

Colère dans la police

■ Plusieurs milliers de policiers ont manifesté dans toute la France

■ Ils réclament plus de moyens et dénoncent l'« immobilisme » de la justice

■ Jean-Claude Bonnal, libéré fin 2000, est mis en cause dans le meurtre de deux policiers au Plessis-Trévisé

Lire pages 8 et 9

► www.lemonde.fr/securite

Microsoft et Apple innovent

FAISANT FI des mises en garde judiciaires, le fabricant de logiciels Microsoft lance, jeudi 25 octobre, son nouveau système d'exploitation Windows XP, une plate-forme grand public qui permet de tirer parti de l'explosion du monde numérique (photographie, vidéo, musique). Dans quelques semaines, Microsoft investira aussi le domaine des consoles de jeux avec sa Xbox. Au même moment, le constructeur informatique Apple, qui voit son modèle numérique consacré par son rival, fait le virage de l'électronique grand public en lançant, pour la première fois, un produit qui n'est pas un ordinateur : l'iPod, capable de stocker une discothèque entière.

Lire pages 18, 19 et 28

Mieux voyager en Ile-de-France



JEAN-PAUL HUCHON

LE PRÉSIDENT (PS) de la région Ile-de-France se donne trois ans pour améliorer les transports en commun des onze millions de Franciliens. Il explique au Monde ses projets pour que cessent les retards et l'insécurité. Il souhaite une réforme des tarifs.

Lire page 13

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 49 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRÖ ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRÖ ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 1025 - 7,90 F - 1,20 €



L'anthrax aux portes de la Maison Blanche

● Après le Congrès, la présidence des Etats-Unis est aussi la cible du bioterrorisme ● Des spores de la maladie du charbon ont été découvertes dans une machine à ouvrir le courrier ● Tous les foyers américains vont être alertés ● Le Pentagone admet plusieurs erreurs dans ses frappes en Afghanistan

SOMMAIRE

● Les Etats-Unis face au bioterrorisme : Des spores de la maladie du charbon ont été découvertes sur une machine servant à ouvrir le courrier de la Maison Blanche. « Je n'ai pas l'anthrax », a répondu aux journalistes George W. Bush, qui n'a pas, dit-il, de « preuve solide » d'un lien entre l'anthrax et les attentats du 11 septembre. Postées en octobre, les lettres adressées au chef de la majorité démocrate du Sénat, au New York Post et à NBC TV étaient cependant datées du 11 septembre. Les postiers noirs sont en colère, estimant avoir été « négligés ». Deux de leurs collègues sont morts, deux autres sont malades. Les autorités sont à l'évidence débordées par l'extension de la contamination. Tous les foyers américains recevront des conseils officiels pour reconnaître une lettre ou un paquet suspect. L'enquête policière en Floride et dans le New Jersey. p. 2 à 4



PANCHO

● La guerre contre Al-Qaida : Le Pentagone admet plusieurs erreurs dans les opérations militaires. Des bombes ont été lâchées sur des zones résidentielles près de Hérat et de Kaboul. La résistance des talibans est plus importante qu'attendu, notamment dans la ville stratégique de Mazar e-Charif. Les commandants de l'Alliance du Nord veulent attendre un mois avant d'attaquer la capitale. En Libye, le ministre français de la coopération reçu par le colonel Kadhafi. p. 6 et 7

● Horizons-Débats : Les points de vue de Thérèse Delpech, Denis Duclos et Dominique Wolton. p. 16

● Horizons-Analyses : Le Japon et son armée, par Philippe Pons. Notre éditorial : « Des civils sous les bombes ». p. 17

● Communication : La guerre sur les chaînes de télévision. p. 21

► www.lemonde.fr/dossier-special



PORTRAIT

Blair, chef de guerre

Frère d'armes de l'Amérique, ambassadeur itinérant de l'administration Bush, procureur de l'Occident contre Oussama Ben Laden, le premier ministre britannique cherche à convaincre et se comporte en chef de guerre. Retour sur la croisade engagée depuis le 11 septembre par « Tony Cœur de Lion ». Un activisme apprécié et contesté. p. 15

Trois lettres de mort postées à Trenton, New Jersey, et datées du 11 septembre

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

Les lettres empoisonnées étaient datées du 11 septembre 2001. Des lettres courtes, provocantes, menaçantes. Des lettres écrites dans un mauvais anglais - « vous mourir maintenant » -, avec faute d'orthographe - « prenez penacilin maintenant ». Des lettres postées à Trenton, dans le New Jersey, à destination d'un sénateur et de deux journalistes. Des lettres contenant des spores d'anthrax. Et convoyeuses de mort. La décision du ministre américain de la justice, John Ashcroft, de publier ces lettres a pour but avoué d'alerter le public sur le type de courrier suspect qu'il pourrait recevoir, ainsi que de susciter d'éventuels témoignages. Mais elle rappelle aussi aux Américains que le lien entre l'offensive de l'anthrax et les attaques du 11 septembre est loin de pouvoir être exclu. Le ou les auteurs des lettres qui ont déjà tué trois personnes le revendiquent elles-mêmes.

Plusieurs personnages politiques ont déjà exprimé leur conviction que les deux initiatives étaient liées. Mais les enquêteurs, pour le moment, n'ont pu apporter aucune preuve et

chaque jour une nouvelle pièce du puzzle semble le rendre plus opaque. Que de coïncidences pourtant !

C'est en Floride qu'est apparu le premier cas de maladie du charbon, sous sa forme pulmonaire. Un photographe est mort, des spores d'anthrax ont été retrouvées sur le clavier de son ordinateur, et l'un de ses collègues de travail, préposé au courrier dans le même bâtiment, est hospitalisé, et dans un état grave. C'est aussi en Floride, et à quelques kilomètres de là, qu'ont vécu plusieurs des terroristes du 11 septembre, qu'ils ont pris des leçons de pilotage et se sont même renseignés sur la location d'avions d'épandage.

C'est à Trenton, dans le New Jersey, que se concentre l'enquête du FBI, puisque les lettres infectées y ont été postées et que plusieurs employés des postes ont été contaminés. Or, c'est aussi dans le New Jersey qu'ont habité, avant l'attaque de septembre, Salem Al-Hamzi et Nawaq Al-Hamzi, deux des terroristes ayant détourné l'avion qui s'est écrasé sur le Pentagone. Et c'est dans le New Jersey, près de Trenton, qu'ont habité également deux hommes arrêtés le 12 septembre au Texas, dans un train,

Ayoub Ali Khan et Mohammed Azmath en possession de plus de 5.000 dollars en liquide et de cutters semblables à ceux utilisés par les pirates de l'air. Tous deux avaient embarqué le 11 septembre au matin sur un vol New York - San Antonio, arrêté prématurément à Saint Louis, après l'interdiction d'urgence du trafic aérien. Dans l'appartement qu'ils partageaient avec un troisième homme, Mohammed Aslam Pervez - également arrêté et qui a vécu et travaillé lui-même à Trenton -, on a retrouvé des magazines et des coupures de presse consacrés aux armes bactériologiques.

En fin de semaine dernière, révèle le New York Times, le FBI a entrepris de réaliser chez eux un dépistage d'anthrax. Les résultats sont, semble-t-il, négatifs. Mais de nouveaux tests vont être entrepris sur des documents saisis auparavant. Et à nouveau dans l'appartement. Les trois hommes, enfermés dans le plus grand secret, parlent peu. Et rien ne les accuse vraiment. Il est vrai que les premières lettres empoisonnées, postées à Trenton, l'ont été le 18 septembre, soit plusieurs jours après qu'ils eurent été arrêtés.

Annick Cojean



CINÉMA

De Kubrick à Spielberg

Dans un entretien au Monde, Steven Spielberg explique pourquoi il a réalisé Artificial Intelligence, projet ancien du cinéaste Stanley Kubrick, disparu en 1999. La réussite d'E.T. et la capacité de Spielberg à diriger des enfants avaient convaincu Kubrick de lui passer le relais. p. 31 à 33

► www.lemonde.fr/cinema

Ce jour qui fut un tournant dans la mondialisation

LE RÉVEIL est douloureux. Donc, une lointaine contrée, aride et montagneuse, déchirée par des luttes tribales du Moyen Age, l'Afghanistan, compte pour l'économie mondiale. De son sort, des tracasseries politiques conduites pour un brumeux « après-talibans », dépend la reprise ou non de Wall

Street, la « confiance » des consommateurs américains, l'entraînement sur l'Europe, bref, la croissance de la planète. Réveil, parce que depuis une dizaine d'années le monde économique s'enferme de plus en plus dans une bulle ouatée, protégée des guerres et des malheurs d'ailleurs. Les pays d'Afrique s'en-

foncent dans le chaos ? Qu'importe, disait Wall Street. Débouchés faibles, ces pays ne comptent plus. Qu'on les laisse se battre ! Même la déconfiture de la Russie n'avait plus de quoi émouvoir outre mesure, une fois obtenue la garantie qu'elle n'est plus militairement menaçante pour l'Ouest. Son poids de PIB ne

dépasse pas celui des Pays-Bas, nos économies y étaient devenues indifférentes. Le déclenchement de l'Intifada 2 n'a eu aucun effet sur l'expansion occidentale. Premier foyer de tension mondiale, le Moyen-Orient avait perdu son pouvoir de dérangement : Palestiniens et Israéliens se battent ? Et alors ? Du moment que le conflit reste circonscrit et n'affecte pas le cours du pétrole...

Dans l'ère de l'économie triomphante, chaque Etat, chaque événement, ne pesait que son poids commercial. La politique étrangère américaine était devenue mercantiliste. Le « combien de divisions, le Vatican ? » était devenu « combien de consommateurs ? ». Etats-Unis, Europe, Japon et leurs satellites immédiats sont en paix depuis cinquante ans et font 90 % de l'économie mondiale. Ce qui se passe dans les 10 % restants n'était, cyniquement mais aussi objectivement, que de peu d'importance, hormis, bien entendu, les sources de pétrole et de matières premières surveillées de très près. Surtout, les pays développés ont trouvé avec l'informatique un nouveau moteur de croissance « interne » : des marchés neufs (téléphonie, Internet...) et de nouveaux modes de production plus efficaces.

Eric Le Boucher

Lire la suite page 17



SUPPLÉMENT STYLES

Les montres des candidats

Quelles montres les candidats à la présidentielle utilisent pour ne pas prendre de retard dans la campagne électorale ? Chacun a choisi son équation du temps pour 2002. Un cahier spécial pour rêver. Lire notre supplément

| | | | |
|----------------------|----|-------------------|----|
| Guerre-International | 2 | Tableau de bord | 22 |
| France | 8 | Aujourd'hui | 25 |
| Société | 11 | Météorologie-Jeux | 29 |
| Régions | 13 | Culture | 31 |
| Carnet | 14 | Guide culturel | 33 |
| Horizons | 15 | Kiosque | 34 |
| Entreprises | 18 | Abonnements | 34 |
| Communication | 21 | Radio-Télévision | 35 |

ATTAQUES Des traces du bacille de la maladie du charbon ont été découvertes, mardi 23 octobre, dans un centre de tri du courrier destiné à la Maison Blanche et

situé sur une base militaire, à plusieurs kilomètres du siège de l'exécutif situé dans le centre de Washington. ● LA MAISON BLANCHE n'a pas été contaminée et les employés

du centre de tri non plus. Le président Bush a assuré qu'il n'avait pas « la maladie du charbon ». ● LE CONGRÈS, qui avait été visé par une attaque de cette nature et

avait suspendu jeudi ses travaux, a rouvert mardi, même si plusieurs bâtiments restent fermés. ● LES AUTORITÉS, dépassées depuis la mort, mardi, de deux postiers conta-

minés par la maladie du charbon, ont conseillé à des milliers d'employés des postes de Washington de subir des tests et de prendre des antibiotiques à titre préventif.

La Maison Blanche est à son tour victime d'actes bioterroristes

Après les médias et le Congrès, le siège de l'exécutif américain est touché par les envois de courrier contaminés par le bacille de la maladie du charbon. Débordées, les autorités de la mairie de Washington ont conseillé à des milliers d'employés des postes de prendre des médicaments à titre préventif

DES TRACES du bacille de la maladie du charbon ont été trouvées dans un centre de tri du courrier destiné à la Maison Blanche, sur une base militaire située à plusieurs kilomètres du siège du pouvoir à Washington. Aucune des personnes employées au centre de tri ne présente de symptômes de la maladie. Il n'y a pas eu, non plus, de contamination à la Maison Blanche. George W. Bush a assuré : « Je n'ai pas la maladie du charbon », et a promis de faire le maximum pour découvrir rapidement les auteurs de ces attaques, indiquant qu'il ne serait pas étonné si l'organisation d'Oussama Ben Laden était impliquée dans le bioterrorisme : « Je n'ai pas de preuves, mais ils en sont capables », a-t-il souligné. A Kaboul, neuf bombes ont été lâchées au cours de la nuit du

mardi 23 au mercredi 24 octobre. Sur le front nord, les forces antiterroristes se sont heurtées à une forte résistance des miliciens fondamentalistes en dépit du soutien des chasseurs-bombardiers américains. L'un des principaux chefs de guerre de l'Alliance du Nord, Mohammed Atta, a reconnu que ses hommes avaient dû céder le terrain gagné dans la région de Mazar e-Charif.

● **Après le Congrès, la Maison Blanche.** La Maison Blanche est devenue après le Congrès la cible du bioterrorisme. Des cultures de bactéries du charbon ont été découvertes dans une machine à ouvrir le courrier d'un bâtiment annexe situé à plusieurs kilomètres du siège de la présidence. Il s'agit d'une petite concentration. « Il n'y a aucun doute que des mal-

faisants continuent de s'en prendre à l'Amérique et aux Américains », a indiqué le président Bush. Les tests pratiqués à la Maison Blanche se sont révélés négatifs. Mais la peur du terrorisme biologique s'est renforcée aux Etats-Unis, où la mort de deux postiers a été officiellement attribuée à la maladie du charbon, portant à trois, depuis le 5 octobre, le nombre de décès liés à cette affection. La présidence a annoncé que tous les foyers du pays allaient recevoir une carte postale expliquant comment reconnaître des lettres ou des paquets suspects. Outre les deux postiers morts, deux autres ont contracté la forme pulmonaire de la maladie du charbon et sont hospitalisés dans un état critique. Les quatre employés travaillaient au centre de tri postal de

Brentwood, dans le sud-est de la capitale, où transite notamment le courrier adressé au Congrès et à la Maison Blanche. Les autorités ont conseillé à des milliers d'employés des postes de Washington de subir des tests et de prendre des antibiotiques à titre préventif (lire pages 2, 3 et 4).

● **Les bavures.** Le Pentagone a admis, mardi 23 octobre, que certaines bombes n'avaient pas atteint les objectifs prévus. Victoria Clarke, porte-parole du département de la défense, n'a pas été en mesure d'évaluer les pertes civiles provoquées par ces bavures et a admis qu'à trois reprises des bombes avaient touché des civils. La dernière bavure concerne une maison de retraite, dans le secteur d'Hérat. Les talibans ont affirmé qu'il s'agissait d'un hôpital civil et que

100 personnes avaient été tuées, tandis que, selon l'ONU, il s'agit d'un hôpital militaire. Les talibans affirment qu'au total il y a plus de 1 000 morts. Un chiffre impossible à vérifier et qui est contesté par les Etats-Unis. Washington a, d'autre part, admis qu'un hélicoptère avait heurté une barrière en décollant d'un aérodrome au sud de Kandahar et qu'il avait pu regagner sa base mais qu'un autre appareil avait été pris sous le feu des talibans au Pakistan et que deux soldats avaient été tués et trois autres blessés. « De toute évidence, la résistance des talibans est plus forte qu'on paraissait le croire il y a une dizaine de jours », fait remarquer Michael O'Hanlon, un expert de l'Asie centrale. Après dix-sept jours de frappes aériennes, il est manifeste que les talibans disposent enco-

re d'une réelle puissance de feu et qu'ils n'ont toujours pas utilisé les missiles Stinger. L'illustration de cette résistance a été fournie à Mazar e-Charif, où les forces talibanes ont regagné le terrain perdu dans cette ville-clé (lire page 6).

● **Kadhafi partagé.** Recevant Charles Josselin, ministre délégué à la coopération et à la francophonie, Mouammar Kadhafi s'est déclaré disposé à lutter contre le terrorisme mais n'est pas prêt à suivre les Américains sur le terrain qu'ils ont délimité pour ce faire. Pour le chef de l'Etat libyen, la lutte contre le terrorisme ne doit pas être sélective et ne pas s'arrêter à Kaboul. En France, après la Hague, des missiles antiaériens seront déployés à l'île-Longue, près de Brest, où se trouvent les sous-marins nucléaires stratégiques (lire page 7).

Les autorités sont débordées par l'extension de la contamination due aux spores de la maladie du charbon

WASHINGTON
de nos envoyés spéciaux

La nouvelle la plus spectaculaire a été, mardi 23 octobre, la découverte de spores de la maladie du charbon sur une machine servant à ouvrir le courrier de la Maison Blanche. Cette machine est installée dans un bâtiment militaire situé loin de la présidence. Le courrier qu'elle reçoit lui vient de Brentwood, le principal centre de tri de Washington, où est passée la lettre empoisonnée adressée à Tom Daschle, le chef de la majorité démocrate du Sénat, et où travaillaient les deux postiers morts d'un anthrax pulmonaire.

Selon le porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer, le service secret, qui est chargé de la sécurité du président, procède régulièrement à des contrôles, dont le dernier s'est révélé positif. Le nombre de spores trouvés sur cette machine est très faible, de l'ordre d'une vingtaine, alors qu'il faut qu'une personne en inhale plusieurs milliers pour attraper la maladie. Néan-

moins, les employés chargés de recevoir le courrier à la Maison Blanche même ont été soumis à des examens.

« Je n'ai pas l'anthrax », a répondu George Bush, interrogé alors qu'il venait de recevoir des délégations des commissions des affaires étrangères du Sénat et de la Chambre des représentants. La question qu'elle reçoit lui vient de Brentwood, le principal centre de tri de Washington, où est passée la lettre empoisonnée adressée à Tom Daschle, le chef de la majorité démocrate du Sénat, et où travaillaient les deux postiers morts d'un anthrax pulmonaire.

Trois morts, neuf malades et deux cas suspects

Après la confirmation que deux postiers subitement décédés à Washington ont succombé à la maladie du charbon, le bilan aux Etats-Unis s'établissait, mardi 23 octobre, à trois morts et neuf malades, plus deux cas suspects, depuis début octobre dans quatre foyers géographiques. Le foyer le plus préoccupant est à Washington, dont le maire, Anthony Williams, a annoncé mardi que « les deux décès qui ont été rapportés [lundi] sont dus à la forme pulmonaire de la maladie du charbon ». Outre les deux postiers morts de la maladie, deux autres souffrent de sa forme respiratoire, la plus grave.

A New York, quatre personnes ont été déclarées malades. A Boca Raton, en Floride, le bilan est d'un mort et un malade. Dans le New Jersey, deux personnes ont été diagnostiquées avec la forme cutanée de la maladie. Une troisième pourrait également en être atteinte, tandis qu'une quatrième aurait développé la forme pulmonaire de l'infection.

le vice-président, Richard Cheney, avaient subi des tests de dépistage. « Je n'ai pas l'anthrax », a-t-il répété, ce qui était peut-être une manière de répondre positivement. Une fois de plus, les informations sont lacunaires : pourquoi faire passer des tests aux seuls employés de la salle de courrier de la présidence et non à tout le personnel qui pu recevoir ou transporter du courrier ?

Et si M. Bush peut répondre catégoriquement qu'il « n'a pas » l'anthrax, faut-il comprendre qu'il a subi un examen, en fait, dès dimanche ou lundi, compte tenu du temps nécessaire pour avoir le résultat de tels prélèvements ? M. Fleischer a pourtant indiqué que la découverte de ces traces d'anthrax datait du matin même et que les responsables de la présidence en avaient été informés en début d'après-midi.

Lorsque M. Bush a été interrogé par les journalistes, la deuxième question posée, après celle des tests qu'il avait lui-même subis, a porté sur l'origine de ces envois. « Il n'y a pas de doute que les malfaisants continuent à essayer de faire du mal à l'Amérique et aux Américains », a-t-il répondu. Mais existe-t-il, selon lui, un lien avec les attentats du 11 septembre ? « Nous n'en avons pas de preuve solide », a dit M. Bush, mais il ne fait pas de doute que toute personne qui envoie de l'anthrax par la poste dans l'intention de faire du mal à des citoyens américains est un terroriste. Et il ne fait pas de doute que Al-Qaida est une organisation terroriste. » Cette hypothèse avait paru renforcée, le matin, lorsque le président avait reçu les dirigeants républicains et démocrates du Congrès.

CENTRES DE TRI

L'un d'entre eux, Richard Gephardt, chef de la minorité démocrate de la Chambre, avait déclaré, en quittant la Maison Blanche : « Je ne pense pas que nous soyons en mesure de le prouver, mais je pense que nous le soupçonnons tous. » Le député du Missouri avait insisté sur le fait que la volatilité du produit, responsable de la contamination d'une trentaine de personnes au Capitole et de la mort de deux postiers de Washington, prouvait qu'il était « de niveau militaire ».

Ces affirmations, énoncées après un entretien avec le chef de l'Etat, avaient donné à penser que M. Gephardt et les autres parlementaires venaient de recevoir de M. Bush des informations nouvelles. Des déclarations du ministre de la justice, John Ashcroft, paraissaient indiquer, elles aussi, que des indices plus précis, liant les envois de germes du charbon aux auteurs des attaques du 11 septembre sur New York et Washington, avaient été trouvés. Dans l'après-midi, le porte-parole de la présidence a démenti la découverte d'éléments nouveaux et classé les propos de M. Gephardt dans la catégorie de ce que le sens commun peut supposer.

Mais les postiers étaient encore, mardi, le principal pôle d'attention des télévisions. Des bus, mis à leur disposition par la direction de la Poste, ont ainsi convoyé vers le General Hospital des centaines d'employés ou des visiteurs occasionnels de leurs installations. Parmi ceux-ci, le maire de Washington, Anthony Williams, et sa mère,

qui avaient visité des centres de tri, vendredi dernier. A chacun, bien sûr, était remis une provision d'antibiotiques. Et à voir l'insistance avec laquelle les autorités politiques et médicales de la ville appelaient les employés et toute personne ayant fréquenté un bureau de poste et ressentant des symptômes évoquant la grippe à consulter au plus vite, on percevait com-

Comment reconnaître une lettre

ou un paquet suspect

Tous les foyers américains reçoivent dans les jours qui viennent une carte postale officielle, leur expliquant les précautions à prendre si leur parvient une lettre ou un paquet suspect, susceptible de contenir des bactéries de la maladie du charbon.

« Ne maniez pas les lettres ou les paquets si vous craignez qu'ils soient contaminés, posez-les immédiatement. Ne les secouez pas, ne les frappez pas, ne les reniflez pas. Mettez-les dans un sac en plastique, lavez-vous abondamment les mains à l'eau et au savon et prévenez la police locale », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer, en lisant les instructions fournies par cette carte postale.

Elle décrit aussi, a-t-il dit, à quoi peuvent ressembler des lettres ou des paquets suspects :

- ils sont inattendus ;
- leur expéditeur est inconnu ;
- ils sont adressés à quelqu'un qui n'habite plus à l'adresse mentionnée ;
- l'adresse est écrite à la main et l'expéditeur n'est pas mentionné ou son adresse semble bizarre.

Cette carte postale officielle met aussi en garde les Américains contre les paquets d'allure molle, scellés excessivement avec du ruban adhésif, surtimbrés, ou frappés de la mention « personnel » ou « confidentiel », a précisé M. Fleischer.

bien leur inquiétude était grande.

La maladie du charbon était bien à l'origine des deux décès de postiers annoncés la veille ; deux autres malades, grièvement atteints, sont dans un état stable, veillés par des médecins qui se refusent au moindre diagnostic ; seize autres employés de la poste sont en observation, dont quatre sont hospitalisés et leur état est jugé alarmant. Le bilan s'aggrave donc. Et la révélation des résultats des enquêtes opérées dans le centre de tri postal de Brentwood, indiquant des traces de spores d'anthrax dans quatorze des vingt-neuf zones testées, a sans doute précipité la décision d'étendre la population soumise à examens et traitement.

Deux mille nouveaux employés répartis dans les trente-six bureaux

de postes de la banlieue de Washington ont donc été incités à se rendre à l'hôpital pour y recevoir le désormais fameux Ciprobay. Brentwood, en tout cas, est bouclé, considéré, dit-on, comme « lieu d'un crime ». Le courrier qui y était en cours de traitement est placé en quarantaine. Et l'acheminement des plus très perturbé, voire interrompu dans plusieurs parties de la ville.

Les questions sur le retard des autorités à s'intéresser aux employés de la poste continuent de hanter les responsables de ce service public comme des services de santé. Chacun n'avait de cesse, mardi, de manifester attention, gratitude, solidarité. Le président Bush lui-même, évoquant les deux employés décédés, affirmait : « Nos cœurs sont avec leurs familles, nos prières sont avec leurs proches. » Des salariés protestaient cependant devant ce qui leur semblait au mieux une désinvolture, au pire une discrimination, face au traitement réservé au personnel du Congrès, testé dès la première alerte lancée par le sénateur Tom Daschle, après la découverte d'une lettre empoisonnée.

DISTRIBUTION D'ANTIBIOTIQUES

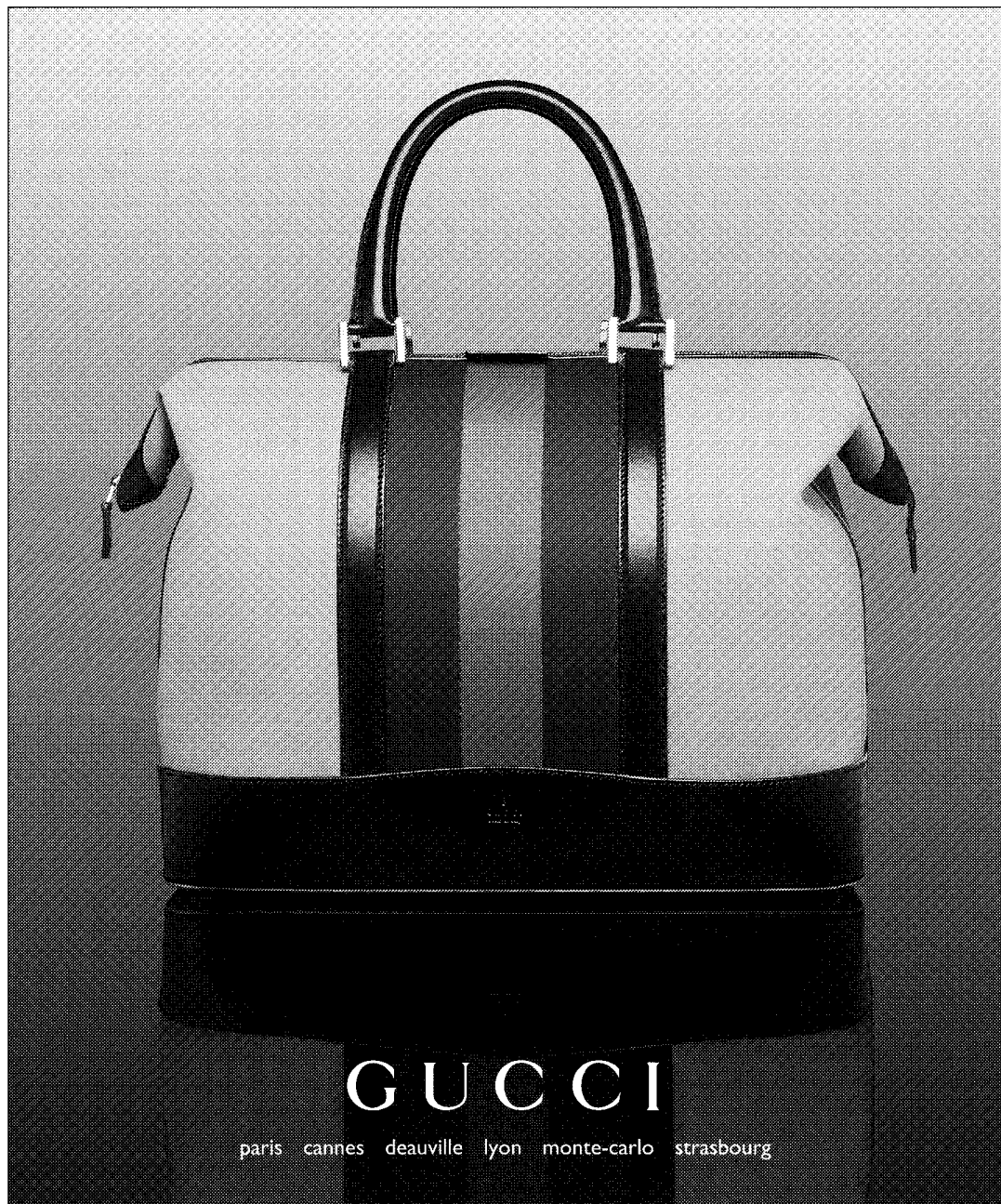
En fait, chercheurs et médecins avouaient mardi leur perplexité à l'annonce de la contamination du centre de Brentwood et de plusieurs de ses employés. Aucun n'avait pensé que les postiers couraient des risques. Aucun ne croyait possible qu'une lettre fermée puisse être dangereuse. Encore qu'il n'existe pratiquement pas d'enveloppe parfaitement étanche. Pliée, secouée, mal collée, la lettre peut facilement laisser échapper des spores très raffinées qui, une fois dans l'air, pourraient être inhalées par les postiers.

« Un peu comme un gaz qui se diffuse dans une pièce ou un bâtiment », expliquait Richard Spertzel, ancien patron de la mission d'inspection des armes biologiques pour les Nations unies, en Irak. De quoi réévaluer la notion et l'étendue de la menace posée par le courrier infecté. Celui-ci pourrait-il contaminer d'autres lettres ? D'autres lettres déjà distribuées dans les administrations, les entreprises, et chez les particuliers ? Faudrait-il alors que tous ceux qui ont reçu récemment des plis passés par le centre de Brentwood se manifestent auprès des autorités médicales ?

Le Washington Post croyait savoir, mercredi, que les responsables de la ville de Washington préparent un système de distribution d'antibiotiques à une large partie de la population, au cas où la contamination se révélerait plus large que prévu.

Signe évident d'inquiétude : les responsables de la poste de New York viennent de décider d'offrir un traitement antibiotique aux employés des six centres de Manhattan par lesquels aurait pu passer l'une des lettres empoisonnées.

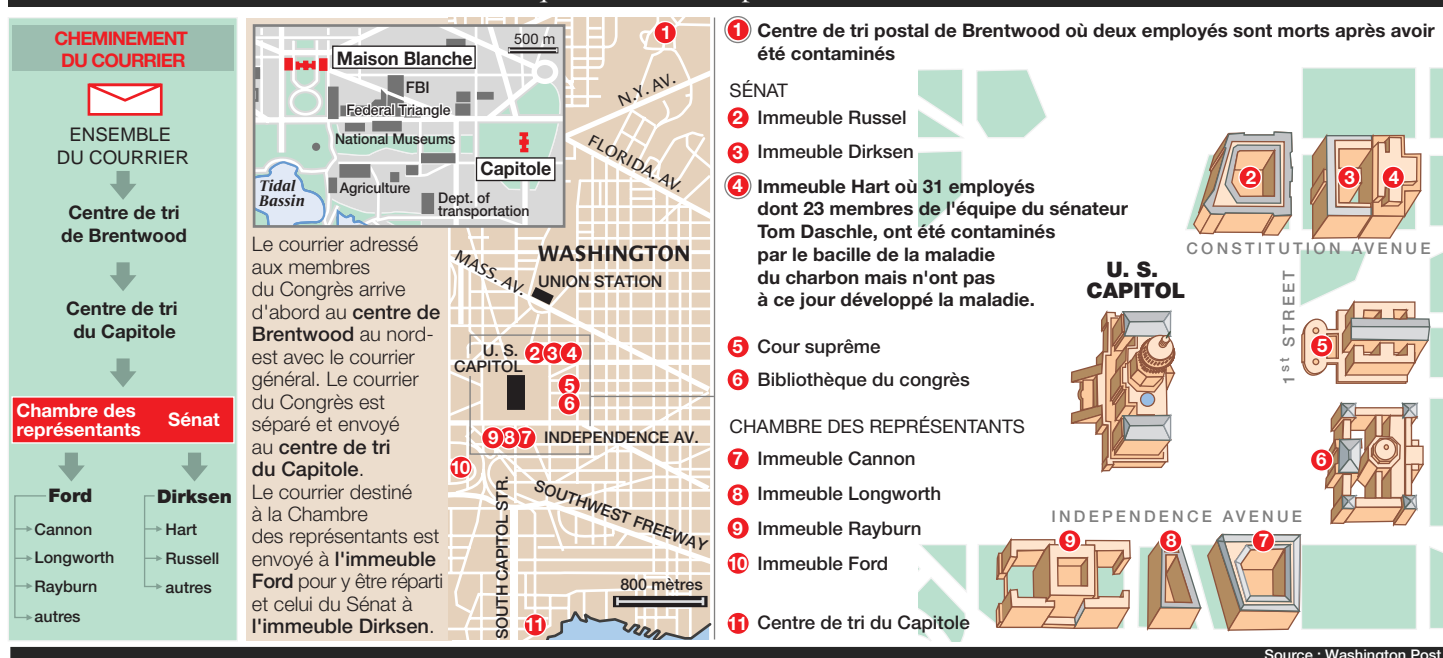
Annick Cojean et Patrick Jarreau



GUCCI

paris cannes deauville lyon monte-carlo strasbourg

Attaque au cœur du pouvoir américain



La presse américaine souligne la perplexité des autorités

L'administration évite la mise en cause directe de l'Irak

LA PERPLEXITÉ, voire le désarroi, semble dominer parmi les autorités américaines après les nouveaux cas d'anthrax découverts à Washington et les deux décès de deux employés des postes. La presse du mercredi 24 octobre insiste sur l'absence de toute certitude concernant la provenance des lettres empoisonnées, l'identité des terroristes et leurs motivations, malgré les centaines d'agents du FBI et d'autres services qui enquêtent depuis des jours.

Le ministère de la justice a rendu publiques, mardi, trois lettres contenant de l'anthrax qui avaient été envoyées au bureau du sénateur Daschle, au présentateur de NBC Tom Brokaw et au *New York Post* (lire page 4). Toutes trois se terminent par la même phrase, relève le *Washington Post* : « Mort à l'Amérique. Mort à Israël. Allah est grand ». Cependant, certains experts pensent que ces mots ont été écrits sciemment pour pousser les enquêteurs vers la piste de terroristes musulmans, alors que rien jusqu'à maintenant n'a confirmé cette hypothèse.

« On ne peut pourtant pas l'exclure totalement », a déclaré Daniel Benjamin, spécialiste du terrorisme, ancien membre du Conseil national de sécurité, actuellement au Centre d'études stratégiques et internationales (CSIS). En même temps l'intérêt principal [du réseau Ben Laden] est de provoquer un carnage, donc on a quelque raison d'être sceptique. Traditionnellement, il n'a pas cherché à effrayer les gens mais a tués le plus possible ». Pour certains enquêteurs, la piste « nationale » ne devrait pas être négligée, bien qu'un autre expert du terrorisme, Mark Potok, remarque : « La droite radicale [américaine] parle d'armes biologiques et chimiques depuis le milieu des années 1990 mais rien n'indique qu'elle est allée au-delà des discours ».

Du côté de l'administration, la piste Ben Laden reste privilégiée : « Il existe un soupçon selon lequel [les cas d'anthrax] seraient liés au terrorisme international », a déclaré le porte-parole de la Maison blanche, Ari Fleischer, en ajoutant que le lien avec le 11 septembre avait été « l'idée opérationnelle de la Maison blanche depuis un certain temps déjà ». C'est aussi l'hypothèse privilégiée par le FBI bien qu'aucune preuve convaincante n'ait été trouvée et que, écrit le *Washington Post* « des enquêteurs disent en privé que les lettres ne portent pas la marque de fabrique d'une opération terroriste d'Al-Qaïda ».

La presse américaine relève d'autre part que l'administration Bush emploie depuis quelques jours un ton moins sévère à l'égard de l'Irak. Au lendemain des attentats du 11 septembre, plusieurs de ses membres n'avaient pas hésité à menacer l'Irak de représailles si un lien était découvert avec l'organisation de Ben Laden. Le plus éminent d'entre eux était Paul Wolfowitz, numéro du ministère de la défense. D'autres avaient ensuite laissé entendre que la haute qualité de l'anthrax utilisé dans les lettres empoisonnées désignait l'Irak comme le fournisseur le plus probable. Dans un entretien au *Spiegel*, Richard Perle, ancien sous-secrétaire à la défense du temps de Ronald Reagan et actuel conseiller de Donald Rumsfeld, expliquait encore au début de cette semaine que « Saddam Hussein représente un grand danger » et qu'il ne pouvait pas s'imaginer de « laisser son régime continuer à exister ». Il ajoutait que George Bush père et son chef d'état-major à l'époque de la guerre du Golfe, Colin Powell, aujourd'hui secrétaire d'Etat, avaient commis une erreur en n'allant pas jusqu'à Bagdad.

« Nous devons y regarder à deux fois et laisser les services faire leurs enquêtes, avant de courir vers les télévisions »

« On est cinq dans un placard, en comptant le député »

WASHINGTON de notre envoyée spéciale

Ils sont donc revenus, sur la colline du Capitole. Tirés à quatre épingles, un dossier à la main ; non, dix dossiers dans les bras, plusieurs collaborateurs empressés dans leurs pas. Alertes, plus affairés que jamais. Et jamais mécontents de montrer leur visage devant une caméra. Qu'on les voie enfin à pied d'œuvre, représentants dévoués d'une nation à l'épreuve ! Qu'on les voie au labeur ! Concentrés, en ces temps de grand trouble, à gérer, stoïques et magnifiques, les affaires de l'Etat.

Non, ils n'ont pas digéré que des journaux les traite de « poltrons » et de « déserteurs », sous le prétexte que les leaders de la Chambre des représentants avaient jugé prudent de les prier de plier bagage quelques jours, pour permettre aux autorités sanitaires de vérifier que leurs bureaux n'étaient pas contaminés par l'anthrax. Le fait est que quelques-uns ne l'étaient pas. La preuve : ce mardi 23 octobre, la plupart des locaux du Congrès demeuraient condamnés. Côté Sénat et côté Chambre des représentants. En cours de test. Ou en cours de désinfection.

Ils sont donc revenus démontrer que l'œuvre législative se poursuit, quelles que soient les circonstances – il faut dire qu'elle a accumulé du retard – et malgré la menace insidieuse de l'anthrax qui oblige des élus et leurs collaborateurs à prendre des antibiotiques, depuis l'arrivée d'une lettre contaminée dans les bureaux du chef de la majorité démocrate au Sénat, Tom Daschle, et la découverte de spores de la maladie du charbon dans le bâtiment Ford, où arrive le courrier destiné aux membres de la Chambre des représentants. Vingt-huit personnes ont été testées positives.

« C'EST L'ANARCHIE ! »
« Ce n'est rien !, sourit un assistant parlementaire qui supporte mal ses antibiotiques. Nous sommes environ cinq mille à travailler à Capitol Hill ! » L'angoisse ne l'étreint pas. Mais les désagréments provoqués par la fermeture des trois quarts des bureaux le stressent au plus au point. « On est cinq dans un placard, en comptant le député, chacun son ordinateur sur les genoux. Mais il nous manque des dossiers restés dans les autres bureaux et certains collaborateurs n'ont trouvé refuge

qu'à l'autre bout de la ville ; on ne sait pas où joindre les autres parlementaires ; les téléphones ne fonctionnent pas ; les auditions sont déplacées ; c'est l'anarchie ! » Il préfère ne pas citer le nom de son député. Le mort d'ordre du jour n'est-il pas : « Le Congrès fonctionne » ?

Il fonctionne en effet. Il discute, il auditionne, il amende. Mais il a bien du mal à organiser son travail, les personnels étant dispersés, les accès aux archives de certains systèmes informatiques provisoirement interdits et les jeunes assistants transformés en déménageurs.

Personne ne trouve personne. La jeune collaboratrice d'un sénateur a oublié dans un bureau condamné un dossier primordial. Un appariteur ne se souvient pas d'avoir jamais vu autant de gens perdus. Et un sénateur démocrate craint qu'en retournant trop tard dans son bureau situé dans le bâtiment Hart, où est arrivée la lettre adressée à Tom Daschle, son poisson rouge ne soit mort. Mais personne ne se plaint. Le Congrès, comme le show, « must go on ».

A. C.

TROIS QUESTIONS À...

TOM FAHEY

1 En tant que porte-parole du puissant Syndicat des postiers américains, comment décrieriez-vous l'état d'esprit de ses 360 000 membres devant l'extension des cas de maladie du charbon ?

Nous vivons tous une même guerre. Des soldats, en uniforme, se battent en Afghanistan. Des postiers, en uniforme, sont également en première ligne, dans les bureaux de poste d'Amérique. Ils font leur devoir. Ils travaillent pour la nation. Ce ne sont peut-être pas des héros au sens où l'ont été les policiers et pompiers du World Trade Center. Mais ils savent que la vitalité de l'économie américaine dépend d'eux et sont totalement engagés dans la distribution du courrier.

Les terroristes sont très malins d'utiliser les services des postes comme ils ont utilisé nos avions pour distiller la peur et l'incertitude chez les Américains. Les messagers que nous sommes ne sont

pas spécialement visés. Simple-ment utilisés.

2 Le fait que les bâtiments de la Poste, comme ses employés, n'ont pas été testés plus tôt, alors que le personnel politique et celui des médias ayant reçu des lettres contaminées l'ont été, a-t-il suscité de la colère ?

Oui. Colère, déception, sentiment de trahison. Ce n'est pas le moment de souffler sur les braises du racisme, mais il est vrai qu'en regardant la télévision on a vu des Blancs entourés de beaucoup d'attention et de soins, alors que nos personnels, africains américains, ont été négligés. Si la Poste continuait son boulot, le Congrès aurait dû aussi continuer le sien. La confiance est donc ébranlée, et certains employés se disent que leur salaire ne vaut pas de mourir de l'anthrax. Il n'est cependant pas question de grève. D'ailleurs, elle est interdite aux travailleurs fédéraux. Et puis, nous comprenons bien que tout le monde navigue à vue. Le Centre de contrôle des

maladies ne sait même pas lui-même si oui ou non une enveloppe contenant de l'anthrax peut, sans être ouverte, être contaminante. Alors...

3 Quelles sont vos exigences à l'égard de la direction de la Poste ?

De l'attention à l'égard de ses employés, honteusement oubliés dans l'histoire. La pratique d'un maximum de tests dans les endroits suspects, en reconnaissant que les postiers sont en première ligne. Et puis le recours aux équipements minimaux pouvant limiter les risques : gants, masques, crème de protection. L'achat de matériel d'irradiation du courrier est en cours, comme celui de puissants aspirateurs pour nettoyer les machines. La direction de la Poste réagit à une situation fluide, mais fait actuellement tout ce qu'elle peut. Il n'y aura jamais aucune garantie contre les terroristes.

Propos recueillis par Annick Cojean

Le bacille du charbon découvert en Argentine ne produit pas la maladie

Le bacille du charbon découvert vendredi en Argentine sur une enveloppe envoyée depuis les Etats-Unis correspond à une variété « peu répandue qui ne produit pas la maladie », a annoncé mardi 23 octobre le secrétariat argentin à la santé. Les autorités sanitaires sont arrivées à cette conclusion après des examens complémentaires de l'enveloppe contaminée, expédiée depuis Miami (en Floride) à une femme qui n'a pas contracté la maladie. Il ne précise pas à quelle variété correspond le bacille ni s'il existe des similitudes avec ceux découverts aux Etats-Unis.

L'Argentine est le deuxième pays hors Etats-Unis, après le Kenya, où la présence du bacille de la maladie du charbon a été détectée dans des envois postaux en provenance des Etats-unis. – (AFP.)



Les enquêteurs ratissent les bureaux qui alimentent le centre de tri de Hamilton, dans le New Jersey

Une postière du comté de Trenton, d'où sont parties trois lettres piégées, est contaminée

TRENTON (New Jersey)
de notre envoyé spécial

Les postiers et les policiers du New Jersey sont en alerte. Une quatrième employée du comté de Trenton d'où ont été envoyées les trois lettres contenant de l'anthrax, a été contaminée. « Elle souffrirait de la forme pulmonaire » de la maladie, la plus sérieuse, selon le docteur George Diferdando, responsable des services de santé du New Jersey. Les enquêteurs pensent que d'autres lettres contaminées ont pu être envoyées depuis Trenton. « Cette possibilité est très sérieuse et nous demandons une nouvelle fois au public d'être prudent. »

Plusieurs pirates de l'air ont séjourné à Trenton avant le 11 septembre. Lundi, les autorités avaient annoncé trois cas d'infections cutanées parmi les postiers. L'attention se focalise sur le centre de tri de la ville, basé à Hamilton, en banlieue. C'est d'ici que sont parties les lettres piégées à la chaîne de télévision NBC, au sénateur démocrate Tom Daschle et au quotidien *New York Post*. Treize des vingt-trois premiers échantillons relevés dans le bâtiment recèlent des traces de la bactérie.

Les trois lettres contenant de l'an-

thrax ont été écrites en majuscule. Des graphologues ont relevé des similarités dans la calligraphie et vont jusqu'à conclure qu'elles n'auraient été écrites ni par des Américains, ni par des Occidentaux. Elles sont sorties du centre de

Selon l'hypothèse le plus souvent évoquée, les enveloppes auraient été mal fermées.

La poudre pourrait être volatile

tri de Hamilton du 18 septembre au 9 octobre. Toutes les trois font mention du 11 septembre. La première portant le cachet de la poste du 18 septembre s'adresse au présentateur vedette de NBC, Tom Brokaw, en ces termes, avec des fautes d'orthographe : « C'est la sui-

te. Prend la penacilin maintenant. Mort à l'Amérique. Mort à Israël. Allah est grand. » La dernière, estampillée du 9 octobre, vise le sénateur démocrate Tom Daschle : « Vous ne pouvez pas nous arrêter. Nous avons cet anthrax. Vous mourir maintenant. Avez-vous peur ? Mort à l'Amérique. Mort à Israël. Allah est grand. »

Les enquêteurs ratissent les quarante-six bureaux qui alimentent le centre de tri de Hamilton. Une employée, Teresa Heller qui travaille à l'agence de West Trenton, a été contaminée par la peau. Dix-neuf échantillons prélevés dans son bureau se sont révélés négatifs dimanche. Les recherches du FBI (Federal Bureau of Investigation) dépassent la ville de Trenton car le 9 octobre, jour où la lettre destinée au sénateur Daschle a été traitée, une partie du courrier du comté voisin, Monmouth County, habituellement acheminé à Eatontown, a été déviée sur le centre de Hamilton, comme cela arrive fréquemment.

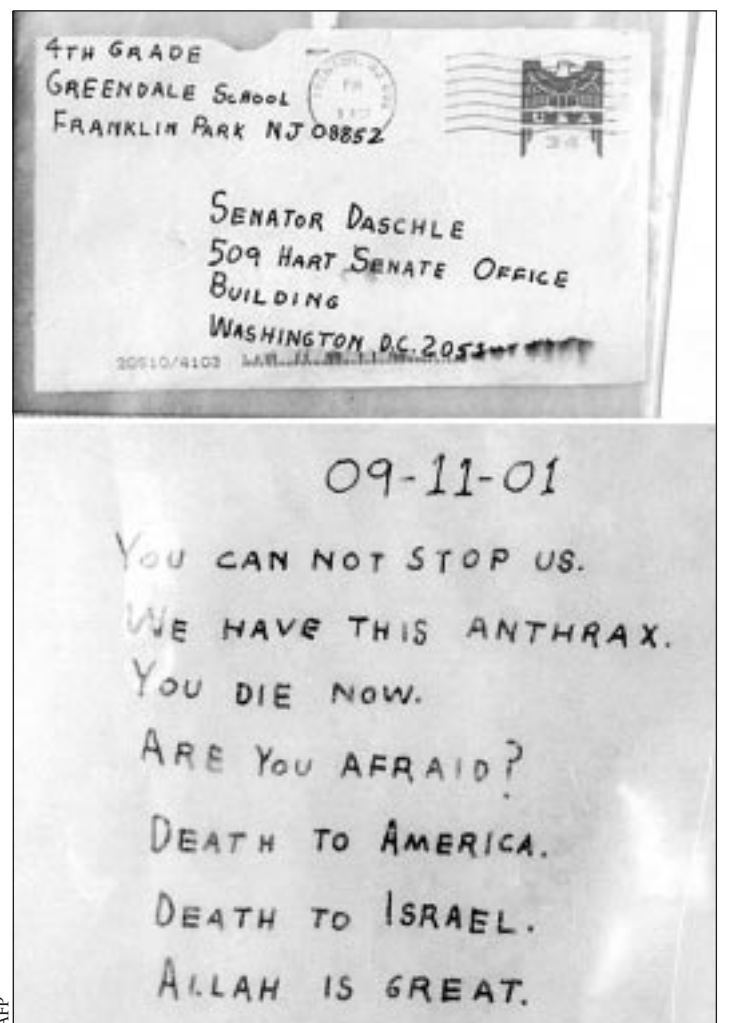
L'employée dont la contamination pulmonaire a été révélée mardi travaille au centre de tri de Hamilton. Son état « est grave mais stable ». Deux autres employés de ce centre ont contracté la bactérie

par la peau. Selon l'hypothèse la plus souvent évoquée, les enveloppes piégées auraient été mal fermées, la poudre pourrait être volatile. L'infection pulmonaire s'expliquerait par l'utilisation d'une soufflerie qui nettoie les machines de tri à l'intérieur du bâtiment. Presque 10 % de la superficie du bâtiment sont déclarés contaminés, « zone chaude » : le tapis roulant où sont déchargées les lettres, les machines de tri et d'expédition. Cinquante-sept nouveaux échantillons ont été prélevés dimanche, les résultats ne sont pas encore connus.

Le centre de tri de Hamilton est fermé depuis jeudi. Des centaines de milliers de lettres sont toujours à l'intérieur. On ignore quand elles seront décontaminées et expédiées. Des sources officielles n'excluent pas que certaines d'entre elles soient souillées par la bactérie.

Cinq cents postiers ont subi des tests. Les autorités du New Jersey ont pris des mesures supplémentaires pour les protéger et étendu les traitements préventifs aux antibiotiques d'une semaine à dix jours.

Dominique Le Guilledoux



■ COURRIER. L'enveloppe et le texte reçus le 12 octobre dans les bureaux du sénateur démocrate Thomas Daschle, à Washington. Infectée par le bacille du charbon, la lettre a été expédiée du comté de Trenton, dans le New Jersey. Elle est oblitérée 9 octobre.

En Floride, le « News Journal » s'interroge : « Pourquoi nous hait-on ? »

DAYTONA BEACH (Floride)
de notre envoyé spécial

Il n'y a ni vigile, ni portique de sécurité dans le hall d'entrée du *News Journal*, le quotidien dit « liberal », plutôt à gauche,

REPORTAGE

Ville de retraités, et de sans-abris les jours d'un hiver, Daytona Beach prépare les municipales

qui vend à peu près 100 000 exemplaires à Daytona Beach et dans sa région. Une vieille machine lynéotype rappelle le temps du plomb. Les couloirs sont décorés d'affiches d'opérettes françaises du début du XX^e siècle. La rédaction locale boucle ses pages : un lycéen a voulu créer la panique et sécher les cours en laissant une enveloppe de poudre dans une salle de classe. Arrêté, il risque une peine de quinze ans de prison. Un jeune homme de 19 ans a tué un étudiant parce qu'il n'aimait pas « la manière dont celui-ci l'a regardé », selon la police. Outre un record d'attaques de requins l'été dernier, Daytona Beach connaît quatre grands événe-

ments majeurs : le rassemblement des motards, une course automobile de vingt-quatre heures et deux grandes baignades collectives au printemps, celle des Noirs et des collégiens.

Ville de retraités, avec ses maisons en bois côtoyant des immeubles à l'architecture dépareillée, elle abrite aussi beaucoup de sans-abris et de paumés venus de toute l'Amérique pour survivre au soleil les jours d'hiver.

Au deuxième étage du journal, les éditorialistes reçoivent les deux candidats aux élections municipales qui auront lieu en novembre : David Klokow, le jeune dentiste du coin, et le maire, Baron H. Bud Asher, 76 ans, réélu depuis vingt et un ans, tous les deux sans étiquette. Le premier, soupçonné d'être un sous-marin des républicains, ne mâche pas ses mots : il y a trop de prostituées, de sex shops, de boutiques d'alcool. Il serait bon d'instituer une carte d'identité, surtout depuis le 11 septembre, pour contrôler les 1 700 vagabonds et « leur demander d'où ils viennent, s'ils veulent un travail au lieu de les laisser faire du porte-à-porte pour mendier. Ma femme a peur d'aller faire ses courses au magasin. »

Il est prêt à augmenter les impôts pour accroître les moyens de la police et instal-

ler des caméras ultra sophistiquées qui permettent de faire un zoom sur le visage d'un passant et de confronter son image à une banque de données de la police, comme il en existe à Tampa, une autre ville en Floride. Le maire hoche de la tête, raconte bonasse, qu'il a été juge autrefois et qu'il connaît les droits « protégés par notre Constitution ». Le maire poursuit : « J'ai peut-être 76 ans mais j'ai l'énergie d'un homme de trente-cinq. En ce moment, on a besoin d'une homme d'expérience, d'un leader. Quant aux prostituées, chaque fois que j'en ai vu, j'ai appelé la police avec mon téléphone portable, je suis satisfait de l'effort, pas du résultat. »

Les éditorialistes écoutent. L'un d'eux fait circuler une note : « Plus on écoute le jeune, plus le maire apparaît d'une grande sagesse. » Ils recommanderont l'un des deux candidats quelques jours avant l'élection.

DÉPENSES MILITAIRES

Loin de New York et de Washington, loin du sud de la Floride où une lettre d'anthrax a contaminé les employés et journalistes des tabloïds à Boca Raton, ils regardent évoluer l'actualité, en évitant de regarder CNN, qualifiée par l'un d'eux

d'« organe de propagande ». Depuis le 11 septembre, deux millions de nouvelles ordonnances de Prozac ont été prescrites aux Etats-Unis. Les ventes d'armes ont triplé en Floride. Krys Kluker, 35 ans, s'apprête à écrire un article sur « l'hypocrisie de la politique américaine » en matière de santé publique. D'un côté, on veut protéger les brevets des firmes pharmaceutiques et refuser l'accès des médicaments contre le sida aux pays pauvres ; d'un autre côté, on découvre les vertues des médicaments génériques pour lutter contre l'anthrax.

Pierre Tristam s'interroge sur « l'innocence » des Américains qui, depuis le 11 septembre, ne cessent de se poser la question : « Pourquoi nous hait-on ? »

« Cela reflète, dit-il, la croyance fondamentale de la nation en sa bonté (...) mais aussi de son ignorance, satisfaite d'elle-même, sur tout ce qui peut être étranger même si l'empire financier et militaire de l'Amérique domine le monde comme jamais dans l'histoire. » Pourquoi alors ? « Ils nous haïssent parce que nous sommes encore assez ignorants pour nous poser la question, encore assez orgueilleux pour ne pas chan-

Il constate que le Congrès a investi 22

milliards de dollars (25 milliards d'euros) dans la construction de nouveaux avions chasseurs F-22, le Pentagone se prononcera le 26 octobre sur le plus grand contrat d'armements jamais réalisés : 400 milliards de dollars pour produire 6000 autres jets, les Joint Strike Fighter. Dans le même temps Air Force a réduit ses effectifs de 25 000 personnes.

« ILLUSION DE SUPÉRIORITÉ »

Selon un résident, « si le 11 septembre a bien démontré une chose plus clairement qu'une autre, c'est que la substitution de la technologie aux compétences humaines a été une illusion de supériorité avec de fatales conséquences. (...) L'armée américaine n'a aucun rival d'un point technologique et ce sera ainsi pendant des décennies. Mais les services d'intelligence américains sont de seconde classe et les militaires n'ont aucune arme crédible contre le terrorisme. Les firmes militaro-industrielles ne se mobilisent pas exactement pour ce changement. Ils sont sur le point de profiter des peurs de la nation, avec des plans d'ingénieurs qui datent de la guerre froide et une partie du Congrès qui leur dit amen ! ».

D. L. G.

Deux équipes américaines découvrent les mécanismes de la virulence de la bactérie du charbon

Ces travaux fondamentaux ne devraient pas à court terme conduire à la mise au point de nouveaux médicaments. Les antibiotiques demeurent indispensables

LA PSYCHOSE grandissante née de l'utilisation à des fins criminelles de la bactérie responsable de la maladie du charbon a conduit les responsables de la revue scientifique internationale *Nature* à anticiper la publication de deux articles de recherche fondamentale qui apportent de nouveaux et précieux éléments moléculaires quant aux

mécanismes physiopathologiques que déclenche ce germe hautement dans l'organisme humain. Ces publications, qui pourraient à terme conduire à la mise au point de nouveaux outils thérapeutiques, viennent souligner toute l'importance de la poursuite de la recherche scientifique sur des microorganismes pathogènes responsables d'af-

fections tenues à tort pour éradiquées et auxquelles le bioterrorisme confère une nouvelle et dramatique actualité.

Les microbiologistes savent depuis bien longtemps que *Bacillus anthracis* est, dans sa forme bactérienne, un gros bacille immobile. Observé au microscope il se présente soit sous la forme de courtes chaînes réunissant deux ou trois éléments associés bout à bout ou sous la forme d'un maillage très dense. Dans une atmosphère humide, en présence d'oxygène et à une température comprise entre 30 et 35 °C le germe se transforme en spores. Ces dernières, souvent présentes dans le sol, ont pour propriété de résister à des conditions extrêmes de température ainsi qu'à d'importantes variations physicochimiques du milieu tout comme à la présence de désinfectant. Ce sont ces spores, très faciles à obtenir en laboratoire, qui sont aujourd'hui utilisés à des fins criminelles aux Etats-Unis. Elles ont pour cela été placées dans un support que les spécialistes américains jugent suffisamment sophistiqué pour permettre leur dissémination dans l'atmosphère et leur pénétration dans l'appareil pulmonaire des personnes exposées.

Une fois inhalées ces spores entament rapidement un processus de germination qui leur confère la forme bactérienne et permet la production immédiate de toxines. Les premiers symptômes sont alors une infection banale des voies supérieures (manifestation clinique très fréquente en cette saison

dans les pays de l'hémisphère nord) qui évoluent en 3 à 5 jours vers une bronchopneumopathie aiguë avec fièvre. L'installation d'une septicémie et la production continue de toxines bactériennes conduit à un tableau de choc toxico-infectieux le plus souvent mortel en 24 heures.

Les décès observés aux Etats-Unis viennent rappeler la nécessité de l'administration très précoce d'un traitement antibiotique adap-

dernières semaines aux Etats-Unis et, depuis peu, en France.

Les résultats des travaux publiés dans *Nature* concernent les mécanismes qui permettent à cette bactérie d'infecter les cellules humaines et de déjouer les mécanismes immunitaires qui, naturellement, défendent l'organisme contre de telles infections. Une équipe conduite par Kenneth A. Bradley (Université du Wisconsin, Madison) et Jeremy Mogridge (Harvard Medi-

vitro qu'une forme soluble de cette molécule peut constituer une forme de leurre détournant la bactérie pathogène de ses cibles cellulaires. Les chercheurs ont cloné ce récepteur et constaté qu'il collait parfaitement à l'antigène protecteur.

La seconde publication de *Nature* est signée par une équipe de chercheurs américains et britannique dirigée par Robert C. Liddington du Burnham Institute (La Jolla, Californie) fournit de nouvelles lumières sur le mode d'action intracellulaire de la toxine bactérienne baptisée « létale » du fait de sa très grande dangerosité. Ces chercheurs ont réussi à cristallographier cette molécule qui apparaît impliquée dans la parade bactérienne aux réactions immunitaires de l'organisme. Les auteurs démontrent que cette protéine joue un rôle clef dans la physiopathologie. Pour le professeur Michèle Mock, directrice de recherche au CNRS ainsi que de l'unité toxines et pathologies bactériennes à l'Institut Pasteur de Paris, si ces travaux sont à bien des égards remarquables rien ne permet de déterminer quand ils pourraient déboucher sur des applications thérapeutiques chez l'homme. Pour sa part le docteur Anthony Fauci, directeur de l'Institut national américain sur les maladies infectieuses a rappelé, mardi 23 octobre, que la découverte de mécanismes similaires concernant le VIH avait rapidement conduit à la mise au point de puissants médicaments contre le sida.

Jean-Yves Nau



PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

Le Tribunal statuant par Ordonnance contradictoire en PREMIER RESSORT, Nous déclarons compétent.

Vu l'article 873 du NCPC, alinéa 1, Interdisons la cession, l'aliénation, l'échange, la constitution de sûretés affectant les biens, droits ou valeurs de toute nature constituant les actifs situés en France de la Société SAIRGroup.

Désignons Maître Henri CHRIQUI, 60 rue de Londres - 75008 PARIS, avec la mission de :

- Inventorier les biens, droits ou valeurs de toute nature constituant les actifs situés en France appartenant à la Société SAIRGroup et à ses filiales telles qu'énumérées aux registres commerciaux en Suisse, et aux filiales ou sous filiales françaises,

- Aviser par notification de notre ordonnance les détenteurs de ces biens, droits ou valeurs de la mesure dont ils sont frappés,

- s'opposer à toute opération qui contreviendrait à l'interdiction ci-dessus en notifiant aux tiers intéressés la présente ordonnance.

Limitons l'effet de la mesure ainsi ordonnée dans le temps à la date de prise d'effet d'une décision d'exequatur.

Faisons injonction au CIC d'engager la procédure correspondante dans les 3 jours suivant la date à laquelle la décision du tribunal de Zurich du 5 Octobre 2001 sera devenue définitive.

Ordonnons la publication de la totalité, ou à défaut du seul dispositif, de notre ordonnance dans trois journaux d'audience nationale française.

Disons que les frais de publication de ceux du mandataire ad hoc seront supportés par le CIC.

Disons n'y avoir lieu à condamnation au titre de l'article 700 du NCPC.

La présente décision est de plein droit exécutoire, par provision, en application de l'article 489 du NCPC.

du jeudi 25 octobre au samedi 3 novembre

Des fêtes à rêver

VTT 26" «NOTION»

Cadre acier tout suspendu. Ce VTT allie confort et sécurité avec ses 21 vitesses SHIMANO actionnées par poignées tournantes, son frein avant à disque et arrière V-Brake. Garantie 2 ans.

990^F 150'92

RECEVEZ
200^F
de bons d'achat*



TOPbike

Pour connaître les magasins ouverts le 1^{er} novembre :
0892 692 691 (2,21' TTC/Min)

adac

*Bons d'achat valables sur l'ensemble du magasin jusqu'au 31/01/2002 et sur présentation de l'original de votre ticket de caisse.

Avec Carrefour  je positive !

Retrouvez-nous aussi sur www.carrefour.fr

Le Pentagone admet plusieurs erreurs dans les opérations militaires

Des bombes ont été lâchées sur des zones résidentielles près de Hérat et de Kaboul, et un hélicoptère des forces spéciales américaines a été pris sous le feu des talibans, dont la résistance est, selon les experts, plus importante qu'attendu

WASHINGTON

de notre correspondant

Le Pentagone a dû admettre, mardi 23 octobre, plusieurs erreurs et déconvenues dans les opérations menées, les jours précédents, en Afghanistan. La porte-parole du département de la défense, Victoria Clarke, et le directeur adjoint des opérations, le contre-amiral John Stufflebeem, ont été chargés d'expliquer que certaines bombes n'avaient pas atteint les objectifs prévus.

Un engin de 500 kg, largué dimanche 21 octobre par un chasseur-bombardier FA-18 de l'aéronavale en direction d'un garage militaire des talibans, près de Hérat, dans l'ouest du pays, est tombé sur un terrain voisin d'une résidence pour personnes âgées, selon les indications de l'état-major américain.

M^{me} Clarke a indiqué, aussi, qu'un F-14 avait lâché deux bombes de

250 kg, le 20 octobre, sur une zone résidentielle située au nord-ouest de Kaboul, la capitale afghane, alors qu'il visait des véhicules militaires rangés à 800 mètres de là. Le Pentagone s'est dit incapable d'évaluer les pertes civiles provoquées par ces erreurs.

Lundi, l'ambassadeur taliban à Islamabad, Abdul Salam Zaeef, avait affirmé que le bâtiment atteint la veille à Hérat était un hôpital et qu'une centaine de personnes y avaient été tuées. Le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, avait répondu qu'il n'avait « absolument aucune preuve (...) pouvant suggérer que cette allégation est correcte ». Mardi, M^{me} Clarke a donc corrigé ce démenti ; mais il était de nouveau question d'un hôpital frappé par des bombes à Hérat, cette fois lundi, et M. Zaeef affirmait encore qu'une centaine de personnes avaient été tuées.

Ces affirmations ont été corroborées en partie par une porte-parole de l'ONU dans la capitale pakistanaise, Stephanie Bunker, selon laquelle le bâtiment dont il s'agit est « un hôpital militaire, faisant partie d'un quartier militaire, dans les faubourgs de Hérat ». M^{me} Bunker a précisé qu'elle n'avait aucune idée des pertes provoquées par ce bombardement.

PROPOS NUANCÉS

La porte-parole du Pentagone a indiqué qu'elle n'était informée que du bombardement de dimanche. « Nous regrettons toute perte civile », a dit M^{me} Clarke, ajoutant : « Nous sommes profondément soucieux d'épargner toute vie, à la différence de ceux qui, le 11 septembre, se sont donné beaucoup de mal pour tuer des milliers d'innocents. » M^{me} Clarke a dû nuancer, aussi, d'autres propos tenus la veille par M. Rumsfeld, qui

avait balayé d'une phrase la revendication, par les talibans, de la destruction de deux hélicoptères américains des forces spéciales le 19 octobre. L'assistante du secrétaire à la défense a indiqué qu'en fait les roues montrées aux photographes par les talibans appartenaient bien à un hélicoptère de transport de troupes MH-47, qui avait heurté une barrière en décollant de l'aérodrome dont les Rangers avaient pris le contrôle au sud de Kandahar.

Cet appareil, à bord duquel se trouvaient des soldats venant de participer à l'opération, a pu néanmoins quitter les lieux et regagner sa base. Cependant, un autre hélicoptère a été pris sous le feu des talibans alors qu'il venait en aide à l'équipage de l'appareil qui s'était écrasé - accidentellement et au Pakistan, selon le Pentagone - deux soldats étant tués et trois autres blessés.

L'accrochage s'est produit en terri-

toire pakistanais, selon M^{me} Clarke, alors que l'hélicoptère de sauvetage se réapprovisionnait en carburant, ce qu'il a cessé de faire afin de quitter les lieux au plus vite, sans blessé ni dommages, a-t-elle dit.

RÉSERVES DE MUNITIONS

« De toute évidence, la résistance des talibans est plus forte qu'on paraissait le croire il y a une dizaine de jours », observe Michael O'Hanlon, expert à la fois de l'Asie centrale et des questions militaires. Cette résistance est militaire et politique. Le bombardement des positions des talibans au nord de Kaboul, qui a continué mardi, n'a pas empêché les troupes de l'Alliance du Nord et les avions américains d'essayer le feu nourri des canons, des lance-roquettes et des missiles de la faction islamiste au pouvoir.

Malgré dix-sept jours d'offensive aérienne, les talibans disposent enco-

re d'une puissance de feu importante - ils n'ont pas utilisé, à ce jour, les fameuses missiles Stinger hérités de la guerre contre les Soviétiques - et de réserves de munitions, de carburant et de nourriture. Politiquement, les déflections espérées, au Sud, parmi les tribus pachtounes, tardent à se produire.

C'est pourquoi, selon M. O'Hanlon, les responsables américains, tout en invitant et en aidant l'Alliance du Nord à accentuer sa pression sur Kaboul et sur Mazar e-Charif, lui apportent un soutien tactique « sans grande intensité ». « La priorité, dit-il, est toujours la décomposition du bloc taliban et la formation d'une coalition capable d'exercer le pouvoir à Kaboul ». Ouvrir la route de la capitale à la seule Alliance du Nord non seulement ne résoudrait pas le problème, mais le rendrait insoluble.

Patrick Jarreau

Les commandants moudjahidins veulent « attendre un mois » avant d'attaquer Kaboul

BAGRAM et KHALA-ZAEF (plaine de Shomali)

de notre envoyé spécial

Ebadurahman est tankiste à Khalazae, sur le front de la plaine de Sho-

REPORTAGE

Plus que vers la capitale, le Front uni regarde vers Mazar e-Charif et Taloqan

mali. Il s'essuie le front d'un revers de manche. Sa tunisie est noire de poussière et de cambouis. Ebadurahman vient de tirer quarante-quatre obus vers les lignes talibanes. D'après ce que lui raconte un officier, qui capte des conversations ennemies sur son talkie-walkie, le tankiste aurait fait mouche. Le commandant croit comprendre que du matériel militaire a été détruit. Ebadurahman, le moudjahidin, est satisfait. « J'ai appris le métier de tankiste avec l'armée russe, dit-il ; j'ai toujours été tankiste. Je suis un bon professionnel ». La réplique ne se fait pas attendre. Les forces talibanes harcèlent les alentours de tirs de mortier. Les moudjahidins se terrent dans une maisonnette déjà en ruines. Personne n'est blessé. Le silence revient dans la plaine.

Au loin, on aperçoit l'aéroport de Bagram, lieu stratégique de la région de Kaboul. Mardi 23 octobre, pour le troisième jour consécutif, l'aviation américaine bombarde les positions situées au sud de la piste d'atterrissage. Après les raids aériens sur les positions talibanes autour de Mazar e-Charif, près de la frontière ouzbèke, où les forces du Front uni de l'opposition afghane mènent une offensive, Bagram est la seconde région du pays où les Etats-Unis pilonnent des lignes de front. Le tankiste Ebadurahman scrute le ciel perlé de nuages blancs. Comme tous les moudjahidins, il attend l'arrivée des avions

américains et guette la cible qui leur aura été désignée. Le rituel est immuable. Un vrombissement, un jet qui tourne, puis, quelques secondes plus tard, une explosion et un nuage de fumée à l'horizon. L'aviation a lâché une quinzaine de bombes en trois jours.

COLONNE DE JEEPS

Nul n'étant infaillible, et sûrement pas les cartographes du Pentagone, une surprise survient parfois. L'aviation américaine a ainsi visé, lundi, deux fois les lignes de l'opposition anti-talibane, ses alliés au sol. Peu importe : la priorité, ici, est de voir les Etats-Unis pilonner de plus en plus sévèrement les forces talibanes, au risque qu'un missile atterrisse du mauvais côté du front. « Les raids

et pas d'attaque de la capitale afghane sans une solution politique nationale. Les autres raisons sont militaires : le bombardement des lignes talibanes devrait permettre de les enfoncer plus aisément, de minimiser les pertes humaines et d'éviter de se trouver sur d'anciennes positions talibanes sous le feu américain si les cartographes ne modifient pas assez vite leurs plans de bataille....

Le Front uni regarde plutôt vers le nord, vers Mazar e-Charif et Taloqan. Le commandant Esmarai, de l'état-major de Baba Jan, pense « qu'il faut attendre un mois, le temps que les talibans paniquent. Ensuite il faudra attaquer, car plus tard il fera froid et ce sera compliqué ». Esmarai réclame toutefois une intensification des raids aériens. « Cinq à six

Les talibans bombardent un marché à Charikar

C'était l'heure d'affluence sur le marché de Charikar, la dernière bourgade de la plaine de Shomali fortement peuplée, en retrait des fronts de Kaboul. Deux roquettes se sont abattues sur la foule des commerçants et des badauds, mardi 23 octobre, en fin de matinée. Bilan : deux morts et dix-sept blessés, dont cinq enfants. Les blessés ont été transportés dans la vallée du Panchir, vers l'hôpital qui soigne les combattants blessés de l'opposition afghane.

Trois heures plus tard, l'artillerie répliquait en direction de la montagne de Charikar, d'où les roquettes talibanes avaient été tirées. « L'histoire de ce bombardement ne fera certainement pas le tour du monde, se plaint un vieil homme : les talibans n'arrêtent pas de répéter que les bombardements américains font des tas de victimes, souvent sans le prouver, mais eux tirent sur un marché, sur des femmes et des enfants. Qui parle des souffrances que les talibans nous font subir depuis des années ? » - (Corresp.)

aériens de ces derniers jours ne sont pas suffisants, pense Baba Jan. Les Américains doivent attaquer davantage les lignes de front, plutôt que les vil-

les ». Afin d'augmenter la précision de ses tirs, l'armée américaine a envoyé en Afghanistan des commandos spécialisés dans le guidage des missiles. Le Front uni a révélé que ces équipes étaient à l'œuvre près de Mazar e-Charif, et qu'une autre est récemment arrivée dans la vallée du Panchir, le fief des hommes de feu Ahmed Chah Massoud. Le général Baba Jon soutient qu'il ignore : « Il n'y a encore aucune coordination avec l'armée américaine ».

Pourtant, la veille, sur une ligne de front faisant face à l'aéroport de Bagram, un caméraman étranger avait entendu le trulent général hurler dans son talkie-walkie : « Faites-les patienter ! Ne les amenez pas ici ! Il y a encore des journalistes dans le coin ! » Une fois les reporters expulsés de Bagram, une mystérieuse colonne de jeeps aux vitres fumées s'était approchée du front. Le lendemain, les tirs de l'aviation avaient été plus précis et nettement plus destructeurs.

Ces raids, en dépit du fait qu'ils se rapprochent des lignes de front, ne permettent toutefois pas, de l'avis général au sein du Front uni, de déclencher une offensive sur Kaboul. La raison est essentielle : l'opposition a choisi de jouer la carte américaine, ayant vraisemblablement reçu des assurances quant à son avenir. Donc pas d'offensive sans feu vert américain,

bombes par jour, ce n'est rien ! D'ailleurs, les talibans de Kaboul continuent de venir dormir chaque nuit sur le front, plutôt que de rester là-bas dans leurs casernes ». C'est l'ironie de l'opération militaire déclenchée par Washington : les talibans fuient la ville, se sentant plus en sécurité sur le front !

« ÇA FAIT SOURIRE »

Ebadurahman, le moudjahidin, partage cet avis. « Ces raids aériens, ça fait sourire », glisse-t-il. Il y a quelques jours, il a croisé, sur un chemin de la plaine, une femme qui venait de quitter Kaboul. Il lui a demandé si elle fuyait à cause des talibans ou des raids aériens. « Les raids ? Mais les Américains ne tirent que quelques roquettes ! » a rétorqué la réfugiée. Ebadurahman sourit. « Quelques roquettes... Nous, les Afghans, il en faudrait beaucoup plus pour nous impressionner ».

Le tankiste de Khalazae, va-t'en-guerre, se dit en revanche troublé par une information entendue à la radio sur le coût d'une telle intervention militaire. Dans un pays si pauvre, si longtemps oublié, cela lui paraît choquant. « Si les Américains nous donnaient seulement la moitié des dollars que coûtent leurs missiles, il n'y aurait déjà plus de talibans en Afghanistan ! », croit-il. Puis il lève la tête. Un autre avion arrive. Une explosion retentit. Et, au sud de l'aéroport de Bagram, un champignon gris s'élève vers le ciel.

Rémy Ourdan

Les talibans résistent toujours dans la ville stratégique de Mazar e-Charif

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

Les talibans n'en finissent pas de résister à Mazar e-Charif. Mardi 23 octobre, l'aviation américaine a continué de bombarder leurs forces autour de cette ville située à 450 km au nord-ouest de Kaboul (lire ci-contre), sans toutefois que l'Alliance du Nord ne puisse avancer de façon significative. S'exprimant à Tachkent (Ouzbékistan), l'un de ses commandants, Mohammed Atta, a affirmé que l'Alliance a massé des troupes pour tenter une nouvelle offensive sur la ville. La semaine dernière, une contre-attaque victorieuse des talibans avait repoussé les forces de l'opposition qui s'étaient avancées près de Mazar e-Charif.

Les troupes de l'Alliance du Nord seraient désormais aidées, selon Mohammed Atta, par quelques conseillers américains qui coordonnent les bombardements et tentent d'empêcher les erreurs de cibles. Interrogé mardi sur la situation à Mazar e-Charif, l'ambassadeur d'Afghanistan au Pakistan, mollah Abdul Salam Zaeef, a affirmé : « L'opposition a subi une lourde défaite il y a quelques jours et ne sera pas capable d'attaquer. Seuls les étrangers encouragent une attaque sur Mazar e-Charif. »

Cette résistance des talibans est d'autant plus remarquable que Mazar e-Charif se trouve dans une région où ils sont perçus comme des étrangers. La principale ville du nord de l'Afghanistan permettrait aux troupes américaines de s'implanter dans cette partie du pays et d'avoir un circuit d'approvisionnement direct avec l'Ouzbékistan voisin. Elle compte 500 000 habitants, en majorité ouzbeks et hazaras chiïtes. Elle est l'antithèse de Kandahar, berceau

des talibans, au cœur des zones tribales pachtounes du sud du pays.

« Capitale de l'opposition » après la prise de Kaboul par les talibans en septembre 1996, Mazar e-Charif est la dernière grande ville qu'ils ont conquise, le 8 août 1998. Longtemps fief incontesté du général ouzbek Rachid Dostom, un dictateur cruel et violent doublé d'un bon administrateur, la ville a connu une prospérité et une paix relatives jusqu'en mai 1997. Lurrés par la trahison du second de Dostom, Abdul Malik, les talibans font alors leur première entrée à Mazar e-Charif.

LES MASSACRES DE 1997 ET 1998

Dostom en fuite, Malik à leurs côtés, les talibans se pensent victorieux. Ils tentent alors d'appliquer à Mazar e-Charif la méthode qui leur a réussi partout ailleurs : le désarmement des citoyens, en particulier des chiïtes du Hezb-i-Wahdat, qui cohabitaient difficilement avec diverses forces de l'opposition, les talibans prennent leur revanche sur les Hazaras. Quelques milliers d'entre eux sont massacrés, ou meurent de soif, de chaleur et d'asphyxie dans les conteneurs qui les emmènent en dehors de la ville.

Depuis, Mazar e-Charif avait retrouvé son calme et accueillait

nombre d'organisations humanitaires. Comme souvent dans les provinces, les talibans, peu nombreux en ville, laissaient la plus grande partie de l'administration aux fonctionnaires locaux. Dans cette cité a priori hostile, ils n'avaient plus rencontré de résistance. A présent, la proximité des forces de l'opposition ne semble pas avoir déclenché un quelconque soulèvement contre les talibans.

Françoise Chipaux

Paris et Moscou soulignent leur « convergence » sur l'Afghanistan

MOSCOU

de nos envoyées spéciales

Les relations entre Lionel Jospin et Vladimir Poutine sont « non seulement excellentes », mais d'une grande aisance dans le contact, a affirmé le premier ministre français à l'issue du tête-à-tête, puis du déjeuner qu'il a eus avec le président russe, mardi 23 octobre, à Moscou. « Ce fut un véritable échange », a insisté M. Jospin.

Au deuxième jour de sa visite en Russie, le chef du gouvernement espérait bien que cette rencontre déboucherait à la France l'occasion de raffermir ses liens avec le Kremlin face à la concurrence britannique et allemande. « La relation franco-russe est vraiment dans un mouvement, dans un élan tout à fait positif », s'est-il félicité. Si la coopération dans les domaines de l'aéronautique, de l'espace, de la recherche et de l'énergie figurait au menu de ce septième séminaire gouvernemental franco-russe, la situation internationale créée par les événements du 11 septembre a bien sûr été évoquée entre les deux hommes.

Dans sa déclaration à la presse, le premier ministre n'a toutefois pas du tout évoqué le contenu des échanges sur l'Afghanistan, au lendemain des entretiens, à Shanghai, entre Vladimir Poutine et le président américain George Bush.

PAS DE « TALIBANS MODÉRÉS »

Dans la matinée, le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, avait rencontré son homologue russe, Igor Ivanov. De source diplomatique, l'entretien a permis de dégager « une grande convergence » sur l'Afghanistan. Moscou et Paris semblent d'accord pour encourager la formation d'un gouvernement « associant toutes les composantes de la société afghane » qui comprendrait toutes les ethnies, mais pas toutes les composantes politiques. Autrement dit, présentaient dans la délégation française, pour les deux parties, « il n'existe pas de "talibans modérés" » qui pourraient participer à cette coalition.

A propos de la Tchétchénie, le premier ministre a renouvelé ses propos de la veille. « Partout où le terrorisme se manifeste, il doit être combattu, y compris en Tchétché-

nie », avait affirmé M. Jospin, lundi, tout en réaffirmant son souhait de trouver une « issue politique dont on peut se dire qu'elle n'est pas totalement impossible pour peu qu'on la recherche ».

A la question de savoir si cette déclaration constituait un infléchissement de la position française à l'égard des indépendantistes tchétones, le premier ministre a répondu par la négative. Mais, a-t-il aussitôt ajouté, « là aussi, il y a un après-11 septembre. Cela rend nos regards plus aigus sur tout le phénomène du terrorisme ».

La polémique qui oppose Washington à Moscou sur le traité antimissile ABM a également été évoquée par M. Jospin au cours de sa visite. Dans un entretien accordé à la télévision russe RTR, il a estimé que « ce traité garde sa justification. Il a assuré, y compris pendant la guerre froide, une certaine stabilité aux relations internationales. Les choses peuvent évoluer, a poursuivi M. Jospin, mais elles ne doivent pas aller vers la déstabilisation du système ».

P. R.-D. et M.-P. S.

MÉDAILLE D'OR 2000
CONCOURS NF AMEUBLEMENT
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Coulon - Diva - Burnas - Duvivier etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
♦ 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
♦ 50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7/7



AP/AL-JAZIRA

■ **KANDAHAR (AFGHANISTAN).** La télévision qatarie Al-Jazira montre des bâtiments détruits à Kandahar après les bombardements américains sur la ville, fief du mollah Omar, chef suprême des talibans.

Le ministre français Charles Josselin a été reçu par le colonel Kadhafi en Libye

TRIPOLI

de notre envoyée spéciale

S'il affirme être tout à fait disposé à lutter contre le terrorisme – quiconque doté de bon sens ne saurait s'y opposer, dit-il – le colonel Mouammar Kadhafi n'en est pas pour autant disposé à suivre aveuglément les Etats-Unis sur le terrain qu'ils ont délimité seuls pour ce combat.

Le dirigeant de la Jamahiriya arabe libyenne récuse l'équation américaine selon laquelle quiconque n'est pas avec les Etats-Unis est à classer dans le camp terroriste. Il l'a dit, mardi 23 octobre, au ministre français délégué à la coopération et la francophonie, Charles Josselin, qu'il a reçu au terme d'une visite de 48 heures en Libye, la première d'un ministre français depuis 1992.

La coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme, après les attentats anti-américains du 11 septembre, a occupé une grande partie de cette visite programmée depuis longtemps pour relancer la coopération bilatérale. Le message écrit du président Jacques Chirac au colonel Kadhafi, dont M. Josselin était porteur, portait entre autres sur cette question.

Le dirigeant libyen, dont le pays figure sur la liste des pays qui, selon le département d'Etat américain, soutiennent le terrorisme, n'avait pas attendu plus de quelques heures, le 11 septembre, pour condamner les attentats de New York et Washington. « *Un acte effroyable et spectaculaire* » contre lequel « *l'Amérique a le droit de se défendre* », a-t-il encore récemment affirmé dans un texte diffusé sur le site web de l'Office national de la documentation libyenne. Mais ces attentats ne sont pas, à ses yeux, une raison suffisante pour que les Etats-Unis prennent la tête d'une coalition antiterroriste.

Le colonel Kadhafi s'est insurgé contre tout amalgame entre Oussama Ben Laden et les Arabes ou les musulmans en général. D'après lui, la lutte contre le terrorisme ne doit pas être sélective. Les réseaux du terrorisme, a-t-il fait valoir, ne se trouvent pas exclusivement à

Kaboul ; et d'incriminer particulièrement la Grande-Bretagne, n'hésitant pas à établir un parallèle entre le chef des talibans, le mollah Mohammed Omar, et le premier ministre britannique, Tony Blair, puisque, a-t-il plaidé, le premier refuse d'extrader Oussama Ben Laden et le second de remettre à la Libye les terroristes libyens.

A en croire Tripoli, trois Libyens accusés de terrorisme sont en Grande-Bretagne. Il s'agit de membres du Groupe islamique combattant libyen qui figure sur la première liste de 27 organisations et mouvements terroristes publiée par les Etats-Unis le 11 septembre. La Libye s'est fait un plaisir de confirmer les accusations de Washington à l'encontre de ce groupe et de faire diffuser par l'Agence d'information Jana les noms de 20 Libyens membres de cette formation, qu'elle accuse d'avoir commis des attentats sur son propre

Israël ? a-t-il interrogé. La France, à ses yeux, se détache néanmoins du lot de ceux parce que, a dit le colonel Kadhafi, elle garde une certaine indépendance de vue.

Lundi soir, il n'était pas certain que le dirigeant libyen reçoive M. Josselin. Les premiers interlocuteurs officiels du ministre avaient signifié à leur hôte qu'ils avaient peu apprécié le fait que le ministre français des affaires étrangères ait exclu la Libye de la récente tournée qu'il a effectuée en Algérie, en Tunisie et au Maroc. M. Josselin leur a assuré que ce n'était que « *partie remise* », que cela n'altère en rien la détermination de la France à reprendre une coopération active avec Tripoli.

La Libye est preneur d'une telle coopération. Elle a récemment levé toutes les restrictions à l'encontre des produits français, imposées lorsque le juge Jean-Louis Bruguière avait décidé de lancer une enquête sur une éventuelle responsabilité du colonel Kadhafi dans l'affaire de l'attentat contre un DC 10 d'UTA en 1989. Les deux parties sont convenues de constituer une commission mixte qui devrait se réunir au printemps prochain.

Le ministre a lui aussi expliqué au dirigeant libyen la position de la France quant à la lutte contre le terrorisme qui ne doit pas se faire, a-t-il dit, uniquement par des actions militaires, mais aussi par une coopération policière, judiciaire et financière et par une réduction des « *inégalités qui favorisent les frustrations et la haine* ». Il a donné acte à la Libye d'avoir, dès le milieu des années 1990, tiré la sonnette d'alarme concernant Oussama Ben Laden et demandé qu'Interpol s'y intéresse.

De la même manière, il lui a donné acte d'avoir lancé le concept de l'Union africaine. La France, après avoir exprimé un certain scepticisme quant à ses chances de succès, reconnaît aujourd'hui qu'il a réussi à attirer et intéresser les pays africains. La Libye en Afrique et la France au sein de l'Union européenne peuvent être des passerelles du dialogue euro-africain, a souligné M. Josselin.

Mouna Naïm

Qui dira aux Etats-Unis qu'ils doivent partir d'Arabie saoudite ? a interrogé le chef de l'Etat libyen

territoire. Outre les trois qui seraient en Grande-Bretagne, six se trouveraient en Turquie, sept au Pakistan, les autres se répartissant entre le Qatar, le Soudan, l'Afghanistan et « *la Belgique ou les Pays-Bas* ».

En autorisant que l'embargo imposé à l'Irak perdure, et en se bornant à suspendre – et non à lever – les sanctions imposées à la Libye en 1992, le Conseil de sécurité des Nations unies ne couvre-t-il pas une forme de terrorisme, s'est encore demandé le dirigeant libyen, qui déplore l'attitude selon lui amorphe des Européens à l'égard des Etats-Unis. Qui leur dira qu'ils doivent partir d'Arabie saoudite, qu'ils doivent cesser de soutenir inconditionnellement

Après la Hague, des missiles antiaériens sont déployés autour de la base de sous-marins nucléaires de l'Île-Longue

OUTRE l'installation d'un radar à proximité de l'usine de retraitement nucléaire de la Hague, effectivement depuis la fin de la semaine dernière, les armées françaises ont commencé, mardi 23 octobre, à y déployer les batteries de missiles sol-air adaptées à ce matériel de détection de la défense aérienne. En l'annonçant, le ministère de la défense a aussi précisé que des radars et des batteries seront implantés non loin de la base de l'Île-Longue, en rade de Brest, où se trouvent les sous-marins nucléaires stratégiques quand ils ne sont pas en mission opérationnelle en mer.

La Hague et l'Île-Longue sont considérés comme des sites d'« *intérêt national* », selon le ministère, dont il faut assurer la protection

« *dans le cadre du renforcement de la défense aérienne et de la sécurisation de l'espace aérien* » décidés depuis les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis.

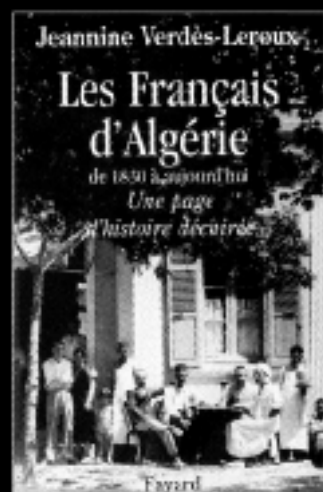
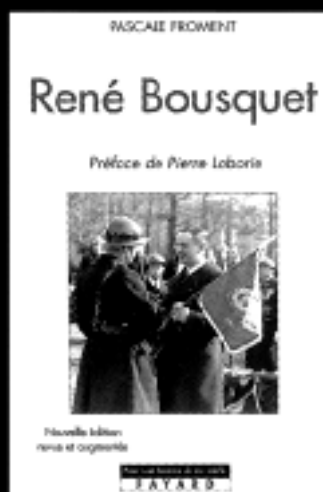
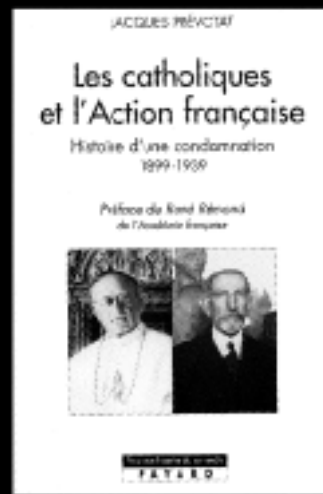
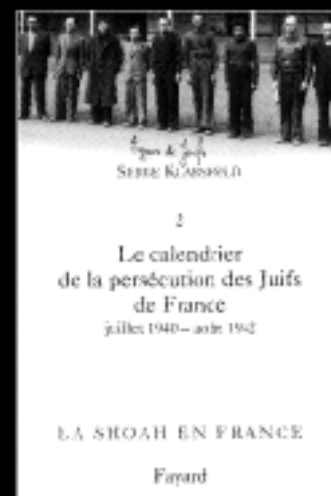
Une large part du trafic aérien civil international, notamment transatlantique, passe par le Grand Ouest de la France et le respect des conditions de navigation commerciale a contraint les autorités militaires à prendre des précautions avant de décider l'installation de batteries antiaériennes. A ce jour, les règles de la navigation aérienne n'ont pas été modifiées. Il reste, par exemple, possible de survoler, sous certaines conditions, le site de la Hague à plus de 300 mètres d'altitude.

La protection du Grand Ouest a aussi été renforcée par la mise en

alerte d'intercepteurs Mirage F1, qui sont venus se poser à Lann-Bihoué, une base aéronavale proche de Lorient (Morbihan). Ce dispositif s'ajoute à la mise en alerte, dès après le 11 septembre, d'une dizaine de Mirage 2000 de défense aérienne sur les bases de Creil (Oise), Cambrai (Nord), Colmar (Haut-Rhin), Orange (Vaucluse) et Tours (Indre-et-Loire). La mission de ces avions, prêts à décoller en deux minutes, est de pouvoir intercepter le plus en amont possible du territoire des appareils qui seraient pilotés par des kamikazes et qui viendraient à viser des objectifs jugés « *sensibles* » ou des agglomérations habitées.

J. I.

L'HISTOIRE PAR EXCELLENCE



l'histoire contemporaine
FAYARD
www.editions-fayard.fr

SÉCURITÉ De nombreux défilés de protestation ont réuni, dans plusieurs grandes villes de France, mardi 23 octobre, plusieurs milliers de policiers, qui protestaient après la mort

de deux de leurs collègues, tués par des cambrioleurs, la semaine dernière, au Plessis-Tréville (Val-de-Marne). ● À CRÉTEIL, plus de 8 000 gardiens, officiers et commissaires ont expro-

mé leur solidarité avec les victimes, déploré le manque de moyens et le fonctionnement de la justice, accusée de « libérer des criminels ». ● L'ENQUÊTE sur le meurtre des

deux gardiens met désormais officiellement en cause Jean-Claude Bonnal, dit « le Chinois », qui avait été remis en liberté en décembre 2000 alors qu'il était en détention provisoire

dans une enquête sur un vol à main armée. ● À L'ASSEMBLÉE NATIONALE, la droite a continué ses attaques contre la loi Guigou ; la gauche a critiqué les magistrats.

Plusieurs milliers de policiers ont manifesté leur colère dans toute la France

Le meurtre de deux gardiens de la paix, le 16 octobre, au Plessis-Tréville, a suscité la plus importante contestation depuis dix ans parmi les forces de l'ordre. A Créteil, mardi 23 octobre, plus de 8 000 fonctionnaires ont déploré le manque de moyens et de reconnaissance et dénoncé « l'immobilisme » de la justice

LA COLÈRE des policiers est restée muette, mardi 23 octobre, dans les rues de Créteil (Val-de-Marne), où plus de 8 000 officiers, commissaires et gardiens de la paix ont défilé en civil, à la mémoire de leurs deux collègues tués par des cambrioleurs, le 16 octobre, au Plessis-Tréville (Val-de-Marne). Ni discours, ni slogans, ni banderoles. Au terme de la manifestation, une seule voix, brisée, s'est élevée dans le silence pour exprimer l'amertume de toute une profession. « Je viens de perdre mon garçon, froidement abattu », a murmuré le père de Patrick Leroux, qui avait ouvert

Des défilés en province

D'autres manifestations ont rassemblé, mardi, un millier de policiers à Marseille, 800 à Lille, environ 500 à Bordeaux, 400 à Toulouse et à Versailles. Ils étaient encore 200 à Lyon, Strasbourg, Grenoble et Toulon, 150 à Rennes et à Nantes, une centaine à Valence, Quimper, Vannes, Nice ou Avignon. Des élus d'extrême droite ont parfois tenté de s'associer au mouvement. A Créteil, le président du Mouvement national républicain (MNR), Bruno Mégret, a rejoint en queue de cortège une délégation du Front national conduite par Martine Lehideux, Marie-France Stirbois et Bruno Gollnisch, qui ont été traités de « fachos » par les manifestants, hostiles à toute « récupération politique ».

la marche avec les familles des deux victimes. Sur le perron de l'hôtel de police du département, évoquant sa « peur » et son « incompréhension totale devant l'immobilisme » de la justice et des pouvoirs publics, il a conclu, sous les applaudissements : « Je vois notre cher pays partir à la dérive avec des lois qui ne protègent plus la veuve et l'orphelin. »

Dans la foule, seuls quelques-uns ont entendu les paroles de M. Leroux. Mais tous partageaient son indignation. Si deux policiers sont morts, le 16 octobre, c'est parce que « la justice libère au bout de deux ans des criminels qui n'ont pas été jugés, même s'ils sont multirécidivistes comme "le Chinois" », s'offusque Alain, jeune gardien de la paix du commissariat de Pontault-Combaud (Seine-et-Marne). Malfaiteur d'origine asiatique plusieurs fois condamné en cour d'assises, Jean-Claude Bonnal, dit « le Chinois » est soupçonné d'avoir participé au quadruple meurtre d'Athis-Mons (Essonne), le 6 octobre, et au cambriolage sanglant du Plessis, dix jours plus tard. Il avait été remis en liberté en décembre 2000, dans l'attente d'un nouveau procès pour vol à main armée. « Son cas est l'illustration dramatique d'un système qui a peut-être libéré un assassin, d'une justice qui offre des droits aux voyous et des cercueils aux victimes », analyse Bruno Beschizza, secrétaire général du syndicat d'officiers Synergie. Il ignorait encore, comme la plupart de ses collègues mardi en début d'après-midi, que

l'enquête sur la mort des deux policiers mettait désormais nettement en cause Jean-Claude Bonnal (lire ci-dessous).

Qu'importe si la remise en liberté du criminel ne doit rien à la loi du 15 juillet 2000 sur la présomption d'innocence, unanimement décriée au sein du cortège. En limitant la détention provisoire, la loi Guigou « permet aux crapules de s'en sortir », juge un policier à la retraite. « Elle est faite pour protéger les hommes politiques soupçonnés de fraude et de corruption », précise un autre, en activité dans les Hauts-de-Seine. « Elle donne le dégoût », résume Xavier Beugnot, secrétaire général du Syndicat général de la police-FO, qui s'interroge sur l'utilité « d'interpeller des malfrats si c'est pour les relâcher aussitôt ».

« PROBLÈME AVANT TOUT MORAL »

Dix mois après son entrée en vigueur, le 1^{er} janvier, la loi Guigou semble cristalliser toutes les rancœurs accumulées depuis des années par les policiers en tenue, qui n'avaient jamais été aussi nombreux à exprimer leur « ras-le-bol » dans la rue depuis la manifestation parisienne du 16 novembre 1991. Ils étaient alors 10 000 à exiger une réforme en profondeur. Dix ans plus tard, le cas Bonnal est « la goutte d'eau qui fait déborder le vase », répètent les manifestants, excédés par les huit morts lors d'opérations de police enregistrées depuis le début de l'année. « Ce sont surtout les petits délin-

quants multirécidivistes qui sont la véritable bête noire des policiers », explique un brigadier des Yvelines, scandalisé que la justice « néglige les petits délits sous prétexte qu'ils sont commis par des mineurs ».

Le malaise, au sein du cortège, ne tient d'ailleurs pas qu'au laxisme des juges, supposé et abondamment dénoncé. « Le problème

les dossiers bien travaillés qui ne débouchent sur rien et les femmes qui demandent le divorce. Maintenant, la désillusion arrive de plus en plus vite. » Les manifestants évoquent ainsi, pêle-mêle, les insultes, les crachats et le sentiment d'impuissance. Quant aux moyens supplémentaires dont les policiers sont censés disposer chaque

balles qui sert à mesurer la pénurie. « Nous n'en avons que 15 pour 160 fonctionnaires », déplore Alain, brigadier à Pontault-Combaud. « Un gilet pare-balles vaut 4 000 francs », rapportait, mardi, Marc Blondel, le secrétaire général de Force ouvrière, venu défilé « par solidarité » avec les fonctionnaires. « Est-ce le prix de la vie d'un policier ? », interrogeait-il.

Les moyens, très peu de manifestants en demandent davantage pour la justice, « qu'on abandonne avec ses prisons surpeuplées et ses mesures de réinsertion inexistantes », comme le souligne cet inspecteur d'une administration centrale, qui ne cache pas son engagement à gauche – « très minoritaire au sein de la police », dit-il. Parmi ses collègues, le policier dit avoir été l'un des rares à s'élever contre la création « sans moyens ni budget » de la police urbaine de proximité, qu'il qualifie de « vitrine électorale de l'activité policière dont les anciens partisans ont aujourd'hui les premiers à dénoncer l'inefficacité ». Moyens et effectifs existent, poursuit-il, mais ils sont mal répartis : « Ceux qui en ont le moins sont toujours ceux en bas de l'échelle, sur le terrain, bien loin des huiles qui se déplacent en voiture avec chauffeur. » Dix ans après la manifestation du 16 novembre 1991, constate-t-il désabusé, « la police est toujours un système féodal, redoutée des politiques et désertée par la gauche ».

Alexandre Garcia

Une circulaire pour accélérer les procédures

La ministre de la justice, Marylise Lebranchu, a annoncé, mardi 23 octobre, qu'elle adresserait prochainement une circulaire aux parquets généraux portant sur la détention provisoire et le contrôle du déroulement des instructions. Cette circulaire, indique un communiqué de la chancellerie, « précisera les règles de suivi des dossiers portant sur des affaires criminelles dans le souci d'une instruction aussi rapide que possible ». Les dossiers impliquant plusieurs auteurs ou plusieurs faits pourront ainsi être disjointes afin qu'ils soient jugés au plus vite.

La circulaire rappellera également aux parquets « la nécessaire prise en compte de la récidive » dans les décisions relatives aux placements en détention provisoire, à leur prolongation ou aux demandes de mise en liberté. Le texte préconisera enfin que les expertises et les commissions rogatoires (demandes d'investigations) « fassent l'objet d'un suivi rigoureux pour éviter tout retard excessif » dans l'instruction.

est avant tout moral, explique un inspecteur de la brigade des mineurs. Notre métier est dévalorisé, nous ne sommes pas bien considérés par la population, nous ne sommes plus motivés. » Avant, poursuit un inspecteur des renseignements généraux, les collègues mettaient quelques années avant d'être déçus et de réaliser qu'on les prenait pour des cons, avec les heures supplémentaires jamais payées,

année, nombre d'entre eux, en poste en banlieue, disent n'en avoir jamais vu la couleur. « Nous n'avons pas de voitures qui roulent décemment, nos radios datent de vingt ans et nous manquons de matériel, énumère un officier de Seine-Saint-Denis. On se sent dans une police pauvre, pas soutenue par les hommes politiques. »

Dans les commissariats, c'est souvent le nombre de gilets pare-

Du gardien au commissaire, les chiffres-clés

- Le budget de la police s'élèvera en 2002 à 33,1 milliards de francs.
- Les effectifs comprennent aujourd'hui 116 862 agents, dont 1 941 commissaires, 15 965 officiers de police, 98 956 gardiens de la paix. A cela s'ajoutent 15 195 agents de sécurité (emplois-jeunes) et 580 policiers auxiliaires (appelés du contingent).
- Le traitement d'un gardien de la paix en début de carrière se monte à 7 648 francs par mois et de 14 062 francs pour un brigadier major (plus haut grade de gardien de la paix). L'échelle des salaires des officiers de police varie, elle, de 8 248 francs pour un élève à 17 366 francs pour un commandant.

Celle des commissaires de police varie entre 9 784 francs pour un élève et 26 265 francs pour un commissaire divisionnaire. Les gardiens de la paix et les officiers de police perçoivent en outre une prime de résidence représentant entre 1 % et 4 % de leur traitement de base, ainsi qu'une prime de sujétion de 15 % à 18 % du traitement de base. Les commissaires de police bénéficient aussi d'une prime de résidence et d'une prime d'allocation de service, en contrepartie de la disponibilité qui leur est demandée 24 heures sur 24, sept jours sur sept, qui s'élève de 4 000 à 7 000 francs.

- Le temps de travail moyen des agents ayant un régime

hebdomadaire, c'est-à-dire classique (55 % des agents), est de 37 heures, selon l'étude effectuée pour le ministère de l'intérieur par le politologue Sébastien Roché. Celui des agents travaillant par roulement varie, selon les cycles, de 32 h 40 à 35 h 12 par semaine.

- L'âge statutaire de départ à la retraite est de 55 ans pour la plupart des agents de police (56 ans pour un commissaire principal et 57 ans pour un commissaire divisionnaire).
- Depuis 1990, 54 agents sont décédés au cours d'une opération de police. Le nombre de tués en service était de 6 en 1990, 2 en 1992, 6 en 1994, 4 en 1996, 1 en 2000. L'année la plus noire était jusqu'à alors 1998, avec 7 morts. Mais 8 agents sont déjà décédés cette année.

Jean-Claude Bonnal, dit « le Chinois », est officiellement mis en cause dans le meurtre des deux gardiens de la paix

MIS en examen et placé en détention provisoire dans l'instruction relative au quadruple meurtre commis le 6 octobre à Athis-Mons (Essonne), Jean-Claude Bonnal semble désormais impliqué dans le meurtre des deux policiers tués le 16 octobre au Plessis-Tréville (Val-de-Marne). Chargés de cette deuxième enquête, les policiers de la Brigade de répression du banditisme (BRB) – dont le chef, Yves Castano, participait à la « marche silencieuse » de Créteil – ont vu leurs soupçons confortés, mardi 23 octobre, par les résultats des analyses d'ADN effectuées sur des cagoules découvertes sur les lieux du drame.

Dès le 19 octobre, Jean-Claude Bonnal et deux de ses complices, qui venaient d'être interpellés par la direction régionale de la police judiciaire (DRPJ) de Versailles dans le cadre de l'enquête sur la tuerie d'Athis-Mons – le patron d'un bar-tabac, son épouse, une serveuse et une femme de ménage avaient été tués dans l'établissement –, avaient été interrogés par la BRB à propos de l'affaire du Plessis-Tréville. Les trois hommes avaient contesté toute participation à ce cambriolage, qui s'était achevé dans un bain de sang.

Selon des sources policières, les

deux compagnons de Jean-Claude Bonnal ont, quant à eux, été mis hors de cause par les expertises ADN. L'implication de celui que le milieu surnomme « le Chinois » dans le meurtre des gardiens de la paix, que semblent attester ces analyses génétiques, avait été évoquée après que les enquêteurs eurent recueilli des témoignages permettant de dresser un portrait-robot susceptible de correspondre au malfaiteur.

Le 16 octobre, deux gardiens de la paix avaient été tués et un troisième blessé alors qu'ils tentaient de secourir une famille victime de cambrioleurs dans un pavillon du Plessis-Tréville. Les policiers, alertés par un appel téléphonique passé par la nièce du propriétaire, dont la présence dans la maison avait échappé aux six agresseurs, croyaient intervenir pour un banal cambriolage. Les malfaiteurs, qui avaient pris en otage un couple et leurs deux enfants, âgés d'une vingtaine d'années, comptaient s'emparer du contenu d'un coffre-fort et obtenir l'accès à une bijouterie où avait travaillé l'épouse du propriétaire du pavillon.

Alertés par le guetteur du groupe de l'arrivée des policiers, les cambrioleurs s'étaient repliés dans le jardin et dissimulés derrière des arbres. A l'arrivée des trois fonctionnaires de

police, ils avaient fait feu dans leur direction, alors que ceux-ci leur tournaient le dos. Deux des trois gardiens de la paix n'avaient pas survécu à leurs blessures (*Le Monde* du 18 octobre).

Aussitôt après la fusillade, un jeune homme de vingt-huit ans avait été interpellé dans le jardin du pavillon. Blessé par balles, il a, depuis, été mis en examen par la juge de Créteil (Val-de-Marne) Jacqueline Audax pour sa participation au cambriolage. Il a en revanche été mis hors de cause pour les homicides et tentatives d'homicide envers les policiers.

Multirécidiviste de l'attaque à main armée, Jean-Claude Bonnal, né en 1953 à Saïgon, a déjà été condamné à vingt-neuf ans de réclusion criminelle au terme de trois procès en cour d'assises (*Le Monde* du 23 octobre). A la fin de 1998, il avait été arrêté à la suite d'un hold-up au magasin parisien du Printemps, qui s'était soldé par une fusillade qui avait fait dix blessés, dont un grave. Placé en détention provisoire, « le Chinois » a été libéré deux ans plus tard, en décembre 2000, par la chambre d'appel de Paris.

Fabrice Lhomme

KARINE BÉDEL
JOUR DU PASSAGE À L'EURO : 28 NOV. 2001
POUR VOUS, C'EST QUAND L'EURO ?

ÉVITEZ LA BOUSCULADE APRÈS LE 1^{er} JANVIER 2002.
ÉCHANGEZ DÈS MAINTENANT VOS LIQUIDITÉS EN TRAVELERS CHEQUES AMERICAN EXPRESS® EN EUROS.

PLUS SÛRS QUE DES ESPÈCES - EN CAS DE PERTE OU DE VOL REMPLACÉS GÉNÉRALEMENT SOUS 24 HEURES.*

CHÈQUES DE VOYAGE EN EUROS DISPONIBLES DÈS AUJOURD'HUI !
www.americanexpress.fr

Émission des Travelers Cheques American Express® en euros : 02 63 43 43 43 (du lundi au vendredi, de 9h à 18h). Les chèques sont émis en euros et sont valables dans tous les pays où l'euro est accepté. Les chèques sont émis en euros et sont valables dans tous les pays où l'euro est accepté. Les chèques sont émis en euros et sont valables dans tous les pays où l'euro est accepté.



Dominique Monjardet, sociologue

« Le malaise policier est renforcé par une kyrielle de réformes qui harassent la bête »

SPÉCIALISTE des questions de police, le sociologue Dominique Monjardet est attaché au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Il est notamment l'auteur de *Ce que fait la police* (éditions La Découverte, 1996). Selon lui, les mouvements de protestation des policiers sont révélateurs d'un malaise latent dont il explique les causes.

« **Quelle analyse faites-vous des dernières manifestations policières, d'une ampleur sans précédent depuis plusieurs années ?**

« C'est l'expression d'un malaise latent qui existe depuis une vingtaine d'années. Depuis que la police est confrontée aux problèmes des quartiers, à la montée de la petite et moyenne délinquance, elle cherche des réponses et ne les trouve pas. Ce malaise est renforcé par une kyrielle sans fin de réformes, qui échouent, sont annulées ou reportées mais qui harassent la bête sans que l'on voie jamais vraiment une issue. Ce phénomène crée une mise sous tension, vécue comme une mise en question par les policiers.

« **Ceux qui font les interpellations sur le terrain ont l'impression de labourer la mer. Cela entretient une frustration profonde et une mythologie de l'impunité ?**

Il y a un moment où la pression est trop forte et où des événements tragiques comme la mort de policiers sont l'occasion de l'exprimer. C'est autant une demande qu'une protestation. Cette demande est aussi de l'ordre du symbolique et de la reconnaissance, même si elle prend plus facilement la forme de revendications matérielles.

« **Quelle est la réalité du manque de moyens dont se plaignent les policiers ?**

« Il y a assez de policiers en France. Mais on ne s'est toujours pas décidé à mettre en œuvre les redéploiements géographiques et fonctionnels nécessaires. La mise en place de la police de proximité suppose de redéployer l'activité policière quotidienne sur le terrain au contact de la population. Mais on ne peut pas à la fois reprendre pied dans des espaces urbains laissés de côté et maintenir des services de police spécialisés, calibrés au temps des guerres coloniales ou de la guerre froide. Il y a des dizaines et des dizaines de circonscriptions de sécurité publique dont la population a fondu et où les effectifs policiers n'ont pas bougé. A l'inverse, il y a une quantité de quartiers nouveaux, de grands ensembles qui n'ont pas de commissariats.

« Le redéploiement géographique avait été tenté, à l'été 1998,



DOMINIQUE MONJARDET

quand avait été publiée une liste de villes dans lesquelles la police devait céder la place à la gendarmerie. Mais cela a fait l'effet d'un chiffon rouge auprès des élus locaux qui, avec l'aide des syndicats de policiers, ont enterré la réforme.

« **Que pensez-vous du ressentiment policier à l'égard de la loi sur la présomption d'innocence, accusée de créer un sentiment d'impunité chez les délinquants et d'entraver l'action de la police ?**

« Cette loi alourdit le travail procédural mais elle n'empêche pas de pourchasser efficacement les criminels. Derrière la critique de l'impunité, il y a le vrai problème des classements sans suite par le parquet et celui de l'absence de retour sur l'action de la police. La réponse de la justice est souvent lente et les policiers n'ont pas toujours d'informations exactes sur la suite donnée à leur travail. Ceux qui font les interpellations sur le terrain ont l'impression de labourer la mer. Cela entretient une frustration profonde et une mythologie de l'impunité.

« Il faut arrêter ce petit jeu vain et stérile qui consiste à accuser la justice. Dans le cas de la polémique actuelle sur la mort des deux policiers, la libération d'un des criminels quelques mois plus tôt est incontestablement une bavure judiciaire. Mais quand il y a une bavure policière, les policiers sont les premiers à dire que, dans n'importe quel groupe professionnel, il peut y avoir un déviant ou un incapable sans que cela n'engage l'ensemble du corps. Il faudrait qu'ils acceptent ce raisonnement pour la justice.

« **Y a-t-il un problème de gestion ministérielle de la question policière ?**

« Il y a un vrai problème de gestion du ministère de l'intérieur, indépendant de la qualité et la personnalité des ministres. La question est de savoir si ce ministère dispose, en son sein, des compétences requises pour mener des réformes d'ampleur à long terme. Pour la police de proximité, les principaux postes de direction concernés ont connu des changements qui font que l'équipe censée piloter la réforme a, pour le moins, manqué de stabilité. Le ministère de l'intérieur a sans doute à apprendre sur la gestion du changement dans les grandes organisations.

« **L'évolution de la gauche sur les questions de sécurité depuis le colloque de Villepinte en 1997 et son récent durcissement ne devraient-ils pas être de nature à atténuer la grogne policière ?**

« Les pressions liées à la mise en vigueur du plan Vigipirate et la

mort de plusieurs collègues constituent un cocktail conjoncturel mais la gauche a eu quatre années de grande tranquillité sur le front policier. Derrière les polémiques électorales entre la gauche et la droite, il y a une profonde continuité de l'action publique sur les questions de police. Les solutions dans la durée ne sont pas diamétralement opposées et s'il s'agit de faire de la démagogie à court terme auprès de la profession en lui parlant tolérance zéro et laxisme des juges, la gauche sera toujours battue par la droite.

« A Villepinte, la gauche, pour la première fois, avait un programme complet et cohérent. Quatre ans après, elle risque de perdre les élections là-dessus parce qu'elle n'a pas su jouer pleinement les cartes qu'elle avait en main. Elle s'est dotée d'un conseil de la sécurité intérieure, pour assurer la cohérence des ministères impliqués dans les questions de sécurité, mais sans parvenir à éviter les flambées d'hostilités entre la justice et l'intérieur. Elle a créé les contrats locaux de sécurité mais le suivi fait parfois défaut. Pour la police de proximité, il manque toujours des mesures d'accompagnement qui rendraient la réforme irréversible, et d'abord aux yeux des policiers eux-mêmes. »

Propos recueillis par Frédéric Chambon

La droite accuse la loi Guigou, la gauche désigne les magistrats

MAIS QUE FAIT la justice ? Mardi 23 octobre, à l'Assemblée nationale, la droite a voulu tirer profit de la polémique suscitée par la remise en liberté de Jean-Claude Bonnal, soupçonné d'avoir participé au quadruple meurtre d'Athis-Mons (Essonne), le 6 octobre, puis au meurtre des deux policiers tués, le 16 octobre, au Plessis-Trévisé (Val-de-Marne). « *Vous érigez l'impunité en système de traitement des affaires courantes, au moins quatre personnes sont mortes parce que le laxisme s'installe dans les esprits* », a lancé Philippe Houillon (DL, Val-d'Oise) à la ministre de la justice, Marylise Lebranchu, dès l'ouverture de la séance de questions au gouvernement. « *La loi sur la présomption d'innocence crée, pour les policiers, déjà en sous-effectif, de nouvelles contraintes qui supposent des moyens que vous ne leur donnez pas !* », a ajouté le député, avant d'accuser le gouvernement de mettre la « justice en état d'asphyxie. »

Dans une atmosphère électrique, la garde des sceaux a rappelé que la remise en liberté de M. Bonnal avait été ordonnée en décembre 2000, soit un mois avant l'entrée en vigueur de la loi, « par des magistrats contre l'avis du parquet ». Puis, la ministre a rafraîchi la mémoire de M. Houillon, qui fut le porte-parole de DL lors de l'examen, en 2000, du projet de loi d'Elisabeth Guigou, alors ministre de la justice : à l'épo-

que, « *vous aviez dit que ce texte était inspiré par les suggestions de l'opposition !* », a ironisé M^{me} Lebranchu, égratignant au passage le nom du député pour l'appeler « Monsieur Couillon ». Lors de la deuxième lecture du projet de loi, en février 2000, les députés RPR, UDF et DL s'étaient abstenus après que leurs collègues du Sénat eurent voté pour. La ministre de la justice a conclu en déplorant « des décisions de justice qui nous sidèrent et nous révoltent ».

DIVISION DE L'OPPOSITION

Que fait la justice ? Pour les socialistes, ce n'est pas la loi sur la présomption d'innocence qui est en cause, c'est la décision des juges. « *Est-il vrai que, lors de l'examen de la demande de mise en liberté de Jean-Claude Bonnal, les réquisitions du parquet au nom de l'intérêt public, et donc en votre nom, madame la ministre, étaient défavorables à la mise en liberté ?* », a demandé le président de la commission des lois, Bernard Roman (PS, Nord). « *Oui, le parquet a requis la prolongation de la détention. Les magistrats pouvaient parfaitement maintenir Jean-Claude Bonnal en détention* », a répondu M^{me} Lebranchu.

Dans les couloirs, après la séance, un sentiment de désolation s'empara de la droite. « *Il aurait mieux valu reconnaître que la droite a manqué de conviction lors du débat sur la*

présomption d'innocence. Plutôt que de faire preuve d'arrogance, nous devrions réclamer l'abrogation de la loi », a soupiré Christian Estrosi (RPR, Alpes-Maritimes), qui déploierait « le manque de conviction » de la question de M. Houillon. « *Elle était mal posée* », assurait Claude Goasguen (DL, Paris).

De fait, dès lundi, l'opposition s'était divisée. Alors que Patrick Ollier (RPR, Hautes-Alpes) venait de réclamer le dépôt d'une motion de censure contre le gouvernement « pour son incapacité en matière de politique judiciaire et de sécurité », le président du groupe RPR, Jean-Louis Debré, enterrait aussitôt cette « initiative personnelle » (*Le Monde* du 24 octobre). Mardi, en fin de matinée, le groupe DL reprenait l'idée de M. Ollier avant d'y renoncer... faute d'un soutien du RPR. Après vingt-quatre heures d'atermoiements, M. Debré et le président de DL, Alain Madelin, ont formulé la même demande d'« une révision de la loi Guigou ».

Après la séance, compte rendu des débats sur la présomption d'innocence en main, Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) s'employait à convaincre qu'il avait émis des réserves sur le texte de M^{me} Guigou lors du vote en seconde lecture. A quelques pas, le président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault, rappelait « qu'Edouard Balladur avait demandé la suppression du juge d'instruction ! ». « *Nous ne sommes pas laxistes !, s'est insurgé le maire de Nantes. Je n'ai pas voté une loi qui permet à la justice de libérer automatiquement les criminels.* »

Alain Tourret n'a pas non plus la mémoire qui flanche. Le député radical de gauche du Calvados a renvoyé dos à dos la droite et la gauche : « *Il est scandaleux d'accuser les juges ! La décision de justice est une prise de risque permanente* », s'est-il indigné, à l'adresse des socialistes. Il s'est aussi souvenu d'une discussion avec M. Devedjian : « *Je le revois m'expliquer que Jacques Chirac a convaincu le RPR de voter la présomption d'innocence. Il m'avait dit : "On a le droit de se tromper. Le scandale, c'est les innocents qu'on met en prison".* »

Mercredi matin, Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire) a mis en cause, à sa manière, les magistrats : « *Si nous sommes dans ce climat, c'est que nous avons eu l'impression (...) que les juges s'intéressaient beaucoup plus à poursuivre toute une série de responsables économiques et politiques qu'à faire de la lutte contre la grande criminalité leur principale responsabilité* », a-t-il déclaré sur LCI.

Elie Barth et Clarisse Fabre

La loi sur la présomption d'innocence

La loi sur la présomption d'innocence du 15 juin 2000 dite « loi Guigou », est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2001. Elle réforme en profondeur de larges aspects de la procédure pénale.

- **Garde à vue** : la loi interdit aux policiers de placer les témoins en garde à vue, une mesure désormais réservée aux seuls suspects. Elle prévoit l'intervention de l'avocat dès la première heure de la garde à vue et non plus à la vingtième heure, comme auparavant. Depuis le 1^{er} janvier, le nombre de garde à vue a baissé de 9 % par rapport à 2000.
- **Instruction** : la loi étend le statut de témoin assisté, qui permet aux personnes d'être entendues par un juge d'instruction, avec leur avocat, sans être mises en examen. Désormais, les personnes contre lesquelles il existe des « indices » sont des témoins assistés, et il est nécessaire de réunir des « indices graves ou concordants » pour procéder à une mise en examen.
- **Détention provisoire** : la loi crée

un « juge des libertés et de la détention », compétent pour décider du placement en détention provisoire d'une personne mise en examen, décision qui appartenait au seul juge d'instruction. Elle crée des délais aux détentions provisoires, qui ne peuvent excéder deux ans en cas de délit et quatre ans en cas de crime. Depuis le début de l'année, les détentions provisoires ont baissé de 23 %.

● **Appel des décisions des cours d'assises** : la loi crée un recours contre les décisions des jurys d'assises, dont les condamnés ne pouvaient jusqu'ici faire appel. Cette possibilité n'est ouverte qu'en cas de condamnation et non d'acquiescement.

● **Judiciarisation de l'application des peines** : les libérations conditionnelles des détenus pour longues peines sont octroyées par les cours d'appel et non plus par le garde des sceaux. Depuis le 1^{er} janvier, le nombre de libérations conditionnelles a augmenté de 20 %.

easyJet à Paris-Orly?

easyJet est en moyenne 50% moins cher et beaucoup plus rentable :

Les avions sont utilisés plus longtemps :
11 h par jour avec un temps d'escalade de 30 mn en moyenne

Les coûts de distribution sont réduits :
90% des ventes réalisées sur Internet

Le produit offert est simple mais fiable :
pas de classe affaires ni de plateaux-repas gratuits, mais des liaisons fréquentes et ponctuelles de point à point uniquement entre des villes européennes

Aidez-nous à faire des créneaux horaires d'Orly une vraie richesse !

20 000 créneaux, c'est ce qu'il nous faut pour baser 7 avions à Orly et obtenir une taille suffisante pour exploiter la plateforme de façon rentable et vous offrir des tarifs imbattables sur 6 ou 7 destinations européennes... S'ils étaient dispersés entre une multitude de compagnies aériennes, ils perdraient tout intérêt... Et vous de même...

Non aux préjugés !

Les employés sont sous-payés ?
Non, ils sont bien payés et leurs emplois ont de l'avenir

De petits aéroports ?
Non, mais des aéroports efficaces dans des villes importantes

De vieux avions ?
Non, une flotte de Boeing 737 bien entretenue et des plus modernes

Un projet non viable ?
easyJet c'est 1 600 employés à travers l'Europe, 7.1 millions de passagers transportés sur 35 liaisons entre 16 villes européennes

Dites-nous ce que vous en pensez sur www.easyJet.com



easyJet.com

Cinquante-six grands patrons demandent à M. Jospin de renoncer à durcir le droit de licenciement

Le projet de loi de modernisation sociale doit être définitivement voté au Parlement en décembre

Dans un « appel » publié mercredi 24 octobre par *Les Echos*, les présidents de cinquante-six grandes entreprises dénoncent le volet licenciement

du projet de loi de modernisation sociale. « Les nouvelles dispositions freineraient l'adaptation des entreprises pour rester compétitives »

et constitueraient un « piège » pour les salariés. En juin, Laurent Fabius avait, lui aussi, critiqué des réformes prises sous la pression du PCF.

L'AVERTISSEMENT s'adresse à Lionel Jospin et à Elisabeth Guigou, la ministre de l'emploi et de la solidarité : renoncez à l'alourdissement des procédures de licenciement inscrit dans votre projet de loi dit « de modernisation sociale », qui doit être définitivement adopté par le Parlement en décembre. C'est, en substance, le message contenu dans l'« appel » que cinquante-six présidents de grandes entreprises ont publié, mercredi 24 octobre, dans *Les Echos*.

Cette démarche est une première, les patrons ayant toujours laissé le Medef parler en leur nom pour exprimer leur hostilité à certaines réformes (35 heures) ou, au contraire, en défendre d'autres (fonds de pension). Cette initiative a été prise par l'AFEP (Association française des entreprises privées) – puissant et discret groupe de pression créé en 1982 par Ambroise Roux, alors président de la Compagnie générale d'électricité, pour s'opposer à la politique de nationalisations menée par la gauche.

Ces patrons, dont les entreprises emploient au total 1,5 million de salariés, pèsent lourd dans l'économie française, même si l'on note quelques grands absents, comme

Louis Schweitzer (Renault) ou Jean-Marie Messier (Vivendi Universal). L'appel est notamment signé par Claude Bébear (AXA), Daniel Bouton (Société générale), Bertrand Collomb (Lafarge), Thierry Desmarest (TotalFinaElf), Jean-Martin Folz (PSA), Maurice Levy (Publicis), Gérard Mestrallet (Suez), Michel Pébereau (BNP Paribas), Jean Peyrelevade (Crédit lyonnais), Pierre Richard (Dexia) ou Serge Weinberg (Pinault-Printemps-Redoute). Le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, l'a également paraphé, mais en tant que patron de la holding CGIP.

Ces membres de l'establishment patronal, dont certains ont des liens avec le PS ou des affinités intellectuelles avec certains de ses dirigeants, reprochent au gouvernement d'avoir donné une définition plus restrictive du licenciement pour motif économique. La réforme entraînera aussi un « appauvrissement » du dialogue social, à rebours des évolutions constatées dans les grands pays développés, notent-ils. Enfin, ils dénoncent la limitation des annonces publiques de plans sociaux – réservées en priorité aux représentants des salariés – comme une

mesure en totale contradiction avec les règles du droit boursier sanctionnant les délits d'initiés.

« Les nouvelles dispositions (...) freineraient l'adaptation des entreprises pour rester compétitives : le piège se refermerait alors sur les salariés », écrivent ces chefs d'entreprise. Prenant l'exemple du secteur de la téléphonie mobile, qui s'est effondré en quelques semaines, ils jugent que la loi va les priver de toute capacité de réaction. Elle conduira, selon eux, à « doubler au minimum les délais » : dans le cas d'une entreprise de mille salariés qui en licencierait le quart, « la procédure passerait d'environ cent à deux cents jours ». Avec la prise en compte du congé de reclassement prévu dans le projet, « la rupture des contrats de travail ne serait effective qu'au terme d'environ cinq cents jours ».

Ces patrons ne profèrent aucune « menace » de délocalisation de leurs activités, mais ils soulignent que la nouvelle loi « risquerait d'accentuer les déséquilibres géographiques de l'emploi ». Ils en concluent que « l'émotion est mauvaise conseillère », une allusion claire aux circonstances qui ont conduit le premier ministre à accepter, sous la

pression du PCF, ce tour de vis sur le droit de licenciement : affaire Michelin à l'automne 1999, puis licenciements chez AOM-Air liberté, Marks & Spencer et, tout récemment, Moulinex.

Cette initiative inédite intervient au moment où, de son côté, le Medef affiche sa volonté de peser dans les débats de l'élection présidentielle, notamment à travers la campagne d'explications et de propositions qu'il devait lancer, jeudi, en organisant un premier forum régional à Angoulême. Elle s'inscrit également dans un contexte de forte chute de la croissance économique qui a incité M. Jospin à assouplir les règles de passage aux 35 heures pour les entreprises de moins de vingt salariés. Les signataires espèrent qu'il adoptera la même démarche pragmatique sur le dossier du droit de licenciement. Depuis juin, Laurent Fabius plaide en ce sens, redoutant que la réforme ait « un effet dissuasif sur l'investissement et le recrutement » (*Le Monde* du 16 juin). En vain, jusqu'à présent.

Jean-Michel Bezat

► www.lemonde.fr/restructurations

Cinq nationalistes entendus après l'inscription de slogans anti-français à Ajaccio

Indipendenza se défend de compter des « racistes »

CINQ NATIONALISTES ont été entendus quelques heures, mardi 23 octobre, par la police judiciaire d'Ajaccio, à la suite de l'occupation, le 17 octobre, du siège de la direction départementale de l'équipement (DDE) de Corse-du-Sud, à Ajaccio, où avaient été tagués des slogans hostiles aux Français. L'affaire a causé une vive émotion sur l'île, où de nombreuses associations ont dénoncé le « racisme » et la « xénophobie » des propos, d'autant que l'occupation avait été organisée par le principal parti nationaliste, Indipendenza, organiquement lié au mouvement nationaliste de Jean-Guy Talamoni, Corsica Nazione.

Une quarantaine de militants ont pénétré vers 9 heures, mercredi 17 au matin, dans les locaux de la DDE. Pour les nationalistes, « la DDE est un exemple flagrant de décorisation programmée » des emplois. Jean Cagniard, le directeur régional de l'équipement, a assuré au contraire que « cette soi-disant décorisation » ne repose « sur rien de sérieux » et fait partie « des fantasmes locaux ». L'occupation, au début « tendue mais pacifique », selon le directeur, a dégénéré. Des dossiers ont été jetés par la fenêtre, d'autres emportés, un disque dur d'ordinateur a été effacé et des inscriptions faites sur les murs, « IFF ! », pour « I Francis Fori ! » (les Français dehors) ; « un bon Français est un Français qui part » ; enfin, les noms sur les portes des employés continentaux ont été suivis d'un « Fori ! ». « Ce qui a le plus choqué le personnel, ce ne sont pas les dossiers jetés par les fenêtres, explique M. Cagniard, ce sont ces propos de haine. C'est cette haine qui frappe. »

La condamnation, dans l'île, a été unanime, même dans les rangs d'associations qui ne sont pas hostiles aux nationalistes. « La légitimi-

té de l'aspiration à une politique de formation et d'emploi pour le peuple corse ne peut s'accompagner de tels manquements aux principes fondamentaux de toute société véritablement démocratique », ont indiqué I Verdi (les Verts) corse. « Qu'importe le reste de votre discours sur l'inégalité de traitement des Corses, a écrit la Ligue des droits de l'homme à Indipendenza, ces propos de haine ont constitué, de fait, l'essentiel du message politique que vous avez délivré. » Le collectif antiraciste Ava Basta et les principaux syndicats se sont eux aussi émus.

POUR « EXORCISER »

Un responsable d'Indipendenza, lui-même choqué, reconnaît en privé que « en abrutis, on est bien pourvus, mais pas en racistes ». Mais le parti a rendu public, mercredi 24 octobre, une longue « lettre ouverte au peuple corse » plutôt embarrassée. « Non, les militants d'Indipendenza ne sont pas xénophobes et ne sont pas racistes », indique le texte, qui assure que « les quelques slogans tagués n'étaient que l'expression du mécontentement de certains militants, qui ont tiré un peu rageusement la sonnette d'alarme ». Ces inscriptions « voulaient sans doute, et maladroïtement, exorciser... "Le Corse dehors !" », souvent dit timidement mais toujours mis en pratique par les méthodes et les comportements de l'Etat français depuis plus de 230 ans ». Indipendenza rappelle que le peuple corse est « une communauté de destin » et que le slogan « IFF ! » a été abandonné depuis une quinzaine d'années en raison notamment « de son manque de lisibilité ».

Franck Johannès

► www.lemonde.fr/corse

La retraite après quarante ans de cotisation figure dans l'avant-projet du PS

FRANÇOIS HOLLANDE a profité de la réunion du bureau national du Parti socialiste, qui, mardi 24 octobre, examinait les propositions sociales et sociétales de Martine Aubry, chargée de l'élaboration du « projet 2002 », pour voler au secours de la maire de Lille, cible de critiques quant à son implication dans ce travail (*Le Monde* daté 21-22 octobre). Le premier secrétaire du PS, appuyé par Jean Glavany, ministre de l'agriculture, a affirmé que le rythme prévu pour le projet « était et est toujours le bon ». S'en est pris à ceux « qui dénigrent », relevant que si certains d'entre eux étaient désœuvrés, il était résolu « à ne pas les laisser dans le désœuvrement ». Enfin, à l'attention des courants jospino-rocadien et fabiusien, qui avaient tenu colloque séparément le 20 octobre, il a rappelé que « le parti est le lieu unique où se prépare le projet ».

Rassérénée par cette mise au point, M^{me} Aubry a présenté un texte de soixante pages intitulé « Pour de nouveaux choix de société », qui va être envoyé aux fédérations en vue de son adoption au conseil national du 17 novembre. Le volet économique est renvoyé à décembre. Henri Emmanuelli a annoncé un contre-texte, économique et social, centré sur la redistribution et l'égalité sociale. Dans le préambule, M^{me} Aubry défend le « besoin de reconnaissance » et d'« autonomie individuel-

le » mais aussi la « demande de règles sociales ».

Le texte mêle des propositions déjà formulées et des idées nouvelles. Il propose « un congé de naissance ou un congé parental de six mois » partagé entre les parents, un « contrat d'autonomie » pour les jeunes au contenu encore flou, des « travaux d'utilité sociale » pour les retraités, une « conférence nationale des âges », une loi-cadre sur « le droit à l'éducation et à la formation tout au long de la vie » débouchant sur un « capital ou compte formation ». Estimant que les systèmes de maîtrise des dépenses de santé « ont atteint leurs limites », le PS affirme que ces dépenses « vont augmenter » et que leur progression ne peut plus être basée sur celle du produit intérieur brut. « Accepter de faire de la santé une priorité, c'est accepter d'en assumer la charge », note-t-il, en prônant « des modes de régulation nouveaux, susceptibles, à partir des besoins de la population, d'encadrer l'évolution des dépenses ».

POUR L'ÉQUITÉ DES RÉGIMES

M^{me} Aubry défend l'idée d'un « contrat avec chaque Français pour sa santé » et la création d'agences régionales de santé. Elle reprend l'objectif d'une société du plein emploi, présentée comme « une société de travail » avec « le droit au travail pour tous ». En début de législature,

une conférence sociale entre l'Etat et les partenaires sociaux fixerait « les modalités d'une synergie entre la négociation et la loi ». Le PS propose de créer 200 000 « contrats sociaux de travail » au bénéfice des chômeurs de longue durée, des jeunes exclus ou sortant d'un parcours d'insertion et des chômeurs de plus de cinquante ans. D'autres mesures portent sur la « qualité » de l'emploi, la lutte contre la précarité et la création d'un « fonds mutualisé d'aide au reclassement » pour les salariés licenciés des petites entreprises.

Sur la retraite, M^{me} Aubry plaide pour « une nouvelle politique de l'âge », avec une autre problématique, « non plus quelle retraite l'économie nous permet-elle d'espérer mais quelle forme d'organisation de notre temps souhaitons-nous ». Les salariés ayant travaillé tôt devraient prendre leur retraite « dès le seuil de quarante ans de cotisation, sans attendre l'âge de 60 ans », ceux ayant travaillé tard choisissant « entre l'âge de départ à la retraite et son niveau de retraite ». Le PS réclame « l'équité » entre les différents régimes « dans le respect de la spécificité de chacun », une réforme des retraites dans la fonction publique devant poser au départ la question de « l'intégration des primes » dans le calcul des pensions.

Michel Noblecourt

Députés PCF et PS en appellent au premier ministre pour le financement de la « Sécu »

LE RETOUR de Moscou de Lionel Jospin était très attendu par les députés communistes, qui espèrent du chef du gouvernement de nouveaux arbitrages en faveur des hôpitaux. Des décisions de « cette importance » sont « de son ressort », a insisté Jacqueline Fraysse (PCF, Hauts-de-Seine) lors de l'ouverture des débats, mardi 23 octobre, sur le projet de loi de financement 2002 de la Sécurité sociale, à l'Assemblée nationale. Dressant, comme la plupart des orateurs, le bilan des cinq années écoulées, M^{me} Fraysse a estimé que « l'écart est grand entre ce qui a été fait et ce qui était attendu ». « La situation des hôpitaux est extrêmement grave. La politique de restriction enclenchée par le plan Jupé n'a pas été stoppée », a-t-elle poursuivi. « Si certains pensent le contraire, je les emmène en visite ! », a lancé Maxime Gremetz (PCF, Somme).

L'hôpital, les communistes ont décidé d'en faire le centre de leurs revendications parlementaires, qu'il s'agisse de supprimer la taxe sur les salaires, ce « tribut anachronique », ou d'augmenter les crédits d'investissement. C'est d'ailleurs ce qui été mis en avant par Christian Cuvilliez (PCF, Seine-Maritime) pour justifier l'abstention de son groupe lors du vote, en première lecture, du budget de l'Etat (*lire ci-contre*). Pour le gouvernement et le PS, la tenue du congrès extraordinaire du PCF, du 26 au 28 octobre, explique la détermination affichée de leurs alliés. « Le congrès pousse

Robert Hue à jouer les "M. Muscles" », déplore un socialiste après un rapide aparté infructueux, dans les couloirs du Palais-Bourbon, entre Elisabeth Guigou, la ministre de l'emploi et de la solidarité, et le candidat communiste à l'élection présidentielle.

S'il n'est pas question, pour le gouvernement, de toucher à la taxe sur les salaires, un effort devrait être consenti pour débloquer des moyens supplémentaires aux hôpi-

enveloppe de 500 millions de francs pour les investissements a également été envisagée. Puis, dans la soirée, d'apartés en réunions discrètes, le dossier a évolué. En recyclant le milliard de francs déjà disponible pour trois ans à travers le Fonds de modernisation des établissements de santé (FMES), le gouvernement pourrait afficher près de 3 milliards de francs de crédits supplémentaires ciblés – minimum réclamé par les communis-

cette fois, sur le volet retraites. Lors de la réunion de leur groupe, mardi matin, plusieurs députés socialistes, dont Christian Bataille (Nord), sont vivement montés au créneau pour défendre l'amendement qui permettrait aux salariés ayant cotisé quarante ans de partir avant l'âge légal de 60 ans. Cette mesure figure, aussi, dans le projet 2002 de leur parti (*lire ci-dessus*).

RENCONTRE DISCRÈTE

La reconduction, début octobre, du système de préretraites dans la fonction publique, qui permet à des fonctionnaires de partir à 56 ans s'ils ont cotisé quarante ans, a attiré le débat. Dans la soirée, M. Le Garrec et Alfred Recours, rapporteur du projet de loi, se sont rendus discrètement à Matignon pour rencontrer Dominique Marcel, le directeur adjoint du cabinet de M. Jospin, et ses principaux conseillers « sociaux ». Toute mesure générale étant exclue, au motif qu'elle ne peut être séparée d'une réforme d'ensemble, un dispositif ciblé sur les bas salaires serait envisagé. Il permettrait à des salariés âgés de plus de cinquante ans et ne bénéficiant d'aucun dispositif de type préretraite ni d'une allocation spécifique, de disposer d'un revenu d'attente dès lors qu'ils ont dépassé quarante ans de cotisations, avant l'ouverture pleine de leurs droits à la retraite. Environ 100 000 personnes seraient concernées.

Isabelle Mandraud

Les communistes s'abstiennent sur le budget 2002

L'Assemblée nationale a voté en première lecture, mardi 23 octobre, la partie recettes du projet de loi de finances pour 2002. Ce vote a été acquis de justesse, par 265 voix pour (PS, Verts, Radicaux de gauche) et 246 contre (RPR, UDF, Démocratie libérale), 35 députés communistes et du Mouvement des citoyens préférant s'abstenir.

Depuis le début de la législature, en septembre 1997, c'est la première fois, à ce stade du débat budgétaire, que le gouvernement dégage une majorité aussi faible. Le budget 2002 est marqué par la poursuite de la baisse des impôts des ménages et des entreprises (39 milliards de francs). La droite a jugé que le projet a été construit sur une prévision de croissance « irréaliste » de 2,5 % et qu'il relevait d'un « mensonge d'Etat ». De son côté, le PCF souhaite introduire une « plus-value sociale » dans le texte, comme dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale en cours de discussion au Palais-Bourbon (*lire ci-dessus*).

taux publics. Dans l'Hémicycle, la question été abordée par M^{me} Guigou, qui a avancé le chiffre de 1 milliard de francs de plus pour le fonctionnement, « ce qui faciliterait la montée en charge du plan de recrutement que nous avons prévu pour accompagner les 35 heures ». Une

tes –, dont une partie serait débouquée dès 2001. « Nous cherchons une solution rapide, forte et visible », a admis Jean Le Garrec, président (PS) de la commission des affaires sociales.

L'arbitrage du premier ministre était également très attendu, au PS

ÉDUCATION Dans une étude publiée le 23 octobre, la direction de la programmation et du développement (DPD) du ministère de l'éducation nationale livre une description très

détaillée des disparités entre établissements scolaires publics. ● LES STATISTIQUES ont construit une typologie qui tient compte simultanément de la catégorie socioprofessionnelle des

parents, de la proportion d'enfants étrangers, du pourcentage d'élèves en retard, etc. ● CES INDICATEURS permettent de confirmer qu'il n'existe pas un système éducatif unique mais bien

une école à plusieurs vitesses. ● UN QUART des collèges publics sont qualifiés de « difficiles » ou « très difficiles ». Dans les académies de Paris et de Versailles, les collèges « favorisés »

d'un côté et « très difficiles » de l'autre sont surreprésentés. ● LES MOYENS attribués aux établissements, très différents selon les régions, contribuent à accroître les inégalités.

Les disparités entre les collèges publics écornent le mythe de l'égalité à l'école

Une étude publiée mardi 23 octobre par le ministère de l'éducation nationale, qui tient compte simultanément, pour la première fois, de l'origine sociale des élèves, de leur parcours scolaire ou de la proportion d'étrangers, souligne l'extrême hétérogénéité entre les établissements

LE MYTHE de l'égalité républicaine devant l'école vient de prendre un nouveau coup. Dans une étude rendue publique mardi 23 octobre à l'occasion de la publication annuelle de *Géographie de l'école*, la direction de la programmation et du développement (DPD) du ministère de l'éducation nationale livre une analyse extrêmement détaillée, et novatrice, sur l'ampleur des disparités entre établissements scolaires. Donc, du même coup, sur l'importance des inégalités scolaires et la difficulté, pour l'école, d'y remédier.

Le sujet n'est certes pas neuf. On sait ainsi, depuis longtemps, que les chances de réussite à l'école sont très variables selon les milieux sociaux. On sait aussi, comme l'ont démontré des études locales, que tous les établissements scolaires ne se valent pas et que les parcours diffèrent fortement dans un collège de centre-ville et dans un collège de banlieue. Il manquait encore une description exhaustive, nationale, de l'hétérogénéité des académies et des établissements, souvent ressentie directement par les parents et les enseignants, mais relativisée par l'institution scolaire au nom de l'unicité du système éducatif. Sur ce point, la nouvelle étude de la DPD, publiée d'ici quelques jours sur Internet (www.education.gouv.fr/dpd), apporte un éclairage inédit, confirmant qu'il n'existe pas un système éducatif unique mais bien une école à plusieurs vitesses.

Jusqu'à-là, la DPD se contentait d'une batterie d'indicateurs pris isolément. Se concentrant sur les 4 956 collèges publics, où la question de la mixité sociale est la plus sensible, les statisticiens de l'éducation nationale ont donc mis au point une typologie des établissements scolaires qui tient compte simultanément de la catégorie socioprofessionnelle des parents, de la proportion d'enfants étrangers, du pourcentage d'élèves en retard, etc. Il en ressort six catégories distinctes, les collèges pouvant être, selon les cas, « favorisés », « moyens », « ouvriers », « en retard », « difficiles » et « très difficiles ».

Premier enseignement, les établissements qui font face à des situations délicates représentent près du quart des collèges. 12,6 % de l'ensemble des collèges sont ainsi qualifiés de « très difficiles » ou de « difficiles » dans la mesure où ils présentent « des caractéristiques sociales et scolaires prédictives de grandes difficultés ». 14,6 % des collèges sont « en retard », du fait de la forte proportion d'élèves ayant redoublé une ou plusieurs fois. A l'inverse, un peu plus de 10 % des collèges apparaissent « favorisés ». Ils rassemblent huit fois plus d'enfants très favorisés par rapport aux collèges « très difficiles ». La proportion d'élèves en retard y est deux fois plus faible qu'en moyenne nationale.

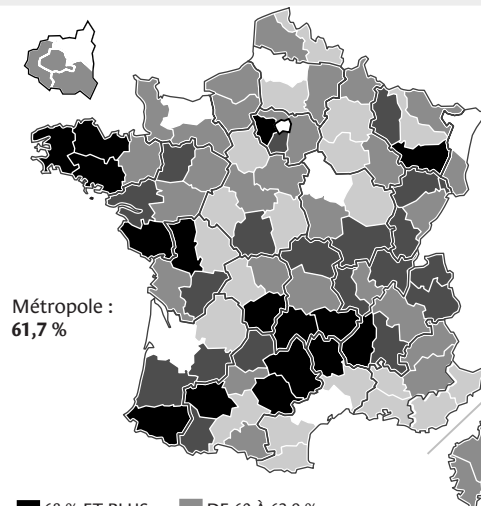
DISCRIMINATION POSITIVE

Deuxième enseignement, les académies présentent des situations très contrastées, au-delà des moyennes académiques habituellement présentées mais finalement peu significatives. Deux profils atypiques ressortent de cette étude fine des disparités entre établissements. Le premier est marqué par une hétérogénéité extrême des collèges : dans les académies de Paris et de Versailles, les collèges « favorisés », d'un côté, et « très difficiles », de l'autre, sont surreprésentés. « Les contrastes [sont] encore plus marqués entre les arrondissements de l'ouest et du nord de la capitale qu'entre le sud et le nord de l'académie de Versailles », ajoute la DPD. Le second profil atypique regroupe, de manière paradoxale, les académies de Créteil – à dominante urbaine – et de Corse – à dominante rurale. Ces deux territoires se caractérisent par une forte concentration de collèges « difficiles » et « très difficiles ». Contrairement aux idées reçues, « ces traits sont encore plus accentués en Corse », précise l'étude.

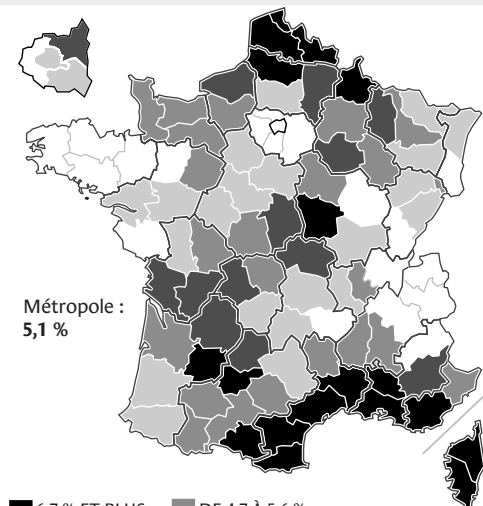
Plus largement, la présence d'un nombre important de « poches de difficultés » influe sur la réussite globale des académies. Celles qui réussissent le mieux sont souvent celles où les collèges moyens sont les plus nombreux et les établissements difficiles les plus rares. C'est notamment le cas des académies de Rennes, Limoges ou Nantes. A

Les élèves des milieux défavorisés réussissent moins bien au baccalauréat

LES BACHELIERS EN 2000



LES BOURSISERS AU COLLÈGE EN 2000-2001*



Source : *Géographie de l'école* n°7, 2001

* bénéficiaires du taux le plus élevé (public et privé)

l'inverse, celles qui plafonnent en dessous des moyennes nationales sont pénalisées par la présence d'un grand nombre de collèges en difficulté.

Ce travail d'évaluation sera prochainement affiné. Le ministère de l'éducation nationale va lancer conjointement avec la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), au début du mois de novembre, un appel d'offres en direction d'équipes universitaires pluridisciplinaires pour compléter ces analyses. Ce constat pourrait, en outre, contribuer à relancer la réflexion sur les mesures de discrimination positive à l'école alors que la politique des zones d'éducation prioritaire (ZEP) fête, dans la plus grande discrétion, ses vingt ans d'existence.

Luc Bronner

► www.lemonde.fr/education

Les collectivités locales assurent près du quart des dépenses d'éducation

LA COLLECTIVITÉ nationale dépense en moyenne aujourd'hui 40 000 francs par élève ou étudiant, contre 22 000 francs il y a vingt-cinq ans. La part de l'Etat s'est réduite (de 70 % en 1975 à 64,5 % en 2000) à la suite du transfert de certaines charges vers les départements (collèges) et les régions (lycées) dans la loi de décentralisation. Les collectivités territoriales assurent désormais 21 % de la dépense (14,1 % en 1975). Dans le même temps, la part des ménages s'est réduite à 6,5 %, contre près de 11 % il y a vingt-cinq ans.

CHARGES SALARIALES

Toutefois, les moyennes nationales recèlent d'importantes disparités régionales. D'abord parce que le ministère de l'éducation nationale, qui emploie près de 1,3 million de personnes, n'engage pas les mêmes sommes partout : les régions à prédominance rurale ont des établissements plus petits, où le taux d'encadrement est plus fort et le coût nécessairement plus élevé ; les régions du nord de la France ou de banlieue parisienne, où sont affectés beaucoup de jeunes enseignants, ont des charges salariales moindres que celles du sud, qui comptent davantage de titulaires déjà avancés dans leur carrière et donc mieux rémunérés. Ainsi, le ministère a dépensé, par élève, en 1998, 21 600 francs dans le Nord-Pas-de-Calais et plus de 28 000 francs pour un élève du Limousin ou de Corse.

Ces disparités ne sont pas forcément corrigées par la contribution du département ou de la région concernée. Le potentiel économique local est souvent déterminant. A titre d'exemple, les Hauts-de-Seine, qui comptent de nombreux sièges sociaux générant une forte taxe professionnelle, ont engagé, pour le fonctionnement de leurs collèges en 1998, 3 759 francs par élève, contre seulement 1 000 francs dans l'Eure ou le Bas-Rhin. En outre, certaines régions comme le Centre ou l'Ile-de-France assurent désormais la fourniture des manuels scolaires à leurs lycéens. Autant de choix qui contribuent à accroître les inégalités interrégionales.

En matière d'investissement, les écarts sont plus grands encore, allant du simple au double selon les régions et de un à huit selon les départements, quand on fait le total des sommes engagées entre 1988 et 1998. Ainsi, dans le Var et les Hauts-de-Seine, cette dépense dépasse 100 000 francs par élève sur la période, quand elle atteint à peine 13 000 francs dans les Ardennes, la Haute-Saône et la Manche. Certaines collectivités locales, qui ont hérité de l'Etat en 1986 un patrimoine immobilier faible, ont dû consentir des efforts particuliers de rénovation ou même de construction, rendus indispensables pour accueillir une population scolaire en constante augmentation jusqu'au milieu des années 1990.

Marie-Laure Phélippeau

L'échappement Co-Axial d'OMEGA

Une révolution dans le monde de l'horlogerie



3 ans de garantie

A l'aube du troisième millénaire, OMEGA présente une innovation majeure dans le domaine de la montre mécanique. L'échappement constitue le cœur de toute montre mécanique et son principe est resté inchangé depuis plus de 200 ans. Aujourd'hui, OMEGA bouleverse les principes établis en présentant un nouvel échappement Co-Axial mis au point en collaboration avec le maître

horloger George Daniels. Ce nouveau système est constitué d'une double roue d'échappement coaxiale, d'une ancre munie de trois rubis ainsi que d'un plateau portant une levée d'impulsion en rubis et solidaire d'un balancier-spiral sans raquette. Le système Co-Axial réduit le frottement de la roue d'ancre sur l'ancre et assure ainsi une meilleure stabilité de la précision à long terme.

Ω
OMEGA

LOUIS PION 56-60, Av. des Champs-Élysées - Paris VIII - Tél. 01 42 25 31 10

Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel

« La pression libérale sur les systèmes éducatifs est maximale »

Le premier Forum mondial de l'éducation se tiendra à Porto Alegre, au Brésil, du 24 au 27 octobre. Organisée par des collectivités publiques brési-

liennes, la rencontre se définit comme « une initiative pionnière ouvrant la discussion sur l'éducation dans un monde globalisé ». Jean-Luc

Mélenchon, qui sera le seul ministre européen présent, estime que le Parti socialiste n'a pas « une conscience des enjeux suffisante ».

« Vous serez le seul ministre européen présent au premier Forum mondial de l'éducation, qui est d'abord un rassemblement de militants de terrain et d'associations. Pour qui parlerez-vous : la France, Lionel Jospin, la Gauche socialiste, l'éducation nationale... ?

– Je suis un militant, un porte-parole politique, un ministre en exercice et un praticien de l'éducation nationale. A tous ces titres, j'ai le même discours, je poursuis les mêmes objectifs. J'ai donc ma place à Porto Alegre. J'y vais avec l'accord de Lionel Jospin. C'est important. Cela permet de rappeler la radicale singularité du gouvernement de la gauche plurielle dans le monde. C'est le seul qui associe des socialistes, des communistes et des écologistes. De même, il est seul à refuser de toucher au système des retraites, ou à avoir réalisé les 35 heures sans perte de salaire. Si c'est à Porto Alegre que se créent les conditions d'une résistance et d'une alternative propositionnelle à la mondialisation libérale, la France doit être présente, car elle est l'un des maillons forts de cette résistance. Deux éléments expliquent également ma présence : d'abord, l'action qui m'a été confiée en matière de politique éducative internationale, arène dans laquelle le modèle français et la politique française d'éducation sont considérés comme un point d'appui par les progressistes. Ensuite, le travail personnel de fond engagé avec la Gauche socialiste depuis deux ans dans le secteur international.

» Ainsi, ce que nous disons sur la nécessité de défendre des qualifications larges face aux certificats de compétences étroits, de développer la professionnalisation durable ou de reconnaître la place des savoirs techniques est porteur de sens universel. Nous avons signé avec le Brésil plusieurs accords de coopération qui portent sur les référentiels de diplômes, la validation des acquis professionnels ou l'universalité des titres et des diplômes, trois questions situées sur la ligne de confrontation avec la mondialisation libérale et au sujet desquelles le modèle français se trouve en position offensive.

» Les responsables du Parti des travailleurs brésiliens et les élus de Porto Alegre m'ont demandé d'être membre de la commission des résolutions

qui rédigera la chartre finale du Forum mondial de l'éducation. Certes, c'est le premier de cette nature. Et je ne vais pas engager le gouvernement dans une chartre. Je ferai valoir mes idées. Mes hôtes m'ont demandé : « Participez pour ce que vous êtes. » Le document qui va sortir du forum va poser un acte, il n'est pas un progressiste qui pourra passer à côté.

– Quel diagnostic portez-vous sur les effets de la mondialisation dans l'éducation ?

– Compte tenu des enjeux économiques que représentent les systèmes éducatifs, la pression libérale est maximale. Elle est comparable à

dont le « marché » est estimé à 60 milliards de francs : on dit qu'ils doivent payer leur formation. Cela sous-entend qu'il faut avoir des établissements d'enseignement ayant une cote lisible, universelle. Et, dans certains cas, ces étudiants payants seront dispensés des exigences requises pour entrer dans les formations qui les accueillent... Quand la marchandisation entre dans un système, elle a un effet boule de neige.

– Comment faut-il réagir ?

– Il n'est pas possible de dresser une ligne Maginot. Nous sommes obligés d'avoir un système plus dynamique et performant que celui

« Si la gauche continue de planer dans un humanisme qui méprise science et technique, cette partie vitale des savoirs sera emportée par les marchands »



JEAN-LUC MÉLENCHON

celle qui s'exerce pour faire basculer les systèmes de retraite de la répartition à la capitalisation, mais elle est moins visible, et les opinions y sont moins sensibilisées. C'est particulièrement vrai en France car la capacité de résistance du système éducatif est très élevée, et ce système fonctionne. Il est structurellement protégé mais n'en est pas pour autant imperméable.

» Il faut tirer la sonnette d'alarme. La marchandisation avance sur des points précis : l'offre de services et de matériels pédagogiques de toute sorte, assortie d'un discours sur l'e-learning qui se substituerait à l'école elle-même ; les certifications des connaissances, proposées par ceux qui les ont émises, et qui entraînent une pression terrible pour accroître l'autonomie des établissements, développer des diplômes régionaux, ou viser l'égalité entre les diplômes de l'éducation nationale et les titres privés ; la reconnaissance d'instituts privés ; les différentes formes de sponsoring à l'école, etc. Autre exemple, les étudiants étrangers,

qui nous est opposé. Les conséquences de la pression libérale doivent être tirées dans des actes et des décisions techniques concrètes. Il faut aussi être conquérant : nous devons proposer nos normes éducatives hors de nos frontières. En ayant initié la création de premiers diplômes professionnels européens (un niveau bac pro dans l'automobile et un niveau BTS dans l'hôtellerie), nous avons même fait un peu plus, puisque nous avons élaboré un référentiel de qualification large, et commun à cinq pays.

» Nous devons identifier, dans nos systèmes éducatifs publics construits sur le long terme, les vrais lieux de confrontation : ce qui se vend et s'échange, ce sont les formations professionnalisantes. Il faut apprendre à reconnaître que la démocratisation passe là, et non pas dans la culture de l'académisme. Si la gauche continue de planer dans un humanisme désincarné qui méprise la science et la technique, toute cette partie vitale des savoirs sera emportée par les marchands.

– Dans le programme élaboré par le PS sur l'éducation en vue de l'élection présidentielle, la dimension internationale est presque inexistante. Qu'en pensez-vous ?

– Il n'y a pas une conscience des enjeux suffisante. Cela prouve qu'il faut continuer à discuter. Ce projet n'est pas fini. La Gauche socialiste va déposer sa propre contribution prochainement. Il existe une impulsion dans le milieu éducatif : celui-ci a une claire conscience de l'essoufflement des dénominateurs communs idéologiques de la gauche. C'est le cas notamment de l'égalité. La gauche en a développé une vision tellement formelle qu'elle ne comprend plus pourquoi la massification n'a pas entraîné de démocratisation. Le débat sur le collège unique a interpellé cette vision formelle. Face à ces questions, la gauche est craintive, car elle redoute, si elle se trompe, de dévaler une pente dangereuse. Il faut néanmoins avancer. Les soutiens que je reçois des enseignants dans les établissements scolaires m'en convainquent, tout comme les réactions positives que suscitent mes idées à l'intérieur du PS.

» D'autres changements sont intervenus récemment. Dans les familles, le regard porté sur les formations professionnelles évolue. Chez les intellectuels et les universitaires, l'idée que les savoirs professionnalisés ont une place majeure progresse. L'éducation, comme nous l'a rappelé Lionel Jospin très récemment, doit rester un enjeu central du débat politique. La première question est celle des finalités. Et nous devons sortir des tartes à la crème comme "il faut développer les relations école-entreprise". C'est dans le concret que se jouent les alternatives politiques. Veut-on une responsabilité individuelle ou collective sur l'éducation ? La problématique est semblable à celle des retraites.

– A Porto Alegre, servirez-vous aussi de trait d'union avec les mouvements antimondialisation, dont les idées ont suscité de vifs débats au PS ?

– Mes idées sont dans le mouvement socialiste. Et entre Porto Alegre et Davos, le PS a choisi Porto Alegre. »

Propos recueillis par Nathalie Guibert

Le nombre de locataires expulsés de leur domicile s'est accru de 22 % en 2000

La loi contre les exclusions est inégalement appliquée

LA TENDANCE est nouvelle et plutôt préoccupante. Le nombre de locataires expulsés s'est fortement accru en 2000 : 5 936 ménages ont été somés par la force publique de quitter leur logement, contre 4 866 en 1999 (+22 %). Cette statistique avait, certes, déjà augmenté entre 1998 et 1999 mais la progression était deux fois plus faible. Surtout, le nombre de jugements d'expulsion et de commandements à quitter les lieux est nettement reparti à la hausse en 2000 (respectivement +11,6 % et +18,6 %) alors qu'il baissait sans discontinuer depuis 1997.

Révélees par le septième rapport du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées, qui a été remis, mardi 23 octobre, à Jacques Chirac, ces données soulèvent quelques interrogations sur l'efficacité de la loi de « lutte contre les exclusions ». Promulgué le 29 juillet 1998, ce texte contient de nombreuses dispositions pour éviter que les locataires de bonne foi ne soient évincés de leur logement. Désormais, avant de se tourner vers les tribunaux, les bailleurs sociaux (organismes HLM et sociétés d'économie mixte) doivent, au préalable, saisir les sections d'aide publique au logement (Sdapl) ou les caisses d'allocations familiales pour chercher une solution amiable avec le ménage qui a du mal à régler ses loyers. En principe, les fonds de solidarité logement – une instance qui accorde des aides pour payer une dette locative, trouver un toit, etc. – sont tenus d'aller au secours des locataires dès que ceux-ci sont assignés devant la justice. En outre, le préfet, qui est informé des procès intentés par les propriétaires, doit s'assurer qu'un service social examine la situation des ménages en difficulté ; un « plan d'apurement de la dette » peut leur être proposé, ainsi que des aides pécuniaires, voire un autre logement ; les résultats de « l'enquête sociale » sont communiqués aux magistrats pour éclairer leur jugement. Ces derniers ont la possibilité d'accorder des délais de paiement aux locataires.

Les statistiques sur la période 1997-1999 pouvaient laisser penser que ces dispositions avaient contribué à faire baisser le nombre de contentieux locatifs (Le Monde du 16 mars). Le rapport du Haut Comité montre aujourd'hui qu'il était peut-

être hâtif de conclure en ce sens. Il est vrai que le volet logement de la loi contre les exclusions est inégalement appliqué : la plupart des bailleurs privés méconnaissent les règles introduites il y a trois ans ; des organismes HLM continuent d'avoir des « attitudes très rigides vis-à-vis des plans de redressement et des locataires en difficultés », déplore le Haut Comité ; certains conseils généraux ne souhaitent pas que leurs travailleurs sociaux soient requis pour mener des enquêtes auprès de locataires en difficulté ; les Sdapl, qui ont reçu de nouvelles missions sans que leurs effectifs soient significativement augmentés, sont débordées... « Ceci fait persister de véritables situations dramatiques », conclut le Haut Comité.

« RADICALISATION DES BAILLEURS »

Mais d'autres facteurs expliquent la forte hausse du nombre d'expulsions en 2000. Le Haut Comité n'exclut pas « une radicalisation de l'attitude des bailleurs face aux nouvelles protections de la loi » : les propriétaires auraient tendance à saisir les tribunaux plus vite, dès que surgissent les premiers impayés. Par ailleurs, les délais de paiement accordés par les juges sont « parfois irréalistes » compte tenu des faibles ressources des ménages ; du coup, ces derniers ne parviennent pas à respecter les plans d'apurement de leurs dettes.

Enfin, le marché du logement est très actif grâce à « l'amélioration de la situation économique » : cela « incite les bailleurs à faire libérer les locaux [occupés par des personnes en difficulté] pour satisfaire une demande solvable en augmentation », d'après le Haut Comité. Le cas de l'Île-de-France est, à cet égard, symptomatique : dans cette zone, où le marché locatif est très tendu, 3 750 locataires ont été délogés par la force publique en 2000, soit presque les deux tiers des expulsions effectuées dans l'Hexagone (alors que la région parisienne ne représente que 20 % de la population française) ; cela tendrait à prouver qu'un nombre croissant de propriétaires franciliens souhaitent se « débarrasser » de leurs locataires impécunieux au profit de candidats au logement mieux dotés.

Bertrand Bissuel

A Porto Alegre, le Forum mondial de l'éducation ouvre le débat sur la globalisation

L'ÉCOLE, nouveau fer de lance des mouvements antimondialisation ? Le premier Forum mondial de l'éducation, décalqué du Forum social tenu en janvier, se déroulera du 24 au 27 octobre à Porto Alegre, au Brésil. Organisée par diverses collectivités publiques brésiliennes, la rencontre se définit comme une « initiative pionnière ouvrant la discussion sur l'éducation dans le monde globalisé ». Dix mille personnes sont attendues pour cette première édition, qui rassemblera des militants associatifs, des enseignants (avec leurs organisations professionnelles) et des universitaires venus essentiellement du continent latino-américain. De France, la FSU, le SNES ou l'UNEF feront, entre autres, le voyage. Pour débattre autour de quatre thématiques : « L'éducation comme droit », « Education, travail et technologie », « Education et cultures », « Transformation et utopies ».

Sur un terrain pour lequel les Etats membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) dépensent chaque année 1 000 milliards de dollars, « la perspective n'est pas de se prononcer pour ou contre la mondialisation », précise Bernard Charlot, professeur en sciences de l'éducation à l'université Paris-VIII-

Saint-Denis et membre du comité de pilotage du Forum. « Ce ne sera pas un lieu de pleurnicherie ni de simple dénonciation. Il s'agit de constituer des solidarités, une autre forme de réseaux face à la globalisation libérale. » L'initiative doit aussi, sous la forme d'une chartre, préparer le prochain Forum social mondial, prévu du 31 janvier au 5 février. « Le but est de sortir des propositions », insiste Bernard Cassen, président d'Attac, qui interviendra « à titre personnel ». Attac vient de créer un groupe de travail sur l'éducation, « front majeur de la résistance à la mondialisation libérale », qui suscite selon M. Cassen un « énorme intérêt ».

DES ÉCOLES AU SERVICE DES MARCHÉS

En France, conviennent pourtant les antilibéraux, les conséquences de la mondialisation demeurent tout à la fois limitées et sous-estimées. « Il faut dire que la question du libéralisme scolaire est portée par les "républicains", en partie comme un prétexte pour défendre leur propre idée de la culture », avance Samuel Joshua, professeur à l'université de Provence et animateur d'Attac Marseille. Néanmoins, « le point de vue libéral, gestionnaire, efface le débat, politique,

sur les finalités de l'éducation, à savoir "à qui on enseigne, quoi et comment ?" ».

Le Belge Nico Hirtt, l'un des animateurs de l'Appel pour une école démocratique, mouvement qui a fédéré nombre d'enseignants anti-Allègre, viendra expliquer que les écoles européennes sont déjà au service des marchés : « décentralisations, déréglementations, autonomie croissante des établissements scolaires, allègement et dérégulation de programmes, approche par les compétences, partenariats avec le monde de l'entreprise, introduction massive des technologies de l'information » sont pour lui les signes d'un « passage de l'ère de la massification de l'enseignement à l'ère de la marchandisation ». Deux organismes internationaux en forment, selon ces enseignants, les bras armés : la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce, qui travaille à l'élaboration de l'Accord général sur le commerce des services (GATS). La prochaine réunion de l'OMC à ce sujet, prévue à Doha, au Qatar, du 9 au 13 novembre, doit donner lieu à des manifestations en France le 10.

N. G.

L'Association de défense des handicapés de l'Yonne écartée de l'affaire Emile Louis

L'ASSOCIATION de défense des handicapés de l'Yonne (ADHY), à l'origine des premières plaintes en 1997 contre Emile Louis, n'est plus dans le dossier : Claudine Philippe, la juge d'instruction d'Auxerre, a déclaré irrecevable, lundi 22 octobre, la constitution de partie civile de l'association, suivant l'avis du procureur de la République. M^{re} Alain Fraïtag et Alain Thuault, les avocats du chauffeur de bus mis en cause après la disparition de sept jeunes filles entre 1976 et 1979, avaient demandé le 28 juin au magistrat instructeur d'écartier l'association. M^{me} Philippe leur a donné raison, en estimant que l'association ne justi-

fiait pas d'un préjudice direct et qu'elle ne pouvait se constituer que dans les cas de « discriminations », or Emile Louis est poursuivi pour « enlèvements » et « séquestration ». La magistrate avait déjà écarté le 26 juillet les constitutions de partie civile de la fédération des associations pour adultes et jeunes handicapés (Apajh) et de son ancienne antenne dans l'Yonne, devenue Entraide solidarité handicapé (ESH) 89 : toutes deux ont fait appel. M^{re} Didier Seban, l'avocat de l'ADHY, a indiqué qu'il allait lui aussi faire appel, même si les chances d'aboutir sont minces : la cour d'appel a déjà écarté l'association le

2 juillet dans un autre dossier de l'Yonne. Le retrait de l'ADHY, pour symbolique qu'il soit, ne change pas grand-chose : M^{re} Seban est également l'avocat des familles des disparus qui sont toutes déjà parties civiles.

PROCÈS-VERBAL DES AVEUX

L'association a cependant quelques motifs de satisfaction. La Cour de cassation vient de rejeter le pourvoi déposé par les avocats d'Emile Louis, qui demandaient l'annulation du procès-verbal des aveux du chauffeur. Et le parquet, après les plaintes déposées en juin par l'ADHY, a ouvert la semaine dernière

deux informations qui visent directement la gestion des centres pour handicapés, l'une pour « détournement de fonds publics », l'autre pour « mise en danger » des handicapés dans les centres. Enfin quatre familles de handicapés ont demandé mardi 23 octobre en référé la nomination d'un administrateur judiciaire de l'association ESH 89. Elles se demandent comment l'association qui gère les foyers peut disposer de placements de plus de 15 millions de francs et s'inquiètent des fortes indemnités versées à l'une des directrices.

Franck Johannès

Lancement d'un programme d'action contre les maladies rares

BERNARD KOUCHNER, le ministre délégué à la santé, a annoncé, mardi 23 octobre, un programme d'action contre les « maladies rares », ces quelques milliers d'affections, souvent d'origine génétique, qui touchent chacune moins d'une personne sur deux mille. Il a inauguré, mardi à l'hôpital Broussais à Paris, la « plate-forme des maladies rares », regroupant 80 associations de malades, le site Internet Orphanet (www.orphanet.infobiogen.fr), le service d'informations Allo-Gènes (0-810-63-19-20) et le réseau européen d'associations Eurordis. Par ailleurs, un comité national de génétique clinique est créé et 5 millions de francs ont été dégagés pour mettre en place une « filière santé de l'ADN » (collecte d'échantillons, banque de données sur les gènes). Enfin, un centre de ressources et de travail en réseau sur la mucoviscidose sera créé.

DÉPÊCHES

■ CLINIQUES : les quelque 1 300 établissements de soins privés de France devaient être en « grève partielle » mercredi 24 et jeudi 25 octobre, à l'appel de la Coordination nationale des médecins des cliniques, pour obtenir de l'Etat une dotation de 915 millions d'euros (6 milliards de francs) afin de réajuster les salaires avec ceux du public. Cette action est présentée comme l'« ultime sommation » avant une « grève générale reconductible » envisagée à partir du 5 novembre.

■ FAITS DIVERS : un enfant de six ans disparu lundi soir, à Bonnières-sur-Seine (Yvelines), a été retrouvé mort, mardi 23 octobre, dans un bois, à environ un kilomètre du domicile de ses parents. Des analyses pour déterminer les causes de la mort sont en cours.

■ JUSTICE : le maire de Chamonix (Haute-Savoie), Michel Charlet, a été mis en examen, mardi 23 octobre, pour « homicides et blessures involontaires », dans l'affaire de l'avalanche dite du « Peclerey », qui avait emporté 17 chalets et fait 12 morts, en février 1999.

■ Le procureur de la République de Grenoble a ouvert, le 19 octobre, une information judiciaire à propos d'un juge grenoblois, qui a reconnu avoir pris des photos d'adolescentes peu vêtues, chez lui et au tribunal. Aucune mise en examen n'a encore été prononcée et le magistrat n'a pas été suspendu par sa hiérarchie.

■ Marylise Lebranchu, la ministre de la justice, a annoncé, mardi 23 octobre, la création d'un service national d'écoute et d'information par téléphone des victimes d'infractions pénales. L'appel est anonyme. Numéro Azur (prix d'un appel local), du lundi au samedi de 10 heures à 22 heures : 0-810-09-86-09.

■ ÉDUCATION : une journée « campagne mort » a été organisée, mardi 23 octobre, à Grenoble (Isère) pour protester contre la présence permanente sur le domaine universitaire de gens du voyage.

Jean-Paul Huchon se donne trois ans pour améliorer les transports en Ile-de-France

Mercredi 24 octobre, cinq élus régionaux doivent faire leur entrée au conseil d'administration du Syndicat des transports de la région. Le président (PS) du conseil régional présente ses priorités pour faciliter les déplacements de onze millions de Franciliens

TROIS ANS après son élection à la présidence du conseil régional d'Ile-de-France, Jean-Paul Huchon (PS) a décidé de se colleter avec le dossier des transports en commun. Au risque d'agacer les responsables de la SNCF et de la RATP. Il saisit l'occasion de l'arrivée de cinq représentants du conseil régional au conseil d'administration du Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF), mercredi 24 octobre, pour expliquer au Monde ses projets pour l'amélioration de la vie quotidienne des Franciliens qui empruntent chaque jour les trains de banlieue, les RER, les bus et le métro.

L'Ile-de-France n'obtient qu'une modeste place au STIF, en regard

de ses investissements dans les transports publics – plus de 6 milliards de francs par an (950 millions d'euros) –, et n'en prend évidemment pas la présidence : celle-ci reste assurée, avec voix prépondérante, par le préfet, représentant d'un Etat qui souhaite manifestement garder le contrôle de ce secteur.

OUVRIR UN DÉBAT SUR LES GRÈVES

Pour M. Huchon, cette réforme n'est donc qu'une « étape », il souhaite que les élus dirigent rapidement l'autorité organisatrice. « Nous assurons l'essentiel du financement, nous souhaitons devenir rapidement les principaux décideurs, affirme-t-il. C'est de cette façon que nous

pourrons améliorer l'image des transports en commun en Ile-de-France. »

Cependant, Jean-Paul Huchon se donne « trois ans » pour corriger les dysfonctionnements les plus criants d'un système de transports publics, qui a tendance à considérer les Franciliens comme une clientèle captive. « La SNCF a longtemps eu d'autres priorités que la banlieue parisienne, et elle n'a pas suffisamment investi pour maintenir ce réseau en bon état, regrette M. Huchon. Elle commence tout juste à rattraper son retard. Avec les financements de la région, nous allons lui permettre de rénover 40 % des trains et d'acquérir du matériel neuf. » Le remplacement, entre 2002 et 2004, des rames les plus anciennes de la Société nationale devrait également permettre la réduction des retards sur les lignes d'Ile-de-France, qui n'ont cessé de s'aggraver au cours des derniers mois. La SNCF met en cause la vétusté du réseau et les actes de vandalisme. Mais Jean-Paul Huchon a bien l'intention de demander à la SNCF de s'organiser avec une gestion par ligne qui responsabilise tous les agents d'un même secteur. Il souhaite également que le directeur du Transilien – l'appellation de la SNCF en Ile-de-France – entre au comité de direction de la Société nationale et qu'il ait une autorité directe sur ces lignes.

Au sujet des grèves, qui font perdre aux transports en commun des parts de marché par rapport à la voiture, M. Huchon demande qu'un débat s'ouvre sur les moyens de prévenir les conséquences de mouve-

ments sociaux qui pénalisent essentiellement les usagers. La mise en place d'un service minimum ne lui semble cependant pas la bonne formule. En revanche, le président du conseil régional se félicite des efforts de la SNCF pour lutter

faire passer les trains de marchandises sur les voies qui doivent être rouvertes dans la grande banlieue parisienne pour le transport des voyageurs. « Les rocade ferrées sont une priorité du contrat de plan parce qu'elles vont enfin créer les liaisons

reste la bonne exécution du contrat de plan. »

En revanche, le conseil régional se dit prêt à aider la RATP à allonger les horaires d'ouverture du métro. En ce qui concerne les bus, M. Huchon estime que l'augmentation de leur fréquence ne passe pas par un accroissement du parc, mais plutôt par une meilleure fluidité du trafic. Mais pour améliorer la circulation des bus dans Paris et en Ile-de-France, et en particulier des cent soixante lignes prioritaires du futur réseau Mobilien, M. Huchon estime qu'il n'y aura pas d'autres solutions qu'un aménagement de la voirie. Il se dit prêt à apporter l'aide de la région aux communes, à condition d'être associé à leurs plans de circulation. M. Huchon avait en effet regretté le « manque de préparation » qui avait accompagné, selon lui, la mise en place des couloirs de bus à Paris, dont les élus de droite au Conseil de Paris viennent de contester la validité juridique auprès du préfet de Région. Le président du conseil régional souhaite enfin la mise en place rapide d'un programme d'adaptation des transports publics aux personnes à mobilité réduite.

M. Huchon a aussi décidé de s'attaquer au système de tarification, dont il estime qu'il pénalise les Franciliens les plus éloignés de la capitale. « Si on veut que les habitants de la grande couronne utilisent plus les transports publics, il faut des tarifs qui ne pénalisent pas l'éloignement géographique. Il n'est pas normal que l'on paye si cher pour des secteurs où le service est moins bien assuré que dans Paris et dans la petite couronne. » Et il espère utiliser la marge de manœuvre financière de la région pour mettre en place rapidement cette réforme des tarifs.

C. de C.

3,2 milliards de voyages par an

● **Les voyageurs** : 11 millions d'habitants en Ile-de-France ; 60 millions de visiteurs (touristes, hommes d'affaires...) chaque année.
● **Le trafic** : 3,2 milliards de voyages par an ; 22,6 milliards de kilomètres parcourus, soit 7 kilomètres environ par déplacement.
● **Le réseau** : métro, 211 kilomètres, 14 lignes, 380 stations ; RER, 580 kilomètres de voies gérées par la RATP ou par la SNCF, 5 lignes, 58 gares RATP, 165 gares SNCF, 7 gares communes SNCF-RATP ; tramway, 205 kilomètres de voies, 2 lignes, 34 stations ; SNCF Ile-de-France,

1 286 kilomètres de lignes, 5 000 trains, 208 gares hors RER ; bus, un réseau de 18 417 kilomètres, 1 254 lignes, 7 400 véhicules, dont 4 000 pour la RATP, le reste pour les compagnies privées, en banlieue.
● **Le financement** : 40,7 milliards de francs (6,2 milliards d'euros) de charges de fonctionnement et d'investissement, financées à 55 % par le STIF (dont l'Etat pour 14 % et les huit départements d'Ile-de-France pour 8 %), 36 % par les voyageurs, 9 % par d'autres financements. Le conseil régional d'Ile-de-France ne finançait jusqu'à présent que 70 % des seuls investissements.

Le Paris-Mantes, ses bousculades, ses retards, ses arrêts, ses voyageurs exaspérés

TRAINS bondés, arrêts en rase campagne, retards fréquents et inopinés : en quarante ans de voyages quotidiens entre Paris et Mantes, Martine a sans doute connu

REPORTAGE

« Les campagnes de promotion du réseau Transilien suscitent l'ironie »

tous les déboires que peuvent rencontrer les usagers réguliers des lignes de banlieue de la SNCF. « Tout marchait plutôt bien il y a trente ans, raconte cette habitante des Yvelines qui vient tous les jours travailler dans la capitale. Mais dès que la fréquentation a brutalement augmenté au début des années 1980, la SNCF a semblé complètement dépassée. Et lorsqu'est apparue la Carte orange, on a eu le sentiment qu'on ne valait plus rien à côté des passagers des grandes lignes et des TGV. »

« DE VÉRITABLES BÉTAILLÈRES »

Malgré l'afflux de passagers, la fréquence des trains n'a pas immédiatement augmenté sur cette liaison directe d'une cinquantaine de kilomètres entre la grande banlieue et Paris. Martine a alors assisté à de mémorables bousculades sur les quais de la gare de Mantes entre les voyageurs qui cherchaient à monter dans des rames, bondées jusqu'aux toilettes. « Dès qu'il y a eu plus de trains, les problèmes techniques et les pannes ont commencé à se multiplier, se souvient Martine. Maintenant encore, les trains s'arrêtent parfois en pleine campagne. Récemment, des voyageurs ont dû marcher de nuit sur les voies pendant plusieurs kilomètres pour rejoindre une gare où ils n'ont trouvé ni agents de la SNCF pour les accueillir ni transport de remplacement. »

Souvent, pendant des mois, aucun train ne réussit à respecter les trente-cinq minutes affichées pour la durée du trajet et certains mettent parfois plus de deux heures pour atteindre la capitale. Des dessertes sont reportées, d'autres sont annulées, en particulier pendant les vacances scolaires. Les voyageurs en sont réduits, parfois, à descendre sur les voies pour arrêter l'express Deauville-Paris. « On s'est également retrouvé à voyager

dans des wagons-couchettes recyclés, inconfortablement assis au ras du sol, ou dans des voitures à bancs de bois, raconte Martine. Nous avions l'impression d'être dans de véritables bétailières. »

Autre problème : dans les gares et dans des rames mal entretenues les actes de vandalisme se multiplient. « Certains tirent le signal d'alarme pour s'amuser, d'autres pour protester ou pour obtenir un arrêt supplémentaire, se plaint cette voyageuse fataliste. Le long de la ligne, les employés des entreprises en difficulté descendent sur les voies pour manifester. »

Les retards fréquents, qui provoquent parfois des licenciements ou des drames familiaux, conduisent des voyageurs à démissionner. D'autres s'organisent pour protester. Des associations se forment pour interpeller la SNCF, d'autres exigent des arrêts et des fréquences supplémentaires. Excédés d'être pris à partie, les contrôleurs conseillent de plus en plus aux voyageurs de se tourner vers la direction de la SNCF. Certains passagers refusent de payer les 657 francs de la Carte orange et voyagent sans titre de transport. « Les campagnes d'affichage pour la promotion du réseau Transilien, qui remplace les anciennes lignes dites de « banlieue », suscitent l'ironie et même l'exaspération quand nous attendons sur les quais », explique Martine.

Depuis quelques mois, la situation semble s'améliorer. Les retards, officiellement reconnus par la direction régionale de Paris-Saint-Lazare, n'ont atteint que 11,5 % du trafic en septembre, contre 16,5 % un an plus tôt, loin des records de plus de 30 % de la fin 2000.

Sur des voies saturées, qui accueillent à la fois le trafic des grandes lignes et les trains de banlieue, la SNCF ne peut espérer améliorer ces infrastructures avant une dizaine d'années. Alors, les ouvriers des ateliers d'Achères bichonnent les locomotives hors d'âge pour éviter la multiplication des pannes, dans l'attente du nouveau matériel commandé depuis quelques mois. Et les agents de médiation sillonnent les trains en essayant d'empêcher les jeunes de tirer le signal d'alarme pour sécher le lycée.

C. de C.

TROIS QUESTIONS À...

LOUIS GALLOIS

1 Monsieur le président de la SNCF, l'irrégularité et les retards des trains en Ile-de-France restent la préoccupation principale des usagers et des élus de la région. Que comptez-vous faire pour résoudre ces problèmes ?

Même si la situation n'est pas encore complètement satisfaisante, il y a des progrès par rapport à l'an passé. Les trains en retard ont représenté 7,2 % du trafic banlieue en juillet, 5,4 % en août et 9,2 % en septembre ; ce dernier résultat étant la conséquence de la mise en œuvre du plan Vigipirate renforcé. Pour la fin de l'année, nous avons élaboré un vrai plan de bataille pour faire face aux conditions météorologiques traditionnellement difficiles pour notre exploitation : les fameuses « feuilles mortes ». Nous espérons que les conséquences du plan Vigipirate, évaluées jusqu'à présent à 1,5 point d'irrégularité, ne viendront pas trop altérer les améliorations déjà obtenues par la

forte mobilisation des cheminots et l'accroissement des moyens internes.

2 A l'heure des TGV et des TER, comment se fait-il qu'une partie des trains de banlieue restent inconfortables et inaccessibles aux handicapés ?

Nous sommes conscients des limites de nos matériels. C'est pourquoi un programme de rénovation des trains sera visible d'ici 2002. Notre objectif, grâce à l'aide du conseil régional et du Syndicat des transports d'Ile-de-France, est qu'en 2005 la moitié du parc soit constituée de trains neufs ou rénovés offrant un haut niveau de confort, ainsi qu'une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Ensuite, le reste du parc devra être remplacé : ce qui ne peut être fait d'un coup de baguette magique, car il en coûtera 45 à 50 milliards de francs (plus de 7 milliards d'euros). Un train de nouvelle génération, spécifiquement étudié pour l'Ile-de-France, avec des accès particulièrement adaptés aux handicapés, devrait être mis en service en 2006.

La Ville de Paris veut acheter la maison de Serge Gainsbourg

SUR PROPOSITION des élus socialistes, le Conseil de Paris a voté, unanimement, mardi 23 octobre, en faveur de l'acquisition, par la Ville, du domicile parisien de Serge Gainsbourg pour en faire un lieu dédié à son œuvre. Situé 5, rue de Verneuil, dans le 7^e arrondissement, le domicile de l'artiste pourrait être cédé par sa fille Charlotte. Christophe Girard, adjoint (Vert) à la Culture, a indiqué que cette demeure sur deux étages est petite : « On ne peut pas y faire un musée. Mais on peut envisager d'acquiescer le Don Camilo, cabaret tout proche formant le coin de la rue de Verneuil et de la rue des Saint-Pères, au cœur du « noble faubourg ». »

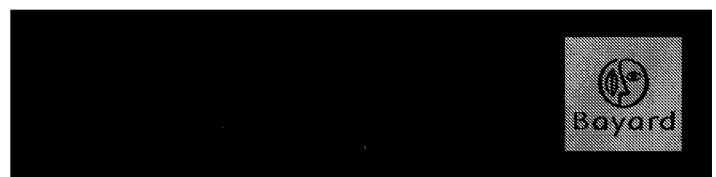
L'université de Grenoble contre le stationnement des gens du voyage

LES ACTIVITÉS des quatre universités de l'agglomération grenobloise ont été suspendues à l'appel de leur président, mardi 23 octobre, pour protester contre le stationnement de gens du voyage – de vingt à plus de deux cents caravanes selon les saisons – sur le campus de Saint-Martin-d'Hères (Isère). Réunis en assemblée générale, près de 1 500 enseignants, personnels administratifs et étudiants sont venus exprimer leur « ras-le-bol » face aux multiples nuisances engendrées par cette occupation. Selon la présidente de la Conférence académique, Lise Dumasy, la remise en état des terrains et des matériels se chiffrera cette année à « près de 2 millions de francs, pris sur le budget d'enseignement et d'accueil ». Cette situation, qui perdure depuis plusieurs années, est liée à l'absence persistante de terrains aménagés dans l'agglomération grenobloise. Dans l'attente de l'adoption, début 2002, d'un schéma départemental des gens du voyage, les autorités universitaires en ont appelé à la responsabilité de l'Etat et des collectivités territoriales. – (Corresp.)

3 Allez-vous créer une direction unique, qui aurait toute autorité sur l'ensemble du réseau banlieue de la SNCF en Ile-de-France ?

Le directeur de la SNCF en Ile-de-France a déjà autorisé sur l'ensemble du réseau et sur toutes nos activités. Il est l'interlocuteur responsable devant les élus, et il va pouvoir s'appuyer, à partir de 2002, sur de vrais patrons de ligne, à l'image de l'expérience réussie sur la ligne D du RER. Chaque client du Transilien verra ainsi sa ligne dirigée par un responsable unique de la qualité du service.

Propos recueillis par
Christophe de Chenay



Florent Blanc Ben Laden et l'Amérique

« Au lendemain des attentats de New York et de Washington, un étudiant de l'Institut d'études politiques de Grenoble, Florent Blanc, a présenté un mémoire de fin d'études sur Oussama Ben Laden. Cette thèse illustre la manière dont l'homme le plus recherché par le gouvernement américain a été « recruté » par la CIA avant de devenir l'ennemi numéro un de Washington. »

Le Monde, Jeudi 20 septembre 2001

DISPARITIONS

Jean-François Chiappe

Un passeur d'histoire

LE JOURNALISTE, historien et producteur-auteur de radio et de télévision Jean-François Chiappe est mort dimanche 21 octobre.

Né le 30 novembre 1931 à Laon (Aisne), Jean-François Chiappe appartenait à une famille ajacienne toute dévouée au service de l'Etat, depuis le Conventionnel Ange Chiappe et son frère Pierre-François, ambassadeur, jusqu'à son père, Angelo, préfet régional, et son oncle Jean, préfet de police de Paris (1927-1934), dont la brusque mutation au Maroc par Daladier, qui se défiait de ses sympathies pour les ligues d'extrême droite, contribua à déclencher l'émeute du 6 février 1934.

Après le baccalauréat, le jeune Jean-François entre chez L'Oréal comme adjoint du directeur de la publicité (1954), puis se retrouve à la tête du service politique de politique intérieure de *C'est-à-dire* (1957-1960), parallèlement à ses premiers pas dans l'audiovisuel puisqu'il est, dès 1957, coauteur et coproducteur de programmes pour le petit écran (« Télé-Match », « La roue tourne », « La tête et les jambes »). C'est toutefois sa participation sur les ondes de la radio publique à « La tribune de l'histoire »,

créée en 1951 par André Castelot et Alain Decaux, que Jean-François Chiappe coproduit à partir de 1960 (et ce jusqu'à l'arrêt de la doyenne des émissions de radio, en 1997), qui l'impose comme un passeur d'histoire, puisqu'il signe bientôt lui-même certaines des dramatiques diffusées sur France-Inter. Il devait du reste participer aux séries qui succédèrent à « La tribune », « L'histoire en question », puis « Question pour l'histoire ».

Jean-François Chiappe ne cachait pas son attachement à la cause monarchique. Il a collaboré à l'hebdomadaire *Rivarol* dès 1958, présidé l'Association des amis de Rivarol et soutenu la candidature de Jean-Marie Le Pen à la présidence de la République en 1988. Vice-président de la presse monarchique et catholique, il focalisa son œuvre d'historien sur le drame vendéen (l'Académie française couronna du prix Gobert sa trilogie sur *La Vendée en armes* (1982-1983)) et signa des biographies « militantes » de *Cadoudal* (1971), *Louis XVI* (1987) et *Louis XV* (1996). La plupart de ses ouvrages ont paru chez Perrin.

Philippe-Jean Catinchi

■ **PHILIPPE AGOSTINI**, qui a été le directeur de la photographie d'une quarantaine de longs métrages et a réalisé quelques films pour le cinéma et la télévision, est mort samedi 20 octobre. Né le 11 août 1910 à Paris, Philippe Agostini a signé les images de plusieurs classiques du cinéma comme *Le jour se lève* (1939) et *Les Portes de la nuit* (1946) de Marcel Carné, *Un carnet de bal* (1937) de Julien Duvivier, *Les Anges du péché* (1943) et *Les Dames du bois de Boulogne* (1945) de Robert Bresson, *Le Plaisir* de Max Ophüls (1952), *Du rififi chez les hommes* (1955) de Jules Dassin, *Si Paris m'était conté* (1955) et *Les trois font la paire* (1957) de Sacha Guitry, ou *Le Monde du silence* (1956) de Jacques-Yves Cousteau et Louis Malle. Son nom reste surtout associé au réalisme poétique de Carné et Prévert, mais aussi à Claude Autant-Lara, dont il a été l'opérateur pour quatre films entre 1942 et 1945, tous interprétés par Odette Joyeux, qu'il épousera en 1958. Après son mariage, Philippe Agostini devient réalisateur. Pour le cinéma, il tourne cinq films, dont *Le Naïf aux quarante enfants* (1958) avec Darry Cowl, *Le Dialogue des carmélites* (1960), coréalisé avec le Père Bruckberger, et pour la télévision il réalise plusieurs feuilletons à partir des livres écrits par sa femme : *L'Age heureux* (1966), puis *Le Trésor des Hollandais* (1969) et *L'Age en fleur* (1975).

■ **ROBERT CAPDEVILLE**, ancien député (PS) de l'Aude, ancien président du conseil régional de Languedoc-Roussillon, est mort vendredi 19 octobre à l'hôpital de Carcassonne. Né le 2 décembre 1919 à Gensac (Gironde), ancien instituteur, puis directeur d'école, Robert Capdeville a été élu conseiller général du canton de Couiza en février 1953 et a dirigé l'assemblée départementale de 1973 à 1987, présidant également le conseil régional de Languedoc-Roussillon de 1983 à 1986. Il a aussi été député de la 3^e circonscription de l'Aude (Castelnaudary) de 1973 à 1978.

■ **PIERRE DE CHEVIGNY**, ancien résistant, ancien parlementaire de Meurthe-et-Moselle, est mort jeudi 18 octobre à Colmey (Meurthe-et-Moselle), où il était né le 3 juin 1914. Chef du secteur lyonnais du réseau de résistance et de renseignement « Alliance-Druïdes », Pierre de Chevigny avait été arrêté par la Gestapo le 12 août 1943 et déporté à Buchenwald en janvier 1944. De retour de camp de concentration, il

reprit l'exploitation agricole familiale et se lança en politique sous l'étiquette des Indépendants et paysans. Elu sénateur de Meurthe-et-Moselle en 1952, Pierre de Chevigny abandonna son siège en 1956 pour devenir député. En 1958, il renonça à l'Assemblée nationale et retrouva le Sénat l'année suivante. Réélu en 1965, il siégea au palais du Luxembourg jusqu'en 1974. Titulaire de la croix de guerre et de la médaille de la Résistance, commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur, il a aussi été maire de Colmey de 1945 à 1989.

■ **JEAN DANINOS**, constructeur des automobiles de prestige Facel Vega, est mort samedi 13 octobre à Cannes (Alpes-Maritimes) des suites d'un cancer. Né le 2 décembre 1906, Jean Daninos, frère du romancier Pierre Daninos, avait fondé en 1939 la société Facel (Forges et ateliers de construction d'Eure-et-Loir) pour réaliser son rêve de construire sa propre automobile. Cet ingénieur avait auparavant collaboré avec Citroën pour la Traciton avant et travaillé dans l'aéronautique. La société Facel produisit les carrosseries de voitures prestigieuses telles que la Dyna Panhard ou la Ford Comète. La première Facel Vega dessinée par Jean Daninos sortit en 1954, équipée d'un moteur Chrysler. Plusieurs bolides se succédèrent ensuite jusqu'à ce que, faute du soutien d'un grand constructeur, la dernière marque automobile française de grand luxe périclité et disparaisse au milieu des années 1960. En dix années d'existence, la marque avait construit seulement trois mille Facel Vega.

■ **GENEVIEVE GENNARI**, romancière, auteure de *La Femme précaire*, est morte mardi 16 octobre à Paris, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Née en 1920 à Trontano, en Italie, Geneviève Gennari était d'origine à la fois italienne et limousine. Elle a publié son premier roman, *Les Cousines Muller* (Grasset), en 1949, après avoir soutenu une thèse sur *Le Premier voyage de M^{re} de Staël en Italie*, avant une quinzaine d'autres romans, principalement chez Grasset, Tchou ou Julliard. Son dernier roman, *Le Manuscrit*, était paru aux Editions du Rocher en 1989. Geneviève Gennari a écrit aussi plusieurs essais, dont un sur Simone de Beauvoir, et un *Dossier de la femme 1889-1964*, publié chez Perrin en 1965. Elle avait obtenu en 1974 le Grand Prix de la Société des gens de lettres pour l'ensemble de son œuvre.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Jean-François et Eliane Adam, leurs enfants et petits-enfants, Jean-Jacques et Anne Adam, leurs enfants et petits-enfants, Marie-Christiane Adam, Marie-Claude Adam, Et Jean-Pierre Adam-Guillaume, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Marie-Louise AUBERT JAMEAU, docteur en médecine,

survenu le 21 octobre 2001, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 25 octobre, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16^e.

Ni fleurs ni couronnes.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

39, rue du Docteur-Blanche, 75016 Paris.

– Jessica et Maxime Coggio, ses enfants, Mélodie, Camille et Alexandre, ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Roger COGGIO,

survenu le 20 octobre 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 25 octobre, à 10 h 30, en l'église du Plessis-Luzarches (Val-d'Oise), suivie de l'inhumation au cimetière local.

Cet avis tient lieu de faire-part. (Le Monde du 24 octobre.)

– Mme Lucie Ducrocq, son épouse, Christine et André Molia, Chantal et J.-Jacques Goron, Jean-Claude et Bénédicte Ducrocq, ses enfants, Diane, Eva, Emilie, Benjamin, Romain, Clara, ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Albert DUCROCQ, journaliste scientifique, chevalier de la Légion d'honneur,

qui a rejoint les étoiles le 22 octobre 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 octobre, à 14 h 30, en l'église Saint-Augustin, 1, place Saint-Augustin, Paris-8^e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Chaville (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les membres du conseil d'administration de l'Institut Fredrik-R.-Bull ont le regret d'annoncer la mort de leur président,

Albert DUCROCQ,

survenue le lundi 22 octobre 2001.

– M. Maurice Garbarz, son époux, MM. Elie et Jean-Jacques Garbarz, ses fils, Eric, Sarah et Dani, ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Rachel GARBARZ, née STERNKATZ,

survenue à Paris, le samedi 20 octobre 2001.

La levée du corps aura lieu le vendredi 26 octobre, à 10 h 30, au funérarium de l'hôpital Tenon, à Paris-20^e, entrée rue Belgrand (angle rue Pelleport).

L'inhumation aura lieu le vendredi 26 octobre, à 11 heures, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris-20^e, entrée boulevard de Ménilmontant.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue de Romainville, 75019 Paris.

– Le Chesnay (Yvelines). Strasbourg (Bas-Rhin). Les Abrets (Isère).

Michèle et Jean-François Lorit, Renée Koering-Joulin, ses enfants, Bruno, Camille, Mathilde, Elise, ses petits-enfants, ont l'immense tristesse d'annoncer le décès de

Lucienne JOULIN, née GRAVIER,

survenu le 21 octobre 2001.

Elle a rejoint son époux tant aimé,

René JOULIN,

décédé le 25 décembre 1994.

Ses obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

– Mary Kling, son épouse, Vanessa Kling, Caroline Haminsky, Marie Pascale Elfman, Valérie Agisheff, ses enfants, Et ses petits-enfants, Josette Guissart, Liliane Kling, ses sœurs, Et toute la famille, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Jean KLING,

survenu le 13 octobre 2001, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le mercredi 17 octobre, en l'église de Seichebrières (Loiret).

5, rue Vaneau, 75007 Paris.

– Ses enfants, Petits-enfants et arrière-petits-enfants ont la grande tristesse de faire part du décès, le 21 octobre 2001, à l'âge de quatre-vingt-seize ans, de

Albert KRECZMER, ancien directeur technique de la Brasserie du Pélican à Lille, ancien prisonnier de guerre au stalag III B.

M. et G. Lambert, 38 bis, avenue René-Coty, 75014 Paris.

– Le docteur et M^{me} Michel Lévy, M. Paul Lévy, ses enfants, Antoine, Jérémy et Benjamin, ses petits-fils, ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Ernest LÉVY, née Yvonne LÉVY,

survenu le 22 octobre 2001, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 25 octobre, à 14 h 30, au cimetière de Vichy.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, avenue de Chantemerle, 03700 Bellerive-sur-Allier.

CARNET DU MONDE
TARIFS année 2001 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRE DE DÉCÈS
141 F TTC - 21,50 €
TARIF ABONNÉS 119 F TTC - 18,14 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €
FORFAIT 10 LIGNES

La ligne suppl. : 60 F TTC - 9,15 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

– M^{me} Guy Rabourdin, son épouse, Le docteur et M^{me} Jean-Pierre Rabourdin, M. et M^{me} Jean-Louis Rabourdin, ses enfants, Stéphanie, Thierry, Guillaume, Marine, Dorothee, Geoffroy, ses petits-enfants, Baptiste et Angèle, ses arrière-petits-enfants, Les familles Bernard, Nivet, Rabourdin et Satis, Ses proches et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Guy RABOURDIN, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur dans l'ordre national du Mérite, ancien député et maire de Chelles (Seine-et-Marne), ancien conseiller général, ancien président du conseil d'administration du district de la région parisienne, ancien président de l'établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée, ancien juge au tribunal de commerce de Bobigny,

rappelé à Dieu le 21 octobre 2001.

Un hommage sera rendu le vendredi 26 octobre, à 14 heures, à la mairie de Chelles.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 octobre, à 15 h 30, en l'église Saint-André de Chelles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, rue Murillo, 75008 Paris.
41-43, avenue de la République, 14800 Deauville.

– Jean-Louis Rabourdin, président-directeur général, Le conseil d'administration, Et toutes les équipes du groupe Rabourdin, ont la tristesse de faire part du décès de

Guy RABOURDIN, son président-directeur général honoraire, ancien président du Syndicat national du décolletage, ancien membre du conseil de direction de la Fédération des industries mécaniques.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 octobre 2001, à 15 h 30, en l'église Saint-André de Chelles (Seine-et-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Rabourdin Groupe, parc Gustave-Eiffel, 4, avenue Gutenberg, Bussy-Saint-Georges, 77607 Marne-la-Vallée Cedex 3.
Tél. : 01-64-76-41-01.
Fax : 01-64-76-41-05.

– Le professeur B. Chappay, président de l'université d'Evry-Val d'Essonne, Le professeur A. Feylessoufi, directeur du Centre de recherche sur les matériaux cimentaires (CRMC) de l'université d'Evry-Val d'Essonne, Les chercheurs du CRMC, ont le regret d'annoncer le décès du

professeur Pierre RICHARD, président du conseil d'orientation du Centre de recherche sur les matériaux cimentaires (CRMC) de l'université d'Evry-Val d'Essonne.

Alice WILLM,

docteur en médecine, ancien interne des hôpitaux de Paris, ancien chef de clinique, professeur à l'Ecole royale de médecine de Phnom Penh, chevalier de la Légion d'honneur,

s'est éteinte le 21 octobre 2001, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.

Un culte d'action de grâces sera célébré le vendredi 26 octobre, à 11 heures, en l'église réformée de Versailles, 3, rue Hoche, à Versailles (Yvelines).

De la part de tous ceux qui l'ont aimée.

« Heureux ceux qui font œuvre de Paix : ils seront appelés fils de Dieu. »

Remerciements

– M. Hubert Gignoux, M. et M^{me} Rémi Gaultier, leurs enfants et petits-enfants, vous remercier de vos témoignages de sympathie à l'occasion du décès de

Mme Hubert GIGNOUX, née Marthe HEIMBURGER,

survenu le 3 août 2001, à Saint-Jean-Saint-Maurice-sur-Loire.

Anniversaires de décès

– Quatre années sans

Maurice BITTER.

Un indicible vide.

– Il y a un an,

Jean FOUQUET

nous quittait,

son histoire reste inachevée.

Perrine et Nicolas, ses enfants, André et Erik, ses frères, Madyl.

– Il y a dix ans,

Edmond KAHN, avocat à la cour,

nous quittait.

Souvenir

– 25 octobre 1999.

Isabelle,

Deux ans que tu as choisi de tout quitter.

Nous pensons à toi très fort et très souvent.

Tes parents.

Offices religieux

– Le Consistoire de Paris, Et la Fédération des Organisations Sionistes de France organisent un office religieux de Chiva à la mémoire de

M. Réhavam ZEEVI, ministre du tourisme de l'Etat d'Israël, assassiné à Jérusalem,

le mercredi 24 octobre 2001, à 18 h 30 précises, en la synagogue Berith-Chalom, 18, rue Saint-Lazare, Paris-9^e.

Hommage

– A

Georges BRASSENS

et à son œuvre inoubliable.

L'association Auprès de son arbre, 47510 Foulayronnes.
Site : <http://assoc.wanadoo.fr/adsa>

Cours

Apprenez à bien vous servir de votre ordinateur, et bénéficiez en toute liberté d'une formation à domicile.

Un formateur compétent et pédagogue se déplace chez vous, quels que soient votre âge et votre niveau, pour vous apporter des solutions claires et précises à l'utilisation de votre matériel, la pratique de la bureautique, l'Internet et le multimédia.

Aldisa
Bureautique & Internet

Pour toute information, contactez le 01-46-67-18-90

COURS DE CHANT TRAVAIL DE LA VOIX par professeur lauréate de concours internationaux. Tél. : 01-46-22-50-66

Assemblées générales
Consultant Sorbonne

Le conseil d'administration de l'association convoque ses membres à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 12 novembre 2001, à 20 heures, dans les locaux dont elle dispose 5, rue de la Harpe, Paris-5^e, pour statuer sur l'ordre du jour suivant : 1^o Approbation des comptes et du bilan de l'exercice 1999-2000 ; 2^o Approbation du rapport financier ; 3^o Approbation du rapport moral ; 4^o Renouvellement du conseil d'administration ; 5^o Questions diverses.

Les comptes et les rapports peuvent être consultés par les membres de l'association, sur rendez-vous, à l'adresse ci-dessus.

SOUTENANCES DE THÈSE

85 F TTC - 12,96 € la ligne

Tarif étudiants année 2001

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Participez à la 5^e édition du

Prix Le Monde
de la recherche universitaire

Si vous avez soutenu votre thèse entre le 1^{er} octobre 2000 et le 31 octobre 2001, le Prix Le Monde de la recherche universitaire vous offre la possibilité de publier vos travaux dans la collection « Partage du savoir ».

Date limite d'envoi des dossiers : 5 novembre 2001

Renseignements : 01-44-97-54-95, chupin@lemonde.fr



DEBARRAS
integral, tous locaux, récupérations.
BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide tous les jours

Chaque jeudi avec
Le Monde
DATÉ VENDREDI
retrouvez
LE MONDE DES LIVRES

LA scène se passe le 10 octobre dans les sables du sultanat d'Oman. Pantalon kaki, en bras de chemise, Tony Blair harangue les soldats britanniques. Il leur dit son « immense fierté » de ce qu'ils font ici. Sous une tente torride, il avale l'ordinaire – chicken curry et glace aux fraises. A table, il confie à un adjudant que l'un de ses fils songe à faire carrière dans l'armée. Puis il pose pour la photo aux côtés d'un caporal qui porte un tee-shirt datant de la guerre du Golfe orné d'un slogan expéditif : « Nous sommes venus, nous avons vu, nous leur avons botté les fesses. » Tony Blair semble aux anges. Il bavarde, écoute, sourit. Malgré la fatigue, il a rajeuni de dix ans. Il est « Tony Cœur de Lion » en croisade.

Depuis le 11 septembre, le premier ministre britannique se comporte en « chef de guerre » sans peur ni reproche. Apprenant le drame, juste avant de lire un discours très attendu devant le Congrès des syndicats, il change aussitôt d'emploi et de stature. D'emblée, il jauge la tragédie de New York, prononce – sur un ton juste – les bonnes paroles, prend les bonnes décisions. Dans les jours qui suivent, il endosse le plus naturellement du monde les rôles dictés par l'événement : frère d'armes de l'Amérique, ambassadeur itinérant de l'administration Bush, procureur général de l'Occident contre Oussama Ben Laden et ses affidés. Inlassable, il enchaîne les voyages, à la manière d'un Henry Kissinger aux plus belles heures de ses « navettes » diplomatiques. Soixante heures de vol, 50 000 km avalés, de Washington à Islamabad, de Paris au Caire. Il rencontre les principaux acteurs de la crise, appelle les autres au téléphone, accorde une série d'interviews aux médias du monde arabo-musulman. Plus que tout autre dirigeant, il explique, cherche à convaincre et à convertir.

Car Tony Blair, nul n'en doute, est un homme de conviction. C'est d'abord un chrétien, tendance œcuménique. Il avoue trouver du réconfort à lire les Évangiles. Il est devenu croyant en 1972, au collège St John's d'Oxford, en écoutant l'un de ses maîtres, un prêtre australien, Peter Thomson. Le jeune Tony avait alors les cheveux très longs et fumait beaucoup. Ironie de l'Histoire, un autre étudiant, souvent vêtu de chemises à fleurs, fréquentait Oxford à l'époque, un certain... Oussama Ben Laden. A quelques mois près, les deux jeunes hommes auraient pu se croiser dans les rues de la vieille ville universitaire.

Le christianisme auquel adhère Tony Blair est une « religion dure », écrira-t-il en 1993 : « Elle implique de porter des jugements sur la condition humaine. Il y a le vrai et le faux, le bien et le mal. » Il n'a donc aucun état d'âme à combattre le « mal », à servir le « bien » et il croit aux « guerres justes ». « Les talibans ne sont pas des gens raisonnables, avec qui on peut négocier, déclarait-il dimanche dernier à l'Observer, dans sa première longue interview depuis le 11 septembre. *Que fait-on face à de tels gens ? On se bat contre eux pour les vaincre. J'ai beau chercher d'autre solution, je n'en trouve pas.* » Sa ferveur à lutter contre le terrorisme, son zèle à défendre les valeurs qui lui sont chères – la paix, la liberté, la justice – ne l'aveuglent pas. Il veut mieux comprendre l'islam et trouver dans sa parole de quoi priver le terrorisme de toute légitimité. On l'a vu profiter de ses longs voyages aériens pour étudier le Coran, dont il consulte trois traductions.

DANS un article paru le 11 octobre dans le journal arabe basé à Londres *Al-Hayat*, Tony Blair écrit : « Le prophète Mahomet – qu'il repose en paix ! – aimait dire à ses soldats de ne pas tuer les femmes, les enfants, les non-combattants, les vieillards et les religieux. Il interdisait même qu'on coupe les arbres fruitiers appartenant à l'ennemi ou qu'on empoisonne ses puits. » Le premier ministre britannique, familier des Écritures saintes, est sans doute le seul dirigeant occidental à pouvoir tenir ce rôle d'exégète des sourates



La croisade de « Tony Cœur de Lion »

Depuis le 11 septembre, le premier ministre britannique Tony Blair a multiplié les voyages d'Islamabad au Caire, mettant ses élans interventionnistes au service des Etats-Unis. Une attitude saluée par la presse et l'opinion d'outre-Manche

sans provoquer des quolibets. Imagine-t-on le Texan George W. Bush, qui a réclamé Ben Laden « mort ou vif », se livrer de manière crédible à un tel exercice ?

Moraliste et internationaliste, Tony Blair est logiquement enclin à l'interventionnisme. On l'a vu en Bosnie puis, en 1999, au Kosovo, à propos duquel il a fait le siège de Bill Clinton pour le convaincre de l'urgence d'une opération terrestre, au risque de compromettre la solide amitié qui le liait au président américain. Il a engagé ses troupes dans une délicate mission de maintien de la paix en Sierra Leone et, lorsque certains de ces soldats furent capturés, il autorisa un raid audacieux des forces spéciales pour les libérer. Il a dépêché un contingent en Macédoine, et la Grande-Bretagne, dix ans après la guerre du Golfe, continue, seule aux côtés des Etats-Unis, à bombarder l'Irak pour obliger Saddam Hussein à respecter la zone d'exclusion aérienne imposée par la communauté internationale.

Tony Blair est aussi un brillant avocat – c'est son premier métier –, un orateur inspiré. Il croit, de façon presque mystique, à la puissance d'un raisonnement bien charpenté. C'est un orfèvre en relations publiques, entouré à Downing Street d'une escouade de conseillers en communication, qui sait marteler ses messages, dont son favori – « Nous luttons contre le terrorisme, pas contre l'islam » – revient dans chaque discours. Ainsi a-t-il vite compris l'intérêt d'accorder une interview à l'incontournable *Al-Jazira*, la CNN du monde arabe, et au service en langue pachotone de la BBC.

« L'ennui, c'est qu'on ne peut pas convaincre l'opinion publique musulmane de la même manière qu'on le ferait avec l'électeur britannique », observe le chroniqueur de *The Independent*, Donald Macintyre. La haine viscérale de l'Occident – et d'abord de l'Amérique – qui anime les terroristes est rétive au dialogue. Elle est trop profonde, trop ancrée dans l'islamisme pour se dissoudre dans le seul flux d'un échange d'arguments, si convaincant soient-ils. Alors, Tony Blair serait-il naïf ? Sans doute pas. Il est seulement convaincu et obstiné.

Et puis, chacun en convient, il est à l'aise dans l'épreuve, au mieux de sa forme en temps de crise. Ambigu, souvent hésitant, dans les jeux politiques routiniers, il sait être à la hauteur des situations exceptionnelles. Il l'a déjà prouvé, en 1998, en imposant, à l'arraché, en Irlande du Nord, l'accord de paix dit du « Vendredi saint », puis, l'année suivante, à l'égard du Kosovo. Mais aussi face à des périls domestiques : la colère des routiers irrités par la hausse du prix des carburants, l'an dernier, ou, cette année, l'épidémie de fièvre aphteuse. Comme tout bon avocat, Tony Blair goûte l'adversité. Il aime l'urgence et le défi, deux ingrédients dont la guerre n'est pas avare.

The Sun, le plus fort tirage parmi les quotidiens populaires, tresse des lauriers à « Tony ». Plus surprenant : la manchette du *Daily Telegraph*, le journal préféré des Tories, a salué « la plus belle heure de Blair ». Les titres de la presse reflètent l'ambiance d'union sacrée qui règne dans la classe politique. La droite ne peut qu'approuver la ferveur antiterroriste du premier ministre. La classe moyenne est rassurée de voir le New Labour faire aussi bien que les conservateurs sur leur terrain de prédilection, celui du patriotisme guerrier. La « vieille gauche » travailliste, encore souvent antiaméricaine, ne se fait guère entendre. Dans cette crise, les hommes politiques, les journalistes et le public font preu-

Une caricature parue dans l'« Observer » met en scène Tony Blair, une valise à la main, et George W. Bush sous son grand chapeau texan. Le premier demande au second : « Nous savons ce que nous faisons, n'est-ce pas George ? » Et l'autre répond : « En vérité, je pensais que vous saviez ce que nous faisons »

Rassembleur par tempérament, il préfère les circonstances qui le haussent au-dessus des partis. Il aime sentir derrière lui une forte approbation populaire. Sur ce chapitre, il est gâté. Selon un récent sondage du *Guardian*, 88 % des Britanniques jugent que leur premier ministre « maîtrise bien la crise ». C'est aussi bien que Churchill en 1940. Et nettement mieux que Margaret Thatcher pendant le conflit des Malouines. Si Tony Blair emporte une très large adhésion, c'est parce qu'il est en phase avec le pays sur la manière de conduire la guerre.

Comme leur premier ministre, les Britanniques restent favorables à une riposte armée efficace, « proportionnée », et visant les seuls objectifs militaires des talibans. La presse, tabloïd ou non, fait chorus.

ve, pour l'essentiel, de tolérance et de modération. Selon le même sondage du *Guardian*, seul un Britannique sur quatre pense que l'« islam est une menace pour les valeurs de l'Occident ». Tout se passe comme si la pédagogie du premier ministre avait contribué à préserver le sang-froid de l'homme de la rue.

Tony Blair a donné toute sa mesure le 2 octobre à Brighton, devant le Congrès annuel de son parti, dans une allocution d'une heure sans cesse ponctuée d'applaudissements. Ce fut, a-t-on entendu, le meilleur discours d'un premier ministre depuis vingt-cinq ans, où se mêlaient la force de persuasion, le zèle messianique, l'ampleur de la vision, irrigués d'images puissantes et de métaphores heureuses. L'hebdo-

Le premier ministre britannique Tony Blair s'adresse, le 10 octobre, à ses troupes du camp Al-Shaafa, dans le nord d'Oman.

madaire de gauche *New Statesman*, rarement tendre envers Tony Blair, s'est réjoui de découvrir à Downing Street un « néo-kantien », un « libéral optimiste » qui croit que « l'humanité peut progresser ».

Au lendemain de Brighton, Tony Blair a suscité des références louangeuses. On l'a comparé à Winston Churchill pour sa pugnacité, à William Gladstone pour son moralisme, ou encore, de manière moins flatteuse, à Lord Palmerston, le ministre de la reine Victoria qui, en 1848, à l'apogée de l'Empire, avait adressé au Parlement un fameux discours sur les relations entre l'Angleterre et le reste du monde, où il avait prononcé la formule restée célèbre : « Nous n'avons aucun allié éternel, ni aucun ennemi perpétuel. Seuls nos intérêts sont éternels et perpétuels. » L'éditorialiste de *L'Economist*, plus cruel pour Tony Blair, se demandait si « la guerre contre le terrorisme n'a pas monté à la tête du pauvre homme ».

UNE chose est sûre : la guerre accentue la lente dérive « présidentiale » du régime. Au point que pendant un débat solennel aux Communes, un député du rang, s'adressant au chef du gouvernement, lui demanda : « Est-ce que le prési... ? » avant que son lapsus ne provoque un éclat de rire général. Depuis le 11 septembre, Tony Blair se comporte en chef d'état-major plus qu'en premier ministre ou qu'en leader travailliste. Il réunit de temps en temps son « cabinet de guerre », où siègent ses principaux ministres, mais consulte surtout la demi-douzaine de conseillers qui forment son « premier cercle ».

Une caricature parue dans l'*Observer* met en scène Tony Blair, une valise à la main, et George W. Bush sous son grand chapeau texan. Le premier demande au second : « Nous savons ce que nous faisons, n'est-ce pas George ? » Et l'autre répond : « En vérité, je pensais que vous saviez ce que nous faisons. » Que ces deux-là sachent ou non où ils vont, Tony Blair, en posant à l'« aide de camp » expérimenté de George W. Bush, a redonné du lustre à la vieille alliance anglo-américaine et rehaussé la diplomatie britannique. L'Angleterre a du même coup reconquis le cœur des Américains. Chez lui, Tony Blair a réinjecté un peu d'amour-propre à ses compatriotes, après une nouvelle « annus horribilis », au pays de la fièvre aphteuse, des déraillements ferroviaires et des hôpitaux décatés.

L'activisme de Tony Blair l'expose à plusieurs dangers. Passe encore que des foules, ici ou là, brûlent son effigie ou que Ben Laden menace la Grande-Bretagne de ses foudres. C'était prévisible. Mais qu'advient-il si la guerre s'éternise, si des soldats britanniques tombent, si le terroriste d'origine saoudienne reste introuvable ou échappe à ses poursuivants ? L'opinion est inconstante, et oublie vite les exploits de ses chefs de guerre. Churchill, remercié par les électeurs, l'apprit jadis à ses dépens. Tony Blair ne tira aucun bénéfice politique de sa clairvoyance dans la crise du Kosovo. On lui reprocha même d'avoir trop négligé les affaires du royaume.

Pour ne pas prêter à nouveau le flanc à cette critique, il ne veut pas s'éloigner trop longtemps du « nid électoral ». « Soyez aussi audacieux chez nous que vous l'êtes sur la scène mondiale ! », lui lançaient les commentateurs depuis quelques semaines. Message reçu cinq sur cinq. Tony Blair n'a pas oublié les problèmes quotidiens du pays et il le fait savoir. Il a entamé une tournée des écoles et des hôpitaux, et il continuera. « C'est là-dessus, a-t-il admis, que le gouvernement sera jugé, à juste titre : l'économie, le niveau de vie, la criminalité, l'état-providence et les services publics, que ce soient l'école, la santé publique ou les transports. » Tony Blair a-t-il entendu la mise en garde que lui lançait Steve Richards, un chroniqueur de *The Independent* : « Vous pourrez sauver le monde. Mais le train de 8 h 32 pour Skegness, lui, partira toujours en retard ! » ?

Jean-Pierre Langellier

Impasse des Deux-Suicides

par Denis Duclos

BIEN que tragique, l'actualité suscite une irrésistible impression d'infantilisme. Non pas tant le jeu des fausses lettres à l'anthrax que la comédie globale à laquelle il répond et qui, pour imposer son sérieux, en appelle à la tragédie, ou en vient à la susciter.

Sérieuse, la mise en scène de l'affrontement entre la majesté impériale mondialisée et le banditisme, entre McDonald's et le djihad ? Sérieuse, la chasse à l'homme dans le nouveau Far-West qu'est devenu l'Afghanistan, au nom de la civilisation outragée ?

Sérieuse, l'exhumation d'un vieux monarque pachtoune pour refonder l'Alliance du Nord ?

Sérieux, les cris d'orfraie poussés pour quelques bactéries (très laborieusement pathogènes) par les courageux citoyens de la première puissance du monde ?

Sérieux, le climat de psychose généralisée des risques en tout genre, sur fond de triste yo-yo boursier pour lequel on voudrait nous faire vivre toutes les secondes de notre temps ?

Hélas, oui, en un sens, mais pas comme on souhaite nous le faire croire : ce qui est sérieux est moins le « coup » isolé tenté par quelques terroristes (et qui jamais n'égalera en cynisme meurtrier la banalisation des bombardements de populations civiles depuis soixante ans) que les manœuvres des organes sécuritaires pour placer la population mondiale sous contrôle policier.

Ce qui est grave, c'est l'ostracisme, désormais, tant en France qu'en Amérique, contre les gens d'origine arabe ou maghrébine, et qui sera le meilleur ferment d'un ressentiment explosif. C'est l'acharnement des pouvoirs centraux à se réaffirmer quand le monde échapp

pe à leur obnubilation, au prix du sang et de l'oppression, en menaçant, « à bon entendeur salut », tout ce qui – bien au-delà des furieux et des extatiques – ferait mine de contester (même pacifiquement) le système de l'argent-roi.

La gesticulation dénonciatrice amplifiée en l'occasion par la gent médiatique (pour couvrir la panne du système) est sérieuse dans son indécence même : elle humilie ceux qui prennent kamikazes et

Nous faudra-t-il endurer encore longtemps la niaise querelle entre ceux qui nous proposent la combustion de nos vies dans le symbole monétaire ou binaire, et ceux qui nous appellent à nous détruire dans la révolte aveugle ? Allons-nous longtemps supporter que certains poussent nos échanges à l'inhumain dans la circulation abstraite, tandis que leurs symétriques opposants prônent la projection de nos corps héroïques dans l'auto-destruction effusive ? Que l'Améri-

Quand l'adulte contemporain va-t-il renvoyer dans leurs pénates les deux personnages chimériques (l'hyperfinancier et le super-derviche) ?

bombes sur la tête et, au-delà, tous les humains convoqués de force à un spectacle auquel des enfants de dix ans ne croiraient plus.

Mais le spectacle grand-guignolesque fatigue et désole à force de caricature. Quand l'adulte contemporain, enfin détaché des fascinations et des terreurs de l'enfant en lui, va-t-il renvoyer dans leurs pénates les deux personnages chimériques (l'hyperfinancier et le super-derviche) dont le bruyant combat incarne surtout notre fuite de la rencontre humaine ?

Quand l'adulte, libéré des tentations puériles de retour à la totalité primordiale, proposera-t-il de remplacer par une perspective plus ouverte nos actuels scénarios de suicide collectif – qu'il s'agisse de la catatonie à petit feu que nous promet l'« internettisation » de la vie, ou de la foudroyante projection de notre énergie contre l'Autre haï (ou trop aimé) ?

que affaissée devant écran avec packs de bière cesse de fasciner la jeunesse ne sera pas un mal pour l'humanité planétaire ! Mais faut-il pour autant se jeter dans le spectacle, se ranimer seulement pour un ultime soubresaut d'insecte emporté par la flamme ?

C'est le moment, sans doute, de nous décider à ne plus nous laisser absorber ni par le Capital ni par la Parenté, ni par la métaphore de l'utilité générale, ni par celle des mânes. La vraie vertu, la vraie *murwa* (la fierté, selon les tribus arabes pré-islamiques) ne sont ni dans l'acceptation d'une loi économique « immuable » ni dans le bouffissement d'un Moi de destruction. L'homme sans crainte se tient aussi bien dans le refus de laisser filer au marché mécanique son droit souverain à la rencontre (la politique, l'information, la justice, le service public, l'éducation à la culture commune) que dans la

résistance farouche aux suggestions de finir en étoile filante dans le sein de Dieu.

Ignorant le duo de barbus et de rasés qui – agents mal déguisés de l'infantilisation la plus bornée – l'exhortent à nous livrer aux exigences de leurs machines à tuer, qu'est-ce que l'adulte, sinon celui qui choisit la vie en tant qu'humain, c'est-à-dire ayant à porter, dans l'évolution vivante, le fardeau de la parole-avec-l'autre, de ses jouissances, de ses questions angoissantes, jamais calmées ? Assumer au minimum le « malaise dans la civilisation », mais aussi son bonheur : ni dans l'objet bourratif de notre rêve américain, ni dans le sujet désertique de la résignation extrémiste.

Enfants de *Jurassic Park* ou des camps d'entraînement d'Al-Qaïda, il est temps que nous éclosions de nos matrices sans Autre, où s'abrite notre immuable monstrosité. Nous devons cesser de couvrir à l'ombre des barbes (celle d'Oncle Sam – que Plantu ne dessine d'ailleurs plus – ou de Tonton Ousama), et quitter nos idéaux (au fond si semblables) d'immobilité totale ou d'explosive rivalité, de pensée unique ou de communion guerrière. Il est temps de nous tenir debout (en personne et non par tours d'affaires ou de cultes interposés), pour le temps qui nous est imparti par la vie, et de partager cette envie de vivre et de tenir.

La politique n'est rien d'autre : tenir sur la rencontre ouverte – ici et maintenant – entre personnes qui veulent vivre debout, en chair et en os, contre la désincarnation spéculative, aussi bien que contre la désintégration sectaire.

Denis Duclos est sociologue, directeur de recherche au CNRS.

Terrorisme et communication politique

par Dominique Wolton

DU point de vue de la communication politique, quelques leçons peuvent être tirées de la tragédie du 11 septembre.

Cette date signe la fin d'une conception technique de la communication, où les satellites et les réseaux devaient assurer la maîtrise de l'information. C'est le retour de la politique, contre l'idéologie de l'information. Le monde occidental et, surtout, les Etats-Unis ont cru pendant vingt ans que plus il y aurait d'informations, plus les hommes se comprendraient. En réalité, il y a loin de l'information à la communication. Beaucoup d'informations ne suffisent pas pour que l'on se comprenne, surtout lorsqu'elles ont toutes la même origine, et sont perçues ailleurs comme une domination culturelle. Les informations peuvent même renforcer la haine d'autrui. Les terroristes obligent à revenir à la politique, d'autant qu'ils utilisent parfaitement les médias et se servent d'Internet comme d'un magasin à rumeurs et à désinformation.

C'est aussi la première prise de connaissance des effets pervers de la mondialisation de l'information. C'est la représentation américaine du monde qui a dominé pendant vingt ans, au Proche-Orient avec l'Iran, l'Irak, la Palestine, le Liban... créant une humiliation médiatique, largement sous-évaluée. Les médias américains, symbolisés par une CNN triomphante, ont couvert les événements du Proche-Orient pour leur opinion publique. Le drame est que ces images et ces informations étaient aussi reçues sur place et choquaient. La diversité des cultures et des idéologies existe. Surtout dans l'information et la communication.

Cela révèle l'importance du récepteur. La mondialisation de l'information renvoie aux outils, parfois aux messages, jamais aux publics. Elle butte sur la question majeure du récepteur, c'est-à-dire sur l'hétérogénéité des sensibilités. C'est en cela que la communication politique, qui tient compte de la diversité culturelle, est l'horizon de la communication technique. Elle permet de penser le monde dans sa diversité. Tout simplement parce que le monde entier ne pense pas comme CNN.

Il y a aussi un effet démocratique des médias. Ils montrent, au Proche-Orient et ailleurs, les infractions au droit international. Notamment la tolérance américaine à l'égard d'Israël vis-à-vis de la Palestine. Cet état des choses est vu dans le monde entier et nourrit sur place une frustration et un désespoir qui à leur tour nourrissent le terrorisme. Les médias assurent ainsi une veille démocratique, imposant soit qu'on limite la liberté de la presse, tentation permanente, soit l'obligation, pour les Etats, de respecter au plan international les valeurs démocratiques qu'ils prônent au plan national.

Pour la première fois dans l'histoire, un événement de guerre a réellement été simultané à l'information. Le monde entier a vu en direct le deuxième avion et l'effondrement des tours. Cela oblige à maintenir la discontinuité entre des logiques hétérogènes et à distinguer trois échelles de temps profondément différentes. Celle de l'événement et de l'information. Celle de l'analyse et de l'explication. Celle de l'action politique et militaire. Le pire serait de calquer les deux dernières sur la première. Il faudra distinguer nettement la vitesse de l'événement et de l'information de l'indispensable lenteur de l'explication et de l'action. Sinon, ce serait vraiment la dictature de la communication.

Par contre, il y a deux poids, deux mesures pour les images vues. Pour ne pas choquer encore plus l'Amérique, on ne montre pas les morts. Pourquoi pas ? Mais alors pourquoi n'y a-t-il pas la même pudeur dans la manière de montrer les massacres ailleurs ? Les minutes de silence n'ont pas le même poids dans le monde, ni les émotions, ni les mobilisations

médiatiques. Combien faudrait-il de morts au Sud pour que le Nord allume ses bougies ? Ce décalage a toujours existé. Maintenant, il est vu par tout le monde.

Les médias américains connaissent à leur tour l'autocensure et la censure. Pourquoi pas ? Cela se comprend en situation de grave danger. A condition qu'ils en tirent une leçon de modestie pour eux et arrêtent de donner des leçons de liberté de la presse au reste du monde. De toute façon, avec la mondialisation de la réception, il sera de plus en plus difficile, par médias interposés, de parler simultanément à son opinion publique, à ses alliés, et à ses adversaires. George W. Bush l'a appris quand il a un peu trop rapidement parlé de la lutte « du bien contre le mal » et « du seul choix d'être du côté des Américains, ou des terroristes ». Autrement dit, les visions strictement dichotomiques sont de moins en moins acceptables.

Le boomerang médiatique est complet, depuis le début des frappes américaines, le 7 octobre. L'information disponible dépend beaucoup d'Al-Jazira, la « CNN arabe ». C'est même souvent les seules images dont les démocraties disposent. Renversement complet par rapport à la guerre du Golfe. Les Occidentaux ne maîtrisent plus, pour la première fois, l'information. Là aussi, il va falloir cohabiter. Il y aura plusieurs sources d'information et stratégies de

La communication politique, qui tient compte de la diversité culturelle, est l'horizon de la communication technique

communication, sans que les sources non occidentales soient forcément moins fiables. Ce pluralisme médiatique mondial sera finalement bénéfique, à condition de ne pas renforcer l'illusion que tout, maintenant, se joue sur la scène médiatique. En cas de crise internationale grave, l'essentiel n'est pas là, mais dans l'ordre politique et militaire.

Par ailleurs, une différence radicale sépare toujours les régimes dictatoriaux des démocraties : l'existence ou non d'une opinion publique libre et contradictoire. Les dictatures peuvent utiliser l'arme de l'information, détourner la communication, mobiliser la rue, il manque toujours les libertés fondamentales et le pluralisme politique.

En réalité, la mondialisation de l'information pose deux problèmes de nature différente. D'une part, la cohabitation, presque égalitaire, sur la scène médiatique de régimes politiques pourtant radicalement différents. Certains sont démocratiques, d'autres dictatoriaux. D'autre part, l'obligation, néanmoins, de respecter les diversités culturelles et nationales. C'est en cela que la communication politique du monde de demain sera plus compliquée à organiser. Il faudra à la fois respecter les diversités culturelles et ne pas taire les différences, entre les philosophies politiques, opposées, démocratiques et dictatoriales, laïques et fondamentalistes. Faire les deux est néanmoins nécessaire pour installer l'autre mondialisation, culturelle et politique. Cette dernière est indispensable pour contrebalancer la mondialisation économique, présente, abusivement, depuis vingt ans, comme l'horizon de la démocratie.

Dominique Wolton est directeur de recherche au CNRS, directeur de la revue « Hermès ».

Vers une banalisation de l'arme biologique ?

par Thérèse Delpech

UN mot peu usité dans la langue française, le misanthropisme, désigne la peur du changement. La force de ce sentiment est naturellement d'autant plus grande que le changement est déplaisant. C'est ce que l'on constate aujourd'hui sur la question de l'anthrax, où la banalisation du phénomène risque de succéder à la panique quelques semaines après les premiers reportages sur le sujet.

On peut certes inscrire les événements dans une longue histoire, où l'on trouve les cadavres de pestiférés catapultés dans les villes assiégées ou l'empoisonnement des puits. Mais on risque de perdre ainsi le sens de la gravité des faits, qui n'apparaît pas sans la prise de conscience de leur profonde nouveauté.

C'est la première fois qu'un acte de bioterrorisme tue. Sans doute n'y a-t-il aujourd'hui qu'un petit nombre de morts, mais il s'agit déjà là d'une effroyable première. Les tentatives précédentes, celles de la secte Aum Shinri-kyo en 1995 au Japon, avant l'attaque chimique au sarin dans le métro, ou celle des Indiens Rajneesh en 1984 aux Etats-Unis, qui ont eu recours

à un empoisonnement à la salmonelle, n'avaient pas réussi à atteindre ce résultat. Aucune victime n'avait encore succombé.

Pendant tout le XX^e siècle, qui n'a pas été avare en atrocités, l'usage d'armes biologiques, même en temps de guerre, a été si rare que l'on évoque toujours avec horreur les expériences faites sur

De même, il est confortable de penser que les formes de terrorisme auxquelles on a affaire aujourd'hui ne se distinguent pas fondamentalement des précédentes. Mais le principal problème est que c'est tout simplement faux : avant même les événements tragiques du 11 septembre à New York et à Washington, qui révé-

Il faut condamner rapidement et de façon solennelle, au Conseil de sécurité de l'ONU, ce qui se passe depuis trois semaines

des prisonniers par les Japonais pendant la seconde guerre mondiale. Et quand Ken Alibek, transfuge soviétique, a déclaré en 1999 que Moscou avait utilisé la tularémie à Stalingrad contre les troupes allemandes ou la morve dans les montagnes d'Afghanistan, ses propos ont été reçus avec un grand scepticisme. L'idée que les armes biologiques sont militairement inefficaces l'emporte toujours dans les esprits occidentaux pour la bonne raison qu'ils n'en produisent plus.

laient une volonté évidente de tuer autant de civils que possible, plusieurs terroristes arrêtés dans les dernières années ont été trouvés en possession de « recettes » chimiques ou biologiques.

On peut comprendre le souci de prévenir une panique des opinions publiques qui ne contribuerait nullement à enrayer ce nouveau type de menaces. Mais il faut aussi songer aux conséquences d'une prise de conscience insuffisante. Certaines peuvent être graves.

Il s'agit, en premier lieu, des ris-

AU COURRIER DU « MONDE »

LA HAINE

J'ai été effaré par le point de vue d'Arundhati Roy (*Le Monde* daté 14-15 octobre). Effaré de retrouver sous la plume de cet auteur que j'apprécie les mensonges, déformations et exagérations qui constituent la base de la propagande antiméricaine. (...) Ce texte excuse et justifie les terroristes, du moment qu'ils tuent des Américains. Arundhati Roy estime que les citoyens des Etats-Unis n'ont pas droit à la vie, au contraire des autres humains. Elle en parle avec les termes que les nazis utilisaient dans leur propagande pour parler des juifs. Remplacez dans sa lettre les mots « *Etats-Unis* » ou « *Amérique* » par « *juifs* », et vous retrouverez exactement les mêmes expressions haineuses, les calomnies, mensonges et insinuations insultantes qu'utilisaient Doriot, Laval ou Goebbels. (...)

Jean-François Percept Paris

Selon elle, on a le droit de tuer des civils américains puisqu'un président des Etats-Unis a fait tuer des Vietnams voici vingt-cinq ans. On a le droit de tuer des secrétaires et d'égorger des hôtes de l'air américaines, puisque le général MacArthur a fait tuer des Nord-Coréens voici cinquante ans. (...)

Finalement, cet auteur ne fait que traduire, dans sa haine inexpiable, la jalousie et l'humiliation des marxistes et des tiers-mondistes qui ne peuvent pas admettre la faillite désastreuse de leurs idéologies et la réussite impressionnante des « Occidentaux capitalistes ». Arundhati Roy n'aimera les Etats-Unis que quand ils seront misérables, ou quand le monde musulman et l'Inde atteindront son niveau de vie – ce qui risque de prendre du temps.

ECLAIRAGE

J'ai trouvé l'article de Arundhati Roy, « Ben Laden, secret de famille de l'Amérique » (*Le Monde* daté 14-15 octobre), tout à fait remarquable. Sans justifier les terribles événements récents, elle fait émerger les raisons du malaise un peu confus que ressentent pas mal de gens face aux discours officiels et à leurs justifications et donne des explications historiques précises et étayées sur les causes de cette nouvelle forme de guerre. Elle ne manifeste pas de haine mais oblige à prendre conscience de nombreux faits plus ou moins volontairement passés sous silence.

Elle n'est pas seule actuellement, heureusement, à manifester ce type de réflexions, mais elle le fait avec une force particulière, et éclaire un vaste paysage dont de nombreuses zones seraient restées dans l'ombre.

Marguerite Geissler Paris

Thérèse Delpech est chercheuse associée au CERJ.

Le Japon est prêt à s'engager militairement

PORTÉ par l'onde de choc de la crise mondiale ouverte par les attaques terroristes contre les Etats-Unis et leur riposte, le Japon vient de franchir une étape historique dans l'orientation de sa politique de sécurité avec le vote par la chambre basse, le 18 octobre, des lois lui permettant de soutenir plus activement une action militaire internationale à l'étranger. L'adoption par le Sénat étant acquise, le Japon tourne une page, cinquante ans après la signature concomitante en 1951 du traité de San Francisco, qui mettait fin à l'occupation américaine du Japon, et du pacte de sécurité avec les Etats-Unis, qui scellait sa place dans la guerre froide.

Pour la première fois depuis la défaite de 1945, il ne sera plus tout à fait sur un strapontin dans une crise mondiale. Bien que limitées à deux ans et applicables uniquement dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, les nouvelles lois constituent un précédent sur lequel il sera difficile de revenir dans le positionnement du Japon dans la communauté internationale.

Pour des standards japonais, Tokyo a réagi vite. Dès le lendemain des attentats du 11 septembre, le gouvernement Koizumi a annoncé qu'il soutiendrait les initiatives de Washington. Et un peu plus d'un mois après, le Japon s'est doté des dispositions légales lui permettant de rompre avec la politique qui avait été la sienne jusqu'à présent : en particulier, l'impossibilité d'apporter un soutien à une opération militaire en vertu de la Constitution de 1947 (article 9) qui lui interdit le recours à la force.

Les dispositions qui viennent d'être adoptées s'organisent autour de deux axes :

1. Elargissement du rôle des forces d'autodéfense qui pourront être mobilisées pour la protection des bases militaires américaines au Japon et de différents points stratégiques ;

2. Eventuel déploiement à l'étranger de militaires japonais pour apporter une assistance logistique et sanitaire aux forces combattantes. Les soldats japonais pourront se servir de leurs armes pour se défendre ou assurer la protection des blessés ou des réfugiés. Il leur est, en revanche, interdit de pénétrer dans des zones de combat. Le gouvernement doit obtenir l'aval du Parlement dans les vingt jours qui suivent le déploiement des troupes.

« FORCES D'AUTODÉFENSE »

D'interprétation en interprétation des dispositions pacifiques de la Constitution, et arguant du droit légitime à la défense, le Japon s'est doté depuis les années 1950 d'une armée de métier (baptisée « forces d'autodéfense »), qui compte 240 000 hommes et dispose d'un budget comparable à celui de la France, en faisant la septième force militaire du monde. Mais les actions que peut entreprendre cette armée sont strictement limitées à la défense. Lors de la guerre du Golfe, le Japon s'était contenté de soutenir l'intervention alliée par une « diplomatie du chèque » qui, en dépit de son montant (13 milliards de dollars), avait été accueillie avec froideur par ses partenaires.

Par la suite, les forces japonaises sont intervenues sur la pointe des pieds dans le cadre d'opérations de maintien de la paix des Nations

unies après un cessez-le-feu (au Cambodge, par exemple). L'extension du périmètre de sécurité du Japon aux zones limitrophes de l'archipel, prévue dans les nouvelles orientations du traité de sécurité avec les Etats-Unis, a certes élargi son rôle militaire.

« TORPEUR PACIFIQUE »

Ses contraintes constitutionnelles ont rejeté le Japon dans la catégorie des « nains » politiques. A chaque crise internationale, Tokyo s'est enlisé dans un débat sans fin pour savoir quoi faire. Un « examen de conscience », assimilé à de l'attentisme, qui suscite la morgue condescendante de ses partenaires. Les Japonais ont sombré dans une « torpeur pacifique », disent les partisans d'un sursaut. Peut-être. Il reste que c'est là « la spécificité – et peut-être la grandeur – d'un pays chargé d'un double héritage : un passé militaire et les deux bombes atomiques », écrit Kazuhiko Yatabe dans *Courrier international*.

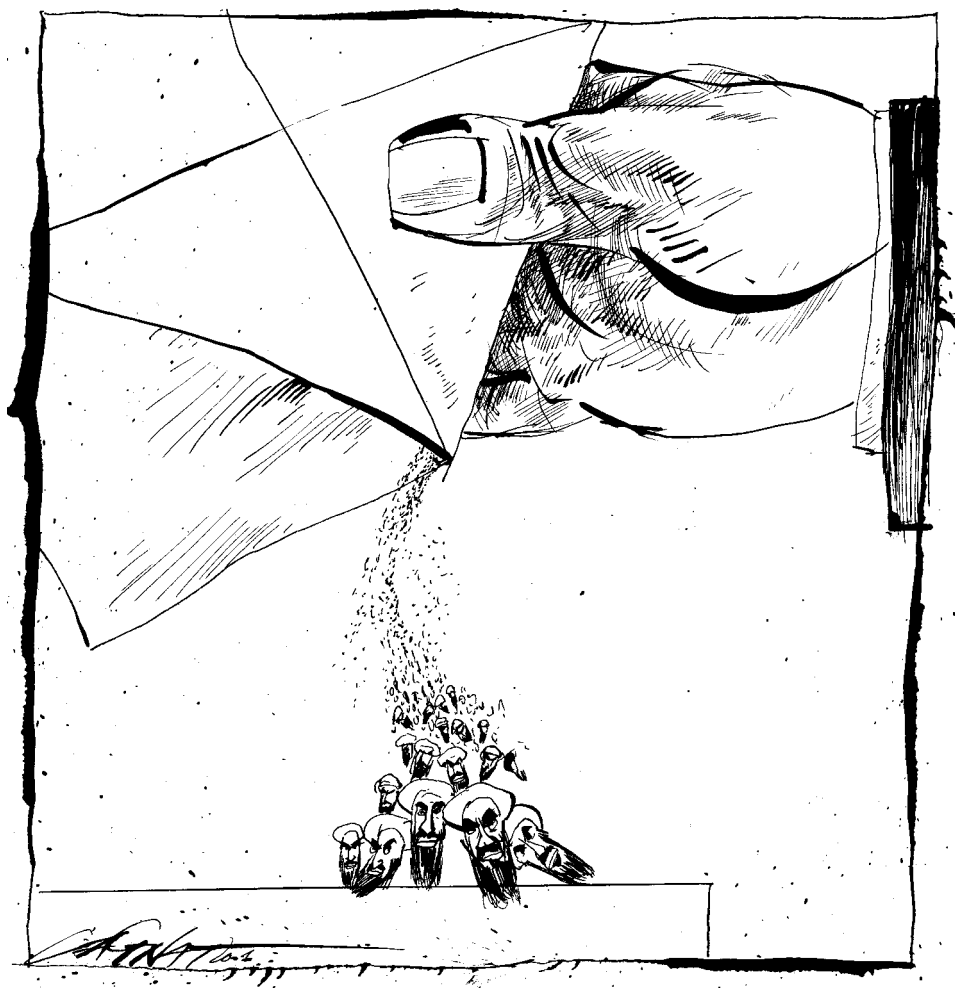
Le nouveau type de guerre qu'est le terrorisme pourrait changer la donne. Il y a assuré-

ment de la part du gouvernement Koizumi un souci de visibilité et de percée politique. Mais les mentalités ont aussi évolué. Le débat à la Diète ainsi que les éditoriaux des journaux montrent que les Japonais sont à la fois conscients qu'ils ne peuvent pas rester les bras croisés mais qu'ils sont toujours très réticents au recours à la force. Selon un sondage de l'*Asahi*, 51 % sont favorables aux nouvelles lois mais 43 % sont opposés aux attaques américaines.

Un dernier élément pèse sur les initiatives du Japon en matière de contribution internationale : la méfiance qu'elles suscitent chez ses voisins (la Chine et la Corée). Le premier ministre Koizumi vient de se rendre successivement à Pékin puis à Séoul afin de remédier à la tension provoquée par sa visite, en août, au sanctuaire Yasukuni (où sont honorées les âmes de criminels de guerre), mais surtout pour rassurer ses interlocuteurs sur les intentions japonaises en étendant son rôle militaire.

Philippe Pons

Psychose par Cagnat



Le 11 septembre, tournant dans la mondialisation

Suite de la première page

Cette « nouvelle économie » ouvrait au nord une nouvelle phase de prospérité durable et autocentrée. Le capitalisme a eu ses périodes « extensives » qui appuient le développement sur la conquête coloniale de débouchés. Il semblait entrer, grâce aux nouvelles technologies, à nouveau dans une période d'expansion « intensive » durant laquelle il n'a plus besoin d'être conquérant puisqu'il trouve chez lui les forces de sa croissance. Signe de cette rupture : pour la première fois en 1999, puis plus encore en 2000 et 2001, les flux financiers du Nord vers le Sud ont été plus faibles que dans le sens inverse. Le monde développé se repliait sur lui-même.

Le 11 septembre a tout changé. L'économie tombe de haut : voilà que la religion compte. Et la géographie. Et l'histoire. Voilà que le monde ne peut pas se couper en deux parties échantonnées, l'une riche et sécurisée derrière un moderne système antimissile, l'autre laissée, tant pis pour elle, à ses guerres et son « archaïsme ». La menace, jusqu'à restée à l'état de vague hypothèse, est devenue réalité : le terrorisme a frappé aux Etats-Unis, à New York, à Wall Street, le World Trade Center. Voilà le neuf : les Etats lointains ne peuvent plus être laissés à leur anarchie. Ils sont devenus des repaires de terroristes et ils envoient au Nord, par-delà les frontières, des réfugiés, de la drogue et maintenant des avions kamikazes.

La guerre du Kosovo a pu être un avertissement. Mais elle est à classer dans l'époque d'avant : si le monde riche s'en est préoccupé, c'est parce qu'elle se déroulait en Europe même et menaçait de s'y

étendre. Il a suffi de la contenir, par l'envoi de forces et d'argent. Cette fois, il s'agit de tout autre chose puisque des terroristes se sont attaqués directement au cœur de l'économie au Nord. Les combats imposent de se soucier de ces Etats qui leur servent de havre. Il y a plus. L'écroulement du World Trade Center a trouvé un écho dans l'ensemble du monde arabo-musulman (un milliard de consommateurs) et, au-delà, dans les pays sous-développés.

HYBRIDATION ÉCONOMIQUE

Le djihad de Ben Laden a rencontré les ressentiments les plus variés des bouleversements qu'entraîne la mondialisation. L'antiaméricanisme s'est accolé à l'antilibéralisme, l'« humiliation arabe » au mal-développement. Les militants antimondialisation avaient dénoncé ces dernières années la montée des désordres et des inégalités d'une économie qui, selon eux, tourne au seul profit de l'Occident. Le terrorisme rejoint ce message et le rend dramatique. Même si le terrorisme n'est pas né de la pauvreté, le vaincre passe par la lutte contre la pauvreté.

Deux scénarios sont possibles. Le premier est celui de la meilleure « gouvernance » mondiale. L'Occident, a dit Jacques Chirac, devant l'Unesco lundi 15 octobre, doit cesser d'imposer sa culture « essentiellement matérialiste » et « vécue comme agressive ». La mondialisation doit « faire prévaloir l'intérêt des hommes » et se « civiliser », formule qui renvoie à la « mondialisation maîtrisée » de Lionel Jospin. Ces dernières années ont vu naître une forme de politique mondiale (regain tantôt de l'ONU, tantôt du G8, création de l'Organisation mondiale du commerce, du Tribunal pénal international...) encore très embryonnaire et déjà contestée. On assistait à un début de régulation des marchés (par le FMI, le G7-finances, les grandes banques centrales...) et à l'émergence d'une société civile plus ou moins bien

représentée par les ONG (organisations non gouvernementales). Hybridation économique et sociale, mixité culturelle, coopération mondiale, interventionnisme international plus prononcé dans tous les domaines : ce nouveau monde a une allure idéaliste, même s'il correspond à certaines évolutions constatées.

Aller plus loin ne sera ni facile ni rapide. Il faudrait que les pays arabes admettent leur échec économique et entament une révolution démocratique et sans doute religieuse. Il faudrait, de l'autre côté, que les Américains rompent avec l'unilatéralisme et cessent de se considérer comme le modèle capitaliste unique. La lutte antiterroriste poussera-t-elle les uns et les autres dans ce sens ? Pas forcément. Le deuxième scénario est celui d'un repliement plus étroit du Nord sur lui-même. L'interventionnisme international pourrait se limiter à son aspect policier : s'assurer que les pays anarchiques n'abritent plus de terroristes. Rien de plus. Le 11 septembre pourrait se traduire

RECTIFICATIFS

TRACFIN

Nous indiquions, dans un article consacré aux relations entre les banques et la justice (*Le Monde* du 4 octobre), que l'organisme du ministère des finances chargé de la lutte contre le blanchiment, Tracfin, avait été saisi, en 2000, 156 fois par les établissements financiers pour un volume de transactions de 5 millions de francs. Il fallait lire, en fait, que Tracfin avait saisi la justice 156 fois et que cela représentait un volume de 5 milliards de francs. Pour les six premiers mois 2001, Tracfin a transmis à la justice 200 dossiers pour un volume de 7 milliards de francs.

MOSQUÉE

Contrairement à ce que nous avons indiqué (*Le Monde* du 24 septembre), les imams de la mosquée

non par une « maîtrise » de la mondialisation mais par son ralentissement pur et simple.

Dans les pays développés, la surveillance des flux financiers renchérit les coûts de transaction et un néoprotectionnisme sécuritaire pourrait restreindre l'entrée des personnes et des biens. Dans les pays en développement, les flux d'investissements vont se tarir plus encore, les firmes multinationales étant tentées de rapatrier leurs usines délocalisées les plus sensibles et de fuir des pays jugés dangereux. Les premiers visés seront ceux du monde arabe alors qu'il faudrait, justement, les faire monter dans le train de la modernisation. Si la recherche de sécurité passe devant la recherche de profit, le commerce mondial se polarisera sur un axe Nord-Nord et sur la misère d'un Sud délaissé, le terrorisme continuera de germer.

Quand on examine les deux scénarios, les évidentes difficultés du premier rendent, hélas ! le second le plus probable.

Eric Le Boucher

Al-Ihsan, à Argenteuil, ne sont plus rétribués par l'Algérie, mais par l'association qui gère ce lieu de culte.

RMC MOYEN-ORIENT

Le rédacteur en chef de RMC Moyen-Orient est Riad Muasses, qui a pris ses fonctions en septembre, et non Noureddine Khelassi, comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* du 18 octobre.

NACER HAMANI

Contrairement à ce que nous écrivions au début de notre article sur Nacer Hamani (*Le Monde* du 17 octobre), celui-ci n'a pas été condamné « pour une tentative d'attentat contre le TGV Lyon-Paris », mais pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste », comme nous l'indiquions dans la suite du même article.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Des civils sous les bombes

LANÇANT la campagne d'Afghanistan, il y a plus de deux semaines, le président George W. Bush avait annoncé un long conflit. Il n'avait promis ni « zéro mort » américain, ni l'absence de « dommages collatéraux » côté afghan. Pas plus à la Maison Blanche qu'au Pentagone ou au département d'Etat, on n'a parlé de « guerre propre ». On a même expressément laissé entendre, dès le départ, qu'il y aurait, malheureusement, des victimes civiles. Il y en a. Et, semble-t-il, de plus en plus. Il y a une semaine, c'était un village qui était touché « par erreur » et, tout juste avant, un immeuble de la Croix-Rouge. Lundi, c'était un hôpital ou une maison de retraite à Hérat, dans le nord-ouest du pays. La veille, des récits de réfugiés témoignaient de bombes « égarées » sur des civils.

La méfiance s'impose, bien sûr. D'Islamabad, les porte-parole des talibans assurent que deux semaines de raids aériens ont fait des centaines de victimes civiles ; dans la même ville, les représentants du Comité international de la Croix-Rouge jugent ce chiffre totalement fantaisiste. Le régime de Kaboul manipule l'information : il n'admet les journalistes qu'au compte-gouttes, et en visite guidée. Mais, mécaniquement, les pertes civiles augmenteront avec la poursuite de la campagne aérienne. Et, avec elles, le nombre des réfugiés afghans, qui, déjà par milliers, fuient les bombardements vers une frontière pakistanaise fermée. Dans un pays dévasté par vingt ans de guerre,

les raids provoquent ou exacerbent une catastrophe humanitaire annoncée, que l'approche de l'hiver rend d'autant plus dramatique.

En ce début de troisième semaine de frappes aériennes, le ministre britannique de la défense affirmait, mardi 23 octobre, qu'elles s'étaient soldées par la destruction de neuf camps des réseaux d'Al-Qaida, cependant que neuf aérodromes et vingt-quatre casernes du régime taliban auraient été endommagés. Y en a-t-il beaucoup d'autres ? Hors les concentrations de troupes assurant la défense de Kaboul et de Kandahar, fief du régime, reste-t-il encore dans ce pays du quart-monde des infrastructures militaires en état d'inquiéter l'armée américaine ?

La question est d'autant plus légitime que les bombardements aériens, s'ils affaiblissent l'organisation d'Oussama Ben Laden et le régime des talibans, se prolongent, par une défaite sur le front politique, là où cela compte – dans le monde arabo-musulman. Les instruments de mesure sont ce qu'ils sont. Mais études d'opinion, exercices de micro-trottoir, déclarations d'intellectuels, éditoriaux et autres commentaires, tout va dans le même sens : de Djakarta au Caire, de Casablanca à Djedda, si on n'approuve pas Ben Laden, on condamne l'opération américaine sur l'Afghanistan. C'est une ligne de fracture, une ligne d'incompréhension, qu'il serait dangereux de nier ou d'ignorer. Et les « bavures » ne font que l'agrandir.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massot ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azam ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Verret
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Méfais de l'hygiène

LES BIOLOGISTES viennent de découvrir que l'expansion de la poliomyélite, qui frappe à présent les adultes alors que jadis elle ne s'attaquait qu'aux jeunes enfants, est due... aux progrès de l'hygiène. De tout temps le virus de la poliomyélite existait, et il existait partout ; dès leur âge le plus tendre les enfants prenaient donc contact avec lui, mais les anticorps organisaient la défense, si bien que seuls quelques malchanceux succombaient à l'assaut du virus. Or les soins qu'on a pris pour écarter de l'homme moderne les microbes et les virus l'ont rendu sensible à ceux contre lesquels il n'a pas été vacciné (c'est le cas pour la poliomyélite).

Avis aux pessimistes qui gémissent sur la décomposition du régime, les marais de la III^e et de la IV^e République, les institutions vermoulues, la corruption des

mœurs, l'affaiblissement de l'Etat, la tyrannie des féodalités, l'infiltration de l'anarchie, etc. C'est peut-être ce manque d'hygiène politique qui depuis quatre-vingts ans nous a préservés des secousses violentes, des révolutions sanglantes et des paralysies mortelles.

Comment, par exemple, un citoyen né en 1930 pourrait-il considérer la grève comme le béliet de la révolution ? Il a été dès l'enfance mis en contact avec elle et avec ses virus ; il s'est immunisé inconsciemment ; à peine si quelques infortunés ont été atteints par elle dans leur système nerveux ; les autres ont sécrété des anticorps qui en neutralisent les effets nocifs. Il en va ainsi pour les autres maux ; nous sommes mithridatisés.

Pierre Audiat
(25 octobre 1951.)

Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

TECHNOLOGIE Microsoft, numéro un mondial de l'informatique, présente jeudi 25 octobre un nouveau système d'exploitation. ● WINDOWS XP va permettre d'élargir la

gamme des produits proposés par la firme de Bill Gates à l'ensemble du monde numérique. ● LE SYSTÈME semble accueilli favorablement par ceux qui l'ont testé. ● MICROSOFT

prend ainsi un virage important vers le grand public. Ce faisant, il conforte sa position de numéro un mondial et pourrait relancer les critiques des deux côtés de l'Atlantique contre

son quasi-monopole dans le monde informatique. ● APPLE, constructeur informatique, sort de ses frontières traditionnelles en lançant mardi 23 octobre un juke-box numérique,

l'i-pod, capable de stocker une discothèque entière (1 000 titres musicaux) sur un appareil de la taille d'un jeu de cartes vendu 3 500 francs TTC.

En lançant Windows XP, Microsoft conforte sa suprématie informatique

Ignorant les critiques sur sa position dominante, la firme de Bill Gates lance en grande pompe, jeudi, un nouveau système d'exploitation pour micro-ordinateurs. Elle comble ainsi son retard dans les applications numériques, comme la musique, la photo ou la vidéo

NEW YORK

de notre correspondant

« Cette manifestation rappellera au monde la force et la détermination de New York. » L'événement en question est le lancement, avec tambours et trompettes, jeudi 25 octobre dans un grand hôtel de Manhattan du nouveau système d'exploitation pour micro-ordinateurs de Microsoft, Windows XP. « La force et la détermination » : en prononçant ces mots, Bill Gates pensait aussi à l'entreprise dont il est le fondateur, le numéro un mondial des logiciels. Les péripéties des procédures judiciaires engagées contre le groupe, les attentats du 11 septembre, la récession et les difficultés de l'industrie informatique n'ont pas modifié d'un pouce sa stratégie ni ses ambitions.

Tout est fait depuis des mois pour assurer la sortie d'un système considéré par les adversaires de Microsoft comme une nouvelle arme pour élargir sa domination et jugé par Bill Gates comme « le meilleur jamais fabriqué... et le plus innovant depuis Windows 95 ».

CONCURRENTS MARGINALISÉS

En dépit des menaces de mêler Windows XP aux procédures antitrust en cours, la firme de Redmond aura finalement réussi à le commercialiser à la date prévue. Elle a mobilisé comme jamais l'industrie informatique et multiplié les « coups » juridiques, faisant même appel, en vain, à la Cour suprême. Plus de 250 millions de dollars seront investis dans les pro-

chains jours pour promouvoir le nouveau système.

Après avoir été condamné en 2000 par la justice à être scindé en deux entités pour « abus de position dominante », après avoir raté en partie l'explosion d'Internet, Microsoft est redevenu plus conquérant que jamais. Assuré d'échapper au démantèlement, le groupe négocie une énième solution à l'amiable avec les autorités de la concurrence et prend dans le même temps des positions commerciales irréversibles. AOL Time Warner et RealNetworks pourraient ne jamais s'en remettre. Car

Windows XP incorpore de nouvelles fonctions, notamment la lecture et l'enregistrement de musique numérique, une messagerie instantanée sur Internet et un programme de commerce en ligne permettant l'identification des acheteurs. Le groupe n'a pas renoncé à la recette qui a fait son succès : partir de sa position dominante dans les systèmes d'exploitation pour élargir son offre sans laisser la moindre chance à la concurrence. « Ils ont le monopole des systèmes, de la navigation sur Internet et veulent celui de la communication et de la manipulation du son et de l'image », explique

Mark Cooper, président de la Fédération des associations américaines de consommateurs.

De plus, même les adversaires les plus acharnés de Microsoft reconnaissent la qualité de XP. Sa stabilité contraste avec les « crash » répétés de Windows 95 et 98. « XP, c'est le jour et la nuit par rapport aux versions précédentes de Windows », souligne Rob Enderle, analyste du cabinet Giga Information. XP a pour vocation de connecter le système à toutes sortes de données et de réseaux. On passe du féodalisme, chacun pour soi dans sa forteresse, à l'âge industriel et l'intégra-

tion dans un ensemble bien plus large. »

Mais ce nouveau système n'est qu'un élément de l'offensive de Microsoft. Le groupe met en vente le 15 novembre sa console de jeu X-Box (lire page 28) et propose, jeudi, un nouvel élément de son offre de logiciels en ligne. Net Alerts. Windows XP est justement conçu pour fonctionner au mieux avec. Net. La firme entend progressivement transformer ces produits en services disponibles par abonnements sur Internet.

Bill Gates a compris, avant les autres, que, dans la technologie, le

système dominant attire à lui les meilleures applications et devient un standard qui s'impose à tous. A partir d'une position inexpugnable dans les systèmes d'exploitation – 90 % des 500 millions d'ordinateurs dans le monde fonctionnent avec Windows – la firme de Redmond a agrandi sa domination aux logiciels bureautiques avec Office (le traitement de texte Word, le tableur Excel, le programme de présentation Power Point et de courrier électronique Outlook), à l'Internet (Internet explorer) et puis aujourd'hui à la messagerie instantanée et à la lecture de son et de vidéo numérique (Media Player). A chaque fois, les concurrents ont été peu à peu marginalisés, même si leurs produits étaient meilleurs.

Microsoft est en passe de franchir une nouvelle étape et d'élargir l'omniprésence de Windows à l'ensemble du monde numérique. La stratégie adoptée au milieu des années 1990 a été baptisée « Windows everywhere » (Windows partout). Microsoft offre aujourd'hui la même plate-forme pour des applications allant des assistants personnels et ordinateurs de poche, à la télévision interactive, en passant par les ordinateurs personnels (Windows XP), les stations de travail, les serveurs et la console de jeu (X-Box). Car même si Microsoft s'en défend, la X-Box pourrait être le précurseur d'une offensive générale dans les loisirs numériques. Sony peut se faire du souci.

Un système d'exploitation plus convivial

POURQUOI a-t-il fallu vingt ans à Microsoft pour proposer un système d'exploitation conciliant deux qualités essentielles : la fiabilité et la simplicité ?

Windows XP marque une étape décisive sans pour autant résoudre tous les problèmes. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer la taille du logiciel : pas moins de 900 mégaoctets (Mo) d'espace disque occupés par le système d'exploitation contre 400 Mo pour Windows 98 et une mémoire vive « recommandée » de 128 Mo. Sera-t-il possible de maîtriser le fonctionnement du logiciel standard le plus complexe jamais créé ? Combien de bogues se cachent encore dans cette masse de lignes de code ?

Malgré l'exemple d'Apple, qui a toujours conservé une longueur d'avance en matière de convivialité, Microsoft justifie l'embonpoint de Windows par, précisément, l'amélioration de la simplicité d'utilisation. L'entreprise reconnaît par ailleurs que son système d'exploitation est

dimensionné pour les ordinateurs vendus en cette fin 2001, les seuls à être pourvus d'origine de 128 Mo de mémoire vive et de disques durs de 20 gigaoctets et plus. Environ 90 % des ventes de Windows XP seront réalisées sur des machines neuves de façon automatique, c'est-à-dire sans accord préalable de l'acquéreur.

VÉRITABLE PROGRÈS

Les précédents déboires engendrés par les produits Microsoft ne manqueront pas de susciter des réserves. Néanmoins, XP apporte un véritable progrès. Il bénéficie en effet des travaux réalisés sur deux générations jusqu'à présent distinctes de systèmes d'exploitation Windows. D'un côté, la branche devenue grand public à partir de 1995 s'est appuyée sur l'antique MS-DOS, le premier logiciel créé par Microsoft. Les versions Windows 98 et Millenium Edition (ME) constituent les dernières étapes de

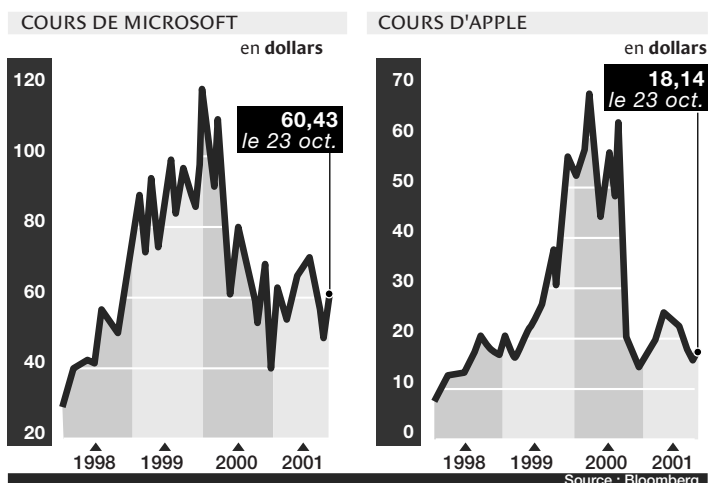
cette lignée qui, depuis l'origine, pêche par son mode de gestion de la mémoire qui entraîne des blocages réguliers de l'ordinateur. En 1993, Microsoft a créé une branche entièrement nouvelle avec Windows NT (nouvelle technologie), un système d'exploitation destiné aux réseaux d'entreprise. Malgré de meilleures fondations, Windows NT a souffert d'une multitude de bogues et ne s'est stabilisé qu'à partir des versions améliorées de la version NT 4, fin 1998.

Windows XP est fondé sur le cœur de Windows NT et sur le perfectionnement des développements réalisés par la branche Windows 95. Les meilleurs bénéfices reviendront à ceux qui possèdent les machines les plus récentes. Les autres devront se contenter de leur système d'exploitation actuel, à moins de prendre le risque d'installer XP ou d'accepter, une fois de plus, de changer d'ordinateur.

Michel Alberganti

Eric Leser

Mauvaise passe boursière



Source : Bloomberg

Crise historique pour les fabricants d'ordinateurs

L'ANNÉE 2001 restera dans les mémoires comme une année noire pour l'informatique mondiale. Les instituts de conjoncture s'attendent à la première dépression dans l'histoire de cette jeune industrie. Le cabinet d'étude International Data Corp. (IDC) estime que les ventes mondiales d'ordinateurs personnels (PC) vont baisser de 1,6 % en volume cette année, pour revenir à environ 130 millions d'unités, contre une hausse de 15,7 % en 2000. Les livraisons mondiales de PC pour particuliers devraient chuter de 9,6 % cette année et les ventes aux entreprises devraient observer une croissance de seulement 3,2 % en 2001, après un bond de 10,5 % en 2000. En terme de chiffre d'affaires, le recul sera encore plus brutal : IDC table au total sur une chute de 10,8 % en 2001, compte tenu de la guerre des prix que se livrent les constructeurs.

DELL DEVANT COMPAQ

Aux Etats-Unis, la crise est particulièrement sévère. IDC a abaissé ses prévisions de ventes en volume pour cette année de moins 6,3 % à moins 13 %. Les livraisons de PC

pour particuliers devraient même y reculer de 25 %. Cette crise sans précédent a rebattu les cartes dans l'industrie. Le texan Dell a ravi le premier rang mondial des fabricants d'ordinateurs personnels à son compatriote Compaq. Il détient désormais 13,1 % du marché mondial, devant Compaq (11,9 %), Hewlett-Packard (7,5 %) et IBM (6,3 %), selon IDC.

En période de crise, le modèle de Dell est encore plus performant pour ravir des places à la concurrence : adepte de la production à la demande, il est capable de répercuter immédiatement la baisse du prix des composants (environ 1 % par semaine actuellement). Conséquence, les américains Compaq et Hewlett-Packard ont annoncé leur fusion, le 4 septembre, et la suppression de 15 000 emplois.

La crise n'est pas terminée. Pour 2002, le cabinet d'étude a ramené ses prévisions de croissance des ventes mondiales d'ordinateurs de 12,2 % à 6,9 %, ce qui devrait se traduire par une baisse de 2 % du chiffre d'affaires.

C. Ja.

Avec le lecteur audio iPod, Apple lorgne sur l'électronique grand public

POUR la première fois, le constructeur informatique Apple sort de ses frontières traditionnelles. Après l'ordinateur familial iMac et l'ordinateur portable iBook, il a lancé, mardi 23 octobre, le juke-box numérique iPod. Trois ans après avoir entrepris un renouvellement complet de sa gamme qui lui a permis de conserver une place à part dans l'informatique mondiale, Apple lance un produit plus proche de l'électronique grand public que de l'informatique *stricto sensu*. L'iPod est un baladeur numérique MP3, « de la taille d'un paquet de cartes », capable de stocker un millier de chansons (soit l'équivalent d'environ 70 CD).

Relié aux ordinateurs de marque Apple via le port à grande vitesse Fire-wire, il permet de télécharger l'équivalent d'un CD en moins de dix secondes, contre 5 à 10 minutes pour les graveurs de CD actuellement sur le marché. L'ensemble des morceaux de musique stockés sur un ordinateur (copiés depuis un CD ou téléchargés sur Internet) sont automatiquement transférés sur l'iPod lorsque les deux machines sont reliées entre elles. Entièrement conçu à partir des logiciels et technologies développés par Apple (et notamment son logiciel d'édition musicale iTunes), l'iPod n'est pour l'ins-

tant compatible qu'avec les ordinateurs de la marque à la pomme (il sera commercialisé à partir du 10 novembre au prix de 449 euros hors taxe en Europe).

Cette première diversification marque-t-elle un nouveau virage stratégique par la firme dirigée par Steve Jobs ? Lors de sa visioconférence avec les salariés de son groupe, le PDG a laissé entendre que d'autres produits pourraient suivre. Pascal Cagni, vice-président d'Apple pour l'Europe, explique que « Apple a étudié les différents produits numériques grand public comme les appareils photo, les caméras vidéo ou les assistants numériques ». Pour le moment « le segment de la musique numérique nous a semblé le plus évident. Il n'y a aucun leader établi dans ce domaine et c'est un domaine éminemment consensuel », poursuit-il. Le développement du téléchargement Internet, avec les sites pirates et les plates-formes officielles Presspay (Vivendi-Universal et Sony) et MusicNet (AOL Time Warner, Bertelsmann et EMI), ouvre d'immenses perspectives pour le stockage numérique de la musique. Coïncidence, Vivendi Universal devait annoncer, jeudi 25 octobre, le lancement de son site Internet e-compile.com qui permettra aux internautes de se constituer un juke-box en ligne,

éventuellement téléchargeable sur l'iPod...

Avec cette nouvelle machine, réservée techniquement à ses aficionados, Apple poursuit sa marche solitaire. Avec son système d'exploitation Mac OS, dont il vient de développer une version complètement nouvelle conçue sous Unix (Mac OS X), le constructeur reste délibérément en dehors

de l'univers Windows de Microsoft par Microsoft de Windows XP, jeudi, qui reprend en grande partie la logique intégratrice d'Apple, démontre une fois de plus la pertinence de la vision stratégique de M. Jobs. Comme d'habitude, Microsoft, même en retard, devrait bénéficier de sa base installée et de la position dominante de ses standards pour combler son retard.

Pour tenter de conserver une longueur d'avance, Apple semble cette fois-ci s'engager dans la voie plus généraliste de l'électronique grand public. Après avoir révolutionné l'informatique personnelle dans les années 1980, ressuscité la marque à la pomme à la fin des années 1990 et donné un coup de jeune et de design à toute l'industrie, M. Jobs semble s'engager sur le modèle de Sony. Apple développe un environnement « propriétaire » où le consommateur est invité à rester fidèle au fabricant pour pouvoir bénéficier de l'interconnectivité entre les différents appareils.

Cette stratégie est-elle viable ? Après un incident industriel fin 2000 (mauvaise appréciation du marché et échec de son nouvel ordinateur haut de gamme iCube), Apple a renoué avec les bénéfices. Au trimestre, clos fin septembre, la marque à la pomme est l'un des seuls constructeurs de PC mondiaux à avoir réalisé des bénéfices (66 millions de dollars). Grâce au succès de son iBook, 35 % des ventes d'Apple sont désormais constituées d'ordinateurs portables, ce qui lui a permis d'amortir la sévère récession subie par tous les constructeurs sur les ordinateurs de bureau.

Pour rester dans la course, Apple est désormais contraint d'innover sans cesse pour convaincre ses fidèles de ne pas céder aux sirènes du monde Intel. Pour Apple, chaque lancement de produits constitue de fait un nouveau pari, décisif pour sa survie à long terme.

Christophe Jakubyszyn

Intel abandonne ses diversifications

A l'inverse d'Apple, le fabricant de micro-processeurs Intel a annoncé, samedi 20 octobre, qu'il abandonnait ses activités d'électronique grand public pour cause de manque de rentabilité. La fabrication de microscopes numériques, du lecteur de musique Pocket Concern Audio Player et de l'Intel Pocket PC Camera sera notamment arrêtée. La société de Santa Clara continuera à vendre ces produits jusqu'à épuisement des stocks, sans doute au début de 2001.

En dépit de « certains succès rencontrés », le premier fabricant mondial de microprocesseurs entend désormais se concentrer sur son cœur de métier. Intel a refusé de commenter les ventes annuelles de sa division électronique grand public. Mais si l'on se fie à la rubrique « autre » dans les comptes trimestriels d'Intel, elles ne dépassaient pas 63 millions de dollars (plus de 70 millions d'euros) de chiffre d'affaires au troisième trimestre et elles dégageaient une perte d'exploitation de 662 millions de dollars.

de l'univers Windows de Microsoft. En véritable Astérix de l'informatique mondiale, M. Jobs refuse toujours d'adopter le système Intel (un système d'exploitation Windows de Microsoft et une architecture Intel, des standards qui équivalent désormais 95 % des ordinateurs personnels). Se limitant de facto à 4 % à 5 % du marché mondial de l'informatique personnelle, Apple pense néanmoins pouvoir faire vivre une communauté de fidèles ou de nouveaux convertis, séduits par le design des produits et la performance de ses logiciels.

Convaincu que l'ordinateur va devenir le point de convergence de l'ensemble des appareils numériques domestiques, Apple a développé depuis plusieurs mois un ensemble de logiciels (iTunes, iMovie, iDVD) permettant le montage numérique de la musique, de la photographie et de la vidéo. Le lan-

Livret bleu : le Crédit mutuel menacé d'une lourde amende par Bruxelles

L'ÉTAT n'a plus que quelques jours à attendre avant de connaître le sort réservé par la Commission européenne au Livret bleu, le livret d'épargne défiscalisé de cinq millions de Français, dont le Crédit mutuel détient le monopole. Les services de la concurrence de Bruxelles, dirigés par Mario Monti, sont arrivés au terme de l'enquête ouverte en 1997 à l'encontre de la banque mutualiste, pour distorsion de concurrence.

Cette enquête avait été engagée sur la base d'une plainte déposée six ans auparavant par les concurrents du Crédit mutuel en France : l'Association française des banques, le Crédit agricole et les Banques populaires. Depuis un an, Etienne Pflimlin et Michel Lucas, numéros un et deux du Crédit mutuel, se sont rendus tous les deux mois à Bruxelles plaider leur cause auprès de M. Monti. Selon nos informations, confirmées mardi 23 octobre par une source interne à Bruxelles, les conclusions de l'enquête des fonctionnaires de la concurrence sont sévères. Elles établissent que le Crédit mutuel a, au travers du Livret bleu, bénéficié d'une aide d'Etat contrevenant aux règles de la concurrence en Europe, et qu'il doit rembourser à l'Etat les sommes correspondantes.

Toujours selon nos informations, que Bruxelles n'a cette fois pas souhaité commenter, l'amende ainsi infligée au groupe mutualiste pourrait atteindre 3,5 milliards de francs. Ce montant est comparable à la sanction financière record de 5,2 milliards appliquée en 2000 pour aides d'Etat à la banque publique allemande West LB. Il reste inférieur de 700 millions à l'amende préconisée il y a un an et demi par le premier rapport de Bruxelles sur le Livret bleu (4,2 milliards).

REMBOURSER L'ÉTAT

« Ce qui est en cause n'est pas que le Crédit mutuel se soit vu confier des missions d'intérêt général, dont, en 1975, la distribution du Livret bleu, qui finance de tels projets, mais qu'il ait perçu pour ce faire, de la main de l'Etat, des compensations financières plus élevées que ses coûts de collecte réels », explique un proche du dossier à Bruxelles. Le Crédit mutuel perçoit de l'Etat une compensation financière correspondant à 1,3 % des sommes déposées sur les livrets. Le montant de l'amende, établi après un long examen de la comptabilité de la banque, correspond à la différence entre les aides versées et les coûts réellement assumés. Pour l'avenir, en revanche, Bruxelles se montrerait clément, n'exigeant pas la suppression du Livret bleu comme envisagé un temps. Il serait demandé à l'Etat d'abaisser la compensation versée au Crédit mutuel, sorte d'avantage indu, au plus proche des coûts du réseau – autour de 1 %.

Pour autant, tout n'est pas joué. Ces conclusions doivent être visées par M. Monti, qui a le pouvoir d'en modifier la teneur dans le « projet de décision » final. Celui-ci sera soumis au vote du collège des commissaires européens. « Notre enquête contient des éléments techniques, dont l'appréciation politique revient à M. Monti », a reconnu mardi un expert. Le commissaire à la concurrence avait indiqué aux Echos, en juin 2000, que le Livret bleu était « prioritaire », le secteur bancaire devant être « ouvert et concurrentiel » à l'approche de l'euro. Mais il avait accepté la requête du ministre des finances, Laurent Fabius, de différer après les élections municipales du printemps 2001 d'éventuelles annonces. Interrogé mardi soir, Bercy a indiqué ne pas « être informé » de la fin de l'enquête de Bruxelles. Mais il a estimé qu'il lui resterait, le cas échéant, une possibilité de dialogue, en dépit de son récent échec dans la fusion Schneider-Legrand, bloquée par Bruxelles. L'enjeu est important puisqu'au-delà du Livret bleu se profile un dossier plus sensible encore, celui du Livret A, le principal livret d'épargne de 20 millions de Français, distribué par La Poste et les Caisses d'épargne.

Anne Michel

Le dispositif exceptionnel d'assurance est prolongé pour les avions

La Commission européenne accepte un soutien limité des Etats

Juste avant le 24 octobre, date à laquelle le dispositif d'urgence d'assurance des compagnies aériennes contre le terrorisme arrive à expiration, une solution a

été trouvée à Bruxelles pour compenser la flambée des primes. Les transporteurs et le secteur aéroportuaire dénoncent le comportement des assureurs.

LES DISCUSSIONS ont fini très tard, mardi 23 octobre, dans les services de la Commission européenne, afin de trouver une solution permettant de prolonger le dispositif

RÉCIT

« Une situation de crise dont l'issue n'a pas été la plus élégante »

exceptionnel d'assurance des compagnies aériennes. Le dispositif d'urgence mis en place le 24 septembre pour un mois arrive en effet à échéance mercredi 24 octobre à minuit. Après les attentats aux Etats-Unis, les gouvernements avaient décidé de prendre le relais des assureurs privés qui refusaient de continuer à prendre en charge le risque de guerre et de terrorisme. La Commission « tolérante » ce soutien, considéré comme une aide d'Etat, à condition qu'il soit limité dans la durée.

Un consensus a semble-t-il été trouvé mardi soir autour d'un prix « adéquat » pour les compagnies aériennes, selon une source proche de la Commission européenne. A partir de jeudi 25 octobre, ces dernières devraient payer directement aux Etats une prime couvrant le surcoût de la garantie lié aux attentats. Celle-ci s'élèvera à 0,95 dollar (1,06 euro) par passager, tandis que le marché privé proposait 3,10 dollars. La France, relativement isolée, défend un prix modeste pour le secteur aérien, pour ne pas l'étouffer. Ce système doit être précisé. « Pendant ce temps, les Etats-Unis, chantres du libéralisme, ont décidé d'apporter une aide fédérale de 18 milliards de dollars aux compagnies aériennes », soupire un gestionnaire de risque.

Il y a un mois, les compagnies aériennes avaient menacé de ne plus voler, dénonçant le chantage des assureurs. Quelques jours

après les attentats, les décisions avaient été brutales : le 17 septembre, sous préavis de sept jours, les assureurs du monde entier résiliaient la garantie risque de guerre et assimilés (attentats, terrorisme, détournements, émeutes...) des contrats d'assurances pour tous les acteurs du transport aérien et de l'industrie aéronautique. « Ça s'est fait en quatre jours », déplore Jean-François Wibaux, chef du département des assurances d'Air France. Concrètement, les assureurs ont augmenté leurs tarifs et limité leurs garanties en responsabilité civile pour les tiers à 50 millions de dollars par appareil, contre 1,5 à 2 milliards de dollars auparavant, cette limite ne s'appliquant qu'aux dommages causés aux tiers et pas aux passagers. « Nous nous sommes trouvés face à une situation de crise dont l'issue n'a pas été la plus élégante », reconnaît Jean-Marie Nessi, président de Axa Corporate Solutions.

DES COÛTS MULTIPLIÉS

Pour financer cette couverture de 50 millions de dollars, une surprime d'environ 1,25 dollar par passager transporté a été imposée. Ces exigences ont multiplié par plus de 10 le coût de l'assurance, parfois plus pour certaines compagnies. A cela s'ajoutent de fortes hausses sur l'assurance des avions eux-mêmes. Au total, « on a proposé à Air France une prime d'environ 100 millions de dollars », soit le prix d'un gros Airbus, confie un professionnel, alors que la compagnie française payait 20 millions de dollars de primes début 1999 et 30 millions au 1^{er} décembre 2000, suite à l'accident du Concorde. Delta Airlines, qui a payé une prime d'assurance entre 1 et 2 millions de dollars pour 2001 pour la garantie risque de guerre, devrait voir sa prime multipliée par... cent, selon les professionnels !

Les assureurs justifient ces hausses par la différence entre les primes encaissées et les sinistres. Le

détournement des quatre appareils va coûter près de 5 milliards de dollars aux assureurs, alors que les primes encaissées atteignent un peu plus de 3 milliards de dollars en 2000.

« Il y a déjà eu des crises, notamment pendant la guerre du Golfe, mais pas de cette ampleur », résume un professionnel. « Le fait que les personnels des compagnies ont été touchés directement ajoute à la fébrilité », rappelle un réassureur. Preuve de cette fébrilité, lundi 22 octobre, à 16 heures, une réunion a été convoquée en urgence pour réunir l'ensemble des gestionnaires de risques du secteur aérien et aéronautique et les assureurs, à l'initiative de l'Amrae (Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise), qui regroupe plus de 350 gestionnaires de risques. « Les assureurs ont décliné notre invitation, les relations n'existent plus », regrette Philippe Detrez, président de l'Amrae. « Aucune solution satisfaisante n'est offerte par le marché de l'assurance », regrette Jean Fournier, responsable du secteur aérien chez le courtier Marsh.

« Les compagnies aériennes trouveront des solutions, mais les entreprises qui assurent toutes les activités autour des aéroports, comme la sécurité, l'avitaillement, sont laissées pour compte et n'ont aujourd'hui aucune réponse sur le plan des garanties », regrette Michel Yarhi, directeur des assurances à la Société générale et membre du bureau de l'Amrae, à l'issue de cette réunion.

La crise du secteur aérien illustre une question beaucoup plus large : « Le terrorisme constitue-t-il un risque assurable ? » Les assureurs américains ont annoncé mardi 22 octobre qu'ils ne couvriraient plus ces risques, laissant les entreprises « vulnérables » en cas de nouvelles attaques.

Pascale Santi

Le casse-tête des aides aux compagnies aériennes

BRUXELLES

de notre bureau européen

Alors que les Etats-Unis, puis la Suisse, avec Swissair, n'hésitent pas à renflouer leurs compagnies aériennes

ANALYSE

Pour la Commission, c'est aux entreprises d'assumer une trop tardive restructuration

nes nationales, l'Union européenne reste intraitable en matière d'aides à ce secteur. Certes, Bruxelles veut bien autoriser la compensation par les Etats des dommages directs consécutifs aux attentats, mais la Commission refuse tout soutien massif à ce secteur aux marges faibles, au risque de pénaliser les groupes européens.

Pour la Commission, l'aérien peut être rentable, puisqu'il est le seul mode de transport que la Boursee accepte de financer. Les entreprises du secteur doivent donc régler seules une crise préexistante aux attentats, en accélérant une restructuration trop peu avancée. Lufthansa, numéro un européen, n'arrive qu'au cinquième rang mondial, derrière quatre groupes américains. A côté de compagnies spécialisées rentables comme Easyjet ou Ryanair, l'Europe compte des compagnies moyennes sans grand avenir, comme Sabena, Alitalia, KLM ou Olympic Airways.

Si la consolidation n'a pas eu lieu, c'est d'abord à cause des aides accordées au début des années 1990. Avant de libéraliser le secteur, la Commission avait accepté que les Etats renflouent leurs compagnies une dernière fois. Certaines se sont restructurées, comme Air France, mais d'autres ont joué les « filles prodiges », comme la belge Sabena et l'irlandaise Aer Lingus, qui redemandent des aides. La commissaire aux transports, Loyola de Palacio, se veut donc intraitable. Mais cette consolidation a été aus-

si retardée en raison des tropismes nationaux, chaque pays voulant conserver son pavillon et son hub, cette plaque tournante d'où rayonnent les avions, avec emplois induits et demandes de biens et services à la clé. Cela renforce la compétitivité d'une région. La Commission rejette toutefois cet argument : pour elle, l'aéroport de Bruxelles, même sans Sabena, a un avenir.

L'absence des groupes américains, qui n'ont pas bousculé le secteur, a joué comme un autre frein à la restructuration. Car les compagnies européennes sont souvent contrôlées par les pouvoirs publics, et les règles communautaires stipulent qu'elles doivent être détenues par des capitaux européens. Toutefois, pour offrir à leurs clients une gamme complète de destinations, les compagnies européennes ont noué des accords transatlantiques, Lufthansa avec United Airlines, Air France avec Delta Airlines. Les autorités de la concurrence américaine ont accepté de bénir ces alliances, à condition de négocier avec les Etats des accords dits de « ciel ouvert », ouvrant en fait le marché entre les Etats-Unis et chaque pays européen pris individuellement. Cela protège le marché transatlantique : seul un avion français ou américain peut décoller de France vers les Etats-Unis, seul un avion allemand ou américain peut décoller d'Allemagne.

UN SEUL ACCORD TRANSATLANTIQUE

Furieuse, la Commission a attaqué ces accords. Pour Gilles Gantelet, porte-parole de M^{me} de Palacio, British Airways n'a pas pu racheter la compagnie néerlandaise KLM en 1999, car cette dernière, devenue britannique, aurait perdu ses droits de l'accord Pays-Bas-Etats-Unis. Aujourd'hui, la Commission profite de la crise pour demander aux Quinze de renoncer à ces accords et de lui donner mandat pour négocier un accord global transatlantique. Les Européens retrouveraient ainsi un moyen de rétor-

sion contre les aides d'Etat aux compagnies américaines, ce dont ils ne disposent pas aujourd'hui. Le secteur aérien n'est pas couvert par les accords de l'Organisation mondiale du commerce. Les accords « ciel ouvert » ne comportent pas de clause anticoncurrence.

Pour négocier un tel accord, la Commission doit pouvoir utiliser les créneaux horaires comme monnaie d'échange. Pour l'instant, les Etats membres refusent toutefois de céder aux exigences de la Commission, qui affirme vouloir obtenir son mandat au début de décembre.

Les Européens sont aussi mal armés contre la Suisse : cette dernière a signé avec les Quinze une convention qui doit la soumettre aux règles de la concurrence européenne, mais elle n'est pas entrée en vigueur... quatre Etats de l'Union, dont la France, ne l'ayant pas ratifiée. La Commission entend exiger de la Suisse qu'elle applique par avance ces accords, en vertu de la convention de Vienne, qui stipule qu'on ne doit pas prendre de mesures contraires à une convention, entre sa signature et sa ratification. Toutefois, Swissair pourrait faire valoir son droit à une dernière « cartouche », puisqu'elle n'a pas encore reçu d'aide d'Etat.

Une riposte possible de l'Union serait d'aider ses propres compagnies. Mais, là, les intérêts divergent. Les entreprises les plus solides, comme Air France, Lufthansa ou British Airways, pourraient profiter de la crise pour avancer leurs pions. Quant aux Etats, ils ne sont pas tous prêts à faire les mêmes efforts. La Commission, qui ne dispose pas de budget, risque donc de devoir interdire l'aide souhaitée par tel Etat, même si elle est défendable, au motif qu'un autre ne l'aura pas accordée et que cela fausse la concurrence. Bref, l'absence d'intérêt commun laisse la place au marché, comme le souhaite la Commission.

Arnaud Leparmentier

La Commission s'opposerait à la fusion Sidel-Tetra Laval

LES REPRÉSENTANTS des Etats-membres de l'Union européenne, réunis, vendredi 19 octobre, pour se prononcer sur le rachat de l'entreprise française Sidel par le groupe suédois Tetra Laval ont, selon le *Financial Times*, confirmé l'avis négatif donné auparavant par les services de la concurrence dirigés par le commissaire Mario Monti. A l'instar des sociétés Schneider et Legrand, qui s'étaient rapprochées avant même de solliciter l'accord de la Commission, pour finalement se voir refuser le droit de fusionner, Sidel, leader du secteur des machines de soufflage pour bouteilles en plastique, avait cédé 90 % de ses actions, dans le cadre d'une OPA, à Tetra Laval, numéro un mondial de l'emballage de produit laitiers. Les services de la concurrence ont donc émis un avis négatif sur le mariage de ces deux entreprises estimant qu'une telle alliance pouvait renforcer une position dominante. La procédure n'est pas terminée. Les commissaires doivent se prononcer officiellement avant le 9 novembre, mais ils suivent la plupart du temps les avis des services de Mario Monti.

La reprise de Moulinex soumise à l'avis de Bruxelles

LA COMMISSION européenne devrait se prononcer sur la reprise de Moulinex par le groupe Seb « dans un délai de quatre à six semaines », a indiqué, mardi 23 octobre, Thierry de la Tour d'Artaise, pdg de SEB. Alors qu'une dérogation a été accordée pour gérer immédiatement la société reprise, ce dernier n'exclut pas une enquête approfondie avec d'éventuelles exigences sur les conditions d'exercice de monopole dans certains secteurs de l'électroménager du groupe. Dans cette hypothèse, le repreneur, qui a proposé 320 millions d'euros, pourrait être contraint de céder certaines activités.

L'occupation des usines d'Aleçon (Orne), Cormelles-le-Royal et Bayeux (Calvados), menacées de disparition, se poursuit. Les syndicats, qui retiennent une partie des machines, entendent obliger le groupe à renégocier son plan. M. de la Tour d'Artaise a précisé que la reprise restait conditionnée par le transfert des machines dans les unités retenues « dans un délai de quinze jours. »

Les deux licences UMTS devraient être attribuées à l'automne 2002

JEAN-MICHEL HUBERT, président de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), a indiqué, mardi 23 octobre, que les deux licences de téléphonie mobile UMTS ne seraient pas attribuées avant les élections présidentielles, comme le souhaitait le gouvernement, mais plutôt à l'automne 2002. Il a souligné que sa décision était guidée par « deux lignes directrices, l'équité et la sécurité juridique ». Le projet d'appel à candidature établi par l'ART sera transmis vers le 15 décembre au secrétaire d'Etat à l'Industrie qui devrait le publier avant le 31 décembre. Le résultat ne sera connu qu'à l'automne 2002. Christian Pierret, Secrétaire d'Etat à l'Industrie, s'est dit confiant sur l'issue favorable de cette procédure. « J'estime, a-t-il assuré, que l'on peut s'attendre à connaître au moins deux candidatures ». Il reste enfin à définir la partie des redevances versées par les opérateurs. Les discussions portent encore sur le taux et le périmètre du chiffre d'affaires.

Carrefour crée un plan épargne pour les salariés de ses franchisés

LE GROUPE de distribution Carrefour a décidé de proposer un plan d'épargne interentreprises, PEI Partenaires Carrefour, aux 30 000 salariés de ses enseignes franchisées, en collaboration avec Société Générale Asset Management. Alors que les salariés du groupe bénéficient déjà d'un plan interne, la société envisage d'utiliser les dispositions de la loi Fabius sur l'épargne d'entreprise qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2002. Près de 40 hypermarchés sous enseigne Carrefour, plus de 500 supermarchés Champion et 1 500 magasins de proximité à l'enseigne Shopi, Marché Plus et 8 à Huit sont concernés par ce plan qui pourra être alimenté par les versements volontaires des salariés, abondé par l'entreprise et éventuellement par l'intéressement et la participation. Vingt-deux franchisés fondateurs ont déjà signé, lundi 22 octobre, le règlement de PEI proposé à près de 2 500 entreprises du groupe.

PSA compte vendre 20 000 voitures au Japon d'ici à 2004

A L'OCCASION DU SALON de l'automobile de Tokyo, le constructeur français PSA Peugeot-Citroën, a annoncé, mercredi 24 octobre, qu'il se fixait comme objectif 20 000 ventes annuelles à l'horizon 2004. Cette année, le groupe table sur 14 000 immatriculations, contre 12 000 en 2000. L'essentiel des ventes dans l'archipel est réalisé par Peugeot, qui devrait accroître ses immatriculations de 17 % cette année avec 13 000 ventes. Cette hausse a été réalisée notamment grâce aux ventes de 206, 406 et 307. Ce dernier modèle vient d'être lancé au Japon. La seconde marque du groupe, Citroën, reste très en retrait sur le marché japonais. Elle ne devrait vendre qu'un millier d'unités cette année et vise le double en 2002. Citroën a annoncé la refonte de son réseau de distribution avec la création d'une filiale locale, qui devrait lui permettre de compter 60 points de vente en 2002. A terme la marque veut vendre 8 000 voitures au Japon.

Le Futuroscope « structurellement en dépôt de bilan »

LE FUTUROSCOPE DE POITIERS (Vienne), deuxième parc d'attractions de France, est « structurellement en dépôt de bilan » et doit être renfloué par le groupe Amaury, a annoncé, mardi 23 octobre, le syndicat Force Ouvrière (FO) après une réunion avec la direction. « Il nous a été dit que le parc perdait 7,62 millions d'euros (50 millions de francs) par an depuis deux ans et que sans une aide du groupe Amaury, il ne serait pas à l'équilibre », a indiqué Alain Barreau, secrétaire départemental de FO. L'exploitation du parc de loisirs est assurée depuis mars 2000 par Amaury Sport Organisation (ASO). Le parc compte 900 salariés en contrat à durée indéterminée et jusqu'à 1 700 personnes en haute saison. Des décisions devraient être prises après l'examen d'études qui sont attendues pour la mi-novembre ou la fin novembre. René Monory, président du Conseil général de la Vienne, propriétaire des murs, et fondateur du Futuroscope, a minimisé la gravité de la situation et assuré qu'il « existait des soubresauts dans tous les parcs ».

Les chaînes françaises prudentes dans leur couverture du conflit

Les erreurs de la guerre du Golfe et du Kosovo en mémoire, les journalistes travaillent aujourd'hui avec plus de retenue sur les images venues d'Afghanistan et avec précision dans le choix des mots

IL S'APPELLE Olivier Ravello. Pendant trois jours, au début du mois d'octobre, ce journaliste de LCI et son confrère Jérôme Marcantetti ont été faits prisonniers par une tribu et retenus au Pakistan. De cette mésaventure, la chaîne d'information continue n'a pas tenu à parler, pour « éviter de mettre de l'huile sur le feu », explique l'ancien détenu. Dès sa libération, le journaliste a fait un plateau en situation mais n'a pas parlé de sa captivité. Ce n'est qu'en rentrant à Paris qu'il est venu commenter des images prises à la dérobée et raconter son histoire.

À l'image de cet épisode, les télévisions françaises ont décidé de jouer la prudence dans leur couverture du conflit en Afghanistan. « Nous essayons d'éviter toute manipulation, c'est sûrement lié à la guerre du Golfe et au Kosovo, explique Catherine Jentile, grand reporter à TF1. Au début, nous avons eu une question commune, comment informer les gens ? Comment expliquer l'incompréhensible ? Cela a soulevé des interrogations et des débats que nous n'avons pas normalement. Nous sommes vigilants sur nos sources : la guerre fait mentir tout le monde. »

La diffusion des images obsède les journalistes et leur hiérarchie. Partout, une volonté d'éviter l'effet CNN ou les images envoyées par les autorités américaines. On préfère, bien-sûr, celles transmises

par les envoyés spéciaux. « Nous n'avons pas eu de mal à tirer les leçons du passé, explique Laurent Bazin, présentateur de Questions d'actualités à LCI. Nous avons diffusé les premières images de l'offensive du Nord, mais nous les avons très vite enlevées, car nous étions incapables de les dater. » Ces images, selon certains, remontaient à 1997.

LES TRADUCTEURS SOLlicitÉS

Le vocabulaire a aussi changé. « Les mots ont un sens et il faut savoir les utiliser, explique Dominique Verdeilhan, président de la société des journalistes de France 2. Nous faisons plus attention, c'est certain. » On parle peu de guerre, mais de conflit, de bombardements et non de frappes. « Frappe, c'est désincarné, bombardement, c'est plus dans la réalité », explique Vincent Hervouët, chef du service étranger de LCI, où les journalistes se sont penchés sur les dictionnaires d'anglais pour traduire les termes venus des Etats-Unis : « Justice sans limite » ou « Liberté immuable ».

« Les frappes ciblées ou frappes chirurgicales sont presque devenues des termes péjoratifs pour nous », dit Gérard Grizbec, chef du service étranger de France 2. Alertée par les spécialistes de la médecine, la chaîne parle désormais de « maladie du charbon » au lieu du terme *anthrax*, qui est un terme améri-

cain : « C'est une façon d'unifier, précise Gérard Grizbec. Comme on ne dit pas Bin Laden mais Ben Laden. »

Les traducteurs d'arabe et de pachou ont été très sollicités pour traduire les termes les plus couramment employés et les reportages d'Al-Jazira : « Djiha, par exemple, veut dire guerre sainte, mais le grand djiha, c'est l'ascèse, la guerre que l'on livre à soi-même », précise Catherine Jentile. Les experts, eux, ont peu à peu quitté les plateaux des chaînes généralistes. Trop éloignés des réalités du moment, leurs commentaires seraient vite dépassés, et donc incorrects.

Aussi les langues se sont-elles déliées et les contacts ont été fréquents entre un service étranger, par exemple, et celui des informations générales : des conversations informelles, des échanges d'infor-

mations. Il n'y a plus un permanent de service, il y a désormais des petites valises, au cas où, sous de nombreux bureaux.

À France 2, où les conférences de rédaction durent souvent une heure au lieu des quarante minutes traditionnelles, les sujets sont débattus, précisés, et les échanges, incessants au moment des attaques à New York, ont un peu ralenti. « Au début, nous avons discuté de la nécessité de partir présenter des journaux en direct de New York, se souvient Gérard Grizbec. Je l'ai dit en conférence, il fallait que l'on fasse attention de ne pas tirer toute l'attention aux Etats-Unis. » Aujourd'hui, les débats portent sur l'importance accordée au conflit. En fait-on trop ? Ou pas assez ? « Chaque jour, nous nous demandons si nous avons raison. »

De TF1, LCI à France Télévision,

A France Culture, un fossé entre générations

Liée dans l'événement à France Inter et France Info avec qui elle partage les envoyés spéciaux, France Culture s'est voulue plus pédagogique : « Les reporters qui ont été envoyés ont une moyenne d'âge de 32-35 ans. C'est assez jeune. À Paris, nous avons plutôt besoin d'aide pour l'analyse », explique Jérôme Bouvier, directeur de la rédaction de France Culture qui a fait appel à de nombreux experts. La rédaction a été très « réactive » avec un fossé intergénérationnel : « Les moins de trente ans, ont réagi de façon plus affective. » « Certains journalistes ont trouvé trop provocant le titre d'un de nos magazines hebdomadaires : "Sommes-nous tous anti-américains ?" Même chose pour les trois minutes de silence, vendredi 14 septembre, cela a donné lieu à des débats sur l'égalité de traitement. »

Bénédicte Mathieu

La rédaction binationale d'Arte veut faire ses preuves en matière d'information

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Gérard Saint-Paul n'a pu s'en empêcher. À l'issue de la conférence de rédaction matinale d'Arte Info, le journal d'information de

REPORTAGE

Aucune tension particulière n'est apparue entre Français et Allemands sur la manière de traiter le conflit

la chaîne franco-allemande, lundi 22 octobre, le directeur de l'information d'Arte a tenu à faire partager à son équipe toutes les louanges que le Comité consultatif des programmes, composé de téléspectateurs, d'universitaires et de professionnels, lui a récemment adressées pour le traitement des événements en Afghanistan.

Depuis plus d'un mois, la rédaction binationale d'Arte Info vit au rythme du conflit. Dans ces circonstances singulières, la chaîne est en train de réaliser son pari : faire ses preuves en matière d'information. « Il aura fallu attendre les événements du 11 septembre

pour qu'on se rende compte qu'Arte fait un journal », regrette Catherine Marie Degrace. Cette ancienne présentatrice du journal d'Arte fait partie de la poignée de journalistes qui se sont occupés de la case informations de la chaîne à son lancement, en 1992. « À l'origine, l'information n'avait pas été voulue par les créateurs français de la chaîne, la Sept. Ce sont les Allemands qui l'ont imposée », poursuit-elle.

Aujourd'hui, le flash de 19 heures, mis en place au lendemain des attentats, devrait être pérennisé. L'envoi de reporters sur le terrain permet d'offrir des reportages signés de la chaîne, différents des classiques images du réseau EVN - pot commun d'images d'agences -, auxquelles ont accès toutes les chaînes européennes. Perchée aux deux derniers étages d'un immeuble excentré à l'ouest de Strasbourg, la rédaction d'Arte Info, qui compte désormais une trentaine de journalistes, a opéré sa mue. « Tout n'a pas changé avec les événements du 11 septembre », précise Marco Nassivera, responsable d'Arte reportage, qui affirme devoir « beaucoup à Gérard Saint-Paul, qui a su aplanir les dissensions qu'il pouvait y avoir entre Français et Allemands ».

Dans un contexte de guerre propre à développer les sensibilités et à mettre au jour les différences historiques, les journalistes n'ont observé aucune tension particulière. Ils reconnaissent certes quelques divergences entre Français et Allemands, mais « cela ne date pas du 11 septembre », clament-ils en chœur. « Les Français ont tendance à être plus critiques à l'égard des Etats-Unis », note Frank Durr, un journaliste allemand. « Les Allemands sont plus pacifistes et plus tolérants à l'égard du terrorisme dit "islamiste", car ils n'ont pas connu les vagues d'attentats qu'a connues la France », lui répond son collègue français Jean-François Ebeling, rédacteur en chef adjoint.

« UN AUTRE REGARD »

Pour autant, depuis le début des affrontements, les « clash » ne sont pas fréquents. La rédaction travaille avec un système de double lecture de chaque reportage. Les postes de responsabilités sont partagés entre Français et Allemands, et tout sujet est obligatoirement traduit dans les deux langues. « Entre une rédaction binationale apporte un autre regard sur l'information, c'est notre marque de fabrique », assure Marco Nassivera,

avant de reconnaître que, « dans le traitement de l'information, cela amène peut-être plus de prudence ».

Ce mode de travail, s'il évite les différends, n'aplanirait-il pas aussi les différences ? « Dans le contexte international actuel, la rédaction fait très attention, personne ne prend parti. Mais c'est parce que nous avons connu la guerre du Golfe, le Kosovo. Je me rappelle, lors du conflit au Kosovo, certains journalistes, ici, étaient pro ou anti-Serbes. Cette fois-ci, nous prenons les informations avec des pincettes », observe Mitja Rietbrock, qui collabore avec Arte depuis huit ans.

En dehors des sujets relatifs à la guerre, les différences relèvent de la forme. « Les Allemands font surtout attention au texte et aiment bien les sujets factuels, tandis que les Français soignent les images et préfèrent les reportages. Mais comme nous travaillons tous ensemble, il y a un fond commun », relève Frank Durr. « Que le sujet soit réalisé par un Français ou un Allemand, il y a une "couleur" Arte de l'information », commente Xavier Ropartz, qui coordonne les images EVN pour Arte Info.

José Barroso

Une équipe de Canal + souligne les interventions des producteurs dans « Loft Story »

L'ÉMISSION de télé-réalité « Loft Story », qui fit événement sur M6 au printemps, n'aurait-elle été qu'une vaste entreprise de manipulation ? Les téléspectateurs qui pensaient regarder la vraie vie de vrais jeunes gens enfermés pendant douze semaines dans un loft de la Plaine-Saint-Denis auraient-ils été abusés ? C'est ce qu'assurent quatre journalistes de la rédaction de Canal + - Patrice des Mazery, Jean-Baptiste Rivoire, Paul Moreira et Mathias Quincé -, qui, pour un numéro du magazine d'investigation « 90 minutes », programmé le 6 novembre à 20 h 45, ont enquêté sur « les dessous de la télé-réalité ». Malgré la « clause de confidentialité » imposée à tous les participants par le producteur (Endemol), les journalistes ont rassemblé plusieurs témoignages - dont un anonyme - qui démontent pièce par pièce le système.

Ils ont notamment retrouvé un document de travail sur la base duquel une dizaine de jeunes comédiens ont « préjoué » les rôles tenus plus tard à l'antenne par les « vrais » lofteurs. Une fiche de personnalité avait été préétablie pour chaque participant - le macho, la bourgeoise enquiquineuse, la bimbo cœur d'artichaut, etc. -, à partir de laquelle les comé-

diens devaient improviser des scènes, recevant en sus d'une équipe de scénaristes des indications. Antony, l'un des comédiens, qui avait révélé ces faits à l'hebdomadaire *VSD*, affirme devant les

« On était les pantins de cette machine », déclare Fabrice, ancien « lofteur »

caméras de Canal +, preuves à l'appui, avoir reçu des menaces de la production après son témoignage.

Plusieurs anciens lofteurs estimant aujourd'hui avoir été « manipulés », Fabrice déclare : « On était les pantins de cette machine », tandis que Loana estime avoir été choisie parce qu'elle correspondait à un rôle préétabli. Quant à Laure, elle dit avoir été « caricaturée à l'extrême », dénonçant même certains mensonges des organisateurs à son sujet. Une ancienne collaboratrice de l'émission, témoignant sous couvert d'anonymat, apporte d'autres éléments confirmant les soupçons de manipula-

tion. Elle indique que, contrairement à ce qu'a longtemps prétendu M6 en affichant le logo « en direct » sur ses images (la chaîne a supprimé cet affichage au bout de quelques semaines), celles-ci étaient toujours passées en différé pour éviter « les conversations gênantes pour la production » et pour que le contenu soit « plus accrocheur ». L'ancienne employée de la société de production indique que les conversations des lofteurs étaient téléguidées et que les discussions politiques leur étaient interdites. Jean-Edouard se serait, selon elle, « fait remonter les bretelles » dans le confessionnal pour avoir osé aborder des sujets pas suffisamment télégéniques...

Une séquence du magazine est particulièrement troublante : les enquêteurs ont retrouvé au Portugal une candidate de la version nationale de « Loft Story », du même producteur Endemol, diffusée sur la chaîne TVI. Longue chevelure blonde et silhouette de mannequin, elle s'appelle Eva et la presse populaire l'a rendue célèbre dans tout le pays en révélant qu'elle avait un enfant caché. La production le savait et s'est servie de son histoire pour faire grimper l'audience...

Sylvie Kerviel

De nouvelles imprimeries pour le groupe Amaury

LE GROUPE AMAURY, éditeur du *Parisien* et de *L'Equipe* envisagerait la construction de cinq imprimeries en province, selon une information publiée par le quotidien *La Tribune* dans ses éditions du 23 et 24 octobre. Le groupe de presse aurait fait l'acquisition d'un terrain de 3,3 hectares à Saint-Vulbas, à 25 kilomètres de Lyon, pour y bâtir une première imprimerie de 10 000 mètres carrés chargée d'imprimer *L'Equipe*. Une autre acquisition serait en cours au nord de Nantes pour y construire un atelier de 13 000 mètres carrés. Le groupe avait déjà annoncé la construction d'une seconde imprimerie à Mitry-Mory (Seine et Marne) afin d'accroître les capacités de celles de St-Ouen (Seine-Saint-Denis). Avec l'extension de cette démarche à l'ensemble du territoire (*Le Monde* du 24 mars), le système d'impression des quotidiens en province risque d'être remis en cause. L'impression d'*Aujourd'hui*, de *L'Equipe*, des *Echos*, de *Libération*, de *l'International Herald Tribune* et de *La Tribune* est assurée aujourd'hui par cinq imprimeries, deux à Nantes et Nancy liées à la Socpresse (groupe Hersant) et trois à Lyon, Toulouse et Vitrolles, dépendant du groupe Riccobono.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION** : selon un sondage réalisé par l'institut *Ipsos* pour l'hebdomadaire *Stratégies*, les Français sont intéressés par la télévision numérique terrestre. Près des trois-quarts des personnes interrogées se disent séduites par le concept. Ce taux atteint 87 % pour celles qui ne sont pas encore équipées du câble et du satellite.

■ **RADIOS** : la date limite du dépôt des candidatures à la présidence des sociétés Radio France et de RFO a été fixée au 5 novembre, selon une décision du Conseil Supérieur de l'audiovisuel (CSA) prise mardi 23 octobre. Le CSA a précisé que les présidents sortants, s'ils sont candidats, seront auditionnés en priorité. André-Michel Besse, président de RFO, s'est dit candidat, Jean-Marie Cavada, président de Radio France ne s'est pas encore exprimé.

■ **AUDIOVISUEL PUBLIC** : le syndicat **SNJ-CGT** s'insurge contre la décision de la Commission européenne (*Le Monde* du 19 octobre), qu'il qualifie de « véritable agression contre le service public de l'audiovisuel ». La Commission européenne a affirmé son droit de regard sur les aides gouvernementales aux chaînes de télévision publiques.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IMMOBANQUE

Le Conseil d'Administration de la SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IMMOBANQUE s'est réuni le 22 octobre 2001 sous la présidence de Patrice DUMAS afin d'examiner les comptes au 30 juin 2001.

La production, réalisée dans un contexte de demande de financements immobiliers des entreprises moins soutenue, s'établit à ce jour à 260 MF (39,6 M€) tandis que le total des recettes de crédit-bail et de location simple enregistrées au titre du premier semestre ressort à 291,9 MF (44,5 M€), montant comparable aux 291,3 MF (44,4 M€) constatés pour la même période de l'exercice antérieur.

Le résultat financier brut au 30 juin 2001 s'élève à 49,8 MF (7,6 M€) contre 39,1 MF (6 M€) au 30 juin 2000. Après prise en compte d'éléments exceptionnels, qui comprennent notamment un montant de plus-values de 14,7 MF (2,2 M€) résultant, d'une part, de cessions anticipées de crédit-bail pour 6,8 MF (1 M€), d'autre part, de la vente d'un immeuble du patrimoine situé à Rouen-Saint-Sever pour 7,9 MF (1,2 M€), le résultat net des opérations au 30 juin 2001 ressort à 65,3 MF (10 M€) contre 42,9 MF (6,5 M€) à la fin du premier semestre 2000.

Après reprise d'amortissements complémentaires sur opérations de crédit-bail pour 17,1 MF (2,6 M€), et enregistrement d'un montant d'impôt sur les sociétés de 12,5 MF (1,9 M€) le résultat net comptable d'IMMOBANQUE au 30 juin 2001 ressort à 69,9 MF (10,7 M€) contre 57,9 MF (8,8 M€) au 30 juin 2000.

En l'absence de nouveaux éléments exceptionnels significatifs, le résultat prévisionnel de l'exercice 2001, apprécié avant impôt sur les sociétés et incidence de l'expertise du patrimoine, réalisée en fin d'année, sur la provision précédemment constituée, devrait s'inscrire à un niveau voisin de celui enregistré en 2000 qui s'élevait à 125 MF (19 M€).

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **SEAGRAM : le groupe français de spiritueux Pernod Ricard** et le groupe britannique Diageo ont indiqué, mardi 23 octobre, que la les autorités antitrust américaines ont bloqué le rachat qu'ils comptaient faire des alcools du canadien Seagram (Vivendi Universal). Cette opération avait déjà reçu l'approbation de la Commission européenne et des autorités du Canada. Afin de lever les obstacles à cette reprise, Diageo a annoncé, mercredi 24 octobre, son intention de céder sa marque de rhum Malibu.

● **MAN : le groupe allemand, troisième constructeur de poids lourds en Europe**, envisage d'éventuelles suppressions d'emplois supplémentaires dans sa division camions, en sus des 4 000 déjà programmées, a indiqué mardi son porte-parole. La société, qui a enregistré un recul de 10 % de ses commandes de bus depuis le début de l'année, a déjà annoncé deux plans de réduction d'effectifs concernant environ 4 000 emplois, dont une partie à temps partiel, sur un effectif total de 35 000 salariés.

● **MÉTALLURGIE : l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM)** et les syndicats de la branche devaient engager, mercredi, des négociations sur un nouvel élargissement du bénéfice de l'accord de cessation anticipée des salariés âgés (CASA), au profit de quelque 800 entreprises supplémentaires, parmi lesquelles Alstom, Thales, Airbus, la Cogema... Cet accord, signé en juillet 1999 et réservé dans un premier temps aux entreprises du secteur automobile, avait été ouvert, le 15 mars, à 419 autres entreprises.

● **DANONE : le groupe agroalimentaire français** a annoncé, mercredi, son intention de racheter le néo-zélandais Frucor qui produit et distribue des boissons énergétiques, de l'eau minérale, des jus de fruits et des sodas en Nouvelle-Zélande, en Australie, en Afrique du Sud et en Grande-Bretagne, pour un montant de 294 millions de dollars néo-zélandais (122 millions de dollars).

SERVICES

● **COGEDIM : le groupe français**

de promotion immobilière a annoncé, mardi, une recombinaison de son capital avec le départ de son actionnaire américain et une montée en puissance de partenaires européens, regroupés dans une seule société, afin de développer les activités immobilières en Europe. Principal actionnaire, la société holding Inbro, qui détenait 35 %, a racheté la part de Tishman Speyer (41 %) et les 19 % détenus par le groupe financier français LBO.

● **RHODIA : le groupe de chimie français a demandé, mardi**, à la Commission des opérations de Bourse (COB), l'ouverture d'une enquête sur les récents mouvements en Bourse visant son titre.

FINANCES

● **LONDON STOCK EXCHANGE : la Bourse britannique (LSE)** pourrait relever de 13,50 livres à 16 livres son offre sur le Liffe, le marché à terme de Grande-Bretagne, écrit, mercredi, le *Daily Telegraph*.

● **ALLIANCE : l'intersyndicale du secteur semi-public économique et financier** - Caisses d'épargne, Caisse des dépôts (CDC), CNP, Crédit Foncier, Banque de France etc. - a demandé, mardi, à être reçue par le premier ministre Lionel Jospin au sujet du projet « Alliance ». Ce projet de mariage entre la CDC et l'Eureuil s'inscrit, selon elle, « dans une logique de démantèlement et de privatisation du pôle public financier ».

● **CAISSE DES DÉPÔTS : le groupe public a présenté, mardi, des missions d'intérêt général** « renouvelées et renforcées ». « Nous sommes performants. Si nos fonds propres étaient affectés au remboursement de la dette de l'Etat, ils rapporteraient deux fois et demi moins qu'aujourd'hui », a précisé son directeur général Daniel Lebègue.

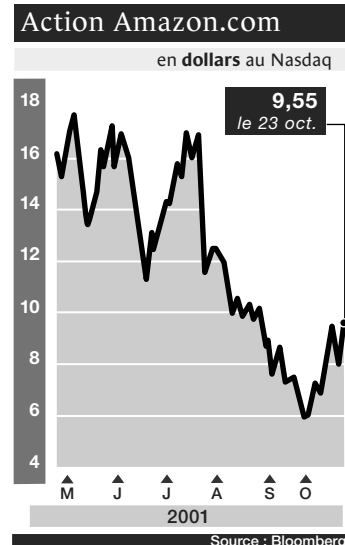
RÉSULTATS

● **LUCENT : le groupe américain a creusé ses pertes** au quatrième trimestre de l'exercice clos au 30 septembre, et inscrit une charge de restructuration de 8 milliards de dollars (8,8 milliards d'euros) pour s'adapter au ralentissement mondial du marché des équipements pour les télécommunications. Il a perdu 909 millions de dollars, hors éléments exceptionnels, alors que son chiffre d'affaires a diminué de 28 %, à 5,2 milliards de dollars.

VALEUR DU JOUR

Amazon continue de prévoir un retour aux bénéfices

LE GÉANT AMÉRICAIN du commerce en ligne, Amazon.com, reste optimiste sur sa capacité à sortir du rouge. Le groupe a déjà commencé à réduire ses pertes, comme le montrent les comptes publiés mardi 23 octobre. A 170 millions de dollars, ses pertes ont diminué de 29 % au troisième trimestre 2001 par rapport à la même période de 2000, des résultats à peu près conformes aux estimations des analystes financiers. Le chiffre d'affaires du troisième trimestre s'est élevé à 639 millions de dollars, en stagnation par rapport à la même période de 2000. Le segment des livres, de la musique et de la vidéo a vu son chiffre d'affaires reculer de 12 %, tandis que la croissance du segment électronique-électroménager-outillage a ralenti, à 5,5 %. Certes, les événements du 11 septembre ont affecté l'activité. « Nous estimons les pertes de revenus liés aux attentats entre 25 et 30 millions de dollars », explique au Monde Diego Piacentini, vice-président d'Amazon, en charge des activités internationales. Mais, après un gel de l'activité économique durant les deux semaines qui ont suivi les attentats, nous constatons un fort rebond des ventes. En tendance sur le mois dernier, la croissance des ventes est meilleure qu'avant le 11 septembre. » Amazon a réaffirmé qu'il espérait un retour aux bénéfices pour le dernier trimestre, mais a dû réduire ses prévisions de chiffre d'affaires

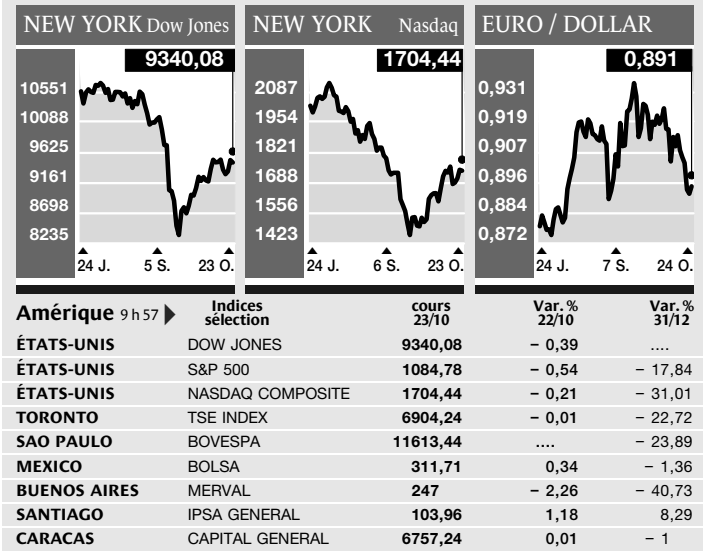


pour la période de Noël. Pour le quatrième trimestre, il ne prévoit plus qu'une hausse de 0 % à 10 % - soit un total de 970 millions à 1,07 milliard de dollars - par rapport au quatrième trimestre 2000. En juillet, il tablait encore sur une croissance de 10 % à 20 %. Selon M. Piacentini, le modèle d'activité d'Amazon, exclusivement basé sur le commerce électronique, est plus à même de résister à la conjoncture en raison de « la flexibilité des coûts et notamment de la forte baisse des coûts de la technologie ». L'action Amazon a perdu mardi 35 cents, à 9,20 dollars, après la séance, alors qu'elle avait affiché dans la journée un gain de 8,9 %. Après le 11 septembre, le titre avait chuté à son plus bas niveau depuis un an, à 5,51 dollars.

Cécile Prudhomme



AMÉRIQUES



ASIE - PACIFIQUE



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris a ouvert en baisse de 0,78 %, mercredi 24 octobre, à 4 420,80 points. L'indice des valeurs vedettes de la place parisienne avait terminé, mardi, sur une hausse de 2,64 %, à 4 455,76 points.

FRANCFORT

LE MARCHÉ des valeurs allemandes a ouvert en baisse, mercredi, l'indice DAX perdant 0,32 %, à 4 689,04 points, dans les premiers échanges, contre 4 704,22 points mardi en clôture.

LONDRES

LA BOURSE de Londres a ouvert en baisse, mercredi, l'indice Footsie des cent principales valeurs reculant de 0,86 %, à 5 148,5 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé sur une note irrégulière, mercredi, plusieurs valeurs technologiques qui avaient fortement progressé la veille, comme Sony, ayant subi des prises de bénéfice. Les valeurs bancaires, qui accusaient un léger retard au cours des précédentes séances, ont cette fois-ci soutenu le marché. L'indice Nikkei a néanmoins perdu 59,41 points, soit 0,55 %, à 10 802,15 points, sa première baisse en quatre séances. Les banques ont profité du fait que les partis au pouvoir auraient, selon certaines rumeurs, décidé de mesures pour le règlement du problème des créances douteuses.

NEW YORK

LES MARCHÉS boursiers américains ont reculé mardi 23 octobre, toujours affectés par les craintes de propagation de la maladie du charbon. L'indice des valeurs traditionnelles, le Dow Jones, a reculé de 0,39 %, soit 36,95 points, pour terminer à 9 340,08 points. Les actions des sociétés technologiques qui composent l'indice composite de la Bourse électronique du Nasdaq ont chuté de leur côté de 0,21 %, soit 3,66 points, pour terminer à 1 704,44 points. L'indice Standard and Poor's 500, disposant d'un éventail plus représentatif de valeurs, a fini en baisse de 5,12 points (soit 0,47 %), à 1 084,78 points.

TAUX

MERCREDI 24 octobre, dans les premières transactions, le marché obligataire s'inscrivait en hausse en Europe. Evoluant à l'opposé de leur cours, les taux des titres d'Etat à dix ans reculaient à 4,69 % en France et à 4,59 % en Allemagne.

MONNAIES

L'EURO se maintenait autour de 0,89 dollar, mercredi dans les premières transactions sur le marché des changes, dans l'attente de la réunion, jeudi, de la Banque centrale européenne. La monnaie unique s'échangeait à 0,8916 dollar. Mardi, l'euro est descendu jusqu'à 0,8868 dollar, soit son plus bas niveau depuis début septembre. La devise américaine était également ferme face au yen. Elle s'échangeait à 122,51 yens.

ÉCONOMIE

La Maison Blanche tient des propos économiques optimistes

LE CHEF des conseillers économiques de la Maison Blanche, Glenn Hubbard, a tenu un discours optimiste, mardi, lors d'une intervention devant le Club de la presse étrangère de Washington. Pour lui, « même une hausse significative des coûts de sécurité intérieure ne réduirait que légèrement les gains de productivité sur le long terme, de l'ordre de 0,1 % ou de 0,2 % », aux Etats-Unis. « Il est certainement vrai que le 4^e trimestre sera très faible », reconnaît le principal économiste de la Maison Blanche, mais « la durée et l'ampleur d'une éventuelle récession seront assez limitées ». Il fait valoir que la majorité des conjoncturistes privés « tablent sur une croissance de 1,5 % (en rythme annuel) au 1^{er} trimestre 2002, suivie d'une accélération du rythme de l'activité qui devrait atteindre les 3,5 % au second semestre ». Cela lui paraît réaliste car les réductions des taux depuis janvier, la baisse des impôts et les mesures de relance feront sentir pleinement leurs effets.

Les Etats-Unis ont « la chance » d'avoir un système financier suffisamment souple pour faire face à un choc comme celui des attentats terroristes du 11 septembre à New York et à Washington, a déclaré Alan Greenspan, à l'occasion d'une intervention devant l'Association des banquiers américains mardi 23 octobre. « Littéralement dans les heures qui ont suivi l'attentat contre le World Trade Center - avec d'exceptionnelles pertes humaines et matérielles et leur cortège de chagrins -, notre système financier a trouvé le moyen de se remettre en marche. »

CANADA : la Banque du Canada a pris les marchés par surprise en réduisant, mardi, son taux de financement à un jour de 75 points de base, à 2,75 %, soit sa plus vigoureuse intervention depuis le début de l'année. Le taux officiel d'escompte a aussi été abaissé de 75 points de base, à 3,00 %. La majorité des grandes banques canadiennes ont rapidement emboîté le pas en réduisant leurs taux d'intérêt. « La baisse annoncée aujourd'hui porte la réduction totale des taux d'intérêt de la Banque depuis le début de 2001 à 3 points de pourcentage », a indiqué la Banque du Canada.

PÉTROLE : le président de l'OPEP Chakib Khelil a déclaré

qu'à son sens l'organisation attendrait sa réunion ministérielle du 14 novembre avant de décider d'une réduction de la production censée faire remonter les cours du pétrole brut. « Nous sommes proche de la date de la réunion, donc je pense que cette décision peut attendre le 14 novembre. » Le prix du panier de l'OPEP est en deçà de l'objectif de 22 à 28 dollars par baril depuis vingt et un jours. M. Khelil a ajouté que l'OPEP comptait sur la participation de producteurs extérieurs à l'organisation si cette dernière décidait de réduire sa production.

ZONE EURO : l'excédent commercial de la zone euro s'est fortement contracté en août à 5,4 milliards d'euros, après 9,2 milliards en juillet, annonce Eurostat. L'agence européenne de la statistique précise toutefois que, par rapport à août 2000, les exportations ont augmenté de 10 %, tandis que les importations ne progressaient que de 4 %.

La Commission européenne a proposé, mardi, d'harmoniser la base d'imposition (assiette) des entreprises dans l'Union européenne pour le paiement de l'impôt sur les sociétés qui doit, quant à lui, rester de la compétence des Etats membres. Cette harmonisation permettrait aux entreprises d'échapper aux « inefficacités coûteuses qui résultent de la coexistence de quinze corps de règles fiscales distincts ».

ALLEMAGNE : les prix à l'importation ont chuté de 0,5 % en septembre comparé au mois d'août, et diminué en glissement annuel de 3,6 %, soit la deuxième baisse consécutive sur un an, a annoncé mercredi l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden.

FRANCE : l'indice des prix à la consommation de l'ensemble des ménages, a progressé de 0,2 % au mois de septembre, et de 1,5 % sur douze mois, selon les données définitives publiées mercredi par l'Insee. La hausse est principalement due à l'augmentation habituelle du prix des vêtements et des chaussures à la sortie des soldes (+3,4 %) et à une remontée des prix des produits pétroliers (+1,4 %). Le recul saisonnier des prix des transports et communications (-0,9 %) et des « autres services » (-0,2 %) a cependant minimisé cette augmentation. L'indicateur d'inflation sous-jacente, jugé plus révélateur des tendances de fond de l'inflation car il ne tient pas compte des produits dont le prix est très volatil, est en hausse de +0,1 %, son glissement annuel se maintenant à +1,8 %.

| Taux de change fixe zone Euro | | Hors zone Euro | |
|-------------------------------|---------|------------------------------|---------|
| Euro contre | Taux | contre franc | Taux |
| FRANC | 6,55957 | EURO | 0,15245 |
| DEUTSCHEMARK | 1,95583 | DEUTSCHEMARK | 3,35385 |
| LIRE ITALIENNE (1000) | 1,93627 | LIRE ITAL. (1000) | 3,38774 |
| PESETA ESPAG. (100) | 1,66386 | PESETA ESPAG. (100) | 3,94238 |
| ESCUDO PORT. (100) | 2,00482 | ESCUDO PORT. (100) | 3,27190 |
| SCHILLING AUTR. (10) | 1,37693 | SCHILLING AUTR. (10) | 4,76703 |
| PUNT IRLANDAISE (10) | 0,78756 | PUNT IRLANDAISE (10) | 3,32894 |
| FLORIN NÉERLANDAIS (2,20371) | 2,20371 | FLORIN NÉERLANDAIS (2,20371) | 2,97660 |
| FRANC BELGE (10) | 4,03399 | FRANC BELGE (10) | 1,62607 |
| MARKKA FINLAND. (100) | 5,94573 | MARKKA FINLAND. (100) | 1,10324 |
| DRACHME GREC. (100) | 3,40750 | DRACHME GREC. (100) | 1,92503 |
| | | ZLOTY POLONAIS | 3,6690 |

| Cours de change croisés | | | | | | |
|-------------------------|--------------|----------------|------------|-------------|-------------|--------------|
| 24/10 9h57 | Cours DOLLAR | Cours YEN(100) | Cours EURO | Cours FRANC | Cours LIVRE | Cours FR. S. |
| DOLLAR | 122,51500 | 0,81623 | 0,89145 | 0,13592 | 1,42950 | 0,60299 |
| YEN | 122,51500 | | 109,22000 | 16,64500 | 175,13000 | 73,85500 |
| EURO | 1,12177 | 0,91558 | | 0,15245 | 1,60355 | 0,67635 |
| FRANC | 7,35750 | 6,00645 | 6,55957 | | 10,52120 | 4,43620 |
| LIVRE | 0,69955 | 0,57100 | 0,62365 | 0,09510 | | 0,42180 |
| FRANC SUISSE | 1,65840 | 1,35405 | 1,47890 | 0,22545 | 2,37170 | |

Taux d'intérêt (%)

| Taux 23/10 | Taux j. j. | Taux 3 mois | Taux 10 ans | Taux 30 ans |
|-------------|------------|-------------|-------------|-------------|
| FRANCE | 4,69 | 3,43 | 4,75 | 5,39 |
| ALLEMAGNE | 4,75 | 3,58 | 4,61 | 5,32 |
| GDE-BRETAG. | 4,38 | 4,33 | 4,81 | 5,66 |
| ITALIE | 4,75 | 3,53 | 4,96 | 6,66 |
| JAPON | 0,04 | 0,01 | 1,33 | 2,50 |
| ÉTATS-UNIS | 2,47 | 2,20 | 4,64 | |
| SUISSE | 1,90 | 2,10 | 3 | 3,64 |
| PAYS-BAS | 4,67 | 3,53 | 4,76 | 5,38 |

Matières premières

| En dollars | Cours 23/10 | Var. % 22/10 |
|----------------------|-------------|--------------|
| MÉTALUX (LONDRES) | | |
| CUIVRE 3 MOIS | 1385 | -0,43 |
| ALUMINIUM 3 MOIS | 1297 | -0,08 |
| PLOMB 3 MOIS | 485 | -0,21 |
| ETAIN 3 MOIS | 3775 | -0,66 |
| ZINC 3 MOIS | 774 | -0,51 |
| NICKEL 3 MOIS | 4585 | -0,33 |
| MÉTALUX (NEW YORK) | | |
| ARGENT A TERME | 4,26 | +0,83 |
| PLATINE A TERME | 11142,00 | |
| GRAINES DÉNÉRÉES | | |
| BLÉ (CHICAGO) | 286,50 | +0,35 |
| MAÏS (CHICAGO) | 199,25 | |
| SOJA TOURTEAU (CHG.) | 156,30 | |
| SOFTS | | |
| CACAO (NEW YORK) | 1011 | +0,80 |
| CAFÉ (LONDRES) | | |
| SUCRE BL. (LONDRES) | | |

Matif

| Cours 9h57 | Volume 24/10 | dernier prix | premier prix |
|----------------|--------------|--------------|--------------|
| Notionnel 5,5 | | | |
| DÉCEMBRE 2001 | 22 | 90,66 | 90,70 |
| Euribor 3 mois | | NC | NC |
| JANVIER 2001 | | NC | NC |

Pétrole

| En dollars | Cours 23/10 | Var. % 22/10 |
|-------------------|-------------|--------------|
| BRENT (LONDRES) | 20,68 | -1,24 |
| WTI (NEW YORK) | 21,60 | -1,14 |
| LIGHT SWEET CRUDE | 21,28 | -2,30 |

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du constructeur germano-américain **DaimlerChrysler** a progressé de 5,23 %, à 40,83 euros, mardi 23 octobre, à la Bourse de Francfort. Le groupe a annoncé un résultat pour le troisième trimestre meilleur que le prévoient les analystes financiers. Entre juillet et septembre, il a enregistré un bénéfice opérationnel, hors éléments non récurrents, de 666 millions d'euros, en hausse de 23 % sur un an. Les investisseurs ont également salué le fait que le groupe ait déclaré qu'il atteindrait au moins le bas de sa fourchette de prévision de bénéfice pour 2001.

● Le titre de la banque néerlandaise **ABN Amro** a terminé la séance

de mardi, en hausse de 6,12 %, à 17,32 euros, malgré le lancement d'un avertissement sur ses résultats pour le second semestre qui n'atteindront pas ceux du premier, en raison de l'incertitude sur les marchés financiers.

● Le cours de l'action **Glaxo-SmithKline**, le premier producteur européen de médicaments, a terminé la journée, mardi, sur une baisse de 0,58 %, à 1 895 pence. Le groupe a fait état d'une hausse de 17 % de ses bénéfices au troisième trimestre, une nouvelle atténuée par l'annonce de l'interruption du développement d'un médicament expérimental contre le diabète parvenu en phase 3.

24/10 9h58

| Code pays | Cours en euros | % Var. 23/10 |
|--------------------------|----------------|---------------------|
| AUTOMOBILE | | |
| AUTOLIV SDR | SE | 18,46 |
| BASF AG | BE | 38,80 -0,77 |
| BMW | DE | 34 -2,02 |
| CONTINENTAL AG | DE | 12,65 |
| DAIMLERCHRYSLER | DE | 40,30 -0,49 |
| FIAT | IT | 18,64 |
| FIAT PRIV. | IT | 12,98 |
| MICHELIN | FR | 33,80 -0,73 |
| PEUGEOT | FR | 47,10 -0,04 |
| PIRELLI SPA | IT | 1,94 |
| DR ING PORSCHE | DE | 320 |
| RENAULT | FR | 38,58 -0,10 |
| VALEO | FR | 39 |
| VOLKSWAGEN | DE | 27,90 -0,36 |
| DJ E STOXX AUTO P | | 186,75 -0,67 |

24/10 9h58

| Code pays | Cours en euros | % Var. 23/10 |
|--------------------------|----------------|---------------------|
| BANQUES | | |
| BANK OF IRELAND | GB | 15,26 +0,95 |
| ABBAY NATIONAL | GB | 16,83 |
| ABN AMRO HOLDIN | NL | 17,13 -1,27 |
| ALL & LEICS | GB | 11,78 |
| ALLIED IRISH BA | GB | 17,66 +0,73 |
| ALMANIJ | BE | 33,40 -0,95 |
| ALPHA BANK | GR | 19,76 |
| B.P.EMILIA ROMA | IT | 30,50 |
| B.P.LODI | IT | 8 |
| B.P.NOVARA | IT | 5,33 |
| B.P.SONDRIO | IT | 9,40 |
| B.P.VERONA E.S. | IT | 9,65 |
| BANCA ROMA | IT | 2,59 |
| BANK OF PIRAEUS | GR | 8,58 |
| BANKINTER R | ES | 33,50 |
| BARCLAYS PLC | GB | 33,16 -1,19 |
| BAHR.HYPO-UVER | DE | 36 |
| BVBA R | ES | 13,23 -0,82 |
| BCA AG.MANTOVAN | IT | 8,44 |
| BCA FIDEURAM | IT | 7,41 |
| BCA LOMBARDA | IT | 8,52 |
| BCA P.BERG.-CV | IT | 17,53 |
| BCA P.MILANO | IT | 4,03 |
| B.P.INDUSTRIA | IT | 9,34 |
| BCO POPULAR ESP | ES | 38,20 -1,80 |
| BCP R | PT | 4,35 |
| BIPOP CARRIE | IT | 1,89 |
| BK OF SCOTLAND | GB | 13,22 |
| BNL | IT | 2,55 |
| BNP PARIBAS | FR | 92,50 -0,54 |
| BSCH R | ES | 9,23 -0,65 |
| COMM.BANK OF GR | GR | 30,40 |
| COMMERZBANK | DE | 16,75 +0,30 |
| CREDIT LYONNAIS | FR | 37,50 -0,66 |
| CS GROUP N | CH | 40,60 -1,15 |
| DANSKE BANK | DK | 16,81 +0,40 |
| DEUTSCHE BANK N | DE | 60,90 +0,33 |
| DEXIA | BE | 17,73 +1,14 |
| DNB HOLDING | NO | 4,58 |
| DRESDNER BANK N | DE | 40,70 |
| EFG EUROBK ERGA | GR | 13,50 |
| ERSTE BANK | AT | 50,70 |
| ESPIRITO SANTO | PT | 13,97 |
| FOERENINGSB A | SE | 12,15 |
| HALIFAX GROUP | GB | 13,29 |
| IKB | DE | 12,50 |
| INTESABCI | IT | 2,80 |
| JULIUS BAER HLD | CH | 338,04 +0,10 |
| KBC BANCASSURAN | BE | 30,90 +1,34 |
| LLOYDS TSB | GB | 11,25 -1,81 |
| MONTI PASCHI SI | IT | 2,83 |
| NAT BANK GREECE | GR | 26,90 |
| NATEXIS BPQ POP. | FR | 84,85 +0,37 |
| NORDEA | SE | 5,52 |
| ROLO BANCA 1473 | IT | 15,58 |
| ROYAL BK SCOTL | GB | 26,69 -0,83 |
| S-E-BANKING -A- | SE | 7,99 |
| SAN PAOLO IMI | IT | 11,72 |
| STANDARD CHARTE | GB | 11,09 |
| STE GENERAL-A- | FR | 57 +0,09 |
| SWEDSKA HANDELS | SE | 15,04 |
| SWEDISH MATCH | SE | 5,63 |
| UBS N | CH | 52,63 -0,26 |
| UNICREDITO ITAL | IT | 4,08 |
| BANCO SABADELL | ES | 15,20 -0,13 |
| DJ E STOXX BANK P | | 252,97 -0,31 |

24/10 9h58

| Code pays | Cours en euros | % Var. 23/10 |
|--------------------------|----------------|---------------------|
| PRODUITS DE BASE | | |
| ACERIALIA | ES | 11,90 -0,83 |
| ACERINOX R | ES | 32,39 +0,47 |
| ALUMINIUM GREEC | GR | 29,38 |
| ANGLO AMERICAN | GB | 14,86 |
| ASSIDOMAN AB | SE | 27,87 |
| BEKAERT | BE | 36,25 +0,06 |
| BHP BILLITON | GB | 4,79 |
| BOEHLER-UDDEHOL | AT | 45,14 |
| BUNZL PLC | GB | 6,78 |
| CORUS GROUP | GB | 0,78 |
| ELVAL | GR | 3,40 |
| HOLMEN -B- | SE | 23,66 |
| ISPAT INTERNATI | NL | 1,45 |
| JOHNSON MATTHEY | GB | 14,38 |
| M-REAL -B- | FI | 6,25 +0,64 |
| MAYR-MELNHOF KA | AT | 55,72 |
| OUTOKUMPU | FI | 8,35 +4,37 |
| PECHINEY-A- | FR | 46,01 -1,27 |
| RAUTARUUUKKI K | FI | 3,73 +0,27 |
| RIO TINTO | GB | 18,07 |
| SIDENOR | GR | 3,32 |
| SILVER & BARYTE | GR | 6,90 |
| SMURFIT JEFFERS | GB | 2,05 |
| STORA ENSO -A- | FI | 13,15 |
| STORA ENSO -R- | FI | 13,20 +0,23 |
| SVENSKA CELLULO | SE | 24,98 |
| THYSSENKRUPP | DE | 11,76 |
| UMICORE | BE | 41 +0,10 |
| UPM-KYMMENE COR | FI | 34,50 -0,26 |
| USINOR | FR | 10,83 -0,64 |
| VIOHALCO | GR | 8,84 |
| VOEST-ALPINE AG | AT | 29,36 |
| WORMS N | FR | 16,10 |
| DJ E STOXX BASI P | | 166,97 -0,13 |

24/10 9h58

| Code pays | Cours en euros | % Var. 23/10 |
|--------------------------|----------------|---------------|
| CONSTRUCTION | | |
| ACCIONA | ES | 38,75 -0,23 |
| ACESA R | ES | 10,54 +0,86 |
| ACS | ES | 26,84 -0,56 |
| AGGREGATE IND | GB | 1,44 |
| AKTOR SA | GR | 7 |
| AMEY | GB | 4,97 |
| AUREA R | ES | 21,75 |
| BOUYGUES | FR | 37 +0,54 |
| BPB | GB | 4,15 |
| BRISA AUTO-ESTR | PT | 10,27 |
| BUZZI UNICEM | IT | 7,57 |
| CIMPOR R | PT | 18,15 |
| COLAS | FR | 66 |
| CRH PLC | GB | 27,88 +0,11 |
| FCC | ES | 21,91 +1,11 |
| GRUPO DRAGADOS | ES | 12,64 +0,32 |
| GRUPO FERROVIAL | ES | 18,61 -0,48 |
| HANSON PLC | GB | 7,80 |
| HEIDELBERGER ZE | DE | 46,60 |
| HELL-TECHNODOR | GR | 6,34 |
| HERALCES GENL R | GR | 13,22 |
| HOCHTIEF ESSEN | DE | 15,50 |
| HOLCIM | CH | 214,32 -0,16 |
| IMERYS | FR | 105 |
| ITALCMENTI | IT | 7,84 |
| LAFARGE | FR | 97,50 -1,22 |
| MICHANIKI REG. | GR | 1,87 |
| NOVAR | GB | 1,65 -0,96 |
| PILKINGTON PLC | GB | 1,68 |
| RMC GROUP PLC | GB | 9,96 |
| SAINT GOBAIN | FR | 163,40 -0,97 |
| SKANSKA -B- | SE | 6,68 |
| TAYLOR WOODROW | GB | 2,56 |
| TECHNIP-COFLUX | FR | 139 -0,79 |
| TITAN CEMENT RE | GR | 35 |
| UPONOR -A- | FI | 15,25 |
| CIMENT'S VICAT / | FR | 59,75 |
| VINCI | FR | 65,80 +1,23 |
| WIENERBERGER AG | AT | 16,27 |
| DJ E STOXX CNST P | | 218,31 |

24/10 9h58

| Code pays | Cours en euros | % Var. 23/10 |
|------------------------------|----------------|--------------|
| CONSUMMATION CYCLIQUE | | |
| ACCOR | FR | 34 -0,12 |
| ADIDAS-SALOMON | DE | 66 |
| AGFA-GEVAERT | BE | 13,50 -3,50 |
| AIR FRANCE | FR | 13,35 -0,37 |
| AIRTOURS PLC | GB | 2,78 -5,43 |
| ALITALIA | IT | 0,88 |
| AUSTRIAN AIRLIN | AT | 6,55 |
| AUTOGRILL | IT | 9,08 |
| BANC & OLUFSEN | DK | 20,98 |
| BENETTON | IT | 11,72 |
| BERKELEY GROUP | GB | 9,16 -1,21 |
| BRITISH AIRWAYS | GB | 2,49 -2,50 |
| BULGARI | IT | 9,39 |
| CHRISTIAN DIOR | FR | 32,90 +0,95 |
| CLUB MED | FR | 37 -1,33 |
| COMPASS GROUP | GB | 8,37 +0,77 |
| DT-LUFTHANSA N | DE | 12 -0,41 |
| ELECTROLUX -B- | SE | 13,36 |
| EM.TV & MERCHAN | DE | 2,44 -0,41 |
| EMU GROUP | GB | 4,19 -6,09 |
| EURO DISNEY | FR | 0,82 -1,20 |
| HDP | IT | 3,85 |
| HERMES INTL | FR | 150,30 -1,76 |
| HILTON GROUP | GB | 3,02 |
| HUGO BOSS AG VZ | DE | 22 |
| HUNTER DOUGLAS | NL | 26,50 |
| INDEX R | ES | 19,29 -0,82 |
| J D WETHERSPOON | GB | 6,12 |
| KLM | NL | 9,35 |
| LVMH | FR | 41,70 +0,24 |
| MEDION | DE | 39,50 -0,80 |
| MOULINEX | FR | 0,89 |
| NH HOTELES | ES | 10,05 +0,50 |
| NXT | GB | 2,11 +0,76 |

24/10 9h58

| Code pays | Cours en euros | % Var. 23/10 |
|-----------------|----------------|--------------|
| CHIMIE | | |
| AIR LIQUIDE | FR | 161,20 -1,16 |
| AZKO NOBEL NV | NL | 47,15 |
| BASF AG | DE | 38,80 -0,77 |
| BOC GROUP PLC | GB | 15,85 |
| CELANESE N | DE | 16,40 |
| CIBA SPEC CHIMI | CH | 88,96 -0,24 |
| CLARIANT N | CH | 17,65 -3,15 |
| COLOPLAST -B- | DK | 78 |
| DEGUSSA (NEU) | DE | 27 |
| DSM | NL | 34,80 -0,17 |
| EMS-CHEM HOLD A | CH | 4289,77 |
| ICI | GB | 5,19 |
| KEMIRA | FI | 8,17 |
| KON. VOPAK NV | NL | 18,70 +1,63 |

24/10 9h58

| Code pays | Cours en euros | % Var. 23/10 |
|--------------------------|----------------|---------------------|
| CONGLOMÉRATS | | |
| D'IETERN SA | BE | 134 -1,11 |
| GBL | BE | 300,10 |
| GEVAERT | BE | 28,80 |
| INCHCAPE | GB | 8,69 -1,27 |
| KVAERNER -A- | NO | 1,74 |
| MYTILINOS -A- | GR | 4,68 |
| UNAXIS HLDG N | CH | 92,79 -4,85 |
| ORKLA | NO | 18,30 |
| SONAE SGPS | PT | 0,78 |
| DJ E STOXX RETL P | | 288,16 -0,20 |

24/10 9h58

| Code pays | Cours en euros | % Var. 23/10 |
|---------------------------|----------------|---------------------|
| TÉLÉCOMMUNICATIONS | | |
| EQUANT NV | NL | 11,21 -1,06 |
| ATLANTIC TELECO | GB | 0,08 |
| BRITISH TELECOM | GB | 5,80 -1,36 |
| CABLE & WIRELES | GB | 5,47 -0,29 |
| COLT TELECOM NE | GB | 1,68 -0,94 |
| DEUTSCHE TELEKO | DE | 18,30 |
| E.BISCOM | IT | 37,75 |
| EIRCOM | IR | 1,31 |
| ELISA COMUNICA | FI | 12,90 -0,77 |
| ENERGIS | GB | 0,97 -4,69 |
| EUROPOLITAN HLD | SE | 7,26 |
| FRANCE TELECOM | FR | 41,40 -1,43 |
| HELLENIC TELE (| GR | 18,02 |
| KINGSTON COM | GB | 1,47 |
| KONINKLIJKE KPN | NL | 4,18 |
| KPNQWEST NV -C- | NL | 6,85 -2,84 |
| LIBERTEL NV | NL | 8,60 |
| VODAFONE N | DE | 206,49 |
| MOBILCOM | DE | 19,80 |
| OLD MUTUAL | GB | 1,76 |
| OLIVETTI | IT | 1,40 |
| PANAFON HELLENI | GR | 5,24 |
| PT TELECOM SCPS | PT | 8,95 |
| SONERA | FI | 5,18 -2,81 |
| SONG NETWORKS | SE | 0,80 |
| SWISSCOM | CH | 317,42 -0,84 |
| T.I.M. | IT | 6,36 |
| TDC | DK | 40,75 -1,30 |
| TELE2 -B- | SE | 37,97 |
| TELECEL | PT | 7,70 |
| TELECOM ITALIA | IT | 9,59 |
| TELECOM ITALIA | IT | 5,46 |
| TELEFONICA | ES | 13,31 -1,04 |
| TELEFONIA | ES | 7,56 -1,31 |
| TELECOMUNICAC | BR | 4,26 |
| TELIA | SE | 5,42 |
| TISCALI | IT | 7,82 |
| VERSATEL TELECO | NL | 1,06 -0,93 |
| VODAFONE GROUP | GB | 2,65 -2,35 |
| DJ E STOXX TCOM P | | 444,38 -0,68 |

24/10 9h58

| Code pays | Cours en euros | % Var. 23/10 |
|--------------------------|----------------|---------------------|
| ÉNERGIE | | |
| BG GROUP | GB | 4,07 -2,30 |
| BP | GB | 9,06 -1,39 |
| CEPSA | ES | 12,20 |
| COFLEXIP | FR | 184,90 -1,23 |
| DORLDTSCHE PETRO | NL | 2,26 -9,60 |
| GBL | BE | 58,40 +2,91 |
| ENI | IT | 14,28 |
| ENTERPRISE OIL | GB | 8,07 |
| HELLENIC PETROL | GR | 6,50 |
| LATTICE GROUP | GB | 2,62 +5,81 |
| OMV AG | AT | 82,99 |
| PETROLEUM GEO-S | NO | 6,48 |
| REPSOL YPF | ES | 16,12 |
| ROYAL DUTCH CO | NL | 57,62 -1,28 |
| SAIPEM | IT | 5,18 |
| SHELL TRANSP | GB | 8,36 -1,51 |
| STATOIL | NO | 7,23 |
| TOTAL FINA ELF | FR | 153,30 -1,67 |
| IHC CALAND | NL | 52,95 +0,95 |
| DJ E STOXX ENCY P | | 324,67 -1,19 |

24/10 9h58

| Code pays | Cours en euros | % Var. 23/10 |
|----------------------------|----------------|--------------|
| SERVICES FINANCIERS | | |
| 3I GROUP | GB | 12,90 -0,37 |
| ALPHA FINANCE | GR | 44,90 |
| AMVESCAP | GB | 14,67 -0,65 |
| BHW HOLDING AG | DE | 34 |
| BPI R | PT | 2,44 |
| BRITISH LAND CO | GB | 7,30 |
| CALEDONIA INV.S | GB | 11,35 -0,70 |
| CANARY WHARF GR | GB | 7,14 |
| CATTLES ORD. | GB | 4,25 +0,38 |
| CLOSE BROS GRP | DE | 12,38 +0,91 |
| COBEPA | BE | 60 |
| CONSORTS DISC-BR | DE | 12,70 -0,94 |
| CORIO NV | NL | 23 |
| CORP FIN ALBA | ES | 22,71 +2,30 |
| DAB BANK AG | DE | 12,98 -0,92 |
| DEFFA-BANK | DE | 65,95 |
| DROTT -B- | SE | 10,94 |
| EURAZEO | FR | 52,65 +2,23 |
| EURONEXT | NL | 16 |
| FINAXA | FR | 76,80 |
| FORTIS (B) | BE | 26,60 +0,38 |
| FORTIS (NL) | NL | 26,26 -0,91 |
| GECINA | FR | 65 +0,29 |
| GIMV | BE | 28,50 -1,72 |
| GREAT PORTLAND | GB | 4,03 |
| HAMMERSON | GB | 7,59 +0,64 |
| ING GROEP | NL | 28,71 -1,14 |
| LAND SECURITIES | GB | 13,47 |
| LIBERTY INTL | GB | 7,73 +0,41 |
| LONDON STOCK EX | GB | 5,47 |
| MARSHOLLEC LAU | DE | 58,60 |
| MEDIANCA | IT | 12,27 |
| METROVACESA | ES | 15,01 -0,13 |
| MONTEDISON | IT | 2,53 |
| PROVIDENT FIN | GB | 9,43 |
| RODAMCO EUROPE | NL | 38,30 |
| RODAMCO NORTH A | NL | 44,70 |
| ROLINGO NV | NL | 24,45 |
| SCHROEDER | GB | 12,38 |
| SIMCO N | FR | 75,10 +0,07 |
| SLOUGH ESTATES | GB | 5,67 |
| TECAN GRP N | CH | 61,86 |
| UNIBAIL | FR | 58 +0,17 |

24/10 9h58

VALEURS FRANCE

La Commission fédérale du commerce américaine a bloqué la cession des vins et spiritueux de Seagram (Vivendi) à Pernod-Ricard et Diageo, dans la crainte d'une position duoplistique sur le marché du rhum.

L'action Sanofi-Synthelabo perdait 0,63 %, à 78,5 euros, mercredi en début de séance, après l'annonce d'une hausse de 35 % de son bénéfice net en 2001.

Lafarge North American a annoncé des résultats en hausse de 3 %, à 131,4 millions de dollars, au troisième trimestre.

Royal Canin a enregistré une hausse de 9,4 % de son chiffre d'affaires au troisième trimestre, à 117,8 millions d'euros, soit, sur neuf mois, une croissance de près de 30 %.

PREMIER MARCHÉ

MERCREDI 24 OCTOBRE Cours à 9 h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 25 octobre

Table of market data for France, including columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var., and Paiement dernier coupon(1).

Main table of market data for France, listing various companies and their stock prices.

Main table of market data for International, listing various companies and their stock prices.

Table of market data for International, listing various companies and their stock prices.

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation sans indication catégorie 3;

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 23 OCTOBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Main table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 24 OCTOBRE
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of market data for Second Marché, listing various companies and their stock prices.

Main table of market data for Second Marché, listing various companies and their stock prices.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 23 octobre

Table of market data for SICAV et FCP, listing various funds and their values.

Main table of market data for SICAV et FCP, listing various funds and their values.

Main table of market data for SICAV et FCP, listing various funds and their values.

Main table of market data for SICAV et FCP, listing various funds and their values.

LEGENDE : ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.



FRANCIS LATREILLE

Les esprits de la terre d'Arnhem

DARWIN

de notre envoyé spécial

C'est un long chemin, une interminable ligne droite. A la sortie de Darwin, les panneaux annoncent : Alice Springs, 1 500 et quelques kilomètres. Le nord de l'Australie est ainsi, des eucalyptus et des acacias à perte de vue, de chaque côté d'une bande de bitume où roulent, à fond de train, des camions à trois remorques, soixante-six pneus et soixante-quinze tonnes de chargement. Parfois, ils s'arrêtent devant des motels-restaurants où les mouches tournent plus vite que les ventilateurs. Un plein d'essence puis ils quittent ces lieux désolés dans un grand coup de corne.

Katherine : quatre rues, des feux rouges, un supermarché et des pubs. En 2000, cette ville a vu passer la flamme olympique, elle s'en souvient à peine. Encore une bonne heure sur la Stuart

Dans le Territoire du Nord de l'Australie survivent tant bien que mal des Aborigènes qui, comme George Jangawanga, tentent de préserver la culture de leurs ancêtres

Highway avant de prendre à gauche une piste de poussière ocre qui s'enfonce dans le bush de la terre d'Arnhem : des plateaux immenses, une forêt clairsemée, des arbres à l'écorce grise, des termitières disposées comme des monuments funéraires.

Ce paysage d'une beauté sévère, presque immobile s'il n'y avait ces incessants chaos des omières, est parfois traversé par un willy-willy, petit tourbillon de chaleur qui emporte plus loin feuilles et branchages morts : le 4x4 s'arrête pour lui céder le passage. Au loin, comme il se doit dans ce pays, un kangourou défile.

DES VOITURES SANS ROUES

Au moment où la lassitude d'être ainsi bringuébalé gagne, où la gourde est trop tiède, une pancarte indique Weemol : une poignée de maisons de bois, des



M. BREITER/ANZENBERGER/COSMOS

voitures sans roues, un château d'eau comme accroché au soleil couchant, des enfants à la peau noire mate. Et George, George Jangawanga. Il est plutôt grand, marche du pas lent de ses soixante-cinq ans. Dans ses yeux et dans ses mots, cet Aborigène est triste.

Son peuple a été décimé par les massacres et les maladies, spolié par les compagnies minières. Les

Aborigènes ont dû attendre 1967 pour obtenir la nationalité australienne. Ils sont toujours méprisés par les Blancs. En 1977, le gouvernement fédéral a rendu à ces communautés 250 000 km² de terres, soit un cinquième de la superficie du Territoire du Nord. Mais le mal était fait. « La différence ne résidait que dans la conception des choses », écrit Bruce Chatwin dans *Le Chant des pistes* (Le Livre

de poche). Les Blancs changeaient sans arrêt le monde pour l'adapter à la vision fluctuante qu'ils avaient de l'avenir. Les Aborigènes mobilisaient toute leur énergie mentale pour laisser le monde dans l'état où il était.

UN PEUPLE LIBRE

George avait quatorze ans quand il a vu son premier homme blanc, dans la ferme où, près de Katherine, son père était employé sans être payé : « J'ai cru que c'était le diable », dit-il encore aujourd'hui. Il en veut toujours à cette couleur de peau : « Ils nous ont volé nos terres, nous ont apporté l'alcool et la drogue, et les enfants n'écoutent plus les conseils des anciens. »

Peu de Blancs se sont aventurés dans cette lointaine terre d'Arnhem où vivent George et son clan. Il faut désormais un permis pour y pénétrer.

EVA SION
Publicités

directours
Voyager mieux. Dépenser moins.
WEEK END ANDALOU
4J/3N **462 € TTC**
1 nuit Grenade + 1 nuit Cordoue + 1 nuit Séville. Vol A/R départs quotidiens de Paris sur compagnie régulière + 3 nuits hôtel 4*. Base chambre double.
INCLUS : Petit-déj., voit. cat. A, et taxes aéroport.
Départ province : nous consulter
Prix valables du 01/11/01 au 28/02/02.
www.directours.com
3615 Directours (21 5ème) et **01.45.62.62.62**
AGENCE ouverte 5j/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8e.

Ressourcez-vous, marchez !
Madère, Mauritanie, Mali, Vietnam, Brésil, Ardèche remise en forme...
NOMADE
Aventure
... plus de 200 randonnées à prix malins dans les îles, les montagnes et les déserts
visionnez nos diaporamas www.nomade-aventure.com / Brochure gratuite 01 46 33 71 71

CUBA
Nous saurons vous rendre amoureux de la Grande Ile
Programmes à thèmes, circuits à la carte, séjours balnéaires
Pour plus d'informations, brochure sur demande
"CUBA TROPICAL"
Tél. : 01 41 16 92 65 / Fax : 01 41 16 92 12
info@cubatropical.com

SKI DE FOND & RAQUETTES Promenades et détente Haut-Jura, 3h Paris TGV
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme Comtoise du XVIIIe. Grand confort, ambiance conviviale. Table d'hôte, produits maison et régionaux, chambre avec salle de bains + wc. **Tarifs selon période** : tout compris (pension complète + vin au repas, matériel et matériel de ski...) **03.81.38.12.51 - LE CRÉT L'AGNEAU - 25650 LA LONGEVILLE**

Compagnie Italienne de Tourisme
VENISE
Du 1er Novembre 2001 au 31 Octobre 2002
Jeudi/Dim. (3 nuits) ou Dim./Jeudi (4 nuits)
A partir de **376,50 € TTC**
Vol spécial Paris/Venise/Paris + transferts à la place St Marc + logement base chambre double et petit-déjeuner.
Pour toutes inscriptions effectuées avant le 31 octobre 2001, l'assurance complémentaire **EVASION** vous est offerte.*
*offre valable pour les départs jusqu'au 31 janvier 2002.
Rens. et inscript. n° AZUR 08 10 00 70 70 ou dans toutes les agences de voyages
www.civoyages.com - Email : civtd@civoyages.com

HAUTES-ALPES
Votre Séjour en QUEYRAS dans des Logis de France
Plus haute commune 2040 m.
Site classé, chalets du XVIIIe
Piscine, tennis, baigné, jeux d'enfant
Hôtel BEAUREGARD**
☎ 04.92.45.86.86
Site : www.hotelbeauregard.fr
1/2 Pension à partir de 39 €
ARVIEUX en Queyras
Hôtel*** et Résidence dans ferme Traditionnelle et mobiliers anciens
Pied des pistes, Piscine, Hammam
La FERME de l'IZOARD***
A partir de 45 € en 1/2 Pers., 392 € en Résidence
☎ 04.92.46.89.00. Site : www.laferme.fr

NOUVELLES FRONTIÈRES
nouvelles-frontieres.fr
les premiers **prix**
SEVILLE 172 € | 128,25 F
VENISE 153 € | 1 003,61 F
PORTO 169 € | 1 108,57 F
TUNIS 196 € | 1 285,68 F
LOS ANGELES 492 € | 3 227,31 F
VARADERO 598 € | 3 922,62 F
MALE 616 € | 4 040,70 F
NAIROBI 631 € | 4 139,09 F
c'est l'affaire d'un coup de fil
N° Indigo 0 825 000 825
0 825 000 825

Pour marcher sur l'eau... pas besoin de croire aux miracles !
A Stockholm, ville entourée d'eau, le froid de l'hiver ménage une heureuse surprise : lorsque l'eau est gelée, toute la ville est offerte aux promeneurs. Laissez-vous surprendre, un prochain week-end, par cette ville pleine de charme. Maison de la Scandinavie : 01 42 85 64 30
*prix à partir de 315 € ou 2 066,26 F par personne, TTC. Valable jusqu'au 7 avril 2002.
Vol aller et retour sur SAS + 2 nuits dans un hôtel Scandic + carte "Stockholm Go There" = **315 €***
SAS SCANDIC KUBAN STOCKHOLM
It's there. Go there.

PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE : ☎ 01.42.17.39.63



IVAN HASSELT/SYGMA



FRANCIS LATREILLE

Pour les Aborigènes, il faut laisser la nature intacte et un serpent est un esprit (ci-contre, page de gauche). Parfois sur la terre sèche d'Arnhem, les arbres ont les pieds dans l'eau. Les oiseaux sont les rois de ces larges étangs appelés Billabongs (ci-dessus). Comme tous les Aborigènes, Georges Jangawanga chante comme il peint et peint en chantant. Ci-contre un de ses tableaux et son portrait photographique.

Un sanctuaire nommé Kakadu

Il a fallu de nombreuses luttes aux Aborigènes pour imposer la création, en 1979, d'un parc national dans le Territoire du Nord. Car le sol de cette zone particulièrement riche en uranium est convoité par les compagnies minières, qui exploitent déjà une mine et projettent d'en ouvrir une seconde. Les Aborigènes participent à la gestion de cet extraordinaire espace naturel de 19 000 km², inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco. Les paysages du parc de Kakadu voient se succéder savane, jungle et marécages, offrant une incroyable diversité d'espèces animales - dont les crocodiles sont bien sûr les vedettes - et végétales. Kakadu compte également plusieurs centaines de sites de peintures rupestres, dont deux sont accessibles. En moyenne, le parc reçoit 220 000 visiteurs par an. Des hôtels et des motels, gérés par les Aborigènes, permettent d'y séjourner et de prendre le temps d'apprécier la richesse de cet espace naturel.

George ne veut plus parler aux ethnologues qui ont tant trahi son peuple, révélant des secrets aussi vieux que les Aborigènes et qu'ils étaient les seuls à pouvoir entendre. Dans cette terre d'Arnhem, tout est esprits, rêves, chants, peintures, qui racontent une histoire sans cesse recommencée. Il faudrait une éternité pour comprendre ce monde parallèle. Si George se confie encore à des visiteurs, c'est parce qu'il y a François Giner, son ami, son frère.

Un drôle de bonhomme que ce Français de Lodève, bientôt soixante ans, taillé comme un athlète, passionnant et passionné, un brin caractériel, comme il le reconnaît lui-même. Mais sa vie a du caractère : très jeune, il a fait le cuistot en Afrique, puis de longs détours en Asie, dans le Pacifique, avant de débarquer en Australie. En 1980, il ouvre un restaurant à Darwin, le Saint-Tropez australien. En 1981, une boîte de nuit, Le Bénédictier. En 1982, il largue tout et entre en contact avec les Aborigènes. « J'aime ce peuple parce qu'il est libre », dit-il. Et il précise : « Comme moi. » A quelques lieux de Weemol, François Giner a construit de ses mains un camp de pierres et de toile. Cette année, il y a reçu

300 visiteurs : « Je ne fais pas de tourisme, car je ne cache rien, je montre la vie dans le bush comme elle est. »

Dans son camp de Bodeidei (« source », en ngalabon, la langue de George), la lumière du petit matin tient de la magie. Il faut se lever avant la chaleur épaisse qui enveloppe ces derniers jours de saison sèche. Un couple d'Aborigènes, Philipp, June, et trois de leurs petits-enfants embarquent dans le 4x4. Direction le Billabong de Copolui, un étang où les ibis, les canards siffleurs, les milans, les jacanas, les hérons, les aigrettes et les oies sont rois. Parfois Philipp fait arrêter la voiture pour allumer les broussailles jaunies de soleil. Les arbres résisteront aux flammes et le bush sera encore plus vert après les pluies de novembre. Une pratique qui remonte bien avant le calendrier.

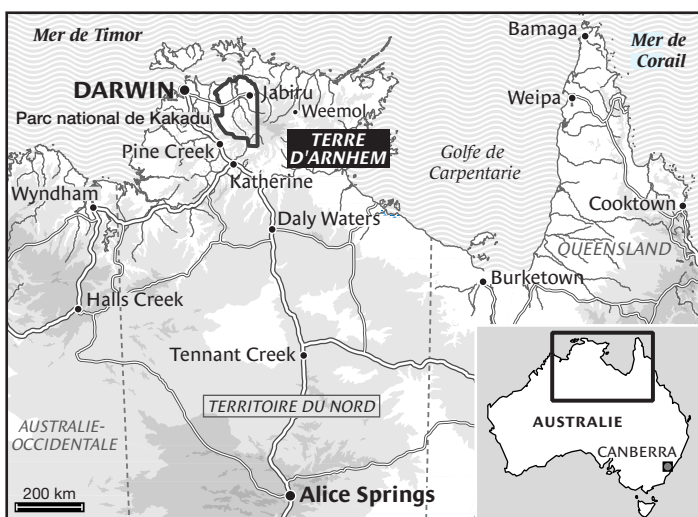
Plus loin, il y a la rivière Dalangar, si claire, si fraîche. Sur le sable fin, des buffles, des cochons, un dingo mais aussi un crocodile ont laissé des traces de leur passage. En montant à pied sur le plateau, à travers les arbres de fer, les arbres poison

ou les arbres kangourous, on parvient à un rocher suspendu sur le vide d'une vallée. Quelques mètres plus bas, dans un repli, un homme a laissé l'empreinte de sa main, il y a vingt-sept mille ans de cela.

Le soir, au camp de Bodeidei, George a apporté une de ses peintures. C'est une fresque qui raconte l'histoire des hommes et des femmes de la terre d'Arnhem, un récit des voyages de ce peuple nomade et sans écriture. Aux enfants réunis autour de lui, il chante ces moments dessinés en pointillés. Puis il joue du didjeridoo, le plus ancien instrument de musique du monde, un simple morceau de tronc d'eucalyptus évidé par les termites. Ce son de bourdon tourne et retourne une longue plainte. Philipp esquisse, en riant, quelques pas de danse sur la terre ocre.

A l'autre bout de cette île-continent, comme sur une autre planète, Sydney la blanche est si fière de ses gratte-ciel, de ses vagues à surfer, de ses barbecues rituels, le samedi soir, sur la plage.

Bruno Caussé



Carnet de route

● **Repères.** Si la saison des pluies s'étend de novembre à avril (époque à laquelle le camp de Bodeidei est fermé), Noël, antipodes obligent, correspond à l'été austral caractérisé par un climat chaud (entre 25 et 40°) et un soleil généreux. Visa obligatoire pour les visiteurs. Toute importation de nourriture est strictement interdite. L'Australie étant grande comme quatorze fois la France, il est préférable de se concentrer sur une seule région.

● **Accès.** De Paris, la compagnie australienne Qantas Airways (tél. : 0820-820-500) opère trois vols directs par semaine pour Sydney, via Singapour. Prix à partir de 7 300 francs (1 113 €) en classe tourisme. Dans le cadre de ses tarifs « Dreamtime Express », elle propose, pour tout départ entre le 10 novembre et le 6 décembre 2001 et entre le 25 décembre et le 22 juin 2002 (réservation avant le 30 décembre 2001), un Paris-Australie A/R à 5 805 F (885 €) en classe éco, hors taxes d'aéroport, avec stop-over gratuit à Singapour. Possibilité de départ de province moyennant un supplément de 826,50 F (126 €). Qantas propose par ailleurs aux détenteurs d'un billet Paris/Australie et dans le cadre de son programme « Boomerang Pass » des tarifs très séduisants sur les vols intérieurs. A noter un effort notable sur la qualité des repas servis à bord,

particulièrement en classe affaires.

● **Forfaits.** Le voyageur Asia (agences de voyages et au 01-44-41-50-10, minitel 3615 ASIA et Internet, www.asia.fr), associé à la création du camp de Bodeidei de François Giner, programme, sauf de novembre à avril, un circuit de 14 jours et 9 nuits, au départ de Paris, pour 19 900 F (3 034 €) par personne. Compris dans ce prix, le vol Paris-Darwin sur Qantas (en classe affaires), une nuit à Darwin (hôtel Séville Park Suites) et le transfert jusqu'à Bodeidei où l'on séjourne 4 jours/3 nuits, trois jours et deux nuits dans le parc naturel de Kakadu, le vol vers Sydney avec deux nuits au Ana Hôtel (« 5 étoiles ») et le retour Sydney-Paris, sur Qantas (en classe affaires).

● **Lire.** Parmi les guides consacrés à l'Australie, *Le Guide bleu évasion* (Hachette), du journaliste Pierre Grundmann, est l'un des plus complets et des plus pertinents. La revue *Autrement* a publié un hors-série précieux : *Australie noire*. Deux récits incontournables : *Le Chant des pistes*, de Bruce Chatwin (*Le Livre de poche*) et *Les Derniers Nomades d'Australie* de W. J. Peasley (*Actes Sud*). Annick Cojean, journaliste au *Monde*, a rassemblé les reportages effectués lors des J.O. de Sydney dans *L'Echappée australienne* (Seuil).

● **Renseignements.** Auprès de l'Office du tourisme de l'Australie (tél. : 01-41-91-38-61) et sur Internet (www.australia.com).

Week-end « baroque » au pays du Mont-Blanc

Le pays du Mont-Blanc se confond bien souvent avec l'alpinisme sportif ou avec la fréquentation de l'extrême permise par les « nouvelles glisses ». Et, pourtant, la haute vallée de l'Arve, qui remonte de Sallanches à Chamonix, et ses vallées adjacentes, le val d'Arly et le val Montjoie, permettent aussi au randonneur nonchalant de flâner entre 600 et 1 400 mètres, sur des sentiers à thème ou tout simplement sur les alpages ou dans les forêts au pied des hauts sommets. A cette altitude, la fin de l'été ne signifie pas automatiquement le retour de la neige et de la glace. L'automne permet de voir la montagne sous des couleurs rares, dans une lumière que les gens du pays s'accordent à trouver plus belle qu'en toute autre saison.

C'est alors le moment de découvrir le « sentier du baroque » qui mène, d'église en chapelle, de Combloux jusqu'aux Contamines-Montjoie. Ce sentier, long de 20 km, ne comporte que 200 mètres de dénivelé et peut être effectué en un ou deux jours, selon la forme et l'humeur des marcheurs. Créé il y a une dizaine d'années par Jean-Paul Gay, instituteur de classe unique dans un hameau de Saint-Gervais, dans le cadre d'un projet pédagogique, il permet de découvrir les richesses du baroque savoyard, architecture religieuse du XVIII^e siècle issue de la Contre-Réforme. Façades peintes, clochers à bulbes à multiples étages, retables et fresques colorés caractérisent ce style, dont les promoteurs voulaient donner de la religion catholique une image aimable et joyeuse. Bien vite, ce sentier fut baptisé la « rando des angelots », en référence aux enfants frisés, joufflus et grassouillants qui gambadaient dans ces évocations célestes... Combloux, Saint-Nicolas-de-Véroce et Notre-Dame-de-la-Gorge, aux Contamines, sont les principales étapes de ce pèlerinage artistique. Ces églises doivent leur richesse aux dons des émigrés partis chercher fortune en Italie ou en Autriche et au talent des bâtisseurs itinérants, venus du Piémont ou de Lombardie. Mais on ne saurait négliger les petites chapelles de hameau, plus modestes mais recelant des pièces d'artisanat tout à fait remarquables.

Au retour, on pourra faire un saut dans le temps, et s'arrêter à l'église Notre-Dame-de-Toutes-Grâces, au plateau d'Assy. Son initiateur, l'abbé Devrémy, estimait que, « puisque l'art exprime le sacré, il n'est pas nécessaire que les artistes soient eux-mêmes croyants ». Et c'est ainsi qu'il parvint à faire travailler pour lui, en dépit de l'hostilité de la hiérarchie catholique, Matisse, Rouault, Léger, Lurçat, Chagall et d'autres encore... Non loin de là se trouve le village de Servoz, qui a su garder son aspect traditionnel dans une région où l'industrie touristique a causé bien des dégâts architecturaux.

De notre envoyé spécial Luc Rosenzweig

★ Gares SNCF Sallanches ou Saint-Gervais-Le Fayet (TGV jusqu'à Lyon ou Annecy). Par la route, autoroute A 41, sortie Sallanches ou Le Fayet. Aéroport de Genève-Cointrin (55 km) ou Annecy-Meythet (65 km). Nombreux hébergements, du 4-étoiles au gîte rural. Les offices du tourisme de Combloux, Saint-Gervais, Les Contamines offrent aux internautes un système de réservation en ligne. A Servoz, l'Hôtel des Gorges de la Diosaz (tél. : 04-50-47-20-97) allie la convivialité d'un établissement 2-étoiles familial et les séductions culinaires d'un chef venu de Belgique.



A tous prix

■ **1 F (0,15 €) : une semaine à Malte**, dans une résidence hôtelière 3-étoiles (deux piscines) située à St Julians, à 400 mètres de la mer, dans l'un des secteurs les plus animés de l'île. Une offre proposée par TCH Voyages, du 12 novembre au 17 décembre et du 1^{er} janvier au 7 février, pour l'achat d'un billet d'avion Paris/Malte, sur Air Malta, soit 1 824 F (278 €) ou 1 810 F (276 €) de Lyon, hors taxes d'aéroport. Prix par personne, en chambre double, sans les transferts (99 F, 15 €, A/R) et les repas. Possibilité d'opter pour la demi-pension (536 F, 82 €) ou la pension complète (776 F, 118 €). A noter que de nombreux transports en commun desservent la résidence. Pratique pour ceux qui ne veulent pas louer de voiture (compter environ 1 000 F, 152 €, la semaine). Renseignements au 01-34-25-44-71 et sur Internet (www.tch-voyage.fr).

Comptoir

DES DÉSERTS

LA MAURITANIE tél : 01 53 10 21 60

Méharée en Mauritanie : le plaisir des yeux, à ciel ouvert...

► 8 jours Paris-Paris (vol direct sur Atar)
Départs garantis tous les lundis du 05/11 au 17/12/2001

5900^{FF}

+ 380,45^{FF} (taxes aéroport)

344, rue St-Jacques, 75005 Paris - www.comptoir.fr

ALGÉRIE - TAM DJANET TIMIMOUN

à partir du 28 oct. 01, départ chaque dimanche

Vol direct Paris/Tam ou Djanet A/R

à partir de 1 955 F ou 298,04 €

Vol via Alger Lyon ou Marseille/Tam ou Djanet A/R

à partir de 1 614 F ou 246,05 €

Randonnée et méharée dans les MONTAGNES DE L'ATAKOR (ASSEKREM)

8 jours pens. complète rando 2 421 F ou 369,07 €

8 jours pens. complète méharée 2 821 F ou 430,05 €

Trekking dans le désert le TASSILI DU HOGGAR

8 jours pension complète 2 572 F ou 392,09 €

Découverte DU HOGGAR en 4x4

8 jours pension complète 3 385 F ou 516,03 €

Séjour à TIMIMOUN

8 jours pension complète 1 850 F ou 282,03 €

Infos et réservations : contact@point-afrique.com
www.point-afrique.com - Tél. 04 75 97 20 40
Point-Afrique - Le Village - 07700 BIDON - Fax 04 75 04 16 56

N° Indigo 0 820 830 255

0,11 € / 0,78 F TTC la minute

Point-Afrique

Licence FIL n°075 000080

Tir groupé d'artifices

Sous le signe de l'outrance, trois films français mêlent ambition d'auteur et visées grand public

BETTY FISHER ET AUTRES HISTOIRES, de Claude Miller, avec Sandrine Kiberlain, Nicole Garcia, Mathilde Seigner, Roschdy Zem, Edouard Baer. (1 h 41.)
GRÉGOIRE MOULIN CONTRE L'HUMANITÉ, d'Artus de Penguern, avec Artus de Penguern, Pascale Arbillot, Didier Benureau, Marie-Armelle Deguy, Serge Riaboukine. (1 h 30.)
REINES D'UN JOUR, de Marion Vernoux, avec Karine Viard, Hélène Fillières, Gilbert Melki, Sergi Lopez, Melvil Poupaud. (1 h 34.)

Le cinéma français se porte – économiquement – bien. Tout le monde s'en réjouira. Pourtant, la sortie simultanée de trois films combinant avec si peu de réussite ambition d'auteur et volonté d'attirer un public large laisse une impression de laisser-aller, sinon de gâchis.

Chez Claude Miller, le caractère forcé des situations, des comportements et des dialogues instaure une sorte de redondance puissante, dans lequel pataugera irrémédiablement tout le film. Etant posé que tous les personnages du film sont cinglés et odieux et qu'ils accompliront avec outrance des actes dont rien ne justifie l'accomplissement hormis la volonté du scénariste, *Betty Fisher et autres histoires* construit un univers dont l'irré-

alisme n'a d'autre effet que de le rendre sans intérêt.

Dès lors, la jeune femme écrivain à succès brutalement privée de son fils peut bien se lier davantage au petit garçon volé par sa mère à une autre femme qui n'aime qu'elle-même ; et, autour de ce nœud dramatique, truands, amoureux transis, gigolo un peu niais ou grand reporter amoral pourront danser un ballet grotesque tragique, à aucun moment la construction romanesque ne prend consistance. Les parti pris narratifs qui possédaient quelque pertinence sous la forme écrite (par Ruth Rendell : *Un enfant pour un autre*, Livre de poche, 287 pages, 5,50 €, 36 F) semblent simplement absurdes sous la forme filmée. Au milieu de cette Berezina, seule Sandrine Kiberlain (et Roschdy Zem dans un petit rôle) parviennent à faire honorable figure.

Dans un autre registre, celui du burlesque, le réalisateur, scénariste et acteur principal Artus de Penguern fait au fond la même chose, et arrive à un résultat comparable. Ici aussi le parti pris est affiché d'emblée : dans *Grégoire Moulin*, tout le monde est laid, bête et méchant. Y compris le Grégoire falot et malchanceux qu'interprète l'auteur, malmenant son personnage d'une caricature de beauf à l'autre sur le chemin de l'amour rédempteur – à nouveau, seule l'actrice principale



MELVIL POUPAUD ET KARINE VIARD dans « Reines d'un jour », de Marion Vernoux. Un kaléidoscope tragicomique des petites et grandes misères de la femme moderne.

(Pascale Arbillot) s'en tire à peu près. Cette misanthropie de façade, cultivant une laideur agressive, semble viser une seule porte de sortie possible : un excès si délirant que cette machinerie se ferait exploser elle-même par effet de dérision superlatif. Mais le film s'étouffe sans jamais atteindre cet état.

A cette aune, *Reines d'un jour* apparaîtra comme une oasis de finesse nuancée. Pourtant, l'agencement de saynètes tragicomiques supposées composer un kaléidoscope des misères grandes et petites de la femme moderne se révèle vite forcé. On reconnaît sans mal les succès récents dans la lignée desquels s'inscrit le quatrième film de la réalisatrice de *Personne ne m'aime*, *Love etc.* et *Rien à faire* : *Vénus Beauté (Institut)*, pour le portrait éclaté de la féminité contemporaine ; *La Folle Journée*, pour le prince marabouté de ficelle à personnages multiples au cours d'une unique jour-

née ; *Ça ira mieux demain*, pour la tonalité de comédie douce-amère.

Du moins, et c'est déjà beaucoup, ce film-là rend justice à tous ses interprètes, leur offrant peut-être même trop : ils semblent davantage conviés à une série de numéros qu'à la participation à une œuvre collective. Karine Viard en épouse saisie par une variante hystérique du démon de midi affiche un talent qu'on lui préfère lorsqu'elle en use avec plus de retenue, mais Hélène Fillière en larguée de l'existence, Sergi Lopez en chauffeur de bus plaqué, Clémentine Célarié en « abandonneuse » sûre de son bon droit, Victor Lanoux en éternel amoureux transi et Jane Birkin en apparition comme Gilbert Melki et Melvil Poupaud en séducteurs tirent leur épingle du jeu. Mais sans convaincre que celui-ci valait quelque chandelle que ce fût.

Jean-Michel Frodon

Drôles de Valentins

Pour sa rentrée scénique parisienne, le duo d'Aix-en-Provence n'a rassuré que ses fidèles

LES VALENTINS. Nouveau Casino, le 23 octobre. 109, rue Oberkampf, Paris-11^e. M^o Parmentier ou Ménilmontant. Prochains concerts les 24 et 25 octobre. En première partie : Pollianna (19 h 30). Tél. : 01-43-57-57-49. 13,72 € (90 F).

Rue Oberkampf, dans le 11^e arrondissement de Paris, entre l'avenue Parmentier et le boulevard de Ménilmontant, les bars à vin et les restaurants plus ou moins branchés jouent à touche-touche. Un solide établissement, Au charbon, s'est fait une réputation qui durera ce que durent les réputations. C'est là, au numéro 109, à quelques pas du Cithéa, que se trouve l'entrée, presque anonyme, du Nouveau Casino, salle de spectacles récemment ouverte et aussitôt repérée pour sa programmation de rock futé et de chansons à texte.

Passé un couloir qui mériterait un soupçon de décoration, on rejoint un lieu chaleureux – lustres à l'ancienne dégoulinants de perles de verres ; plafond à la voute irrégulière, constitué d'un assemblage de triangles de métal poli, qui rappelle les décors des films d'anticipation du genre de *Barbarella*, de Roger Vadim, ou de *Zardoz*, de John Boorman. Bel endroit, donc, pour une rencontre scénique avec Les Valentins, mardi 23 octobre, première d'une série de trois soirées dans ces murs.

CURIOSITÉ UN PEU CULTE

Au commencement, au milieu des années 1980, les Valentins, natifs d'Aix-en-Provence, étaient trois. Depuis, Gérard de Plasas mène sa vie de son côté. Restent aujourd'hui Edith Fambuena, petite brune souriante, et Jean-Louis Pierot, chauve, au visage allongé et impassible. Les Valentins ont, pendant une dizaine d'années, conquis un statut de curiosité un peu culte du rock. Etienne Daho les a pris sous son aile et ils ont enregistré un titre, en 1987, *Les Maux dits*, fredonné depuis par les amateurs. Ils collaborent régulièrement avec Daho, puis Jacno et Nicolas Sirkis (Indochine). Leur quatrième album, *Juke Box*, qui combine ambition artistique et succès critique, leur a valu la reconnaissance d'un public élargi et ils sont ainsi devenus révélation pop de la chanson française.

Musiciens de l'ombre, compositeur et arrangeurs pour d'autres – rencontre avec Brigitte Fontaine, en 1995, pour l'un des ses rituels grands retours ; collaboration avec Alain Bashung en 1997 –, ils n'en oublient pas de se concentrer sur leur propre parcours, entre enervement rock adolescent et subtilités plus réfléchies. Ils élaborent leurs disques dans l'écoute de son anglais et américain et multiplient les passages par la scène et les tournées qui leur valent un cercle de fidèles.

Les fidèles, ce soir, reconnaissent ou réclament les anciens titres (*J'ai triste*, *Ballade pour Elle...*) et ont déjà repéré quelques perles dans le nouvel album (*Entre elle et moi*, éloge de la liberté de s'aimer filles et filles, garçons et garçons, filles et garçons, *Nos mères*, *Je t'écris*, *Comme dans la vie*, triste constat de la jalousie au quotidien...). « On pétoche un peu, c'est la première », lâche au micro Edith Fambuena, guitare en bandoulière, qui se rassure en lançant des appels à bouger ou par la présentation des titres. Aux claviers, Jean-Louis Pierot sourit de temps en temps. Il est responsable de tout ce qui fait la qualité de la musique des Valentins, ces voiles discrets de cordes synthétiques, ces sons qui viennent s'insérer entre les guitares et la rythmique.

Le beau travail d'arrangement, les climats fragiles de *Juke Box* sont malheureusement passés à la trappe, plombés par les instrumentistes venus renforcer le duo. Au second guitariste, les parties solo, deux ou trois attitudes de *killer* pas dans le ton. A la rythmique, l'absence de finesse, batterie boum-boum et basse trop forte, virant vers des fréquences qui noient la musique. Si la voix peu puissante, et pas toujours juste, d'Edith Fambuena a un charme certain sur disque, les faiblesses en ressortent au concert. On en reste circonspect. Trac de la première, manque de préparation pour faire de la scène un lieu de séduction autant que d'énergie ? Cela n'enlève rien à la singularité, à la séduction des Valentins et à la place qu'ils doivent tenir dans la chanson française. Mais ils devraient être capables de plus de discernement.

Sylvain Siclier

★ *Juke Box*, 1 CD Barclay 549580-2, distribué par Universal Music.

Le souffle de Hugues Quester dans la mécanique glacée de Pirandello

SIX PERSONNAGES EN QUÊTE D'AUTEUR, de Luigi Pirandello. Mise en scène : Emmanuel Demarcy-Mota. Avec Hugues Quester, Alain Libolt, Francisca Kahl, Valérie Dashwood, Benjamin Egner, Céline Nidegger, Cyril Anrep...
THÉÂTRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, Paris-4^e. Tél. : 01-42-74-22-77. M^o Châtelet. De 11 € (72,16 F) à 22 € (144, 31 F). Durée : 1 h 40. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 15 heures. Jusqu'au 27 octobre. Puis à Genève, Reims, Martignes et au Blanc-Mesnil.

L'entrée en force des six personnages en quête d'auteur, avec leurs costumes sombres et leurs valises, plus perdus en scène que s'ils débarquaient, tels autrefois les immigrants aux Etats-Unis, sur Ellis Island, est un moment de théâtre immanquable. Elle ouvre l'une des situations du répertoire les plus délicates à gérer. Pirandello lui-même en parlait comme d'un « chaos organique ». C'est assez dire la tentation d'y mettre de l'ordre, à laquelle s'emploie Emmanuel Demarcy-Mota. Ce jeune et brillant metteur en scène semble avoir le théâtre pour langue maternelle et des accès directs aux codes de la belle ouvrage. Il avait monté l'an dernier au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers un *Marat-Sade* ciselé dans le néobrechtisme, une mécanique glacée qui nous conduisait une bonne génération en arrière. Les *Six personnages...* sont dans la même gamme : rien ne paraît manquer, hormis ce petit souffle qui fait vibrer

les salles. Heureusement, Alain Libolt (le directeur chef de troupe) et Hugues Quester (le père) s'en chargent.

Ce Hugues Quester est un phénomène de père et un phénomène d'acteur. Il n'est pas de ceux qui s'installent une bonne fois pour toutes dans la peau du rôle, et déroulent sagement, selon le plan prévu, leur carrière d'un soir. Hugues Quester n'en a jamais fini avec son personnage. Il fait des allers-retours incessants chez lui. L'interroge, le bouscule, se fait rembarrier et revient à l'assaut, dérape, manque se casser la figure et le reprend au collet, pour le tenir bien haut devant les spectateurs, avant de le laisser s'échapper et de lui courir derrière. Il bataille en direct.

Un instant, il est blême, suspendu, exprimant une sueur glacée, avant qu'une fièvre soudaine n'emporte sa phrase au loin. On ne sait jamais quelle note sera la suivante. Son intensité. Mais elle tapera dans le mille qu'il vient d'inventer. Hugues Quester jase « free ». Il passe de la gorge nouée oua-oua au bugle pleins poumons. Il est l'incertitude du présent, le vivant du théâtre, le pas suivant, le pas prévu. Un suspense en soi, qui fait disparaître d'un seul mot les musiques envahissantes déployées par le metteur en scène, et d'un seul vacillement les mouvements trop chorégraphiés.

Il est l'inspiration en actes, parée à empiéter, comme l'écrivait Pirandello, « sur l'activité de l'auteur en la faisant sienne ».

Jean-Louis Perrier



- Voyons voir... Non, non, c'est bien ça. Une livre de carottes, une boîte de haricots mi-fins, un camembert, une eau minérale et une grosse boîte d'allumettes : 358 670 euros.

Les ateliers de rendu de monnaie

CCIP - Infos pratiques. Pour tous les commerçants de Paris et de la Petite Couronne, la CCIP organise des séances de formation pour bien préparer le 1^{er} janvier 2002 : double caisse, prix psychologiques, double affichage...



La CCIP propose aussi une gamme de services aux chefs d'entreprise et commerçants de ces départements pour les accompagner vers l'euro. Pour tous renseignements : 0800 31 12 01 (numéro d'appel gratuit) ou www.ccip.fr/euro

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

PARIS HAUTS DE SEINE SEINE-SAINT-DENIS VAL DE MARNE

CCIP : il ne tient qu'à vous d'en profiter.

S T Y L E S

Le Monde

le temps

des montres



URGENCE

Costume noir en gabardine de laine Dior,
chemise blanche Armani, cravate Cerruti 1881
et boutons de manchette Lanvin.

Montre J-12 étanche à 200 m, un modèle automatique
à boîtier en céramique high-tech
équipé d'un bracelet multimaillons, Chanel.

Photographe :

Bruno Barbazan chez André Werther & Associés



Stylisme : Toni Leslie

Mannequin : Dominique Muller



Bell & Ross

Tél. 01 55 35 36 00 . www.bellross.com



ressorts

de campagne

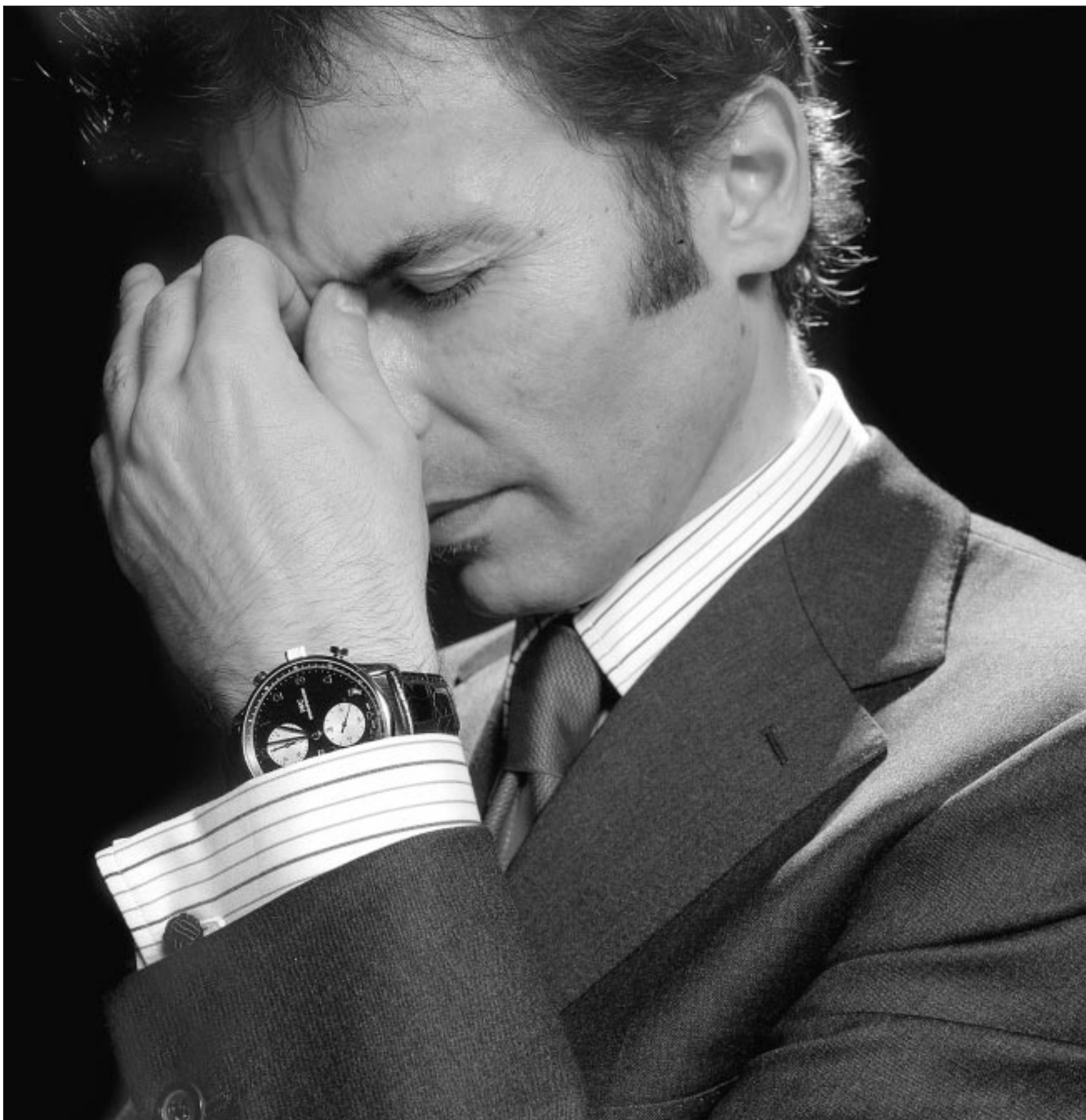
quand il part en voyage officiel, Jacques Chirac porte une montre à deux fuseaux horaires qu'il lui arrive d'offrir à ses hôtes. C'est la montre de l'Élysée. Nous avons demandé à ceux qui vont tenter de lui succéder ce qu'ils utilisaient, eux, pour mesurer le temps

Certains candidats à l'élection présidentielle de mars 2002 ont décidé de partir en campagne très tôt, d'autres, en premier lieu Lionel Jospin, ont décidé de donner du temps au temps. Entre les deux écueils : partir trop tôt ou se déclarer trop tard, chacun a choisi son équation personnelle. Car le temps pour un homme politique est une donnée de base. Passant d'une soirée dans l'Hémicycle à des journées à battre les tréteaux en enchaînant inter-



RIVE GAUCHE

La Reverso en or sur cuir de Jaeger-LeCoultre. Presque trop classique, un cadeau parfait pour des noces d'or ou une entrée au Conseil d'Etat. Elle se retourne pour éviter les mauvais coups. Le modèle mécanique coûte 6 400 € (42 000 F) ; en acier, ce qui suffit pour un succès à l'ENA, il est à 2 810 € (18 450 F).



PROGRAMME

Costume gris en drap de laine Old England porté sur une chemise, une cravate rouge et des boutons de manchette, le tout Charvet. Pour mesurer le temps, une montre IWC Schaffhausen dite « La Portugaise », chronomètre automatique en acier sur bracelet en cuir noir.

views et réunions de préau, serrages de mains, discours et verres de l'amitié, le prétendant à la magistrature suprême a intérêt à savoir jongler avec les horaires. Sautant d'une voiture à un avion, voire à un bus, d'une permanence à une tribune, comment les futurs élus de la République gèrent-ils leur temps ? Ils sont évidemment aidés par des assistants chargés d'éviter que leur poulain ne s'attarde. Les plus modernes sont passés du Filofax au Palm Pilot, gage d'emploi du temps bien serré. Et la plupart

ne se séparent pas du téléphone portable qui, en plus de sonner, fournit l'heure exacte. Malgré toute cette assistance humano-électronique, c'est un métier où il vaut mieux avoir une pendule dans la tête et, évidemment, une montre au poignet.

Qu'utilisent donc nos candidats comme garde-temps ? Question facile, réponse difficile. Les élus, même s'ils se bousculent le dimanche après-midi sur les divans de Michel Drucker pour parler à la France profonde les yeux dans les

yeux, ne sont pas forcément disert sur leurs signes extérieurs de richesse, une montre en faisant le plus souvent partie. L'alliée pour essayer de déterminer qui porte une Patek et qui se contente d'une Swatch, c'est bien évidemment la télévision. La caméra est indiscreète et le politicien, qui a déjà bien du mal à maîtriser son discours, laisse parfois voir les signes qu'il croit arborer innocemment. Ainsi, Jacques Chirac portait ostensiblement un chrono en or lors de son intervention du

14 juillet, des observateurs avertis estiment qu'il s'agit d'une Bulgari et croient même l'avoir vu en d'autres occasions avec une Breguet. Il porte aussi pour les voyages officiels la montre de l'Élysée, qui est destinée à servir de cadeau aux personnalités : elle affiche deux fuseaux horaires, ce qui est bien pratique à l'étranger. Tony Blair a reçu cette montre et en a fait estimer le prix, comme la loi britannique l'y oblige : il est de 137,20 euros (900 francs).

Lionel Jospin, candidat proba-

ble mais moins expansif, laisse, quant à lui rarement voir la Jaeger-LeCoultre Reverso, en or aussi mais infiniment plus discrète, que lui a offerte son épouse, costume Armani trop grand oblige. Un choix tout à fait en harmonie avec sa maison à Ars-en-Ré. Hubert Védrine, son ministre des affaires étrangères, possède un modèle similaire mais l'arbore, lui, volontiers à la télévision. Deux autres personnalités du Parti socialiste sont connues pour bien aimer les montres : Julien Dray, collection-

neur invétéré de Patek Philippe, et Pierre Moscovici.

Quant à répondre à la question directe : que portez-vous comme montre ?, pas facile d'obtenir des réponses précises. Le candidat républicain Jean-Pierre Chevènement s'y refuse tout simplement, le candidat communiste Robert Hue n'a pas trouvé le temps. Les autres sont plus bavards. La prime revient au candidat de dernière minute, Noël Mamère, qui déclare sans hésiter : « J'aime les montres. Je porte une copie de celle de Lind-

**RÉUNION**

Costume en drap de laine Cerruti Arte, porté sur une chemise blanche en coton Armani et une cravate Charvet. Boutons de manchette Old England et montre Bell & Ross.

RATTRAPAGE

En 1927, Le pilote Lindbergh, aux commandes de son « Spirit of Saint-Louis » a réussi la traversée New York-Le Bourget en 33 heures et 39 minutes. Il a donné son nom à la montre qu'il a conçue avec Longines. Ce modèle à « angle horaire » permet de calculer la longitude sans repère terrestre. Cette montre a été rééditée en 1987 par Longines, elle n'est plus disponible.

**POPULAIRE**

Fine ou Skin, le croisement entre une crêpe et une montre produit par Swatch se décline à l'infini. Dernier-né, le chrono avec ses 6,6 millimètres d'épaisseur. Providence des cadeaux d'anniversaire de dernière minute, la Skin chrono sur cuir se négocie 110 € (721 F).

bergh, faite par Longines. J'avais aussi acheté, à New York, une Cartier rectangulaire, d'occasion, portée maintenant par ma femme. » Ses collègues Verts ne sont pas en reste, la Franc-Comtoise Dominique Voynet est très contente de sa Michel Herbelin, également franc-comtoise ; elle l'a achetée elle-même, 2 000 francs, et la considère comme « un outil de travail important ». Daniel Cohn-Bendit, lui, « se fiche complètement des montres » et se contente d'une Swatch mais, prudemment, il porte aussi une montre à gousset dans sa poche. Sur l'autre versant de l'écologie politique, Corinne Lepage revendique, elle aussi, une Swatch, une Balmain et, pour les grandes occasions, la montre en or de sa mère.

Swatch a d'ailleurs de nombreux partisans. Alain Madelin en arbore une fine et noire, modèle Skin. Une modestie partagée par un autre « troisième homme », François Bayrou, qui affiche un certain goût pour les montres en plastique de Nicolas Hayek, sa préférence actuelle allant aussi vers le modèle fin. A l'extrême gauche, les moyens sont plus modestes, Olivier Bezançon, de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), qui n'est pas de Besançon, avait une Swatch mais ne l'a plus aujourd'hui, il fera donc sa campagne sans montre. Arlette Laguiller, Lutte ouvrière (LO), possède trois montres : une Performer (sic), une Casio à affichage digital qu'elle n'aime pas, et enfin une Lip de 1973, un acte de soutien aux grévistes de l'époque.

La palme de la banalité revient à Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France. Sa montre est une Timex à quartz qu'il a achetée dans une grande sur-

face. L'ex-ami de M. de Villiers, Charles Pasqua, président du Rassemblement pour la France et premier candidat déclaré, affiche un goût certain pour les montres : « Avant, j'avais une Rolex en acier. Là, j'ai toujours une Rolex, mais il y a un peu d'or dedans et j'en change rarement. Cartier m'en a offert une, mais elle est restée dans un tiroir.

« Avant, j'avais une Rolex en acier. Là, j'ai toujours une Rolex, mais il y a un peu d'or dedans et j'en change rarement. Cartier m'en a offert une, mais elle est restée dans un tiroir. J'ai aussi une Omega, gravée, offerte par ma femme et mon fils il y a déjà longtemps. »

J'ai aussi une Omega, gravée, offerte par ma femme et mon fils il y a déjà longtemps. » Un collaborateur précise que M. Pasqua possède aussi la même Lip que les ouvriers de la société avaient offerte au général de Gaulle, peu après la guerre, au

moment de la création du premier RPF. Cartier a plus de succès auprès de Philippe Séguin, non candidat mais assez bavard sur ses montres, qui déclare : « J'ai eu pas mal de cadeaux, notamment après mon départ de la présidence du RPR. Ce qui fait que j'ai une grosse Cartier, une Cartier en acier, une autre à bracelet en croco, une Bulgari. J'ai vu passer des faux aussi, je dois le reconnaître, mais je ne les ai jamais gardés. Aujourd'hui, j'ai une Seiko avec décalage horaire, dont je me sers, par exemple, quand je suis au Québec. »

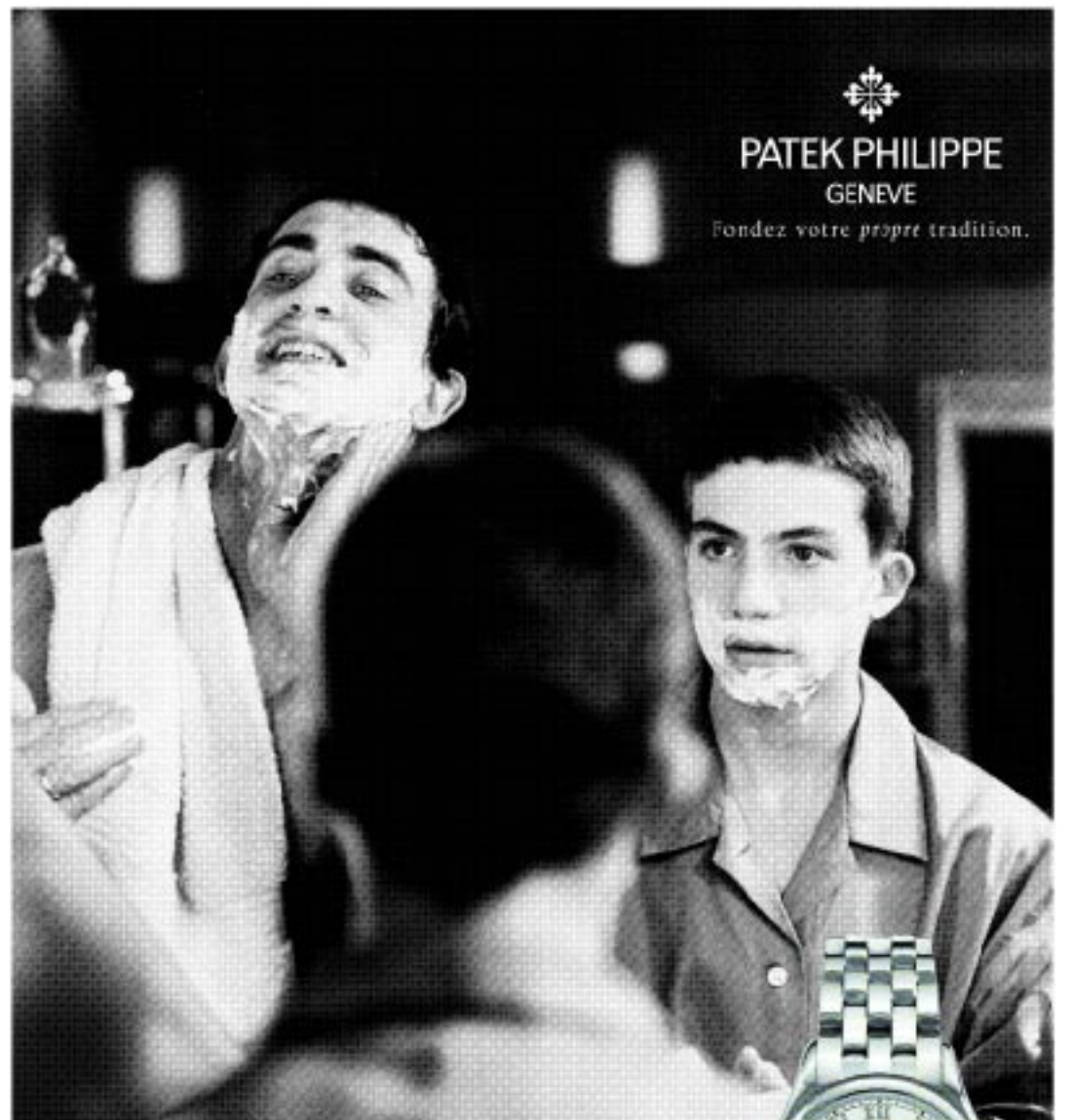
Les élus modifient, comme tout le monde, leur vestiaire selon les lieux et la période. Ainsi Bruno Mégret, chef du Mouvement national républicain, alterne deux montres Fred, une pour l'été, l'autre pour l'hiver. Christine Boutin, présidente du Forum des républicains sociaux, a également deux montres : « Une Tissot argentée et une Lancel dorée que je me suis achetée il y a une quinzaine d'années. » Jean-Marie Le Pen, président du Front national, revendique de nombreuses montres : « J'ai beaucoup de montres de toutes sortes, certaines en or qui viennent d'héritages ou de cadeaux, mais ma préférée est une Philippe Charriol, une montre entièrement sportive en argent et acier. C'est un peu une montre de marin car son boîtier est entouré d'un cadre de marin et le bracelet aussi. »

Qui portera la montre de l'Élysée en 2002, très difficile à dire aujourd'hui. Une chose est sûre, chics ou modestes, uniques ou nombreuses, les montres des candidats à l'élection présidentielle de 2002, ou plutôt celles qu'ils ont bien voulu nous montrer, leur ressemblent.

Michel Lefebvre
avec le Service France

**SONDAGE**

Costume en laine Lanvin, chemise Cerruti et boutons de manchette Charvet. Montre « Class one », un chronographe en acier étanche à 100 m, à lunette unidirectionnelle et cadran noir, Chaumet.



Jamais vous ne
posséderez complètement une Patek Philippe.

Vous en serez

juste le gardien, pour les générations futures.

Quantième Annuel
de Patek Philippe

Pour information: Patek Philippe, 10 Place Vendôme, 75001 Paris. Tél : (01) 42 44 17 77. www.patek.com

70 l'heure POP

Les années pop et mai 1968 sont passés par là. C'était l'époque des Rolling Stones et de Jimi Hendrix ; du yé-yé et du jerk, des pantalons pattes d'eph' et des foulards indiens, du LSD et des hippies. Cette période a changé la vie et pas mal d'autres choses. Alors, comme les collectionneurs de montres rajeunissent, ils cherchent celles qu'ils ont vu enfant sur le poignet de leur père ou dans la vitrine de l'horloger du quartier. Il ne s'agit plus de porter la belle mécanique du grand-père mais d'arborer au poignet le souvenir d'une



SIFFLANTE

L'Accutron, montre américaine de Bulova, a été produite à partir du début des années 1960. On la reconnaît à un sifflement continu très particulier provoqué par le diapason de son système électromécanique. Il en existe de nombreux modèles, les plus beaux laissant voir leur mécanisme et se négocient environ 457 € (3 000 F).

si on a des fauteuils Charles Eames, une radio Brion Vega et une vieille coccinelle jaune, il y a de fortes chances pour qu'on affectionne aussi les Lip ou les Bulova. Entre design et technologie, les années 1970 sont une période bénie pour les collectionneurs de montres

époque. De toute façon, les montres classiques des années 1930 à 1960 sont devenues difficiles à trouver et hors de prix. On commence donc à chiner celles des années 1970, certains chronos de

Seiko, des Bulova à diapason, des montres à diodes rouges et surtout des Lip dont les prix sont encore abordables.

Les années 1970 ont été une période de créativité extraordinaire pour l'horlogerie : on pense alors que rien ne sera plus comme avant. Les firmes horlogères investissent dans la technique, à la recherche du système qui va donner l'heure exacte - c'est la préhistoire du quartz - tout en demandant à des designers d'inventer de nouvelles formes. Le bracelet devient partie intégrante de la

montre (Tallon pour Lip), on ose les couleurs vives (Michel Boyer encore pour Lip), des formes déliantes (Space Man d'André Le Marquand), des affichages de l'heure originaux (Baschmakoff, toujours pour Lip, ou Tian Harlan). Tout est permis, des couturiers s'y essaient (Cardin avec Jaeger, Dior avec Bulova). Les Etats-Unis ont été précurseurs à la fin des années 1960 : Hamilton avec ses étonnantes Ventura électriques dessinées par Richard Arbib et Bulova avec ses Accutron qui laissent voir leur mécanisme, là aussi électrique.

Même les marques classiques innovent : Omega avec son modèle Dynamic, Zenith avec des chronos massifs et très colorés équipés de son mouvement El Primero, Longines avec ses Manzon en argent. En France, Lip est au cœur de cette histoire, une histoire technique évidemment, mais aussi sociale et politique. La firme de Besançon, créée en 1867, a été constamment innovante ; son mouvement des années 1930, le T 18, reste une référence. Elle va inventer la première montre électrique mondiale (le modèle R 27 à deux piles et les Nautic-Ski sont particulièrement recherchés), et la première montre à quartz française (1975). Lip va être aussi exemplaire pour son travail avec des designers, en premier lieu Roger Tallon, le dessinateur du TGV ou le Suisse Rudy Meyer, et pour les expériences autogestionnaires qui ont suivi le dépôt de bilan en 1973.

Il n'y a pas beaucoup de collectionneurs français qui s'intéressent aux années 1970. Leur frilosité désole les marchands, qui voient les montres qu'ils ont remises au goût du jour partir à l'étranger. Les trois quarts des Lip vendues au marché aux puces de Saint-Ouen s'envolent pour le Japon ou les Etats-Unis. Les Japonais se passionnent pour les montres de designers qu'ils n'achètent qu'à l'état neuf, et les Américains pour les innovations techniques, qu'ils sont prêts à payer cher. Un chrono Tallon Lip de 1975 avec ses trois boules de couleur se vend 6 000-7 000 francs



CAPSULE

La Space Man d'André Le Marquand, architecte et designer suisse. Cette montre existe en six couleurs, elle avait fait sensation à la Foire de Bâle de 1972. On l'appelle l'Audacieuse, elle existe aussi en rectangulaire. Ces montres se vendent 228 € (1500 francs).

et se négocie 30 % plus cher à Tokyo, une Pulsar à diodes rouges, en or, entre 10 000 et 15 000 francs, alors que cette montre, si elle s'arrête, est irréparable. Le début des années 1990 a été l'âge d'or de ces collections ; depuis le marché s'est assagi, on en trouve de moins en moins - elles ont été fabriquées en petites séries - et les prix ne se maintiennent que pour le haut de gamme en parfait état. Elles vont devenir de plus en plus rares, il est temps de s'y intéresser.

M. Le.

Othello



RAYMOND WEIL
GENEVE

Pour information :

Tél : 01 48 87 23 23 - Fax : 01 48 87 79 94

www.raymond-weil.com

GUICHETIÈRE

François de Baschmakoff a dessiné plusieurs montres à guichets pour Lip à partir de 1968. Ces modèles, mécaniques ou automatiques, sont équipés de bracelets coordonnés. La technique des guichets pour la lecture de l'heure et des minutes avait déjà été utilisée dans les années 1930, en particulier par Cartier.



LUDIQUE

Le Mach 2000, chronographe mécanique de Lip, existe avec trois boules de couleur ou trois boules noires. Roger Tallon a dessiné une quinzaine de modèles pour la firme française. Des rééditions sont en vente à la galerie Sentou : 610 € (4 000 F).

guide

● **Où trouver ces montres ?** Les marchands classiques de montres anciennes se méfient de ces modèles délicats à réparer. On peut chiner des montres de marques bon marché au design intéressant comme Zodiac, Dogma, Camy, Electra, Edox... Pour trouver les modèles rares, il y a deux marchands spécialisés aux puces de Saint-Ouen : Didier Guedj au marché Dauphine (01-40-12-85-65), un précurseur et un très bon connaisseur qui vend ces modèles depuis les années 1990. René Bruyeron (Watch-Déco) au marché Malassis (01-40-12-65-48) est spécialisé dans les montres des années 1970 et particulièrement dans les Lip. Une vente aux enchères comportant une importante collection de montres des années 1970, organisée par les commissaires priseurs Gros & Delettrez, aura lieu le lundi 10 décembre, à Drouot-Richelieu (renseignements au 01-47-70-38-89).

● **Deux livres de référence.** *Watch, History of Modern Wrist Watch*, par Peter Doensen, 253 p., 450 F est la bible. Cet ouvrage, écrit par un professeur de physique hollandais, répertorie les montres modernes de 1950 à 1993 en deux parties : montres de designers et montres électriques ou à quartz. Un livre que les Japonais apprécient pour sa précision. *Lip, des heures à compter*, par Marie-Pia Auschitzky Coustans, 192 p., 198 F, éditions Libris. Rédigé par une grande collectionneuse de Lip, ce livre raconte, de manière très complète, l'histoire de la manufacture de Besançon et de ses modèles.

tic-tacs tactiques

cadrans noirs, signalétique blanche, volumes musclés... depuis six mois, une esthétique martiale mobilise les garde-temps. Naguère au diapason des militaires, l'horlogerie revisite ses anciens succès, tout en défrichant le futur technologique



PROFESSIONNELLE
Dédiée aux démineurs de la Protection civile - et développée avec leur concours -, ce modèle antimagnétique et A-magnétique a été adopté par les cadres, en guise de talisman pour les guérrilles de bureau. 900 € (5 904 F) sur bracelet caoutchouc.

BOMBÉE

Loin d'être une simple réédition de plus, la Speedmaster Broad Arrow d'Omega abrite une de ces performances mécaniques dont les collectionneurs sont friands : un chronographe à roue à colonnes. Ce qui justifie amplement son prix : 3 620 € (23 746 F).



VASTE

Fleuron historique de l'horlogerie italienne, la Luminor de Panerai, aux aiguilles irradiantes de lumière, sort en automatique GMT au prix de 3 500 € (22 958 F).



TOUT-TERRAIN

Hamilton ressort en automatique sur bracelet métal la fameuse Khaki, qui fut de tous les combats de l'U.S. Army au cours du second conflit mondial. Le prix n'inclut pas la légende : 895 € (5 871 F).



SAUVETEUR

L'Emergency de Breitling reçut son baptême du feu lors du premier tour du monde en ballon organisé par la marque, fauché en plein vol par un incident technique... 3 933 € (25 800 F) sur bracelet titane.

a

vec son armée de tiges et de rouages obsédés par l'exactitude de leur mission, la montre a toujours sympathisé avec le soldat. Cet automne, l'inspiration treillis choisie par les créateurs de prêt-à-porter ravive l'actualité de la montre militaire, reconnaissable à sa simplicité presque rustique : un cadran noir parcouru de larges aiguilles blanches - lisibles en une nanoseconde - avec la dose exacte de matière luminescente qui, la nuit, renseignera l'utilisateur sans trahir sa présence. L'authentique montre militaire, celle qui sauve la vie du soldat sur les champs de bataille, est toujours née d'un cahier des charges précis. Mais elle a beau coûter moins cher que le même modèle civil, on la trouve plus souvent au poignet du cadre - sensible à son côté volontariste et habillé - qu'à celui du préposé à la défense. A l'heure où les armes nouvelles exigent de tout autres sophistications, les états-majors n'imposent plus de montre spécifique à tous les paquetages. Si ce n'est pour y figurer des visions « motivantes » - emblèmes militaires ou, le cas échéant, portrait du souverain -, comme l'usage en subsiste dans certains pays émergents du tiers-monde - Singapour, par exemple... En 2001, la montre militaire est un ersatz - très amélioré - pour civils, voire un simple look. Ou alors une pièce ancienne pour collectionneurs.

Jadis, la montre situait l'homme dans l'espace autant que dans le temps. Le marin y déchiffrait sa longitude, l'artilleur réglait son tir en y intégrant la force de Coriolis... Mais la cherté de ces ustensiles en restreignait l'usage aux gradés. A l'ère de la production industrielle, les exigences de l'armée poussent les horlogers à se surpasser, inventant la montre-bracelet - d'abord fixée au bras par une chaîne, comme ces modèles livrés, dès la fin du XIX^e siècle, par Girard-Perregaux à la marine allemande -, à cette époque munie d'un couvercle, fragilité du verre oblige, et, déjà, d'une grosse couronne, apte à être manipulée par les plus mal en point... Si le premier conflit mondial en répand l'usage dans les armées américaine et britannique, les aviateurs vont l'éduquer à leurs usages spécifiques. Les cadrans surdimensionnés des chronomètres de pilote, dont les années 1980 seront si friandes, abritent des mouvements d'exception, mis au point par les meilleurs manufacturiers suisses (Longines, Patek Philippe, Vacheron Constantin...), leurs couronnes sont assez vastes pour être tournées avec des mouffes, aux altitudes les plus glaciales. Lors de la seconde guerre mondiale, les commandes militaires vont racheter l'effondrement des marchés civils. Si l'Allemagne - avec la Franche-Comté occu-

pée et quelques marques allemandes - est à même d'équiper ses propres forces, l'Angleterre puise massivement dans l'horlogerie suisse. Tout comme, bientôt, les Américains, dont les besoins gigantesques - chaque soldat y reçoit une montre assortie à ses tâches - dépassent les capacités des marques nationales (Bulova, Hamilton...). Bien entendu, la paix restreindra bientôt ces libéralités dispendieuses.

De Blancpain (la Fifty Fathom équipait les plongeurs allemands) à Omega (pour les bombardiers de la RAF), en passant par Heuer (les aviateurs de la République de Bonn), quelle grande marque n'a, un jour ou l'autre, travaillé pour l'armée ? Si la plupart n'en font état que pour indication, certaines ont inscrit cette expérience au cœur de leur mythologie. Profitant de la sortie du film *Pearl Harbour*, Hamilton revisite son increvable Khakhi. Leroy sort sur bracelet une montre inspirée des chronomètres de marine, sa spécialité d'autrefois, et Panerai, dont la Radiomir équipa dès 1938 les plongeurs de l'armée italienne, reste fidèle aux boîtiers géants et aux aiguilles ultra-luminescentes. Quant au Chronofighter de Graham, il rend hommage aux pilotes de la RAF, qui ajustaient leurs bombardements au moyen d'un chronographe à gros poussoirs... A en croire la marque, des états-majors seraient intéressés. Si Rolex ou Tudor ont équipé l'armée française (de la patrouille de France aux sous-marinières) et Sin la Bundeswehr, il est rare qu'une armée consente à payer à leur prix les montres très techniques - comme à cautionner ses fournis. En revanche, elle teste volontiers ce qu'on lui soumet et répercute les demandes - et les commandes - individuelles. Champion du look militaire, Bell & Ross se targue d'avoir conçu sa Démineur en collaboration avec la Protection civile française et développé son témoin d'étanchéité en réponse à un appel d'offres de l'armée. C'est d'ailleurs peut-être vrai... Créée pour répondre à une commande de l'OTAN, l'Emergency de Breitling équipe désormais les pilotes de la chasse suédoise. Cet étonnant outil n'est autre que la première montre au monde équipée d'une balise de détresse capable d'envoyer deux jours durant ses SOS aux avions passant à proximité. Sachant que l'Emergency a été éprouvée - avec succès - par les « Top Guns » (les instructeurs de l'armée américaine), rien n'interdit d'imaginer qu'elle se retrouve, aujourd'hui, testée en situation réelle...

Jacques Brunel



OUTREMER

Inspirée du très beau chronographe de l'Armée française, cette variante destinée à l'aéronautique navale allie la performance à l'élégance. Breguet propose sa Type XX en or rose, étanche à 100 mètres, au prix de 11 758 € (77 000 F).

BLINDÉE

Le Suisse allemand IWC, aussi soigneux dans ses dessins que dans ses mécaniques, a obtenu bien du succès avec cette automatique d'inspiration militaire, pourvue d'une alarme. 5 100 € (33 453 F) sur bracelet acier ou titane.



LÉGENDAIRE

Le bracelet en treillis confère un côté très V.O. à cette réédition de la Khaki Hamilton, réalisée pour la sortie du film *Pearl Harbour*. 259 € (1 700 F).



guide

● **Yankee** : La guerre l'a traînée dans la boue, le froid et les déflagrations... Fiancée de tous les G.I.'s, cette jeep horlogère a vaillamment surmonté les épreuves. Etanche à 50 mètres, la Khaki de Hamilton ressort au prix de 259,16 € (1 700 F), sur bracelet en toile noire ou verte.

● **Providentielle** : Ne déployez pas l'antenne pour étonner vos amis : une escadre de secours devrait arriver prestement ! La majestueuse Emergency de Breitling aurait déjà sauvé trois vies. Son modèle chronographe à fond noir sur bracelet titane est vendu 3 933,18 € (25 800 F).

● **Noctambule** : Généreusement phosphorescentes sur leur cadran de 40 millimètres, les aiguilles de la Radiomir défient les nuits les plus noires. Panerai sort, en or sur cuir, une version à peine rajeunie de sa légendaire automatique, étanche à 100 mètres, créée en 1938 pour les plongeurs de l'armée italienne.

● **Compacte** : Conçue pour les astronautes - l'un d'eux la porta en mission -, la Space de Bell & Ross accouche cette année d'une version très profilée en titane dont les poussoirs émergent à peine du boîtier. Chronographe trois compteurs sur bracelet métal au prix de 2 060 € (13 500 F).

● **Cosmique** : Son nom, Broad Arrow (Flèche large), rappelle l'épaisse aiguille à 12 heures des montres anciennes de sous-marinières. Cet ornement justifie une réédition de plus pour la légendaire Speedmaster (elle est allée sur la Lune), sous forme d'un chronographe à roue à colonnes, véritable prouesse horlogère. 3 620 € (23 746 F) sur bracelet crocodile.

heures d'hiver

**ITALIANISIME**

Le constructivisme version fashion et les pastels tendres italiens donnent tout son caractère au nouveau chronographe Cerruti, virtuose du jeu de carrés sur métal (prix non communiqué).

empierrées ou désinvoltes, sophistiquées ou coup-de-poing, les montres de l'automne-hiver 2001-2002 communient dans la même rigueur graphique, venue de la mode. Les cadrans s'endeuillent de noir et se blindent de métal, et, sans répugner à prendre du volume, renouent avec la robustesse du tonneau et les géométries aventureuses – asymétrie comprise. Une esthétique d'avant-guerre, en version high-tech, comme pour retenir le temps

**BLINDÉE**

Bracelet en chenille de char, lunette en forme d'écran de télévision, couronne intégrée... Toute l'esthétique Gucci dans une montre massive en métal, proposée au prix de 1 600 € (6 600 F).

**BAUHAUS**

Festives comme des illuminations nocturnes, les montres tonneau du grand designer Jorg Hysek se rachètent un sérieux par leur ballet de lignes réglé au cordeau. Un bel exemple d'expressionnisme bichrome. Ce modèle quartz est vendu 1 825 € (11 972 F) sur bracelet caoutchouc.

**GERMANOPRATIN**

C'est avec succès que le photographe-aviateur Yann Arthus-Bertrand – fils du médaille – a exploré les territoires exigus de la montre. Sa Dual Time aligne alarme, date et réserve de marche dans une boîte en acier des plus réussies – au dos de laquelle on peut faire graver son nom. Prix : 1 060 € (6 950 F).

**VINTAGE**

L'or rose – presque rouge – qui ceint sa lunette donne un agréable air de déjà porté à cette nouvelle Zenith à remontage mécanique, de calibre Elite. La marque horlogère phare de LVMH a toujours brillé par son esthétique intemporelle. Prix sur demande.

**RÉTRO**

Le H majestueux de la Style lancée par Chaumet cet automne évoque l'élégance géométrique et massive des Années 30. Tout comme le chemin de fer qui balise le cadran... Comptez 3 735 € (24 500 F) pour cette montre-bijou à quartz, à porter jour et nuit.

**PERFORMANT**

Le designer Jörg Hysek signe cette illustration ultrasportive de la Kirium inaugurée par TAG Heuer voilà trois ans. Étanche à 100 m, le chronographe Kirium Formula 1 comporte un second fuseau horaire, une fonction agenda. Prix : 2 028 € (13 300 F).

TENDRE

Bijou presque discret, ce fin tonneau (22 mm de large) souligné de diamants ronds est la version Forever Black de la petite Twenty en or rose mise au point par Patek-Philippe, une marque férue d'élégance autant que de technicité. 16 586 € (108 800 F).

**DESIGN**

La nouvelle Omega De Ville ressuscite les formes sobres des années 1950, sur un bracelet métal à texture pavée. Révolutionnaire, son calibre coaxial se destine aux amateurs de merveilles cachées. Modèle étanche à 100 m au prix de 4 100 € (26 896 F).

**ASYMÉTRIQUE**

Après avoir tant cultivé les formes rondes, Vacheron Constantin fait œuvre créative avec ce modèle adoptant les lignes de fuite de la perspective et les gros index tendance. La 1972 est ici proposée en or gris, avec une lunette sertie de brillants, au prix de 17 000 € (111 513 F).

**FUN**

Chris 47 pour Christian Dior 1947. Ce modèle en appelle aux racines les plus lointaines de la Maison Dior, comme pour équilibrer sa désinvolture futuriste. Susceptibles d'être clipées, ses diverses versions font la tournée des tendances : noir-noir, gris-bleu, vert pomme, rouge-orange... Prix : 594,55 € (3 900 F).

FÉMININ

Les diamants s'intègrent presque incidemment dans ce long tonneau d'or blanc aux formes fuselées, signé Piaget, qui a choisi de s'associer aux couleurs de l'été, violet pâle et brillances : 16 200 € (106 265 F) sur bracelet lézard.

**NOIRISSIME**

Designer de longue date pour le groupe Chanel, Jacques Helleu signe ici une automatique, dont l'extrême virilité tranche sur les valeurs Maison. Mademoiselle aurait-elle porté cette sportive de choc, montée sur bracelet caoutchouc à maillons ? Prix : 2 270 € (14 890 F).



ÉQUILIBRÉE

Justesse des proportions, élégance des aiguilles et des index, délicatesse des détails, et une mécanique d'une extrême précision... Bestseller depuis 1977 chez IWC, la Portugaise Chrono Automatic ressort cet automne en or rose, au prix de 10 800 € (70 843 F).



SOMMITAL

Quand le joaillier américain Harry Winston, extrémiste du luxe, travaille avec un grand artisan des complications, les performances des montres s'envolent - tout comme leurs prix. Comptez un bon nombre de zéros pour ce tourbillon en platine, pourvu d'une réserve de marche.



OLÉ-OLÉ

Un patronage amusant (le chanteur Elton John), un bracelet caoutchouc vert sapin qu'on dirait taillé dans un pneu, et une édition limitée (2000 pièces tout de même)... Tout cela n'empêche pas la nouvelle automatique de Chopard d'indiquer l'heure. Prix : 2 522 € (16 540 F).



CAFÉ AU LAIT

Un camaïeu de couleurs douces dramatisé par le guillochage... La Gran'Chrono de Dubey & Schaldenbrand multiplie les performances : calibre chronographe, réserve de marche, ponts dorés et gravés main... Comptez 4 695 € (30 800 F) pour le modèle en acier sur bracelet crocodile.

les adresses

Baume & Mercier
Tél. : 01-42-18-56-83.

Bell&Ross
www.bellross.com.

Breitling
Tél. : 01-56-43-67-00.

Breguet
7, place Vendôme, 75001.
Tél. : 01-47-03-65-00.

Bulgari
10, place Vendôme, 75001
Tél. : 01-42-44-13-44.

Calvin Klein
Tél. : 01-53-81-22-00.

Cartier
51, rue François-1^{er}, 75008.
Tél. : 01-53-93-95-20.

Cerruti
27, rue Royale 75008.
Tél. : 01-53-30-19-31

Chanel Horlogerie
Tél. : 0802-002-005

Chaumet
12, place Vendôme, 75001.
Tél. : 01-44-77-24-30.

Chopard
72, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008.
Tél. : 01-42-66-67-30.

Dior
Tél. : 01-40-73-54-44.

Dubay et Schaldenbrand
Tél. : 01-46-08-17-97.

Fendi
Tél. : 01-42-72-53-65.

Gérald Charles
Sur internet
www.geraldcharlesdesigns.com

Gucci
Tél. : 01-53-43-34-33.

Hamilton
Tél. : 01-53-81-22-00.

Hermès
24, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008.
Tél. : 01-40-17-47-17.

Ikepod
Tél. : 01-45-88-82-83

IWC
Tél. : 01-42-89-65-51

Jorg Hysek
Tél. : 01-44-75-06-67.

Lanvin
15, rue du Faubourg-Saint-Honoré.
Tél. : 01-44-71-33-33

Jaeger Lecoultrre chez Dubail
21, place Vendôme, 75001.
Tél. : 01-42-61-11-17.

Mellerio
Tél. : 01-44-55-35-70

Officine Panerai
Tél. : 01-42-18-56-93.
Sur internet www.panerai.com

Omega
Tél. : 01-53-81-22-00.

Patek-Philippe
Tél. : 01-42-44-17-77

Piaget
Tél. : 01-42-18-56-84

Rado
Tél. : 01-53-81-22-00.

Swatch
Tél. : 01-53-81-22-00.

Tag Heuer
Tél. : 01-55-80-09-00
et www.tagheuer.com

Vacheron Constantin,
chez Dubail
21, place Vendôme,
75001.
Tél. : 01-42-61-11-17.

Harry Winston
29, avenue Montaigne,
75008.
Tél. : 01-47-20-03-09.

Zénith
Tél. : 01-55-80-09-00.



SELLIÈRE

Fendi décline une fameuse collection de sacs (dite Selleria) dans le vocabulaire horloger, avec sa boucle et son piqué sellier. Ce modèle très mode, étanche à 30 mètres, se vend au prix de 534 € (3 500 F).

UPSTREAM

AVEC SA LUNETTE DÉPLOYANTE QUI S'OUVRE
À 12H, UPSTREAM CRÉE UN NOUVEAU GESTE,
UNE NOUVELLE MANIÈRE DE VIVRE LE TEMPS.



UN TEMPS PRÉCIEUX RYTHMÉ PAR
UN MOUVEMENT MANUFACTURE PIAGET.
SCULPTÉE DANS L'OR OU L'ACIER,
UPSTREAM ALLIE À LA MAÎTRISE DE
L'HORLOGER LA SENSIBILITÉ DU JOAILLIER.

*OUILISER L'ACIER

www.piaget.com

CIVILIZED STEEL

PIAGET
JOAILLIER EN
HORLOGERIE
GENÈVE 1874

le luxe en mouvements

elles s'appellent Breguet, Blancpain ou Jaeger-LeCoultre. Ces maisons d'artisanat familial de luxe confectionnaient sur les flancs paisibles des vallées suisses les montres qui séduisaient les plus exigeants collectionneurs. Ils s'appellent Swatch Group, Richemont, LVMH ou Pinault-Printemps-Redoute (PPR), et sont les nouveaux acteurs de l'horlogerie mondiale.

L'univers de la haute horlogerie a basculé en 1999, quand le numéro un mondial du luxe, LVMH, s'est saisi de TAG Heuer, la marque suisse de montres sportives, par une OPA amicale. Dans les semaines qui suivent, Bernard Arnault, le patron de LVMH, récidivait en rachetant Ebel, Chaumet et Zenith. « *L'horlogerie haut de gamme est un métier du luxe par ses marges bénéficiaires et par ses clientèles* », explique-t-on chez LVMH, devenu le quatrième mondial du secteur. Le marché de l'horlogerie est évalué par la banque suisse Pictet à 12,4 milliards d'euros dans le monde et à 560 millions d'unités par an. Mais le segment de la haute horlogerie, 1,2 milliard d'euros en valeur, est capable de générer des marges de l'ordre de 25 %. De quoi susciter les convoitises des industriels de la mode et du luxe. La montre-bracelet, jusqu'ici cantonnée par eux à un rôle d'accessoire de mode, devient un produit de luxe à part entière.

La triple offensive de LVMH sera le prélude à une vaste concentration du secteur horloger. En moins de deux ans, plusieurs maisons de grande tradition, principalement suisses, vont tomber dans l'escarcelle de grands groupes. Le discret Richemont, propriétaire helvétique - sud-africain de Vendôme (Cartier, Vacheron Constantin, Piaget, Baume & Mercier...), s'est hissé au rang de numéro trois mondial, derrière la légendaire manufacture indépendante Rolex. Richemont met 2 milliards d'euros sur la table pour s'offrir LVMH (Les Manufactures horlogères), et son trio de marques prestigieuses : Jaeger-LeCoultre, IWC, Lange & Sohne, trois des dernières fabriques de mouvements au monde. Gucci, le groupe de luxe multimarque de PPR, dernier arrivé, met les bouchées doubles pour coller au peloton de tête. La marque florentine avait jusqu'ici une gamme de montres « mode » conçues chacune comme « *le reflet d'une collection* ». Domenico de Sole, patron de Gucci, veut plus : devenir un acteur majeur dans l'univers horloger. Il acquiert en mai 2000 le joaillier Boucheron, un des fleurons de la place Vendôme.

Le numéro un mondial incontesté de la montre, le suisse Swatch Group (42 % de part de marché), craint-il pour sa suprématie ? L'ancien SMH, qui a réalisé un comeback spectaculaire dans les années 1980, sous la houlette de Nicolas Hayek, inventeur de la célèbre montre plastique, possède des marques plus classiques : Blancpain, Tissot, Omega. En 1999, M. Hayek ajoute à sa panoplie Breguet, l'inventeur du mouvement Tourbillon en 1801,

LVMH, Pinault-Printemps-Redoute ou Richemont ont multiplié les acquisitions de belles marques de montres face au géant Swatch et aux indépendants Rolex ou Patek. Une stratégie qui couvre les trois « montres », mode, haute-horlogerie et bijou

puis en 2000 Glasshütte, Jaquet-Droz - très réputé dans les automates - et Leon Hatot, spécialiste de montres bijoux inspirées des années 1930. Swatch Group offre désormais le plus vaste choix de montres, de 260 francs à plus de 1 million de francs... Adoptant les méthodes de ses rivaux spécialistes du luxe, Swatch a ouvert trois boutiques cet été sur la Croisette pour Breguet, Blancpain et Omega, et une vitrine Omega, en septembre, rue de la Paix à Paris. Le groupe compte aussi accroître sa présence dans les villes qui accueilleront prochainement les Jeux olympiques d'été, Athènes en 2004, Pékin en 2008. Enfin, la firme suisse a lancé un nouveau concept de magasins baptisés Tourbillon, pour rassembler toutes ses marques de montres à mouvement Tourbillon : Breguet, Blancpain, Glasshütte et Jaquet-Droz. La première boutique Tourbillon a ouvert sur la très chic rue Royale, mi-septembre, et un « *corner* » s'est installé en octobre, au nouvel étage luxe du Printemps Haussmann.

Au-delà de la quête de nouvelles marques prestigieuses, cette course aux acquisitions cache un enjeu industriel majeur : la maîtrise de la mécanique d'horlogerie, qui fait toute la fiabilité et la précision des montres de luxe. Swatch Group jouit d'un quasi-monopole sur de nombreux mouvements d'horlogerie (avec le géant ETA, mais aussi Lemania et Frédéric Piguet), la fabrication d'aiguilles (avec Universo) et la production de spiraux (ressorts d'horlogerie) avec Nivarox-Far. Ce qui en fait un partenaire incontournable même pour ses rivaux. En mars 2001, le journal suisse *Bilan*

révélaient que Swatch réclamait désormais à ses clients d'indiquer la provenance des mouvements mécaniques sur leurs produits... En rachetant Zenith, l'une des dernières marques à fabriquer des mécanismes dans sa propre usine, comme les mouvements El Primero et Elite, LVMH cherche à s'affranchir de cette dépendance. Le 3 octobre, le groupe de luxe a chargé François Manfredini, actuel président de Zenith, de « *coordonner la stratégie de développement des mouvements horlogers pour les marques de montres (TAG Heuer, Ebel, Zenith et Christian Dior) de LVMH* », au côté de Philippe Pascal, patron de LVMH Montres et Joaillerie.

Les grands industriels ont désormais la haute main sur « les trois montres » - la montre de mode, la montre de haute horlogerie, investissement d'une vie, et la montre bijou, née dans l'univers des joailliers. Ils peuvent désormais mettre en œuvre leur savoir-faire de géants du luxe en développant notamment leur propre réseau de distribution. Ils sont pourtant loin d'avoir gagné la partie. En face d'eux, les grandes manufactures indépendantes, Rolex, Breitling, Audemars Piguet, Chopard, Patek Philippe..., dans l'ombre desquelles prospère une myriade de petits artisans, sont bien décidées à résister.

« *Ce serait mieux pour tout le monde que les marques indépendantes le restent. C'est la garantie d'une émulation en termes de créativité et d'authenticité* », estime, pour sa part, Franco Cologni, responsable de la stratégie des marques d'horlogerie du groupe Richemont.

Véronique Lorelle

Philippe Pascal,
PDG de LVMH Montres et Joaillerie
« Si une montre Vuitton voyait le jour... »

« **En tant que président-directeur général de LVMH Montres et Joaillerie, comment analysez-vous le marché de la montre haut de gamme en cette période plutôt difficile pour le luxe ?**

- Depuis les attentats du 11 septembre à New York, nous assistons à une baisse des ventes de montres dans les points de vente fréquentés par les touristes, comme les duty-free aux Etats-Unis. En revanche, certains marchés domestiques, très importants pour l'industrie du luxe, font preuve d'une demande soutenue : le Japon, Taïwan, la Grande-Bretagne, l'Italie... Pour les montres de luxe, le marché résiste mieux et devrait rester globalement porteur. Sur nos six marques, quatre ont progressé significativement en septembre. Chaumet s'est ainsi très bien comporté au Japon.

« **Pensez-vous avoir atteint la taille critique dans la haute horlogerie, ou bien allez-vous procéder encore à des acquisitions ?**

- Comme l'a indiqué Bernard Arnault, le patron de LVMH, la priorité est à la croissance interne. D'ailleurs, nos six marques - TAG Heuer, leader des montres sportives, Ebel, caractérisé par l'élégance de son style et sa qualité

horlogère, Zenith, manufacture réputée, Christian Dior, montres de grande qualité du leader mondial de la mode, ainsi que Chaumet et Fred, nos deux marques joaillières - disposent d'un fort potentiel de développement. Nous avons procédé à de nombreux rachats de licences qui nous permettent de valoriser nos récents investissements. Les acquisitions ne sont pas indispensables, même si nous n'avons aucune raison d'écarter une excellente opportunité qui se présenterait.

« **Estimez-vous maîtriser suffisamment la technologie pour jouer dans la cour des grands ?**

- Nous sommes au moins au niveau des meilleurs, surtout en matière de mouvements. Nous investissons actuellement dans le développement de nos capacités de production, chez Zenith et Ebel. Nous avons également accru nos capacités de prototypage, en développant le pôle de TAG Heuer, et nos capacités d'assemblage en créant les Ateliers horlogers Christian Dior-LVMH, fusion de Benedom Suisse et de PLD, filiale d'Ebel. C'est dans cette unité que sont assemblées les montres Christian Dior, promises à un développement important. Enfin, nous avons choisi de racheter un certain nombre de nos fournisseurs (Cortech pour les

boîtiers, Kholi pour les cadrans, Artelink-Morellato pour les bracelets métalliques), dont nous représentons la majorité de l'activité et qui avaient besoin de restructurer leur capital.

« **En matière de distribution, allez-vous développer des boutiques en propre (type Vuitton) ?**

- Certains concurrents ont fait courir la rumeur que nous nous retirions de chez les horlogers traditionnels pour ouvrir notre propre chaîne de distribution de montres. Cela est faux. Nous installons dans tous les grands marchés des équipes vente et marketing chargées de mettre en place nos montres chez les meilleurs détaillants spécialistes. Fred a cessé de distribuer d'autres marques de montres que Fred. Les boutiques Chaumet ne diffusent que Chaumet. En revanche, dans chaque pays, nos équipes diffusent l'ensemble de nos marques de montres chez les meilleurs spécialistes et grands magasins. Enfin, s'il y avait une exception, ce serait pour une montre Vuitton. Si une montre Vuitton voyait le jour, elle ne pourrait être diffusée que dans les boutiques Vuitton, comme tout produit Vuitton. »

Propos recueillis par Pascal Galinier

les groupes

● **Swatch Group.** Chiffre d'affaires groupe (CA) : 2,89 milliards d'euros en 2000. Marques de luxe : Breguet, Blancpain, Glashütte, Jaquet-Droz, Léon Hatot, Omega, Rado, Longines, Hamilton...

● **Richemont.** CA groupe : 3,684 milliards d'euros. Marques d'horlogerie de luxe : Lange & Söhne, Officine Panerai, Vacheron Constantin, Piaget, Jaeger LeCoultre, Cartier, IWC, Baume & Mercier.

● **LVMH.** CA du pôle horloger : 549 millions d'euros en 2000. Marques : Dior, Ebel, Chaumet, TAG Heuer, Zenith.

● **PPR.** CA Gucci Timepieces, division montres et joaillerie : 241 millions d'euros. Marques : Boucheron, Bedat.

LES GRANDS INDÉPENDANTS

● **Rolex.** CA (estimation Banque Pictet) : 1,9 milliard d'euros. Marques : Rolex, Tudor

● **Patek-Philippe.** CA : 339 millions d'euros, 600 points de vente dans le monde.

● **Chopard.** CA : 339 millions d'euros, dont 60 % dans la haute horlogerie et 40 % dans la joaillerie.

● **Audemars-Piguet.** CA : 120 millions d'euros.



MOUVEMENTS

LVMH a racheté des usines d'assemblage, en haut Ebel, et de calibres, comme celle qui fabrique le mouvement El Primero de Zenith, en bas.